

LES COLLECTIONS



ARISTOPHIL

52

NAPOLÉON À CAMBACÉRÈS

MERCREDI 19 OCTOBRE 2022

343



INFORMATIONS ET SERVICES POUR CETTE VENTE

SELARL AGUTTES & PERRINE

Commissaire-priseur judiciaire
Vente judiciaire suite à la liquidation
judiciaire de la société Aristophil
(frais acheteurs 14,28%^{TTC})

RESPONSABLE DE LA VENTE

SOPHIE PERRINE

Commissaire-priseur judiciaire habilité
perrine@aguttes.com

EXPERT POUR CETTE VENTE

THIERRY BODIN

Syndicat Français des Experts
Professionnels en Œuvres d'Art
Tél.: +33 (0)1 45 48 25 31
lesautographes@wanadoo.fr

RENSEIGNEMENTS & RETRAIT DES ACHATS

MAUD VIGNON

Tél.: +33 (0)1 47 45 91 59
vignon@aguttes.com

FACTURATION ACHETEURS

Tél.: +33 (0)1 41 92 06 41
buyer@aguttes.com

ORDRE D'ACHAT

bid@aguttes.com

DÉPARTEMENT COMMUNICATION

SÉBASTIEN FERNANDES

fernandes@aguttes.com

RELATIONS MÉDIAS

ANNE-SOPHIE PHILIPPON

+33 (0)6 27 96 28 86
pr@aguttes.com

AGUTTES

SELARL AGUTTES & PERRINE | COMMISSAIRE-PRISEUR JUDICIAIRE

LES COLLECTIONS



ARISTOPHIL

52

HISTOIRE

NAPOLÉON À CAMBACÉRÈS

MERCREDI 19 OCTOBRE 2022, 14H

NEUILLY-SUR-SEINE



CONSULTATION DES LOTS SUR RENDEZ-VOUS

NEUILLY-SUR-SEINE

VENDREDI 14 OCTOBRE

EXPOSITION PUBLIQUE

LUNDI 17 ET MARDI 18 OCTOBRE : 10H À 13H - 14H À 18H

CATALOGUE COMPLET ET RÉSULTATS VISIBLES SUR **WWW.COLLECTIONS-ARISTOPHIL.COM**
ENCHÉRISSEZ EN LIVE SUR

DROUOT
DIGITAL
Live



SELARL AGUTTES & PERRINE - COMMISSAIRE-PRISEUR JUDICIAIRE

pour nouvelles & autres personnes
toute sorte de moyens pour tirer du argent
Ecriv au Roi de Hollande et voyez le Ministre
financier pour que toutes les personnes soient
aucune arme ni de France ni de Hollande,
Amérique, ce qui, pour couvrir bien, n'est qu'
prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte
protection le 24 mai 1807

P. S. ci-joint la continuation

Du journal du Siège de Dantzig p^r le Comité

de femme et de Ho
de la Police et
pour afin qu'il
pour aller
en prétexte.
et digne garde
Berliet 3 Juin
de la police et de celui de la finance
le sr de habitude et par
C'est tout le bon jour
de la finance
officiel au no 8. t
de la police

Cet ensemble de près de 800 lettres de Napoléon à Cambacérès est exceptionnel, par son nombre, son intérêt et son histoire.

À la mort de l'ancien Consul puis Archichancelier de l'Empire Cambacérès, le 8 mars 1824, ses papiers sont saisis par ordonnance royale.

Au terme d'un procès de quatre ans, mené par Hubert, duc de Cambacérès, neveu de l'Archichancelier, le manuscrit des *Mémoires* et certaines correspondances (dont les lettres de Napoléon) sont rendus à la famille, et l'État peut intégrer aux Archives un certain nombre de papiers.

Ces documents, après la mort d'Hubert de Cambacérès en 1881, puis de la duchesse en 1883, passent à son petit-neveu, le baron Maurice Delaire de Cambacérès (1855-1906), puis à son fils Jean (1889-1960), qui les cède à son ami Charles Michel; la petite-fille de Charles Michel, Laurence Chatel de Brancion, ayant hérité de ces papiers, publie en 1999 les *Mémoires inédits* de Cambacérès, à qui elle consacre également en 2002 une remarquable biographie, fondée sur ses archives.

La correspondance de Napoléon à Cambacérès est proposée en avril 2005 aux Archives nationales, qui renoncent finalement en juin à son achat. La société Aristophil en fait alors l'acquisition.

Les lettres, dictées par Napoléon, sont écrites par ses secrétaires, Bourrienne, puis Méneval et Fain principalement, puis sont signées par lui, qui parfois ajoute quelques mots ou corrige de sa main. Les premières lettres sont adressées par le premier Consul Bonaparte aux deux citoyens Consuls Cambacérès et Lebrun, puis au seul Cambacérès avec lequel s'établit une relation privilégiée. Lorsque Napoléon devient Empereur, il nomme Cambacérès Archichancelier de l'Empire. Dès lors, les lettres commencent généralement par l'apostrophe « Mon cousin », l'accusé de réception des lettres de son correspondant, et s'achèvent par la formule: « Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne garde ». Une grande partie de ces lettres ont été annotées par Cambacérès, souvent brièvement: « copier en entier », parfois un peu plus longuement.

Elles ont été numérotées anciennement de 1 à 801; nous avons indiqué ce numéro entre crochets à la fin du descriptif.

Du Consulat aux Cent-Jours, de 1800 à 1815, l'histoire de la France et de Napoléon est évoquée au fil de ces lettres.

1

NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)

L.S. « Bonaparte », Dijon 17 floréal VIII [7 mai 1800], aux « citoyens Consuls » CAMBACÉRÈS et LEBRUN; la lettre est écrite par Bourrienne; 1 page in-4. [1]

500 - 700 €

En route pour l'Italie.

« Je suis arrivé, citoyens Consuls, aujourd'hui à 6 h du matin. Ainsi je n'ai mis que 25 heures de Paris à Dijon. Je serai demain dans la journée à Genève. Toute l'armée est en grande marche. Il n'est arrivé encore ici que dix mille conscrits qui ont été incorporés dans les différens corps. Trente cinq départemens seulement en ont fourni... »

2

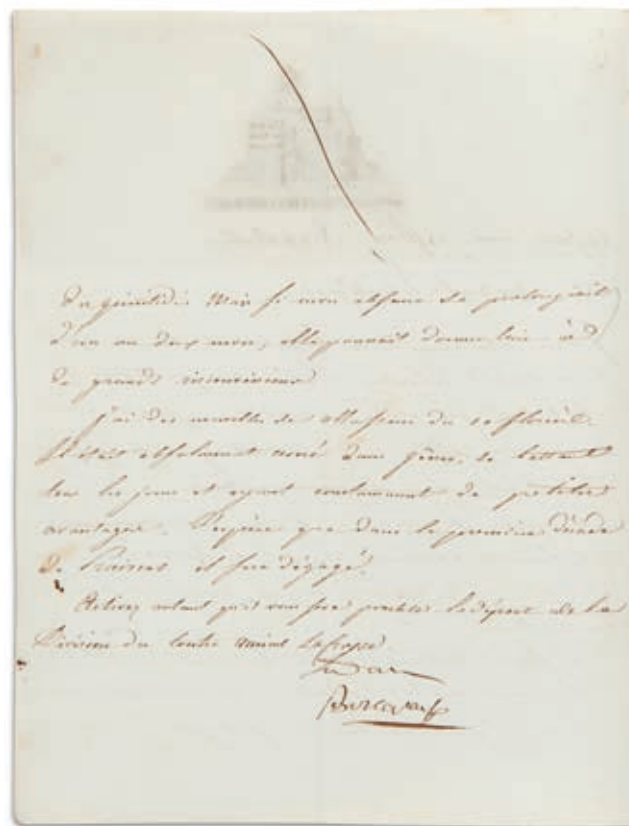
NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)

2 L.S. « Bonaparte » (la 2^e avec apostille autographe), Genève 19 et 21 floréal VIII [9 et 11 mai 1800], « aux Consuls de la République » CAMBACÉRÈS et LEBRUN; les lettres sont écrites par Bourrienne; 2 pages et 2 pages et demie in-4, vignettes gravées au nom de Bonaparte I^{er} Consul de la République. [2, 5]

1 200 - 1 500 €

19 floréal. Il a « passé à Dijon la revue des conscrits et d'une demi Brigade qui se formait. Je suis arrivé hier à minuit à Genève ». Toute l'armée est en mouvement et dans le meilleur ordre possible. [...] Je vois avec plaisir que Paris est tranquille. Au reste je vous le recommande encore, frappez vigoureusement le premier tel qu'il soit qui s'écarterait de la ligne. C'est la volonté de la nation entière. Je ne vous peindrai pas ce que j'ai éprouvé en traversant la France. Si je n'avais souvent agi de ruse, je ne serais pas arrivé de 8 jours. [...] Envoyez-moi le million que vous m'annoncez. Tout va parfaitement bien... »

21 floréal. **Secours pour Malte** (qui capitulera le 4 septembre). SALICETI lui a écrit de Corse « qu'il ferait partir pour Malte un grand nombre de petits bâtimens chargés spécialement d'huile et de viande salée. Le Ministre de la Marine a été autorisé à faire expédier successivement jusqu'à 20 bâtimens de Toulon et de Marseille. Le ministre des Relations Extérieures [Talleyrand] a chargé le C^o Alquier à Madrid de faire partir un grand nombre de bâtimens neutres pour Malte. [...] Au reste je vous avoue que les nouvelles que nous avons reçues me rassurent un peu sur le sort de cette place, puisque je vois qu'elle pourra tenir pendant l'an 8. Nous serions bien malheureux si pendant ce tems nous ne pouvions pas l'alimenter jusqu'à l'hiver. [...] Je ne vois pas d'inconvénient à ce que vous fassiez ce que vous croirez juste sur les rapports de la commission des émigrés. J'ai trouvé quelque chose à faire encore ici pour l'entière organisation de l'armée. Mais tous les chemins qui de Grenoble, Lyon, Dijon aboutissent à Genève sont chargés de convois. L'armée est en grande marche. Faites publier cette lettre, si vous le jugez utile pour rassurer le public sur Malte ». Il ajoute **de sa main** : « Salut affectueux ».



3

3

NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)

2 L.S. « Bonaparte » (la 1^{re} avec apostille autographe), Lausanne 23 et 24 floréal VIII [13-14 mai 1800], « aux Consuls de la République » CAMBACÉRÈS et LEBRUN; les lettres sont écrites par Bourrienne; 2 et 1 pages in-4, vignettes gravées au nom de Bonaparte I^{er} Consul de la République. [6, 7]

1 200 - 1 500 €

23 floréal. «...Il faudrait être bien circonspect sur ces affaires de délégations. Il est constant que toutes les caisses de Dép[ar]temen[ts] sont pleines; il serait donc essentiel de s'occuper sans relâche d'empêcher cet argent de séjourner, et de l'utiliser pour le service public. J'ai passé hier la revue de l'armée. Toute cette partie de la Suisse est absolument française. Le soldat est accueilli dans les différentes maisons, comme il le serait dans la sienne. La légion Italique va filer tout entière en Italie, où le général en chef [Berthier] l'organisera comme il l'entendra. [...] si mon absence se prolongeait d'un ou deux mois, elle pourrait donner lieu à de grands inconvénients. J'ai des nouvelles de MASSENA du 10 floréal. Il était absolument cerné dans Gênes, se battant tous les jours et ayant constamment de petits avantages. J'espère que dans la première décade de Prairial ». Il faut activer le départ de la division du contre-amiral Lacrosse (pour la Guadeloupe). Il ajoute **de sa main** : « Salutations » (?).

24 floréal. Il a reçu des nouvelles du général Menou, de Rosette, et des généraux DESAIX et DAVOUT, qui sont arrivés à Toulon : « Je leur écris de se rendre, par le plus court chemin, auprès de moi, lorsque leur quarantaine sera finie ». Il demande de faire mettre « dans le journal officiel que les généraux Desaix et Davoust sont arrivés à Toulon, avec quelque phrase qui fasse sentir que ces deux gén^{aux} ont soutenu même après mon départ, la réputation qu'ils s'étaient acquise dans les campagnes de Hollande et du Rhin »...

4

LES COLLECTIONS ARISTOPHIL



4

4

NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)

2 L.S. «Bonaparte», Lausanne 25 et 26 floréal VIII [15 mai 1800], «aux Consuls de la République» CAMBACÉRÈS et LEBRUN; les lettres sont écrites par Bourrienne; 2 pages et 1 page et demie in-4, vignettes gravées au nom de Bonaparte I^{er} Consul de la République. [8, 9]

1 200 - 1 500 €

Avant le passage du col du Saint-Bernard.

25 floréal. «Les besoins du moment ne sont pas assez pressants pour faire des opérations ruineuses. Je désirerais donc bien que l'on n'en fît plus sur les délégations; nous en avons assez retiré pour les opérations précédentes. L'avant-garde passe dans ce moment-ci le St Bernard. Elle est commandée par le g^{al} LANNES. J'ai passé aujourd'hui la revue de la Cavalerie. Restez quelques jours sans donner des nouvelles de l'armée de Réserve, dites seulement qu'elle est en pleine marche. Il sera peut-être bon de faire mettre dans quelques journaux, autres que le Journal officiel, que j'ai traversé la Suisse et que j'ai passé par Bâle, afin de dérouter ceux qui voudraient répandre de mauvaises nouvelles, et allarmer les bons citoyens. Nous aurons quelques obstacles à vaincre. Le transport de l'artillerie par les Alpes ne sera pas un des moindres; mais enfin toute espèce de moyens seront employés»...

26 floréal. Il reçoit un courrier de Nice. «Le g^{al} SUCHET a été forcé d'évacuer la ligne de Borghetto et de la Roya. Il avait repassé le Var et avait laissé une arrière-garde à Nice. J'ai écrit au préfet du Var pour qu'il fasse armer les gardes n[ationa]les. D'ailleurs j'espère que dans la première décade de Prairial l'ennemi aura évacué non seulement Nice, s'il y est entré mais encore toute la Rivière de Gênes. Je pars à l'instant même pour passer le St Bernard. Je vous écrirai de l'hospice»...

5

NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)

2 L.S. «Bonaparte», Martigny 28 floréal VIII [18 mai 1800], «aux Consuls de la République» CAMBACÉRÈS et LEBRUN; les lettres sont écrites par Bourrienne; 2 pages in-4 chaque, vignettes gravées au nom de Bonaparte I^{er} Consul de la République. [10, 11]

1 500 - 2 000 €

Sur le passage du Saint-Bernard.

28 floréal. Il les remercie «de la part que vous prenez à la mort de la femme de mon frère [Christine Boyer, la première épouse de Lucien Bonaparte, morte le 14 mai]; depuis longtemps elle souffrait. Nous luttons contre la pluie, la neige, les tourmentes et les avalanches. Le St Bernard étonné de voir tant de monde le franchir si brusquement nous oppose quelques obstacles. Le tiers de notre artillerie de campagne a cependant déjà passé. Le g^{al} BERTHIER me mande du 26 qu'il est entré à Aoste. Le général LANNES qui commande l'avant-garde a eu avec un bataillon de Croates une affaire d'avant-poste de peu d'importance. Le Bataillon qui voulait défendre l'entrée d'Aoste a été culbuté. Je suis ici au milieu du Vallais au pied des grandes Alpes. Dans trois jours toute l'armée sera passée. À moins que cela ne fût très nécessaire je crois que vous feriez bien de ne pas donner ces nouvelles au public. Il vaut mieux attendre que l'armée soit en Italie et que les événements militaires soient sérieusement commencés»...

29 floréal. «Le tems enfin est devenu beau, ce qui nous était bien nécessaire pour activer le passage de notre artillerie par le St Bernard. Un courrier du général SUCHET du 24, m'apprend que l'ennemi a attaqué le 23 la tête de pont du Var; il a été repoussé on lui a fait 150 prisonniers. Le g^{al} Suchet m'apprend également que l'ennemi commence à être inquiet du mouvement de l'armée de réserve et qu'il a fait un détachement sur Berthier. Le Ministre de l'Intérieur [Lucien Bonaparte] m'avait témoigné le désir de venir me rejoindre pour se distraire de la mort de sa femme; mais outre que d'ici à 2 ou 3 jours les opérations vont commencer avec une grande activité, je crois nécessaire que dans ces circonstances il reste à Paris. Je lis dans les journaux que l'on me fait écrire à ma mère une lettre dans laquelle je dis que je serai à Milan dans un mois. Cela ne peut pas être dans mon caractère; bien souvent je ne dis pas ce que je sais; mais il ne m'arrive jamais de dire ce qui sera. Je désire que vous fassiez mettre à ce sujet une note dans le Moniteur, sur le ton de la plaisanterie»...

6

NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)

2 L.S. «Bonaparte», Aoste 4 prairial VIII [24 mai 1800], «aux Consuls de la République» CAMBACÉRÈS et LEBRUN; les lettres sont écrites par Bourrienne; 1 page in-4 chaque, vignettes gravées au nom de Bonaparte I^{er} Consul de la République. [14, 15]

1 000 - 1 500 €

Arrivée en Italie, à Aoste.

«Vous me faites connaître, Citoyens Consuls, que le Ministre de l'Intérieur [Lucien Bonaparte] a permis à deux bâtimens d'importer en France, d'Angleterre des denrées coloniales. Cela me paraît inconcevable. Je vous prie de vous faire faire un rapport à ce sujet. Une pareille détermination ne pouvait être prise qu'après une longue discussion et par un arrêté du gouvernement. Je crois même qu'il est nécessaire que vous donniez des ordres pour que rien ne soit innové à cet égard jusqu'à nouvel ordre. Cet objet a des rapports avec la diplomatie»...

«Vous trouverez ci-joint, Citoyens Consuls, le bulletin de l'armée de Réserve. Vous pouvez le publier dans le journal officiel. Les événements vont se succéder avec rapidité. J'espère dans 15 jours être de retour à Paris. Au reste, recevez mes félicitations sur la tranquillité de Paris»...



7

NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)

3 L.S. «Bonaparte», Yvrée 7 et 9 prairial VIII [27 et 29 mai 1800], «aux Consuls de la République» CAMBACÉRÈS et LEBRUN; les lettres sont écrites par Bourrienne; 1 page in-4 chaque, vignettes gravées au nom de *Bonaparte I^{er} Consul de la République*. [16, 17, 18]

1 500 - 1 800 €

Trois lettres d'Ivrea.

7 prairial. «Je suis arrivé hier au soir à Yvrée; nous voilà enfin au centre de l'Italie; dans 10 jours il y aura beaucoup de chose de faites. Vous trouverez ci-joint un petit bulletin que vous pouvez faire insérer dans le journal officiel, sans signature. Le général en chef [BERTHIER] va s'occuper de rédiger une relation des différens événemens [...] Tout va au mieux. Avant la fin de Prairial je serai à Paris. Continuez à y maintenir la tranquillité. Il demande des nouvelles du consul Lebrun, malade...

9 prairial. – Il leur répondra «plus en détail lorsque je serai 2 ou trois jours fixé dans un endroit. Je vous envoie un bulletin qui vous fera connaître les opérations de l'armée; vous pouvez le faire insérer dans le journal officiel. Tout ici va au mieux». Il ajoute **de sa main**: «salue aff» – «Je pars dans une heure, Citoyens Consuls, pour me rendre à Vercelli. Vous trouverez ci-joint le petit bulletin de l'armée que vous pouvez faire imprimer»...

8

NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)

L.S. «Bonaparte», Novarre 12 prairial VIII [1^{er} juin 1800], «aux Consuls de la République» CAMBACÉRÈS et LEBRUN; la lettre est écrite par Bourrienne; ¾ page in-4, vignette gravée au nom de *Bonaparte I^{er} Consul de la République*. [20]

500 - 700 €

«Je reçois, Citoyens Consuls, vos courriers du 4 et du 5. Je loue fort le parti que vous avez pris pour la frégate américaine; cela ne pouvait pas faire une question. Vous trouverez ci-joint le bulletin de l'armée»...

9

NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)

3 L.S. «Bonaparte», Milan 15-16 prairial VIII [4-5 juin 1800], «aux Consuls de la République» CAMBACÉRÈS et LEBRUN; les lettres sont écrites par Bourrienne; 1 page in-4 chaque, vignettes gravées au nom de *Bonaparte I^{er} Consul de la République*. [23, 24, 25]

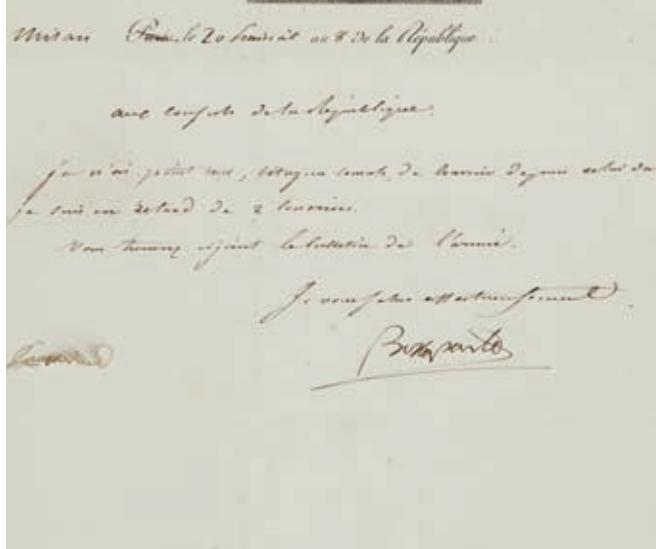
1 200 - 1 500 €

15 prairial. «Je reçois, Citoyens Consuls, votre courrier du 9. Vous pouvez être certains que je serai Paris du 25 au 30 Prairial. Vous pouvez même l'annoncer. Vous trouverez ci-joint un bulletin de l'armée»...

«Vous trouverez ci-joint, Citoyens Consuls, un rapport du Ministre de la Guerre [CARNOT]. Je ne sais pas où en est cette affaire. Réunissez les Ministres de la Guerre et de la Marine et prenez un parti: quel qu'il soit, je l'approuverai»...

16 prairial. Il leur envoie «le petit Bulletin de l'armée, copie d'une lettre du g^{al} Suchet, de deux du g^{al} Saint-Hilaire, d'une du gén^{al} Moncey. Je crois utile de faire imprimer ces quatre pièces. Ainsi vous voyez que la situation des choses est telle que le Pô passé, la réunion avec MASSENA se trouvera faite et l'armée dans une position à ne plus exiger ma présence. Je vous le répète et vous pouvez l'annoncer, du 25 au 30 Prairial je serai à Paris»...

9



10 (détail)

10

NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)

4 L.S. «Bonaparte», Milan puis Stradella 18-21 prairial VIII [7-9 juin 1800], «aux Consuls de la République» CAMBACÉRÈS et LEBRUN; les lettres sont écrites par Bourrienne; 2 pages et demie, 1 page et demie, et 2 demi-pages in-4, vignettes gravées au nom de *Bonaparte I^{er} Consul de la République*. [26, 27, 28, 29]

1 800 - 2 000 €

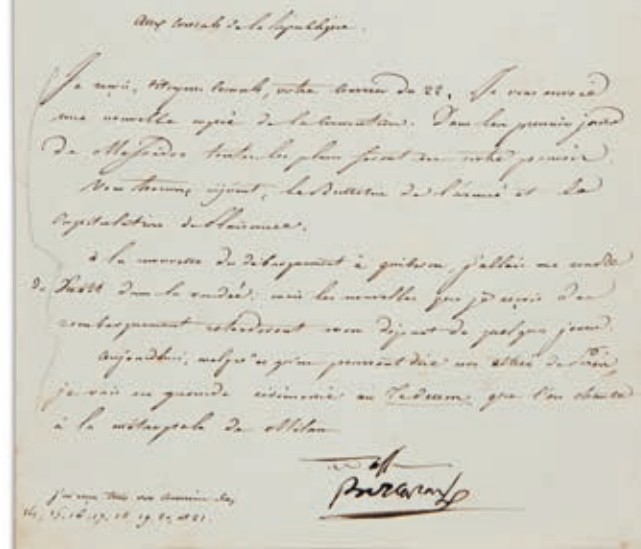
Sur la capitulation de Masséna à Gênes.

18 prairial. Ils verront, par le Bulletin, «la situation de l'armée: tout continue d'aller au mieux. Je crois très utile que vous destituez la municipalité de Calais, pour son peu de surveillance et pour avoir laissé échapper le nommé Dupeyrou chef de la contre-police anglaise. Il faut mettre à Calais des hommes d'un patriotisme sûr et à l'abri de la corruption des Anglais. Le rapport du Ministre de l'Intérieur [Lucien Bonaparte] sur la suppression de l'*Ami des Lois*, ne me paraît pas fondé en raison. Il me semble que c'est rendre l'Institut odieux que de supprimer un journal parce qu'il a lâché quelques *quolibets* sur cette société, qui par le respect qu'on lui porte en Europe, est au-dessus de pareilles misères. Je vous assure que, comme Président de l'Institut, il s'en faut peu que je ne proteste. Qu'on dise, si l'on veut, que le soleil tourne, que c'est la fonte des neiges et des glaces qui produit le flux et reflux, et que nous sommes des charlatans, il faut laisser la plus grande liberté». Il faut nommer une commission militaire pour juger les déserteurs, «et ne pas les laisser pourrir en prison». Des lettres de Corse l'informent que plusieurs bâtiments ont été expédiés pour Malte. «Il sera bon de faire un petit article officiel afin de démentir les bruits répandus sur la révolte des Départements du Golo et de Liamone»...

19 prairial. Il envoie «une proclamation du Comm^e de la Lombardie [Vignolle]. Vous y verrez les événements qui ont eu lieu en Italie [capitulation de Masséna à Gênes]: ils sont strictement vrais. L'armée ne se trouvait qu'à 3 jours forcés de Gênes. L'ordre de lever le blocus avait été donné par Mélas. Au reste je ne connais cet événement que par les lettres du général Mélas à Vienne [...] Je désire que vous les fassiez toutes imprimer dans le journal officiel, c'est-à-dire les deux lettres du g^{al} Mélas à M^r le Comte de Tige, celle de Mélas à M^r de Mosel; celle au Lord Grenville, et celle de M^r Harlitz [Hartzer] aide de camp; et celle du comm^e de Coni. Je vous enverrai, par le premier courrier, des lettres particulières qui vous feront connaître l'inquiétude extrême dans laquelle se trouve cette armée. Elle se trouve absolument coupée. Il serait possible qu'elle fut obligée de se concentrer à Gênes»...

20 prairial. «Je n'ai point reçu, Citoyens Consuls, de courrier depuis celui du 13. Je suis en retard de 2 courriers. Vous trouverez ci-joint le bulletin de l'armée»...

Stradella 21 prairial. «J'ai reçu, Citoyens Consuls, vos courriers des 14 et 15. Je vous prie de faire imprimer la lettre jointe du général MASSENA et la capitulation de Gênes»...



11 (détail)

11

NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)

2 L.S. «Bonaparte», Torre de Garafola [Torre Garofoli] 26-27 prairial VIII [15-16 juin 1800], «aux Consuls de la République» CAMBACÉRÈS et LEBRUN; les lettres sont écrites par Bourrienne; 1 page in-4 chaque, vignettes gravées au nom de *Bonaparte I^{er} Consul de la République*. [30, 31]

1 000 - 1 500 €

Au lendemain de la bataille de Marengo et mort du général Desaix.

26 prairial. «Les nouvelles de l'armée, Citoyens Consuls, sont très bonnes. Je serai bientôt à Paris. Je ne peux pas vous en dire davantage; je suis dans la plus profonde douleur de la mort de l'homme que j'aimais et que j'estimais le plus»...

27 prairial. «Le lendemain de la bataille de Marengo, citoyens Consuls, le général MÉLAS a fait demander aux avant-postes de m'envoyer le g^{al} Skal; et on est convenu dans la journée de la convention dont vous trouverez ci-joint copie, qui a été signée dans la nuit par le g^{al} Berthier et le g^{al} Mélas. J'espère que le peuple français sera content de son armée. Je serai ce soir à Milan»...

12

NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)

3 L.S. «Bonaparte» (la 1^{re} avec apostille autographe), Milan 29 prairial-2 messidor VIII [18-21 juin 1800], «aux Consuls de la République» CAMBACÉRÈS et LEBRUN; les lettres sont écrites par Bourrienne; 1 et 1 pages et demi-page in-4, vignettes gravées au nom de *Bonaparte I^{er} Consul de la République*. [32, 33, 34]

1 500 - 2 000 €

29 prairial. Il leur envoie «une nouvelle copie de la convention [convention d'armistice]. Dans les premiers jours de Messidor toutes les places seront en notre pouvoir». Il envoie aussi «le Bulletin de l'armée et la capitulation de Plaisance. À la nouvelle du débarquement à Quiberon, j'allais me rendre du suite dans la Vendée; mais les nouvelles que je reçois du rembarquement retarderont mon départ de quelques jours. Aujourd'hui, malgré ce qu'en pourront dire nos athées de Paris, je vais en grande cérémonie au *Te Deum* que l'on chante à la métropole de Milan»...

1^{er} messidor...«Je ne tarderai pas à partir pour Paris; mais quelques jours me sont nécessaires pour jeter les bases d'une organisation dans le Piémont, la Ligurie et la Cisalpine». Quant au cas du général WILLOT (déporté en Guyane après Fructidor, il s'était évadé avec Pichegru), s'il «n'est pas sur la liste des émigrés et si ses biens ne sont pas confisqués, il faut les confisquer sur le champ: ce misérable était à Alexandrie»...

2 messidor. «J'ai reçu, Citoyens Consuls, vos courriers des 26 & 27. Vous trouverez, ci-joint un petit Bulletin de l'armée. Je serai incessamment à Paris»...

13

NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)

4 L.S. «Bonaparte», Milan 3-5 messidor VIII [22-24 juin 1800], «aux Consuls de la République» CAMBACÉRÈS et LEBRUN; les lettres sont écrites par Bourrienne; 1 page et demie, 1 page, demi-page, et 1 page in-4, vignettes gravées au nom de *Bonaparte I^{er} Consul de la République*. [35, 36, 37, 38]

2 000 - 2 500 €**Sur les négociations de paix avec l'Autriche.**

3 messidor. Il a adressé une lettre à l'Empereur François II: «Vous la trouverez un peu originale, mais elle est écrite sur un champ de bataille. Une partie de la garde des Consuls se rend à Paris avec les drapeaux pris à Marengo. La route est calculée de manière qu'elle sera à Paris avant le 14 Juillet. Il est nécessaire de s'étudier à rendre cette fête brillante, et d'avoir soin qu'elle ne singe pas les fêtes qui ont eu lieu jusqu'à ce jour. Un feu d'artifice serait d'un bon effet. Les courses de char pouvaient être très bonnes en Grèce où l'on se battait sur des chars. Cela ne signifie pas grand chose chez nous. J'ai reçu ce matin la nouvelle que nous sommes entrés hier dans la citadelle de Turin. J'attends à chaque instant celle de notre entrée dans Gênes»...

4 messidor. Il a eu «une longue conférence» avec le comte de Saint-Julien (diplomate autrichien), «qui immédiatement après est parti pour Vienne. Dès que toutes les conditions de la suspension d'armes se trouveront remplies de part et d'autre, je laisserai le commandement au général MASSENA, et je partirai pour Paris. Je voyagerai sans m'arrêter nulle part. Ne doutez pas du plaisir que j'aurai à vous revoir après une absence, courte il est vrai, mais remplie d'événements assez intéressants»...

5 messidor. Il leur envoie «un petit Bulletin de l'armée. Le général BERTHIER se rend à Turin pour y organiser le gouvernement»...

5 messidor. Il leur envoie «le procès de la conspiration. Je ne vois pas d'inconvénient à ce qu'on l'imprime. Il est bon également de faire imprimer la lettre ci-jointe du général KELLERMANN [dont la charge de cavalerie a décidé de la victoire de Marengo]. Je pars incessamment pour me rendre à Paris»...

14

NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)

L.S. «Bonaparte», Lyon 10 messidor VIII [29 juin 1800], «aux Consuls de la République» CAMBACÉRÈS et LEBRUN; la lettre est écrite par Bourrienne; 1 page in-4, vignette gravée au nom de *Bonaparte I^{er} Consul de la République*. [39]

800 - 1 000 €**Reconstruction de la place Bellecour à Lyon.**

«J'arrive à Lyon, Citoyens Consuls. Je m'y arrête pour poser la première pierre des façades de la place Bellecour que l'on va rétablir. Cette seule circonstance pouvait retarder mon arrivée à Paris. Mais je n'ai pas tenu à l'ambition d'accélérer le rétablissement de cette place que j'ai vue si belle et qui est aujourd'hui si hideuse. On me fait espérer que dans deux ans elle sera entièrement achevée. J'espère qu'avant cette époque le commerce de cette ville dont s'enorgueillissait l'Europe entière aura repris sa première prospérité»...

15

NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)

2 L.S. «Bonaparte», Paris 1^{er}-2 thermidor VIII [20-21 juillet 1800], au Consul CAMBACÉRÈS; les lettres sont écrites par Bourrienne; 1 page et 1 page et demie in-4, vignettes gravées au nom de *Bonaparte I^{er} Consul de la République*. [40, 41]

1 000 - 1 200 €**Sur la Marine.**

1^{er} thermidor. Il envoie un arrêté à transmettre à Maret. «Faites appeler CAFFARELLI et REDON pour leur faire connaître leur destination. Vous leur direz que c'est une marque de confiance du gouvernement qui voulant tourner ses vues du côté de la Marine, a besoin d'hommes probes et qui lui sont attachés»...

2 thermidor. Il transmet le mémoire d'un capitaine de vaisseau. «Vous voyez que l'on croit à Brest qu'il y a eu à Paris un projet de désarmer l'Escadre. Plusieurs vaisseaux ont été effectivement désarmés. Cependant le ministre de la Marine [FORFAIT] prétend qu'il n'a point donné d'ordres de désarmement. Je désire donc que vous vous rendiez demain [...] au ministère de la Marine après avoir prévenu le Ministre de vous y attendre; que seul, tête à tête avec le M^{re}, et sans bruit, vous vous fassiez représenter tous les registres de correspondance avec l'ord[on]nat[eur] à Brest et le Commandant des armes et l'amiral commd^t, et que vous voyiez enfin si vous pouvez dans cette circonstance trouver des traces de ce désarmement»...

16

NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)

L.S. avec un mot autographe «Salut Bonaparte», Paris 30 nivôse IX [20 janvier 1801], au Consul CAMBACÉRÈS; la lettre est écrite par Bourrienne; 1 page in-4, vignette gravée au nom de *Bonaparte I^{er} Consul de la République*. [42]

500 - 700 €

Il lui envoie «un arrêté que je crois utile de prendre. J'ai reçu une lettre extrêmement prévenante de l'Empereur de Russie [Paul I^{er}]. Il est bon que la connaissance de cet arrêté arrive promptement en Russie afin de diminuer un peu la peine que fera au Commerce Russe l'ordre du Roi d'Angleterre»...

17

NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)

L.S. avec un mot autographe «affectueusement Bonaparte», Saint-Quentin 21 pluviôse IX [10 février 1801], aux Consuls à CAMBACÉRÈS et LEBRUN; la lettre est écrite par Bourrienne; 2 pages in-4, vignette gravée au nom de *Bonaparte I^{er} Consul de la République* (rousseurs). [43]

800 - 1 000 €**Voyage à Saint-Quentin.**

Il est arrivé à Saint-Quentin la veille, «à 4 heure après midy. J'ai été toute la matinée à cheval pour visiter le canal. Le tems est froid, et il a beaucoup neigé ici. Tout ce que j'ai vu du projet et du commencement d'exécution du canal de S^t Quentin me paroit satisfaisant. Je suis descendu par l'escalier dans le souterrain. La nature des terres a le double avantage de rendre le canal souterrain d'une exécution facile et cependant de n'avoir pas généralement besoin d'être soutenu par une voute. Les manufactures si intéressantes de la ville de S^t Quentin et environs, qui employoient 70 mille ouvriers et faisoient rentrer en France plus de 15 millions en numéraire, ont déperî des cinq sixièmes. L'on désireroit bien ici que nos dames missent le linon en mode sans donner aux mousselines cette préférence absolue. L'idée de ranimer une de nos manufactures des plus intéressantes et que nous possédons exclusivement et de donner du pain à un si grand nombre de familles françaises est bien faite effet pour mettre à la mode les batistes; d'ailleurs n'y a-t-il pas déjà assez longtemps les linons sont en disgrâce?»...



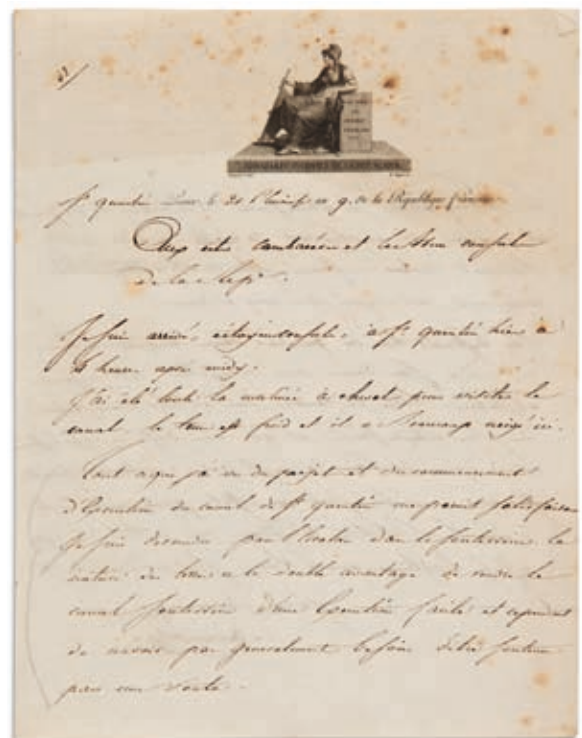
13



15



14



17



18



19



20

18

NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)

3 L.S. « Bonaparte » (la 1^{re} avec le mot « affectueusement » autographe, Paris 4-27 vendémiaire X [26 septembre-19 octobre 1801], au Consul CAMBACÉRÈS ; les lettres sont écrites par Bourrienne ; 1 page et 2 demi-pages in-4, vignettes gravées au nom de Bonaparte I^{er} Consul de la République (quelques rousseurs). [44, 45, 46]

1 200 - 1 500 €

4 vendémiaire. Il désire « que vous envoyassiez chercher demain matin le Ministre de la Marine [FORFAIT], pour lui insinuer de donner sa démission. Vous l'assurerez que je suis satisfait de son zèle, de sa probité et de son attachement au Gouvernement. Je désire connaître le poste qui pourrait lui convenir, voulant faire quelque chose qui lui soit agréable » ; il précise que « la préfecture du second arrondissement se trouve vacante »... 18 vendémiaire [10 octobre]. Il le prie de « presser au Conseil d'État le rapport sur les obstacles qu'a éprouvés le Ministre de la police [FOUCHÉ] pour les éliminations »...

27 vendémiaire. Il le prie de « faire discuter demain au Conseil d'État si, la paix définitive avec la Russie étant faite, il ne serait pas convenable d'en instruire le Sénat et le Tribunat par des messages »... Note autographe de CAMBACÉRÈS : « répondu le 28, le conseil séant, qu'il était pour la négative ».

19

NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)

2 L.S., Paris 11 et 26 brumaire X [2 et 17 novembre 1801], au Consul CAMBACÉRÈS ; les lettres sont écrites par Bourrienne ; 1 page et ¾ page in-4, vignettes gravées au nom de Bonaparte I^{er} Consul de la République (rousseurs). [47, 48]

1 200 - 1 500 €

[Malmaison] 11 brumaire. « La grande quantité d'étrangers distingués qui commencent à arriver à Paris, ainsi que grand nombre de Ministres étrangers me porte à désirer que les Ministres reçoivent une fois par décade, à commencer du 1^{er} frimaire. Vous sentez que cette mesure ne peut être que conseillée. Je désirerais qu'ayant occasion de réunir les Ministres chez vous, vous leur fissiez sentir l'importance dont il est

pour le gouvernement que les ambassadeurs et les étrangers puissent trouver cet hyver chez les Ministres, un moment de société et détruire les bruits de toute espèce que répandent les sociétés malveillantes qu'ils ont fréquentées jusqu'à cette heure. Il serait donc convenable que les Ministres prissent chacun leur jour, et qu'il y eut une certaine uniformité dans la manière de tenir les assemblées »...

26 brumaire. Il a nommé Laforest « Ministre plénipotentiaire en Bavière » ; Lavallette le remplacera. Le général Durtubie pourrait occuper la place de Lavallette à la Caisse d'amortissement : « il a les qualités nécessaires », et son âge ne lui permet pas de rester dans l'artillerie »...

20

NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)

L.S. « Bonaparte », Lyon 23 nivôse X [13 janvier 1802], au Consul CAMBACÉRÈS ; la lettre est écrite par Bourrienne ; 2 pages in-4, vignette gravée au nom de Bonaparte I^{er} Consul de la République (quelques rousseurs). [49]

800 - 1 000 €

Réunion de la Consulte cisalpine à Lyon.

Il a mis « soixante heures pour arriver à Lyon. De Lyon à Paris tout est couvert de neige. [...] j'ai lieu d'être extrêmement satisfait des preuves d'attachement que me donnent les Lyonnais et du mouvement que je vois dans toutes les têtes et dans tous les ateliers pour relever cette première ville manufacturière de la République ». Il faut que le ministre de la Guerre « prenne des mesures efficaces pour habiller promptement les troupes de l'armée d'Orient, qui, par le froid qu'il fait, sont encore avec des pantalons de toile ». Il faut destituer « avec éclat » le Maire de Bruxelles : « il a manqué aux principes qui servent de base à la société et à l'autorité. Il doit constamment être sous notre gouvernement un homme à surveiller et jamais à employer »... Il faut féliciter le ministre de la Police [FOUCHÉ] « sur l'arrestation de cet escroc faiseur de Bulletins [Fouilhoux]. Il est nécessaire que l'on fasse arrêter à la poste toutes les lettres qui lui sont adressées et que conformément à la règle établie on les ouvre devant lui, en les gardant. L'indignation est générale en France contre la mauvaise conduite du Tribunat. On témoigne ici un grand mécontentement de la tolérance accordée aux jeux. Je désirerais que l'on fît discuter au Conseil d'État la question de supprimer les jeux dans toutes les villes de la République, hormis Paris. C'est un objet de scandale »... Il a reçu de l'Empereur de Russie Alexandre I^{er} « une lettre qui est extrêmement bien et dans laquelle il me promet de protéger notre commerce »...

NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)

3 L.S. «Bonaparte», Lyon 24-27 nivôse X [14-17 janvier 1802], aux Consuls CAMBACÉRÈS et LEBRUN; les lettres sont écrites par Bourrienne; 2 et 3 pages in-4, vignettes gravées au nom de Bonaparte I^{er} Consul de la République. [50, 51, 52]

1 200 - 1 500 €

24 nivôse. «Il fait ici un froid excessif et je passe les matinées depuis midi jusqu'à six heures à recevoir les Préfets et les notables des départements voisins. Vous savez que, dans ces sortes de conférences il faut parler longtemps. Ce soir, la ville de Lyon donne un concert et un bal. Je vais y aller dans une heure. Les travaux de la Consulte avancent. Les troupes de l'armée d'Orient arrivent à force à Lyon. Je prends des mesures pour les faire habiller. Je compte les passer en revue le 28. Je continue à être extrêmement content de tout ce que je vois, soit du peuple de Lyon, soit du midi de la France. Les négociations d'Amiens me paraissent avancer. Je vous félicite de la manière dont tout marche dans vos mains. Joseph [son frère] m'a écrit d'Amiens que Lord Cornwallis lui avait dit que les nouvelles que le Cabinet Britannique avait reçues de S^t Domingue étaient favorables à l'armée française; qu'un grande division s'était manifestée dans l'armée de Toussaint»...

26 nivôse. Il faut que le ministre du Trésor public continue à traiter avec la famille du marquis d'Iranda: «je persiste toujours à penser qu'il nous faudrait quinze cent mille francs. [...] dès l'instant que les vingt et une compagnies des grenadiers de la marine seront arrivées à Toulon, elles devront rejoindre leurs corps respectifs. Les Lyonnais nous ont donné une fête très distinguée [...] Je vais très lentement dans mes opérations, parce que je passe toutes mes matinées à recevoir des députations des départements voisins. [...] Le bien-être de la République est sensible depuis deux ans. Lyon pendant les années 8 et 9 a vu sa population s'accroître de plus de vingt mille âmes, tous les manufacturiers que j'ai vus, de S^t Étienne, de Launay & ca, m'ont assuré que leurs fabriques étaient en pleine activité. Toutes les têtes me paraissent pleines d'activité, non de celle qui désorganise les Empires, mais de celle qui les recrée et qui produit leur prospérité et leur richesse. Je passerai en revue dans quelques jours près de six demi-brigades de l'armée d'Orient»...

27 nivôse. Il demande de faire mettre dans le *Moniteur* deux notes arrivant «de Constantinople par courrier extraordinaire. Quoiqu'avec beaucoup de difficultés, le C^{on} Sebastiani a eu son audience du Sultan Sélim. Le froid a encore augmenté aujourd'hui considérablement. La Saône est prise et le Rhône le sera probablement cette nuit. J'ai tous les jours de grandes conférences avec les Préfets. Le travail de la Consulte avance. Les troupes d'Égypte ne seront passablement habillées que le 30 et je compte ce jour-là les passer en revue»...

**NAPOLÉON I^{er}** (1769-1821)

2 L.S. «Bonaparte», Lyon 28 et 30 nivôse X [18 et 20 janvier 1802], aux Consuls CAMBACÉRÈS et LEBRUN; les lettres sont écrites par Bourrienne; 2 et 3 pages in-4, vignettes gravées au nom de Bonaparte I^{er} Consul de la République. [53, 54 et 55]

1 200 - 1 500 €

28 nivôse. Il vient de «recevoir la députation de Bordeaux. Elle m'a remis une pétition pour me solliciter de me rendre dans leur ville, ce que je leur ai promis de faire lorsque leurs relations avec les Antilles et l'Île de France seraient en pleine activité». Au sujet des délibérations du Sénat, il faut veiller «à ce qu'on nous débarrasse exactement des vingt et des soixante mauvais membres qui sont dans les autorités constituées. La volonté de la Nation est que l'on n'empêche point le Gouvernement de faire le bien et que la tête de Méduse ne se montre plus dans nos tribunes ni dans nos assemblées. La conduite de SIEYÈS dans cette circonstance prouve parfaitement qu'après avoir concouru à la destruction de toutes les Constitutions depuis 1791, il veut encore s'essayer contre celle-ci. Il est bien extraordinaire qu'il n'en sente pas la folie. Il devrait faire brûler un cerge à Notre-Dame, pour s'être retiré de la Révolution d'une manière si heureuse et si inespérée. Mais plus je vieillis et plus je m'aperçois que chacun doit remplir son destin». Il espère que les mesures sont prises «pour démolir le Châtelet». Le ministre de la Marine peut se servir des frégates du Roi de Naples: «Il serait même bon qu'il les fît partir le plutôt possible pour l'Amérique. Tout s'arrangera après avec le Roi de Naples. [...] Le g^{ral} JOURDAN est arrivé aujourd'hui du Piémont; il me rend un compte assez satisfaisant de cette Province. Les opérations de la Consulte avancent: les lois organiques se rédigent. J'ai conféré une partie de la matinée avec les Préfets»... Note autographe de Cambacérès en tête.

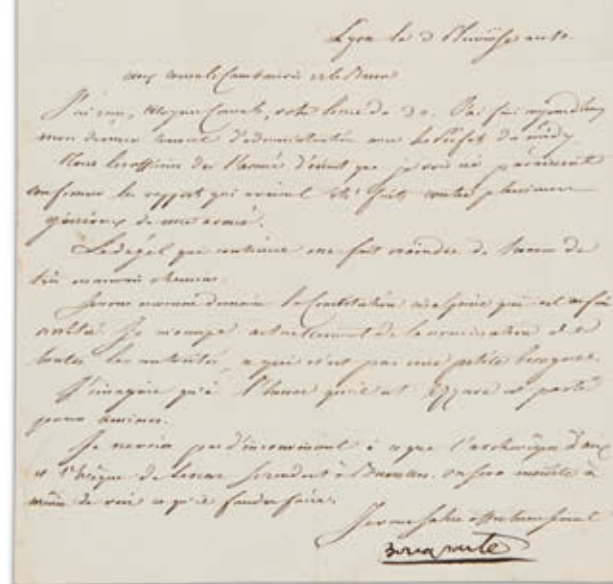
30 nivôse. Il donne des ordres pour faire «vérifier la comptabilité du payeur et principaux receveurs des départements» des 13^e et 16^e divisions militaires, après des plaintes concernant des retards dans le paiement aux officiers des indemnités de fourrage et de logement... Il s'inquiète aussi du paiement «des six millions que nous doit la Batavie»...

30 nivôse. Il a visité des ateliers, et a été «satisfait de la sévère économie dont j'ai cru voir que la fabrique de Lyon use envers ses ouvriers». Il a repoussé la parade au 15 pluviôse, «les troupes de l'armée d'Orient n'étant pas encore habillées»; lorsqu'elles le seront toute, cela «présentera un coup d'œil satisfaisant». Il se réjouit de l'arrêté sur la démolition du Châtelet. Il ordonne de débloquent des fonds pour aider la population en ces temps rigoureux, par des «ateliers extraordinaires», et la distribution de bois; «et si le froid redevenait rigoureux, il faudrait comme en 89 faire allumer des feux dans les églises et autres grands établissements, pour faciliter à beaucoup de monde les moyens de se chauffer. Je compte être à Paris dans le courant de la décade». Il s'inquiète d'un formulaire «inconcevable» que le cardinal Caprara exige des prêtres...





23 (détail)



24 (détail)

23

NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)

3 L.S. « Bonaparte » (la 1^{re} avec compliment autographe), Lyon 1^{er} et 2 pluviôse X [21 et 22 janvier 1802], aux Consuls CAMBACÉRÈS et LEBRUN; les lettres sont écrites par Bourrienne; 2 et 3 pages in-4, vignettes gravées au nom de Bonaparte 1^{er} Consul de la République. [56, 57, 58]

1 500 - 2 000 €

1^{er} pluviôse. Il ne faut pas laisser séjourner à Brest la flotte Batave. Portez une grande attention à ce que les vingt mauvais membres du Tribunal soient ôtés. Vous pouvez assurer très positivement que tant que des hommes tels que Thiesse, Chazal, Chénier, Garat seront au Tribunal, je ne présenterai aucun projet de loi. Il a assisté « au bal que le commerce a donné à ma femme ». Il se plaint du service des fourrages dans le département de l'Ain...Il ajoute **de sa main** : « Salut affectueux ».

2 pluviôse. « Le dégel et les inondations ont retardé votre courrier de quelques heures. Le service des fourrages est entièrement désorganisé dans le département de la Drôme [...] Les hôpitaux civils, auxquels il n'est accordé que quatorze sols pour les journées des militaires malades, se plaignent de n'avoir encore rien reçu pour l'an dix. [...] Le travail sur l'organisation des troupes piémontaises, que j'ai signé il y a plus d'un mois, n'est pas encore parvenu à Turin, ce qui répand de l'inquiétude dans ce pays. En général il y a du retard et de l'inactivité dans le département de la guerre. C'est l'opinion de tous ceux qui ont affaire avec ce département. Il est nécessaire que le Ministre de la guerre envoie un ancien et bon ordonnateur à Turin. [...] Toutes les principales dispositions de la Consulte sont arrêtées.

Je compte toujours être à Paris dans le courant de la décade. Il serait à désirer que le Sénat nommât une douzaine de Préfets au Tribunal et au corps Législatif. Celui du Mont-Blanc serait du nombre. Je désirerais que vous fissiez mettre dans les journaux quelques articles pour relever l'escroquerie de Fouilhoux et tourner en ridicule les gobe-mouches étrangers qui répandaient dans toute l'Europe des bruits absurdes, tous fondés sur le bulletin d'un petit escroc qui n'avait pas de quoi dîner et qui les a dupés »...En tête, note autographe de Cambacérès : « le 5 pluviôse écrit au ministre de la guerre, et à celui du trésor public ».

2 pluviôse. « Tous les renseignements, Citoyens Consuls, qui me viennent des Alpes maritimes me portent à désirer que l'Inspecteur aux revues, le Comm^{re} des guerres, les Commissaires de la Marine soient changés. Le Ministre de la guerre recommandera au général commandant la Division de changer la garnison de Nice, afin de mettre un terme à toutes les divisions qui existent dans ce Département »...En tête, note autographe de Cambacérès : « le 5 pluv écrit au ministre de la guerre ».

24

NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)

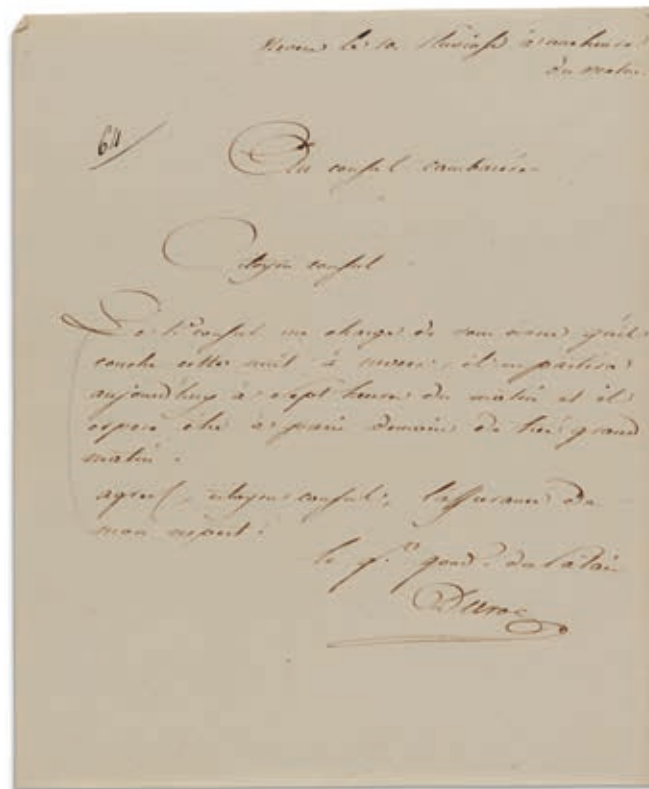
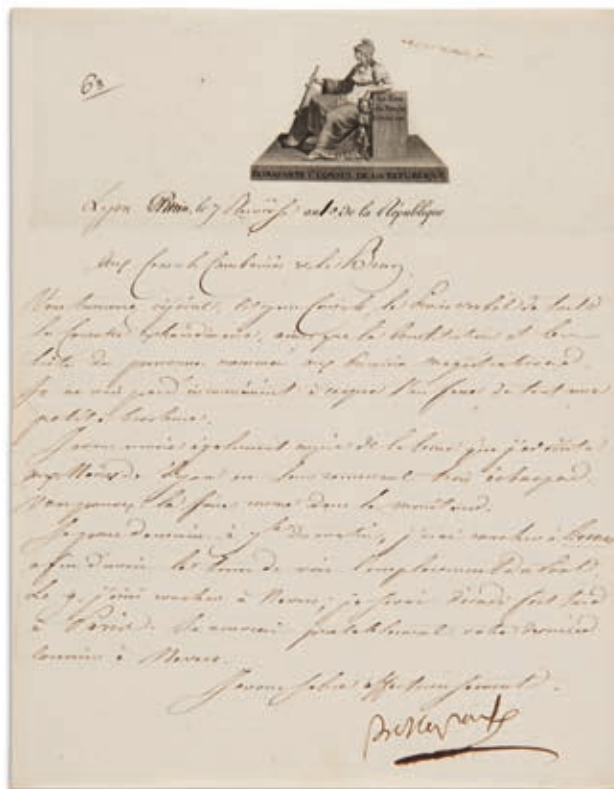
3 L.S. « Bonaparte », Lyon 3-5 pluviôse X [23-25 janvier 1802], aux Consuls CAMBACÉRÈS et LEBRUN; les lettres sont écrites par Bourrienne; 1 page, 1 page et demie et 2 pages in-4, vignettes gravées au nom de Bonaparte 1^{er} Consul de la République. [59, 60, 61]

1 800 - 2 000 €

3 pluviôse. Il a fini le « dernier conseil d'administration avec les Préfets du midy. Tous les officiers de l'armée d'Orient que je vois ici paraissent confirmer les rapports qui avaient été faits contre plusieurs généraux de cette armée. Le dégel qui continue me fait craindre de trouver de très mauvais chemins. Je vous enverrai demain une copie de la Constitution cisalpine qui est enfin arrêtée. Je m'occupe actuellement de la nomination de toutes les autorités, ce qui n'est pas une petite besogne »...

4 pluviôse. Il a vu avec peine la note de Lebrun. « J'imagine que je serai à Paris à la fin de la décade et que je pourrai faire connaître moi-même au Sénat la situation où l'on se trouve. Je ne crois pas qu'il soit possible de continuer à marcher, lorsque les autorités constituées sont composées d'ennemis. Le système n'en a pas de plus grand que Daunou, et puisqu'enfin toutes ces affaires du Corps Législatif et du Tribunal ont fait une esclandre, la moindre chose que puisse faire le Sénat, c'est d'ôter les 20 mauvais membres du Tribunal et de les remplacer par vingt hommes bien pensants. Le moindre résultat que pourrait avoir dans ce moment-ci le mauvais choix du Sénat, serait que, d'ici à une ou deux années, on ne présenterait aucun projet de Loi, ce qui nécessairement pousserait à bout la patience de la nation. Je désire beaucoup que vous vous en expliquiez dans ce sens. Demain, je passe la revue des troupes d'Égypte. Le 6 toutes les affaires de la Consulte seront terminées, et il est probable que le 7 je me mettrai en route »...

5 pluviôse. « J'ai eu aujourd'hui parade sur la place Bellecour. La journée a été superbe; nous avions un soleil de Mai. La Consulte a nommé un comité de trente personnes qui lui a fait un rapport, que vû les circonstances extérieures et intérieures dans lesquelles se trouve la Cisalpine, il était indispensable de me laisser gérer la première magistrature, jusqu'à ce que les circonstances permissent ou que je jugeasse convenable de nommer un successeur. Demain je compte me rendre à l'assemblée de la Consulte. On y lira la Constitution et les noms des citoyens nommés aux places; et tout sera terminé. Je serai décadi à Paris. Vous devez avoir actuellement presque toutes les listes nationales. Comme tous les Citoyens ont été en mouvement pour les faire, je crois qu'il faut les suivre, d'autant plus que l'on m'assure que partout elles sont bien faites. Je ne pense pas qu'il soit convenable que je présente un message tendant à ce que le Sénat ne choisisse pas dans ces listes. Les généraux qui sont à Lyon ont pensé devoir donner un grand Bal ce soir à ma femme. Je compte y passer une demi-heure. Les lettres d'Alger nous apprennent que la paix est enfin conclue avec le Dey, d'une manière convenable »...



25

25

NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)

2 L.S. «Bonaparte», Lyon 6 et 7 pluviôse X [26 et 27 janvier 1802], aux Consuls CAMBACÉRÈS et LEBRUN; les lettres sont écrites par Bourrienne; 3 et 1 pages in-4, vignettes gravées au nom de Bonaparte I^{er} Consul de la République. [62 et 63]

1 200 - 1 500 €

6 pluviôse. Il faut «attendre l'issue des négociations d'Amiens pour lever l'état de siège de la ville de Brest». Il s'est rendu «dans la salle des séances de la Consulte extraordinaire. J'ai prononcé en italien un petit discours [...] On y a lu la constitution, la première Loi organique, relative au Clergé. On a proclamé les noms des citoyens qui remplissent les premières magistratures. Je vous enverrai demain le procès-verbal de toute la Consulte dans lequel se trouvera la Constitution. Les deux Ministres, quatre Conseillers d'État, vingt Préfets, des généraux et officiers supérieurs m'ont accompagné. Cette séance a eu de la Majesté; il y a eu une grande unanimité et j'attends du congrès de Lyon tout le résultat que j'en espérais. Je crois qu'il est inutile, si l'on ne répand pas dans les journaux de fausses nouvelles sur le congrès de Lyon, que vous publiez rien avant l'arrivée du courrier que je vous expédierai demain. Ce ne serait que dans le cas où l'on aurait répandu que la Consulte m'a nommé Président, que vous pourriez faire imprimer les deux pièces [...] qui font connaître la véritable tournure que les choses ont prise. Je passerai la journée de demain à Lyon pour terminer tout et je partirai

dans la nuit. Je serai décadi à Paris. [...] Puisque les réparations à faire aux frégates napolitaines sont si considérables, il faut les laisser comme elles sont jusqu'à ce que l'on prenne un parti». Le ministre de la Guerre doit «donner des instructions pour que tout reste à Flessingue comme cela a existé jusqu'à cette heure. Le traité de La Haye est positif et nous n'avons pas de raison pour nous en éloigner». Il faut nommer à Flessingue «un homme de tête et considéré, qui ne se laisse point influencer par les Bataves et qui sache garder sa juste position. [...] On a frappé à Lyon et à Milan des médailles relatives à la Consulte extraordinaire. Je vous en envoie deux en or de chacune. Je vous prie de donner les trois en argent aux citoyens Portalis, Roederer et Regnier»...

7 pluviôse. «Vous trouverez ci-joint, citoyens Consuls, le procès-verbal de toute la Consulte extraordinaire, ainsi que la Constitution et les listes des personnes nommées aux premières magistratures. Je ne vois pas d'inconvénient à ce que l'on fasse du tout une petite brochure. Je vous envoie également copie de la lettre que j'ai écrite aux Maires de Lyon, en leur remettant trois écharpes. [...] Je pars demain à 7 h. du matin; j'irai coucher à Roanne, afin d'avoir le tems de voir l'emplacement du pont. Le 9, j'irai coucher à Nevers; je serai décadi fort tard à Paris»...

On joint une L.A.S. du général DUROC, gouverneur du Palais, au Consul Cambacérès, Nevers 10 pluviôse «à une heure du matin» [64]: «Le 1^{er} consul me charge de vous écrire qu'il couche cette nuit à Nevers; il en partira aujourd'hui à sept heures du matin et il espère être à Paris demain de très grand matin»... (1 page in-4).

26

NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)

2 L.S. «Bonaparte», Paris 21 ventôse et Malmaison 10 germinal [12 et 31 mars 1802], au Consul CAMBACÉRÈS; la 1^{re} lettre est écrite par Bourrienne, la 2^e par Méneval; 1 page in-4 chaque, vignettes gravées au nom de Bonaparte I^{er} Consul de la République. [65 et 66]

800 - 1 200 €

Paris 21 ventôse. Il le prie de «prendre connaissance de la correspondance de Bareuth et de me faire connaître la manière dont on pourrait s'y prendre pour faire juger Dantibes [le chevalier Grimaldi d'Antibes] qui dans cette correspondance et dans celle imprimée il y a deux ans porte le nom de Blondel, ainsi que Ramel et le nommé Mazel. Ces trois individus se trouvent au Temple». Il lui envoie un état des détenus, et voudrait savoir «le parti qu'il y aurait à prendre pour chacun d'eux»...

Malmaison 10 germinal. Il veut voir MARET avec trois conseillers d'État «pour discuter un projet assez important». Il donne des instructions pour «la cérémonie du 28» (promulgation du Concordat et célébration de la paix d'Amiens): «il me semble qu'il faudrait que le préfet de police ordonnât une illumination générale»...[C'est, semble-t-il, la première lettre dictée à MÉNEVAL, qui va bientôt remplacer Bourrienne.]

27

NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)

4 L.S. «Bonaparte», Paris 2-23 floréal X [22 avril-13 mai 1802], au Consul CAMBACÉRÈS; les lettres sont écrites par Bourrienne, sauf la dernière par Méneval; sur 1 page in-4 chaque, vignettes gravées au nom de Bonaparte I^{er} Consul de la République. [67, 68, 69 et 71]

1 800 - 2 000 €**Création de la légion d'honneur.**

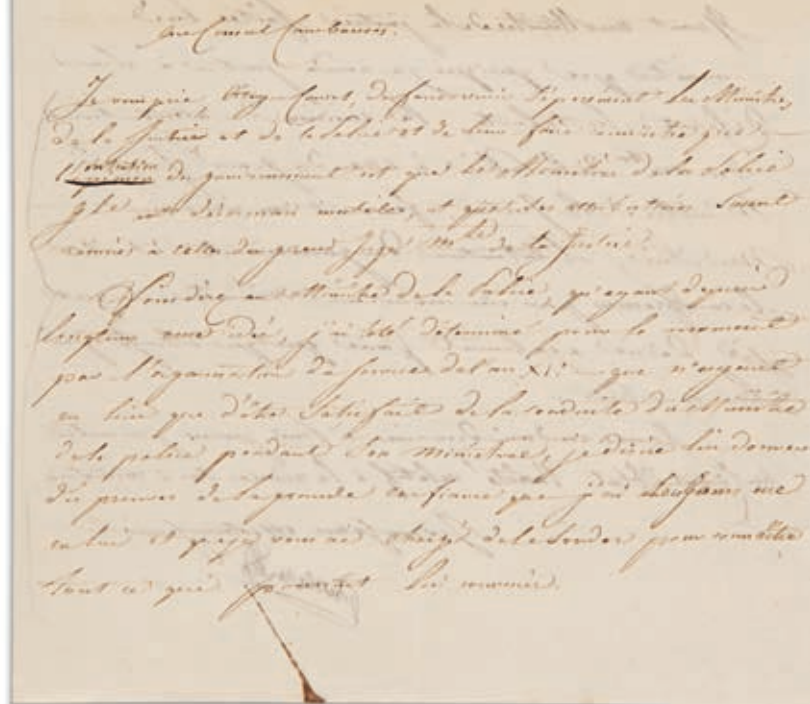
2 floréal. «Si la loi sur les finances, citoyen Consul, ne peut pas être présentée demain, je désire qu'elle le soit le 6 ou le 7». Il attend Tronchet et Cambacérès le lendemain à la Malmaison.

7 floréal. Il lui envoie «un projet pour la légion d'honneur» et le prie de convoquer un conseil formé de Dumas, Dessolle, Régnier, Portalis et Roederer «et de les charger de rédiger définitivement le projet. Le Rapporteur pourra venir dans la journée à la Malmaison où je lui expliquerai les détails de ce projet». Ce petit conseil discutera «si ce doit être l'objet d'une Loi ou d'un Règlement».

9 floréal. Au sujet du «projet de Loi sur le recrutement de l'armée», et du «tableau de répartition des conscrits de l'an 8». Note autographe de Cambacérès en tête: «répondu sur le champ et transmis la réponse du c^{on} Lacuée».

[Malmaison] 23 floréal [au lendemain du vote du Consulat à vie]. «Je vous ai envoyé la légion d'honneur. Je vous renvoie la loi sur les colonies qui me paraît fort bien. Je serai demain à 9 h. à Paris, et je recevrai le Tribunat et le Corps législatif à une heure».

On joint un billet autographe de BOURRIENNE, 23 floréal [70]: «Le Premier Consul renvoie le projet ci-joint au Consul Cambacérès: il le trouve fort bien» (1/4 page in-4).



29 (détail)

28

NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)

L.S. «Bonaparte», 14 prairial X [3 juin 1802], au Consul CAMBACÉRÈS; la lettre est écrite par Bourrienne; ¼ page in-4.

400 - 500 €

«Je prie le Consul Cambacérès de me faire connaître ce qu'il pense de ces écrits».

On joint une L.A.S. de BOURRIENNE à Cambacérès, 16 prairial [73], le priant de «renvoyer les imprimés que je lui ai fait passer de la part du 1^{er} Consul, et qu'il désire relire. Ces imprimés venaient de Rome» (demi-page in-4, vignette gravée au nom de Bonaparte I^{er} Consul de la République).

29

NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)

2 L.S. «Bonaparte», Paris 24 et 26 fructidor X [11 et 13 septembre 1802], au Consul CAMBACÉRÈS; la 1^{re} écrite par Méneval, la 2^e par Bourrienne; demi-page et 2 pages in-4, vignettes gravées au nom de Bonaparte I^{er} Consul de la République. [74, 75]

1 000 - 1 200 €

24 fructidor. Demande de renseignements «sur l'ex conventionnel BOISSET du département de la Haute Loire» [en fait la Drôme].

[Malmaison] 26 fructidor. Il le charge de convoquer séparément les ministres de la Justice [Abrial] et de la Police [Fouché], pour «leur faire connaître que l'intention du gouvernement est que le Ministère de la Police g^{énéral} est désormais inutile, et que ses attributions soient réunies à celles du Grand Juge M^{onsieur} de la Justice [Regnier]. Vous direz au Ministre de la Police, qu'ayant depuis longtemps cette idée, j'ai été déterminé pour le moment par l'organisation du service de l'an XI; que, n'ayant eu lieu que d'être satisfait de la conduite du Ministre de la Police pendant son ministère, je désire lui donner des preuves de la grande confiance que j'ai toujours eue en lui et que je vous ai chargé de le sonder pour connaître tout ce qui pourrait lui convenir. Quant au Ministre de la Justice faites lui connaître que quoique je rende justice à son zèle et à ses talents, la réunion des attributions du m^{onsieur} de la Police à celles du Grand Juge Ministre de la Justice, l'intention du gouvernement est de le commencer par un nouveau ministre; que je désire également faire quelque chose qui lui convienne. Je me rendrai demain à Paris pour présenter au Conseil d'État l'arrêté relatif à la réunion des 2 ministères»...

NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)

3 L.S. «Bonaparte» et une non signée, *Saint-Cloud* 19 vendémiaire et 6 brumaire X [11 et 28 octobre 1802], au Consul CAMBACÉRÈS; les lettres (sauf une) sont écrites par Mèneval; chacune sur 1 page in-4, 3 avec vignette gravée au nom de Bonaparte 1^{er} Consul de la République. [76, 77, 78 et 79]

1 200 - 1 500€

19 vendémiaire. Il le prie de «voir quel traitement ont touché pendant l'an 10 les conseillers d'État qui sont chargés d'une partie administrative, afin de savoir s'ils ont touché le traitement extraordinaire que j'ai intention de leur accorder»...

6 brumaire. Il demande de rechercher «si on a connaissance des mines de fer découvertes à Farino, Isle de Corse, que l'on dit très abondantes»...(non signée). – Au sujet des interrogatoires du Prince Moliterno Pignatelli: «Je n'ai rien compris à cet interrogatoire. Il en résulte seulement que Moliterno est un intrigant». Note dictée à Duroc: «Je prie le Cit. Cambacérès d'engager le cit. Thibaudeau de voir cet homme ainsi que les deux autres napolitains arrêté, de les interroger et de lui faire un rapport»... – Une grande quantité d'affaires l'empêchent de partir. «Venez ce soir à S. Cloud, j'y serai toute la journée»...

NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)

2 L.S. «Bonaparte», la 1^{re} avec apostille autographe, Rouen 8 et 9 brumaire XI [30 et 31 octobre 1802], au Consul CAMBACÉRÈS; les lettres sont écrites par Mèneval; 1 page et demie et 2 pages et demie in-4, vignettes gravées au nom de Bonaparte 1^{er} Consul de la République. [80 et 81]

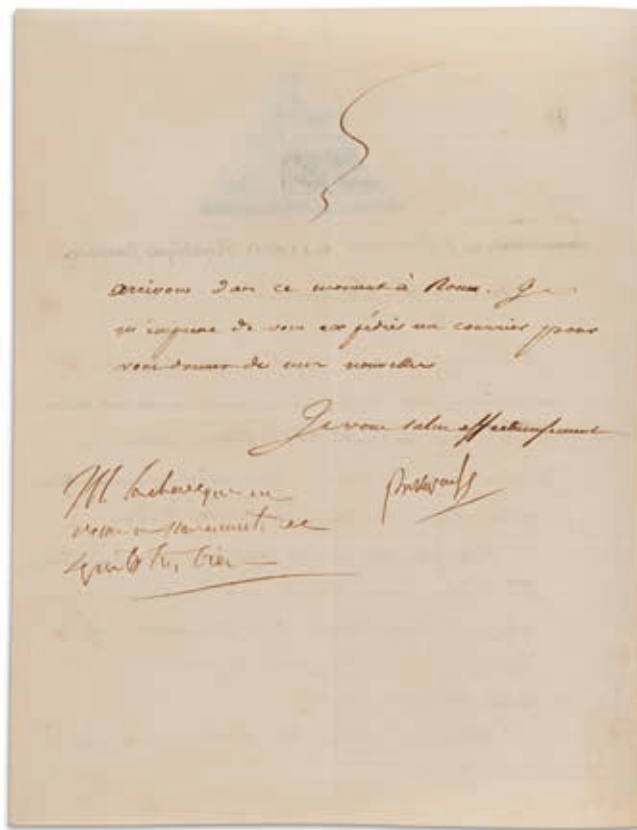
1 200 - 1 500€**Voyage en Normandie avec Joséphine.**

8 brumaire. «Les Normands ne m'ont point paru ce que m'avait dit le Citoyen Lebrun. Je suis arrivé à Évreux, après avoir parcouru une ou deux heures le champ de bataille d'Ivry. J'ai été fort content de l'état des manufactures de Louviers et de Romilly. Je ne connaissais pas encore les départemens de la Normandie, et j'ai éprouvé un plaisir bien grand à parcourir ces riches et fertiles contrées. Nous nous portons tous fort bien, et nous arrivons dans ce moment à Rouen»...Il ajoute **de sa main**: «M. l'archevêque est venu à ma rencontre et se porte très bien».

9 brumaire. «Il est cinq heures après midi. Je suis monté à cheval ce matin à huit heures pour visiter toutes les hauteurs de Rouen. Monsieur l'archevêque [frère de Cambacérès] qui est fort aimé et estimé ici a bien voulu nous dire une messe; mais il ne nous a donné ni eau bénite, ni oraison. Nous prendrons notre revanche demain qui est le jour de la Toussaint. Je viens de recevoir toutes les autorités. Il a fallu parler beaucoup et longtemps. Je suis du reste extrêmement satisfait de l'esprit de ce pays-ci. Le Grand Juge [Regnier] ne doit pas perdre un instant à faire arrêter le notaire Petry, demeurant à Thy-le-Château, à faire mettre le scellé sur ses papiers, faire biffer la protestation, et à le faire conduire au Temple. Les huit curés doivent être sur le champ arrêtés, et conduits sous bonne garde en Italie. Tous les agens qui se disent chargés de commissions par les munitionnaires de la guerre et de la marine doivent être arrêtés, parce qu'il leur a été fourni une assez grande quantité de grains; ainsi ces agens sont des accapareurs et des hommes qui cherchent à attiser la malveillance du peuple contre le Gouvernement. Je ne crois pas qu'il y ait rien à dire au Général NEY; il a reçu des ministres de la guerre et des relations extérieures des instructions assez détaillées pour que sa situation actuelle s'y trouve comprise. Je vous envoie un rapport du Morbihan, je vous prie de faire venir le citoyen Vanlerbergh, et de lui demander pourquoi il fait acheter dans ces malheureux départemens où la récolte a été mauvaise, pendant que nous avons tant de bleds sur les côtes et à un prix si modique, je vous prie de lui dire que je ne prétends pas qu'il achète dans ces départemens, qu'il lui a été fourni assez de bleds»..



30



31

NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)

4 L.S. «Bonaparte» (2 avec apostille autographe), Rouen 11-13 brumaire XI [2-4 novembre 1802], au Consul CAMBACÉRÈS ; les lettres sont écrites par Mèneval ; 2, 1 et demie et 2 pages in-4, vignettes gravées au nom de *Bonaparte I^{er} Consul de la République*. [82, 83 et 84]

2 000 - 2 500 €

11 brumaire. «Il faut, à quelque prix que ce soit, faire arrêter le chevalier de Coigny et le garder au Temple sous bonne et sûre garde. Depuis trois jours que je suis à Rouen, je n'ai cessé de parcourir les différentes positions de la ville, et de visiter les manufactures. J'ai lieu d'être extrêmement satisfait de tout ce que je vois ici. J'ai assisté hier à une fête que m'a donnée la ville. La société était très belle et très nombreuse. J'assisterai demain au soir à une fête du commerce. Le matin j'irai à Elbeuf pour y voir les fabriques. J'aurai parade jeudi à Rouen. Je verrai la halle vendredi, jour de marché où elle est curieuse à voir. Je partirai immédiatement pour le Havre où je serai samedi ou dimanche. Je reviendrai par Dieppe et Beauvais où je coucherai. Je désire que vous en préveniez le Préfet, et que vous y envoyiez un piquet de 50 chasseurs et de 50 grenadiers à cheval. Je resterai trois jours au Havre, et un jour à Dieppe; je ne prévois pas être à Paris avant le 20 du mois. 12 brumaire. «J'ai visité hier différentes manufactures de Rouen. Ce matin à huit heures, je suis parti pour Elbeuf pour visiter cette ville qui ne forme qu'une seule manufacture. Je l'ai trouvée dans le meilleur état. Sa prospérité s'est accrue d'un tiers depuis 1788. Il y a dans tout ce département un attachement au Gouvernement, franc et dégagé de toute autre pensée. On y trouve l'avantage de ce système de 89 qui avait armé la nation entière, et l'avait réunie dans un même mouvement. Depuis le négociant ou fabricant le plus riche, et qui pendant la révolution a eu le plus la réputation d'aristocratie,, jusqu'au dernier homme du peuple, ils sont tous réunis. Les nouveaux amnistiés y vivent tranquilles & sans considération». Il ajoute, **de sa main** : «Salut affectueux».

12 brumaire. Il voudrait savoir «si un M. de Polignac ancien évêque de Meaux est à St Germain en Laye», et demande des renseignements sur le prêtre Allain à Meaux. «Je vous prie de faire faire les perquisitions nécessaires, en recommandant beaucoup de dextérité»; il ajoute, **de sa main** : «et de secret». 13 brumaire. «Je ne verrais pas grand inconvénient à ce que vous fassiez arrêter le nommé Giguot imprimeur, s'il y a la moindre probabilité qu'il ait reçu de l'argent de l'étranger pour imprimer des libelles. Faites faire une nouvelle perquisition pour arrêter le chevalier de Coigny. Nous avons besoin d'un exemple, il faut le donner. J'ai assisté hier au soir à une fête que m'a donnée le commerce, qui a consisté en une comédie de société et un bal. Je monte à cheval pour passer la parade. Le soleil vient de se lever & le tems est superbe». Il ajoute, **de sa main** : «Salut affectueux». Post-scriptum à 10 h. du soir : «J'ai passé la parade qui a été fort belle. J'ai été fort content de la tenue des troupes. L'affluence était immense. [...Demain à 6 heures du matin, je pars pour le Havre».

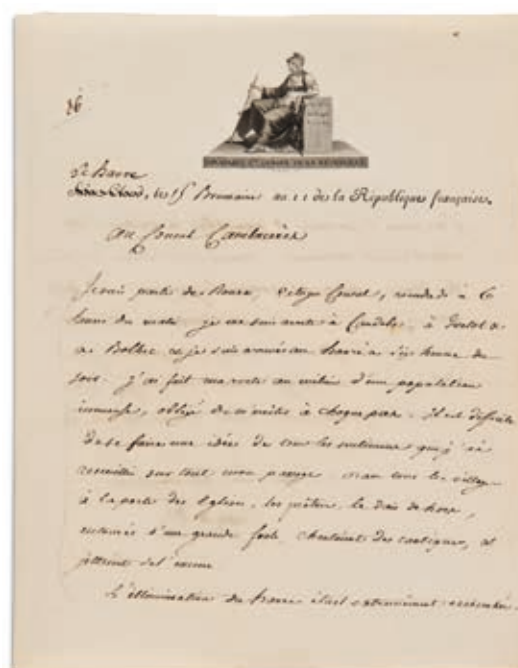
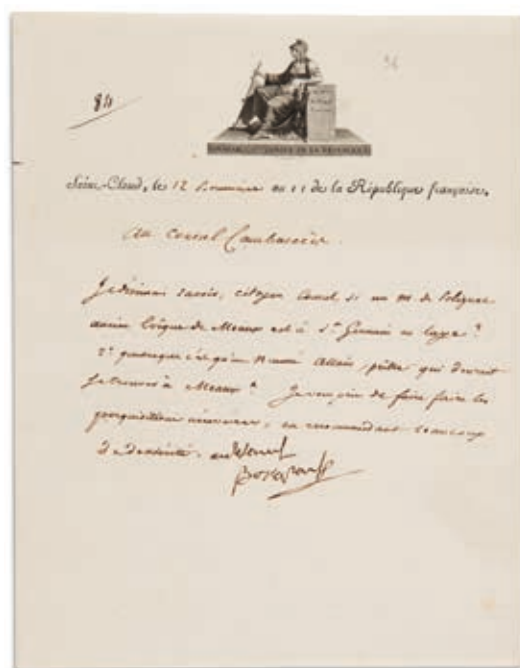
NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)

L.S. «Bonaparte», Le Havre 15 brumaire XI [6 novembre 1802], au Consul CAMBACÉRÈS ; la lettre est écrite par Mèneval ; 2 pages in-4, vignette gravée au nom de *Bonaparte I^{er} Consul de la République*. [86]

800 - 1 000 €

Au Havre.

«Je suis parti de Rouen, citoyen Consul, vendredi à 6 heures du matin. Je me suis arrêté à Caudebec, à Ivetot & à Bolbec & je suis arrivé au Havre à six heures du soir. J'ai fait ma route au milieu d'une population immense, obligé de m'arrêter à chaque pas. Il est difficile de se faire une idée de tous les sentiments que j'ai recueillis sur mon passage. Dans tous les villages à la porte des églises, les prêtres, le dais dehors, entourés d'une grande foule, chantaient des cantiques, & jetaient de l'encens. L'illumination du Havre était extrêmement recherchée. J'ai passé la journée d'aujourd'hui à visiter cette ville & ce port intéressants. Demain je visiterai l'intérieur des bassins. Lundi je visiterai la garnison. On doit aussi ce jour-là lancer un petit bâtiment. Mardi j'irai à Honfleur, & mercredi je partirai pour Dieppe. Mon voyage comme vous le voyez est retardé de quelques jours, mais il m'est difficile de faire autrement»...



NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)

3 L.S. «Bonaparte» (la 1^{re} avec compliment autographe), Dieppe 19 et 20 brumaire XI [10 et 11 novembre 1802], au Consul CAMBACÈRES; les lettres sont écrites par Méneval; 2 pages et demie et 2 pages in-4, vignettes gravées au nom de Bonaparte I^{er} Consul de la République. [87, 88 et 89]

1 800 - 2 000 €**Séjour à Dieppe.**

19 brumaire. «Il faut faire ouvrir toutes les lettres dont était porteur M. de Stainville» [Claude-Antoine de Choiseul-Stainville], en se fondant sur le principe «qu'il a été à la solde des Anglais, qu'il a porté les armes contre la République, et que des renseignements de Londres qui ne m'ont jamais trompé m'ont appris qu'il avait été à Londres pour se faire payer d'une pension que lui font les Anglais. Vous avez parfaitement fait de faire éloigner la seconde représentation de Molière chez Ninon [d'Olympe de Gouges]. Il faut tancer le chef du bureau des théâtres au Ministère de l'intérieur, pour n'avoir pas senti qu'une phrase comme celle-là pouvait donner lieu à quelque scandale. Je ne vois pas d'inconvénient à ce que vous nommiez qui vous jugerez le plus digne, soit pour le tribunal de Trèves, soit pour la judicature vacante. Je suis arrivé à Dieppe hier à 6 heures et demie du soir. La ville était illuminée avec un goût tout particulier; mais je me trouve logé par vanité de petite ville dans une très mauvaise maison où toutes les cheminées fument. J'ai traversé Fécamp, S. Vallery. La route du Havre à Dieppe étant une route de traverse les voitures ont dû souvent marcher au pas, ce qui a mis les habitants des villages environnants à même de me suivre sur mon passage, et souvent nous avons lié conversation ensemble. Tout ce que j'ai vu soit dans ce pays, soit dans l'esprit du peuple, m'a paru extrêmement satisfaisant». Il ajoute **de sa main**: «Salut affectueux».

20 brumaire. «Je crois que vous avez mal fait de relâcher M. de Stainville; c'est un acte de faiblesse. Je ne conçois rien à la conduite de Portalis. J'avais ordonné non une fois, mais dix que les évêques ne déplaceraient aucun curé provisoirement, et cependant on fait toujours le contraire. Si cependant, Portalis en a donné l'ordre, les Préfets et les évêques doivent être coupables, et il trouve toujours leur conduite toute simple.

Une secte orgueilleuse et implacable a voulu vexer les constitutionnels, ils se sont défendus, et le Peuple les a soutenus. Écrivez au Grand Juge [Regnier] que je désire qu'on ne fasse aucune poursuite ni contre les constitutionnels, ni contre le peuple de Carcassonne. Mon intention est que dans ce diocèse plus que dans aucun autre, il y ait beaucoup de constitutionnels. En général, même dans le diocèse de Rouen, ils ont été trop abandonnés, et quoique je ne puisse me plaindre ni de Rouen, ni du Havre, ni de Fécamp, ni de Dieppe, il est vrai cependant que même l'archevêque de Rouen les tient trop à l'écart. Je désire que vous fassiez éclaircir, s'il est vrai que le cardinal Caprara ait imposé une déclaration aux constitutionnels, celle de rentrer dans le sein de l'Église: il paraîtrait bien extraordinaire que Portalis n'en ait rien su. Enfin il paraît convenable que Portalis et le Grand Juge prennent des renseignements avant d'approuver l'organisation des diocèses»...

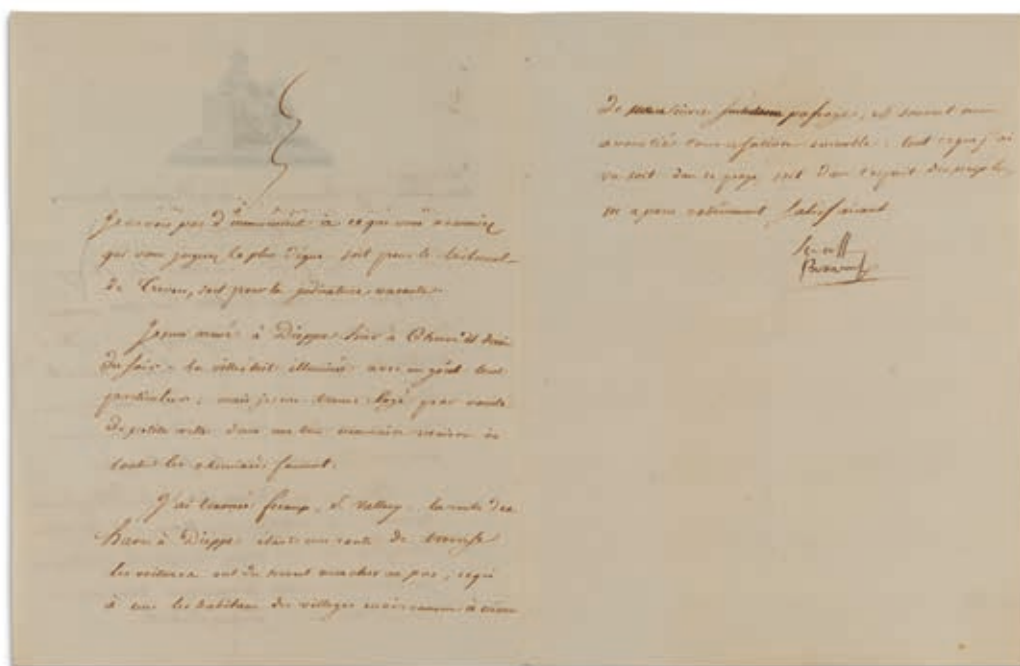
20 brumaire. Il a des renseignements sur l'abbé David: «Si cet individu n'a pu être arrêté au départ, il est très urgent de ne pas ébruiter, afin de le saisir au retour avec tous ses papiers. C'est un des agens les plus actifs de Pichegru. Je suis de retour d'une visite que je viens de faire au Tréport. Demain avant le jour, je me mettrai en route pour Gisors. Je serai à Paris au plus tard, samedi au soir»...

NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)

2 L.S. «Bonaparte», Beauvais et Saint-Cloud 21 brumaire et 3 frimaire XI [12 et 24 novembre 1802], au Consul CAMBACÈRES; les lettres sont écrites par Méneval; 1 page et demi-page in-4, vignettes gravées au nom de Bonaparte I^{er} Consul de la République. [90 et 91]

800 - 1 000 €

Beauvais 21 brumaire. «J'ai couché hier, Citoyen Consul, à la manufacture de Gisors. Je suis arrivé à onze heures du matin à Beauvais. Je compte partir demain après-midi pour être sans faute dans la nuit à S^t Cloud»... Saint-Cloud 3 frimaire. «Je vous prie, Citoyen Consul, de recueillir tous les renseignements que vous pourrez sur ces présentation»...



36

NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)

2 L.S. «BP» et «Bonaparte», et une lettre non signée, Saint-Cloud 9-20 frimaire XI [30 novembre-11 décembre 1802], au Consul CAMBACÉRÈS; les lettres sont écrites par Méneval; ¾ page, 1 page et demi-page in-4, vignettes gravées au nom de *Bonaparte I^{er} Consul de la République*. [92, 93 et 94]

800 - 1 000 €

9 frimaire. Il prie de «rédiger un projet pour le costume du Sénat. Il me paraîtrait convenable qu'il en eut trois: le costume ordinaire, celui qu'ils portent, en y joignant l'épée, me paraît convenable. Le costume en séance ordinaire. Et le costume en grande séance, lorsqu'il est question d'un sénatus-consulte organique». [Non signé].

9 frimaire. Il demande «s'il serait convenable de statuer que jusqu'à ce que la loi ait prononcé sur l'augmentation du parquet du Tribunal de cassation, et vû que la réunion du Piémont exige nécessairement qu'il y ait au parquet du tribunal un homme du pays, on nommera par un arrêté le Citoyen Botton; substitut du Commissaire du Gouvernement près ce tribunal de Cassation»...

20 frimaire. Il a reçu «le projet de costume du Sénat. Je vous prie de faire faire un modèle de manteau d'hermine»...

37

NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)

2 L.S. «Bonaparte» avec compliments autographes, Amiens 7 et 8 messidor XI [26 et 27 juin 1803], au Consul CAMBACÉRÈS; les lettres sont écrites par Méneval; 1 page in-4 chaque, vignettes gravées au nom de *Bonaparte I^{er} Consul de la République*. [95 et 96]

1 000 - 1 200 €**Lettres d'Amiens, en route vers le camp de Boulogne.**

7 messidor. Il est «arrivé samedi à 7 heures du soir à Amiens. Une voiture où était Madame Talhouet [dame d'honneur de Joséphine] a versé. Cette dame a reçu une légère contusion. J'ai lieu d'être très satisfait de l'esprit de cette ville et de toutes les communes que j'ai traversées. Partout j'ai reçu l'expression des sentimens qui animent la nation contre la guerre injuste que nous sommes obligés de faire. Je suis resté ce matin quatre ou cinq heures à cheval. J'ai descendu la Somme pendant une lieue. Ce pays est très beau et est appelé à un plus haut degré de prospérité. J'ai reçu après la messe toutes les autorités constituées. J'envoie à Paris les quatre cygnes qui m'ont été offerts par la ville d'Amiens selon une antique coutume. Je compte les faire mettre dans le bassin des Thuilleries. Demain la ville me donne une petite fête. Je partirai mardi pour Abbeville». Il ajoute **de sa main**: «Je vous salue afft».

8 messidor à midi. «Quoiqu'il n'y ait que 14 procès-verbaux, Citoyen Consul, il me paraît nécessaire de les expédier sur le champ au Sénat. Avant qu'il ait fini son travail, on lui enverra les autres. Je vais aujourd'hui visiter les manufactures d'Amiens. Demain je partirai pour S. Valery. Le Citoyen TALLEYRAND est arrivé à deux heures après minuit». Il ajoute **de sa main**: «Salut».

38

NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)

L.S. «Bonaparte» avec compliment autographe, Abbeville 10 messidor XI [29 juin 1803], au Consul CAMBACÉRÈS; la lettre est écrite par Méneval; 1 page in-4, vignette gravée au nom de *Bonaparte I^{er} Consul de la République*. [97]

700 - 800 €

Il est «parti d'Amiens hier mardi à 8 heures du matin, après avoir été en pompe à la cathédrale faire les prières de partance. J'ai traversé Abbeville; je me suis rendu à S. Valery; j'y suis resté six heures à cheval en parcourant les points les plus importants de la côte. Je suis revenu coucher à Abbeville, d'où je vais partir dans une heure pour Étaples et Boulogne. Partout les constructions commencent à se mettre en train. J'ai trouvé à Abbeville, S. Valery & sur toute ma route le même esprit qu'à Amiens». Il ajoute **de sa main**: «Salut».

On joint une L.A.S. de MÉNEVAL à Cambacérès, Calais 12 messidor (1 p. in-4): «La grande fatigue que les courses sans fin du 1^{er} Consul lui ont occasionnée l'a empêché de répondre à vos deux courriers. Il s'est couché ce soir en sortant de table sans avoir signé une lettre qu'il avait dictée»...

39

NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)

3 L.S. «Bonaparte», Dunkerque 14 et 16 messidor XI (3 et 5 juillet 1803), au Consul CAMBACÉRÈS; les lettres sont écrites par Méneval; 1 page in-4 chaque (la 1^{re} i page et quart), vignettes gravées au nom de *Bonaparte I^{er} Consul de la République*. [99 à 101]

1 200 - 1 500 €

14 messidor. Il le remercie de l'envoi du Code civil. «De Boulogne j'ai été à Ambleteuse. De là, j'ai visité à cheval toute la côte le long de la mer, depuis Boulogne jusqu'à Calais. J'ai été extrêmement content de l'esprit de la ville de Calais. Je suis parti de Calais pour Gravelines, et samedi à 4 heures après midi je suis arrivé à Dunkerque. J'ai été ce matin en grande rade ensuite j'ai reçu toutes les autorités. On ne peut rien ajouter à l'éloge du bon esprit de toutes ces villes de commerce. J'ai trouvé la marine à Dunkerque mal organisée et dirigée par des hommes plus que médiocres»...

14 messidor. «Après avoir longtemps discuté avec la chambre de commerce de cette ville et le Ministre de l'intérieur, il m'a paru qu'on ne devait apporter aucun adoucissement à l'arrêté du 2 messidor [blocus avec l'Angleterre]»; et au contraire le Ministre de l'Intérieur a donné des ordres pour qu'il fut exécuté avec rigueur. Cette mesure a déjà fortement blessé l'Angleterre»...

16 messidor. «Je ne croyais pas avoir été trois jours sans vous écrire. Je ne vois pas d'inconvénient à faire ce que le Sénat peut désirer pour les listes. On pourrait même remettre les procès-verbaux, si cela est utile et peut aider les Sénateurs dans leur travail. J'ai passé ces deux derniers jours à cheval ou sur mer. La journée d'aujourd'hui que nous avons passée sans monter à cheval nous a tous reposés. Nous sommes tous bien portans. J'ai lieu d'être très satisfait de l'esprit qui anime les différentes classes des citoyens. Un brick anglais pris par un petit corsaire vient d'entrer à Dunkerque»...

NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)

3 L.S. «Bonaparte», Lille 18 messidor XI (7 juillet 1803), au Consul CAMBACÉRÈS; les lettres sont écrites par Méneval; 1 page in-4 chaque, vignettes gravées au nom de *Bonaparte I^{er} Consul de la République*. [102, 103 et 104]

1 200 - 1 500 €

Il évoque d'abord «l'affaire de Blachier» (secrétaire général du Gard, coupable de corruption): «je crois qu'il est destitué». Puis il s'étonne du choix de son frère (pour la vérification des listes de candidats au Corps législatif et des biens des sénatoreries): «Il me semble que le choix de Lucien est extraordinaire dans un objet de cette nature où l'on avait besoin d'un homme qui s'occupât de tous les détails, et de l'évaluation de ces biens». Puis sur son voyage: «Je suis parti de Dunkerque hier, et je suis arrivé à Lille à 6 heures du soir. J'ai traversé de Dunkerque ici, un pays aussi beau que la Lombardie, et j'ai continué à être extrêmement satisfait de l'esprit public, du zèle que montrent les habitants, & des superbes moissons qui couvrent la terre»...

Il demande des renseignements sur «un nommé Vincent, employé à la liquidation et qui se trouve compromis par des intelligences avec un nommé Lesbros» (deux agents royalistes).

Il lui envoie «l'état des anglais qui sont à Paris. Il y en a beaucoup trop. Renvoyez les à Fontainebleau ou dans toute autre petite ville à portée, en en laissant tout au plus une quarantaine à Paris. Je crois que lord Elgin [Thomas Bruce, lord ELGIN (1766-1841) ambassadeur d'Angleterre à Constantinople, piller des marbres du Parthénon] ne peut rester à Paris sans inconvénients, faites le éloigner de plusieurs lieues. La présence d'un si grand nombre d'Anglais à Paris ne peut qu'y faire, & y fait réellement le plus grand mal»...

NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)

2 L.S. «Bonaparte», Lille 19 et 20 messidor XI (8 et 9 juillet 1803), au Consul CAMBACÉRÈS; les lettres sont écrites par Méneval; 2 pages et 1 page in-4, vignettes gravées au nom de *Bonaparte I^{er} Consul de la République*. [105 et 106]

1 000 - 1 200 €

19 messidor. Il a assisté la veille à «une assez belle fête. J'ai fait manœuvrer d'assez belles troupes, au milieu d'une immense population animée des meilleurs sentiments». Les «projets d'arrêtés pour le chanvre et les mâtues [...] deviennent de la plus grande urgence». Il fait envoyer «un projet d'arrêté pour transférer le chef-lieu du Département de Douay à Lille. Il est ridicule de voir une ville, le centre de tout le commerce être privée de la présence du premier administrateur qui doit diriger et surveiller le Commerce. Il est convenable que le receveur général soit à Lille, puisque c'est là qu'est tout l'argent. Il n'est pas moins ridicule que la sous-préfecture soit à Bergues, au lieu d'être à Dunkerque. Il faut être sur les lieux pour concevoir de telles absurdités. Une ville de 25,000 âmes, qui compte parmi les principales places de commerce, n'avoir pas de chef-lieu d'administration, et être obligé d'aller à trois lieues dans une bicoque pour tous les objets d'administration!» Et il annonce l'arrivée d'un corsaire de Boulogne qui «a fait sept prises»...

20 messidor. Au sujet de «la fête du 14 juillet. Je ne vois pas de raison pour ne pas faire comme à l'ordinaire». Il va partir pour Ostende...

NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)

L.S. «Bonaparte», Ostende 22 messidor XI (11 juillet 1803), au Consul CAMBACÉRÈS; la lettre est écrite par Méneval; 1 page in-4.[107]

600 - 800 €

Il est «parti de Lille pour Nieuport & Ostende. J'ai traversé plusieurs points de la Belgique; je suis content de l'esprit des habitants. J'ai parcouru Ostende toute la journée d'hier, et j'ai fait différentes expéditions utiles au port et aux habitants. Je pars dans ce moment-ci pour suivre la côte jusqu'à Blanckenberg. Je serai ce soir à Bruges où ma femme s'est déjà rendue»...

NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)

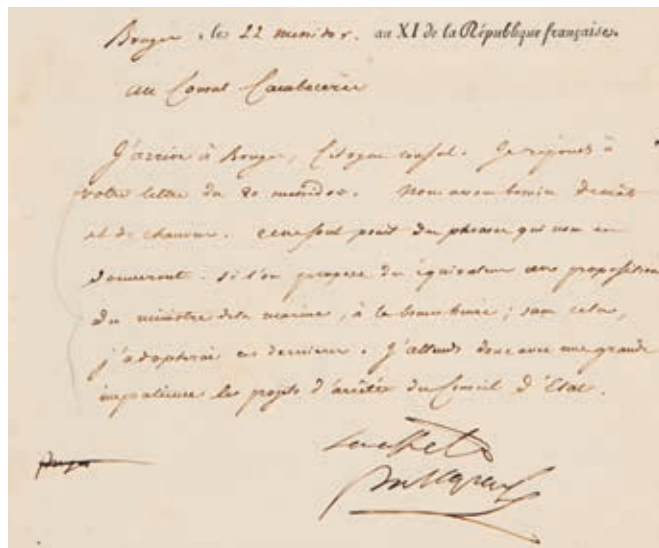
3 L.S. «Bonaparte», dont une avec compliment autographe, Bruges 22-25 messidor XI (11-14 juillet 1803), au Consul CAMBACÉRÈS; les lettres sont écrites par Méneval; 1 page in-4 chaque, vignettes gravées au nom de *Bonaparte I^{er} Consul de la République*. [108, 109, 110]

1 200 - 1 500 €**Trois lettres de Bruges.**

22 messidor. Il arrive à Bruges... «Nous avons besoin de mâts 1 et de chanvres. Ce ne sont point des phrases qui nous en donneront. Si l'on propose des équivalens aux propositions du ministre de la Marine [Decrès], à la bonne heure; sans cela, j'adopterai ces dernières. J'attends donc avec une grande impatience les projets d'arrêtés du Conseil d'État». Il ajoute **de sa main**: «Salut affectueux».

24 messidor. «J'ai été hier à Flessingue, Citoyen Consul. J'ai visité l'île de Cadsand et l'île de Walcheren. Le tems était très beau à l'aller et au retour; j'ai fait la traversée en une heure. Je suis rentré dans Bruges à deux heures du matin». Il approuve de «garder quelques charpentiers pour les constructions de bateaux pour l'approvisionnement de Paris». Il compte partir pour Gand le lendemain.

25 messidor. «Je reçois, Citoyen Consul, votre lettre du 23, au moment où je pars pour Gand, où je resterai probablement trois jours. J'ai assisté hier à un concert que m'a donné la ville de Bruges». Il a vu son frère Lucien «qui est parti pour sa tournée»...



NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)

2 L.S. «Bonaparte», Gand 26 et 28 messidor XI (15 et 17 juillet 1803), au Consul CAMBACÉRÈS; les lettres sont écrites par Méneval; 1 page et quart et 1 page in-4, vignettes gravées au nom de *Bonaparte I^{er} Consul de la République*. [111, 112]

1 000 - 1 200 €

26 messidor. Il est «arrivé hier à Gand à 6 heures du soir. Je resterai ici trois jours, je compte en rester autant à Anvers, après quoi je partirai pour Bruxelles. La ville a fait hier une illumination qui m'a paru très bien». Il répond à l'amiral TRUGUET: «Il me paraît convenable qu'il parte pour Brest. Il ne suffit pas d'avoir des vaisseaux, il faut que celui qui les commande; les fasse manœuvrer, mette son pavillon sur un vaisseau de guerre, fasse rester tout le monde à bord, & y reste lui-même pour donner l'exemple, fasse appareiller tous les jours, et empêche la désertion de l'équipage par sa surveillance immédiate»...

28 messidor. «J'ai été hier à une très belle fête que m'a donnée le Commerce au milieu de la grande place de Gand. J'ai été aujourd'hui en grande pompe entendre la messe à la Cathédrale de Gand. Je partirai demain matin pour Anvers»...

NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)

L.S. «Bonaparte», Anvers 1^{er} thermidor XI (20 juillet 1803), au Consul CAMBACÉRÈS; la lettre est écrite par Méneval; 1 page in-4, vignette gravée au nom de *Bonaparte I^{er} Consul de la République*. [113]

500 - 600 €

Il est «fort content du peuple d'Anvers. On aperçoit ici des traces d'anciens établissemens, mais tous couverts de ruines. Puisqu'on a transféré le siège de la Préfecture de Douay à Lille, il paraît convenable que le sous-préfet de Lille soit à Douay»...Il évoque aussi «les accusés de Saint-Domingue» et un secours pour le fils de M^{me} Lapoype [le général LA POYPE avait été fait prisonnier par les Anglais à Saint-Domingue]. Il sera le lendemain à Bruxelles.

NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)

7 L.S. «Bonaparte», dont 3 avec compliment autographe, Bruxelles 3-10 thermidor XI (22-29 juillet 1803), au Consul CAMBACÉRÈS; les lettres sont écrites par Méneval; 2 pages et demie, 1 page et quart, 1 page et demie, une demi-page, 1 page et demie, 1 et 1 pages in-4, vignettes gravées au nom de *Bonaparte I^{er} Consul de la République*. [114 à 120]

3 500 - 4 000 €**Sept lettres de Bruxelles.**

3 thermidor. Il est arrivé la veille «à Bruxelles, à 8 heures du soir. Les chaleurs ont été assez fortes ces deux jours ci». Il recevra le lendemain M. Lombard, «Secrétaire intime du Roi de Prusse, chargé de me remettre une lettre dont on dit l'objet important». Il se plaint de FLEURIEU (ministre de la Marine par interim) qui «n'a pris aucune mesure pour faire payer les frais de route aux ouvriers qu'on a fait venir à Paris et à ceux qu'on en a renvoyés, c'est une mauvaise manière d'agir avec des gens qui viennent pour nous servir. Il serait plus convenable de les envoyer à Boulogne, à Cherbourg &c, où les travaux sont arrêtés faute de bras. On en aurait besoin de 5 à 6,000»... Il prépare «un projet d'arrêté pour faire



46 (détail)

employer 4600 ouvriers des conscriptions de l'an 11 et de l'an 12 dans les arsenaux de la marine. Il est urgent de le faire discuter le plutôt possible. À Paris, on prétend qu'ils ne valent rien et dans les ports, tout le monde en demande. Les ouvriers de la conscription de l'année passée qui sont dans les ports y font merveille»...

4 thermidor. «Depuis deux jours que je suis à Bruxelles, je ne suis point sorti. J'ai reçu les différentes autorités, et expédié quelques affaires. La mission de M. Lombard paraît n'avoir pour but que de resserrer davantage nos liaisons avec la Prusse. J'ai vu la commission du Gouvernement batave. Demain ou après je réglerai mon itinéraire pour le reste de mon voyage. Je vais dans une heure à une fête que me donne la ville»... **De sa main:** «Salut», avant une grande signature.

5 thermidor. «J'ai été hier à une fête de la Municipalité de Bruxelles, qui m'a paru assez mal ordonnée. Il y avait cinq ou six fois plus de monde que le local n'en pouvait contenir. J'ai été aujourd'hui à la messe en grande cérémonie. Le Cardinal Légat [CAPRARA] a dit une petite messe». Il recommande de faire publier son itinéraire dans les journaux. «Je compte être de retour à Paris le 24 ou le 25 Thermidor. Je finirai mon voyage avec plaisir. La saison est chaude et va le devenir davantage. À la manière dont je voyage, je n'aurais pu voir les Départemens réunis, sans m'exposer à ne rentrer à Paris qu'au milieu de Septembre. La saison est trop chaude; je remettrai ce voyage à une autre circonstance».

6 thermidor. Il a nommé le contre-amiral MISSIESSY comme préfet maritime au Havre. **De sa main:** «Je vous salue».

7 thermidor. LEBRUN est arrivé: «il m'a paru un peu fatigué de la route. Les dames belges ont été présentées aujourd'hui à ma femme. Il y a dans ce moment illumination à l'allée verte. Ayant monté à cheval aujourd'hui, je préfère expédier mon courrier pendant que toutes les dames y sont allées». Il a vu longtemps l'ambassadeur SCHIMMELPENNINCK avec la Commission Batave: «Ils promettent beaucoup. Nous verrons s'ils tiendront leurs promesses. Le Colonel RAPP, qui est arrivé d'Hanovre, donne d'assez bons renseignemens sur notre situation dans ce pays»...

9 thermidor. Il se réjouit «que le Sénat s'occupe des nominations [des députés au Corps législatif]. Tâchez de nous faire de bons choix. Le Consul LEBRUN a été hier à la campagne. Il a déjà parcouru les environs de Bruxelles. Le Commerce a donné hier une fête où il y a eu autant d'ordre et de décence qu'il y avait eu de désordre et de mauvaise ordonnance dans la dernière fête». Il partira samedi matin...

10 thermidor. «Il n'y a aucune espèce de doute, Citoyen Consul, que tous les ouvrages des sociétés littéraires, de sciences, d'arts, et même les gros ouvrages, ne sont pas compris dans cette mesure de surveillance, et je ne puis que me plaindre de la police de donner lieu à des réclamations de cette espèce». **De sa main:** «Salut».

NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)

5 L.S. «Bonaparte», 2 avec compliment autographe, une avec 5 lignes autographe, Maestricht, Liège, Namur et Sedan 12-21 thermidor XI (31 juillet-9 août 1803), au Consul CAMBACÉRÈS; les lettres sont écrites par Méneval; 1 page in-4 chaque, vignettes gravées au nom de Bonaparte I^{er} Consul de la République. [121 à 124 et 126]

2 500 - 3 000 €

Maestricht 12 thermidor. Il reçoit «la liste des nominations faites par le Sénat. Il est convenable de les faire mettre dans le journal officiel. J'y remarque un nommé Pontariou [Partariou-Lafosse] Conseiller de Préfecture de la Gironde qui s'est toujours très mal montré. Je suis arrivé hier à Maestricht après une journée très fatigante. Le Consul LEBRUN avait le projet de s'en retourner par Anvers, Gand, et Ostende, et d'être à Paris dans dix jours»...

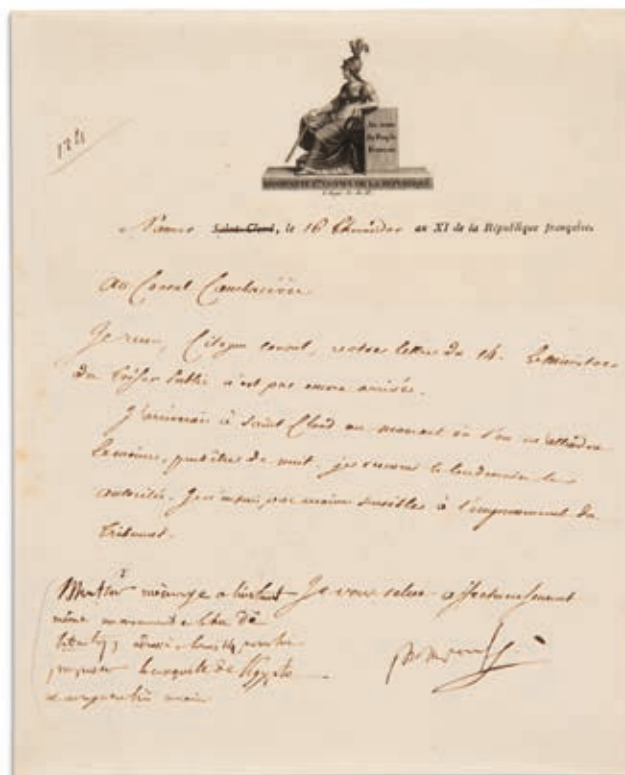
Liège 14 thermidor. «Les chaleurs ne sont pas moins fortes ici qu'à Paris. Je suis extrêmement content de l'esprit des habitants de Liège»...

De sa main: «Salut».

Namur 15 thermidor. «Je suis arrivé ce matin à Namur. Je n'irai ni à Mons ni à Rheims. Je me dirigerai sur Givet, Mézières, Sedan, Laon, et de là à Paris». **De sa main**: «Salut».

Namur 16 thermidor. «J'arriverai à Saint-Cloud au moment où l'on m'attendra le moins, peut-être de nuit. Je recevrai le lendemain les autorités. Je n'en suis pas moins sensible à l'empressement Tribunat». **Il ajoute de sa main**: «Mortier m'envoie à l'instant même un manuscrit en latin de Leibnitz adressé à Louis 14 pour lui proposer la conquête de l'Égypte 4. Cet ouvrage est très curieux».

Sedan 21 thermidor. «Je pars dans une heure pour Rheims, Citoyen Consul. Je suis très content des manufactures de cette ville. Je le suis beaucoup de son esprit. Toutes les nouvelles que je reçois de tous côtés, m'apprennent que nos batimens rentrent à force dans les ports d'Espagne et même du Nord. La chaleur est toujours ici très forte».



47

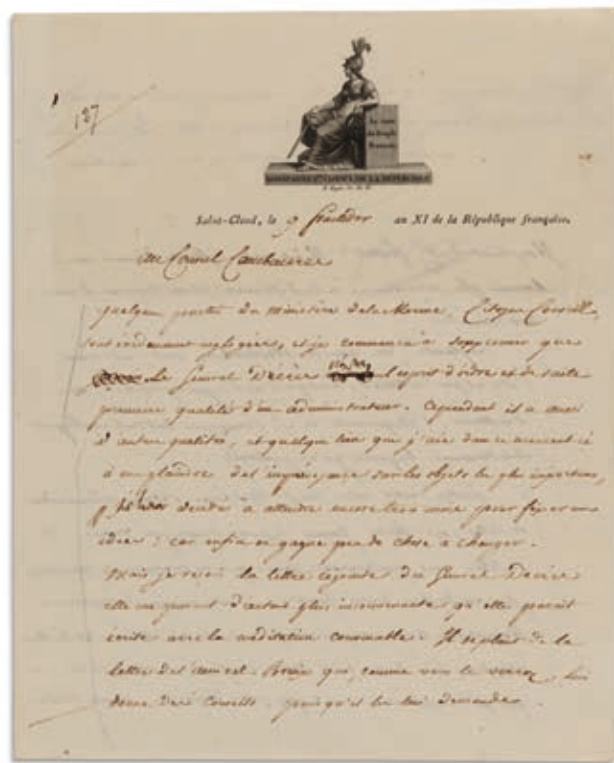
NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)

L.S. «Bonaparte» avec corrections autographes, Saint-Cloud 9 fructidor XI (27 août 1803), au Consul CAMBACÉRÈS; la lettre est écrite par Méneval; 2 pages et demie in-4, vignette gravée au nom de Bonaparte I^{er} Consul de la République. [127]

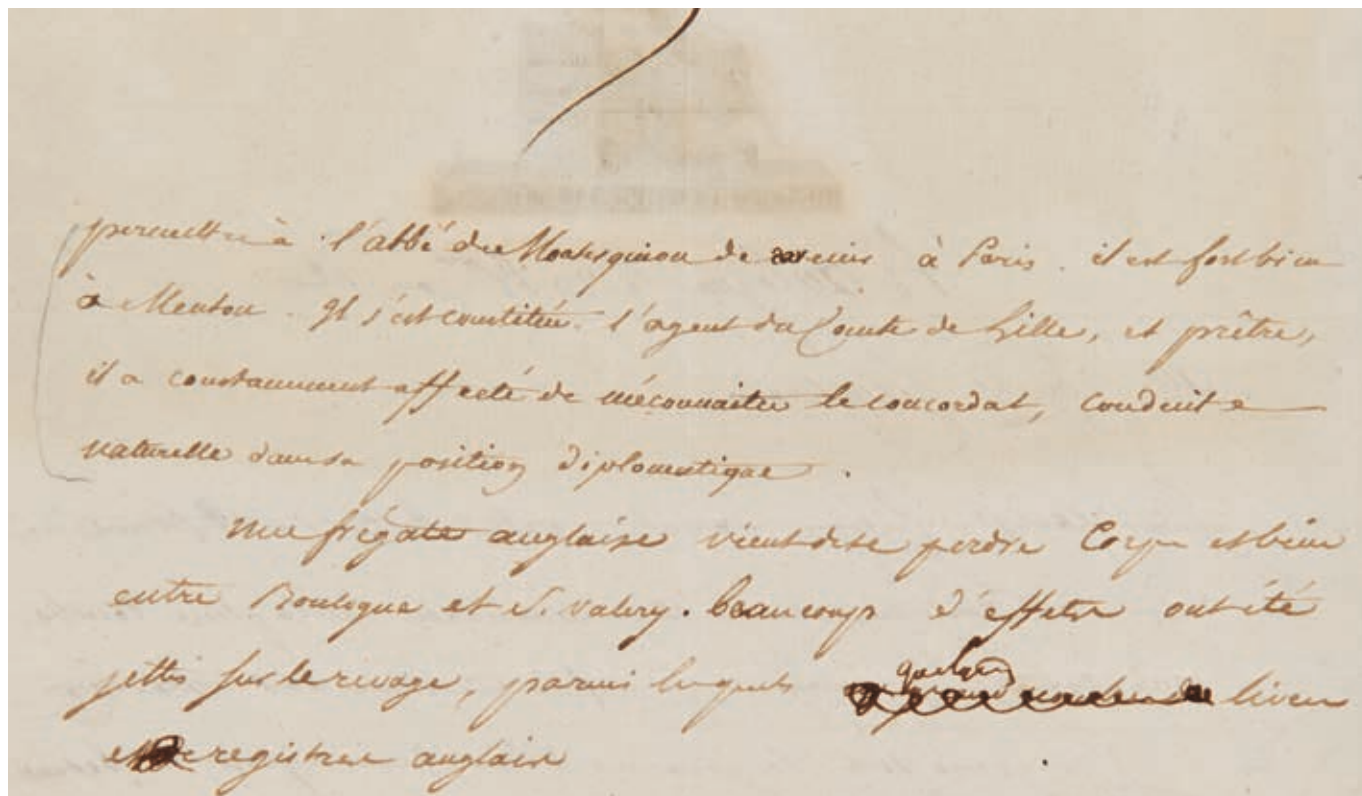
1 000 - 1 500 €

Sur la Marine.

«Quelques parties du ministère de la Marine, Citoyen Consul, sont évidemment négligées, et je commence à soupçonner que le Général DECREÈS n'a pas [correction autographe] l'esprit d'ordre et de suite première qualité d'un administrateur. Cependant il a aussi d'autres qualités, et quelque lieu que j'aie dans ce moment ci de me plaindre de l'imprévoyance sur les objets les plus importants, j'étais [correction autographe] décidé à attendre encore trois mois pour fixer mes idées; car enfin on gagne peu de chose à changer». Mais il reçoit une lettre «inconvenante» de Decrès: «Il se plaint de la lettre de l'amiral BRUIX, qui, comme vous le verrez, lui donne des conseils, puisqu'il les lui demande. Il se plaint du C. FORFAIT. Il est certes difficile d'avoir un homme plus accoutumé à la déférence et au respect dus aux ministres. Ses plaintes du général ROCHAMBEAU sont ridicules; s'il n'est pas destitué, c'est qu'il ne l'a pas proposé, & d'ailleurs, l'éloignement de S. Domingue doit seul expliquer et déterminer le parti qu'on prendrait. Faites sentir cela au C. Decrès [...] Si sa lettre veut positivement dire que les travaux du ministère sont au-dessus de ses facultés, deux années d'expérience doivent lui avoir appris à quoi il doit s'en tenir; et dès lors vous devez lui dire qu'il donne simplement sa démission, et que je l'accepterai; mais que cette démarche, comme toutes les démarches importantes, demande qu'il y pense de sang-froid; et à mon sens, elle ne peut être justifiée que par la conscience bien réelle qu'il n'est point propre à ses fonctions». **De sa main**: «Salut».



48



49

49

NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)

7 L.S. « Bonaparte », une avec correction autographe, Boulogne 15-25 brumaire XII (7-17 novembre 1803), au Consul CAMBACÉRÈS ; les lettres sont écrites par Méneval ; 1 page in-4 chaque, la 1^{re} 1 page et quart, la 5^e 1 page et demie ; vignettes gravées au nom de Bonaparte I^{er} Consul de la République. [129 à 131, 133 à 136]

4 000 - 5 000 €

Tournée d'inspection au Camp de Boulogne.

15 brumaire. « J'ai passé, Citoyen Consul, la journée de dimanche à visiter les nouveaux ports d'Ambleuse & Wimereux, et à faire manœuvrer les troupes qui s'y trouvent. Les travaux marchent. Après le combat que nous avons eu, l'ennemi a disparu : il paraît qu'il est allé se ravitailler en Angleterre. J'ai été [visiter] aujourd'hui dans le plus grand détail tous les ateliers de la Marine. Cela est aussi pitoyable qu'il est possible de l'imaginer. Je viens de transformer une caserne en arsenal de la marine ; il faut que j'ordonne tout dans le plus petit détail. J'ai passé plusieurs heures à inspecter les troupes homme à homme, et à m'assurer par moi-même de la situation des différentes parties. J'ai encore de la besogne ici pour plusieurs jours. »

16 brumaire. « J'ai passé la journée d'hier à faire manœuvrer les troupes. Tout individu né français qui se trouve arrêté, et qui réclame l'intervention d'un ambassadeur doit être traité plus sévèrement, et l'on ne doit faire aucune réponse aux ambassadeurs. Je suis ici pour plusieurs jours, car j'ai encore beaucoup de choses à faire et à voir. »

17 brumaire. « J'ai passé, Citoyen Consul, une partie de la nuit, à faire faire aux Troupes des évolutions de nuit, manœuvres que des troupes instruites et bien disciplinées peuvent quelquefois faire avec avantage contre des levées en masse. Une flottille vient de nous arriver du Havre. Elle est composée de 25 batimens. Nous attendons à chaque instant une

autre division venant du côté du Havre aussi composée de 25 batimens qui ont mouillé à S. Valery sur Somme. La mer étant très mauvaise, l'amiral [BRUIX] a fait rentrer la flottille dans le port. Les vents du sud, devenus très violents, ont contraint six bateaux canonnières à se réfugier à Calais. On craint qu'un bateau affalé par les vents sur la côte d'Angleterre, n'ait été pris par l'ennemi. »

19 brumaire. « La mer est horrible, et la pluie ne cesse de tomber. J'ai passé la journée d'hier dans le port à inspecter, car il y a toujours à voir. [...] J'attends, demain ou après, le Ministre de la Marine [DECRES]. Son arrivée est nécessaire pour que je connaisse l'état des ports de S. Malo & le Havre et que je puisse arrêter les dernières dispositions. »

20 brumaire. « La mer continue ici à être mauvaise, et la pluie tombe par torrens. J'imagine qu'enfin la Seine doit monter. J'ai passé toute la journée d'hier dans le port en bateau et à cheval ; c'est vous dire que j'ai été constamment mouillé. Dans la saison actuelle, on ne ferait plus rien si l'on n'affrontait pas l'eau : heureusement que pour mon compte cela me réussit parfaitement, et je ne me suis jamais si bien porté. [...] Je ne pense pas que je puisse permettre à l'abbé de MONTESQUIOU de revenir à Paris. Il est fort bien à Menton. Il s'est constitué l'agent du Cde Lille [Louis XVIII], et prêtre, il a constamment affecté de méconnaître le Concordat, conduite naturelle dans sa position diplomatique. Une frégate anglaise vient de se perdre corps et biens entre Boulogne et S. Valery. Beaucoup d'effets ont été jettés sur le rivage, parmi lesquels **quelques** [correction autographe] livres et registres anglais. »

24 brumaire. Il annonce l'arrivée du ministre de la Marine. « J'ai passé ces trois jours au milieu des camps et du port. Tout commence à prendre ici le mouvement et la direction qu'il doit y avoir. J'ai vu des hauteurs d'Ambleuse les côtes d'Angleterre, comme on voit des Thuilleries le Calvaire. On distinguait les maisons et le mouvement. C'est un fossé qui sera franchi, lorsqu'on aura l'audace de le tenter. La Seine doit être fort élevée à Paris ; la pluie n'a point cessé ici. Nous avons plus de 200 bâtimens depuis S. Malo, en rade ou en partance pour nous joindre. »

25 brumaire. « Il pleut ici par torrens. Il nous est arrivé hier l'avant-garde d'une division de la flottille partie du Havre. Il paraît que le reste de la division est entrée à S. Valery sur Somme. »



50

50

NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)

4 L.S. «Bonaparte», la 1^{re} avec une ligne autographe, Paris, Étaples et Boulogne 7-14 nivôse XII (29 décembre 1803-5 janvier 1804), au Consul CAMBACÉRÈS; les lettres sont écrites par Méneval; 1 page in-4 chaque; vignettes gravées (sauf la 2^e) au nom de Bonaparte I^{er} Consul de la République. [137 à 139, 141]

2 500 - 3 000€

Nouvelle tournée d'inspection au Camp de Boulogne.

Paris 7 nivôse. «Je pars demain, citoyen Consul, à six heures du matin pour Boulogne. Je serai ici po l'ouverture du Corps législatif»...Il ajoute de sa main: «écrivez moi tous les soirs».

Étaples 10 nivôse. «J'écris au citoyen FLEURIEU pour qu'il prenne le portefeuille [e la Marine]. Je suis arrivé hier matin à Étaples d'où je vous écris dans ma baraque. Il fait un vent de sud-ouest affreux. Ce pays ressemble beaucoup au pays d'Éole. Je monte dans l'instant pour me rendre à Boulogne par l'estran».

Boulogne 12 nivôse. «J'ai passé mes journées d'hier et d'avant-hier en inspections & en courses dans le port. Je vais partir pour faire une course à Ambleteuse, Wimereux, peut-être même irai-je jusqu'à Calais. Je me porte fort bien. Le temps commence à se mettre au beau. Je vous fais mon compliment sur la présentation de votre frère le Cardinal [Étienne-Hubert de Cambacérés]. Ce sera un très beau sénateur».

Boulogne 14 nivôse. «Un convoi de cent voiles est entré à Boulogne venant de Hollande, d'Ostende et de Calais. Deux petits bateaux ayant trois hommes d'équipage ont été pris par un cutter anglais, et un bateau canonier ayant à bord douze soldats de troupe, ayant été affalé par les courans, a soutenu un combat d'une heure contre une grosse corvette anglaise».

51

NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)

L.S. «Bonaparte», Saint-Cloud 28 floréal XII (18 mai 1804), au Consul CAMBACÉRÈS; lettre calligraphiée, contresignée par le Secrétaire d'État Hugues MARET; 1 page in-fol. [142]

1 000 - 1 200€

Nomination de Cambacérés comme Archichancelier, le jour même de la proclamation de l'Empire.

«Citoyen Consul Cambacérés, votre titre va changer; vos fonctions et ma confiance restent les mêmes. Dans la haute dignité d'archi-chancelier de l'Empire, dont vous allez être revêtu, vous manifesterez, comme vous l'avez fait dans celle de Consul, la sagesse de vos conseils et ces talens distingués qui vous ont acquis une part aussi importante dans tout ce que je puis avoir fait de bien. Je n'ai donc à désirer de vous que la continuation des mêmes sentimens pour l'État et pour moi».



51

52

NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)

5 L.S. «Napoleon», Pont-de-Briques 2-17 thermidor XII (21 juillet-5 août 1804), à l'Archichancelier CAMBACÉRÈS; les lettres sont écrites par Méneval; demi-page in-4 chaque. [143 à 146, et 150]

4 000 - 5 000€

Séjour au Camp de Boulogne, au château de Pont-de-Briques.

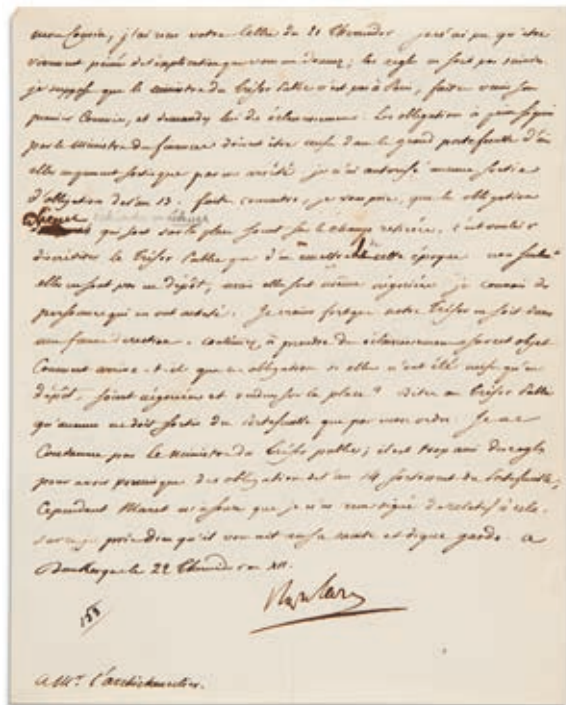
2 thermidor. «J'ai lieu d'être extrêmement satisfait de l'esprit et de l'aspect des départemens que j'ai traversés. Je le suis tout autant de la situation et de l'esprit de l'armée de terre et de mer. J'ai visité le port; et j'ai passé la dernière nuit sur la cote pour donner secours à une canonnière qui avait déradé. Le vent de Nord-est a été violent; heureusement que nous n'avons pas eu d'avarie considérable. Deux petites péniches seulement se sont perdues». Il s'étonne d'apprendre «qu'au pont des Arts un militaire ayant la décoration est chargé d'exiger le paiement du droit de passe. J'ai peine à le croire»...

5 thermidor. Il autorise Cambacérés «à faire le renvoi au Conseil d'État de toutes les affaires du travail des ministres que vous en croirez susceptibles. J'ai fait écrire au G^d chancelier de la Légion d'honneur de se rendre à Boulogne. Il est nécessaire que François Rat invalide ne fasse point de fonctions au bureau de passe du Pont des Arts»; il n'y a pas d'inconvénient à ce que le Chancelier de la Légion d'honneur lui accorde la gratification qu'il croira nécessaire. Je désire que vous informiez MM. Cretet et Français de Nantes que je les rends responsables de tout emploi inférieur qui serait donné, dans leur partie, à des soldats ayant des distinctions dans la Légion d'honneur».

8 thermidor. «Mon Cousin, l'auditeur n'est pas arrivé avec le travail des ministres. Le bombardement du Havre n'est rien. – Prenez des informations et tenez-moi au courant du résultat des pluies dans la Brie, la Beauce et dans la plaine de Soissons. Il serait bien malheureux qu'une aussi belle récolte vint à nous manquer. – J'ai passé hier la revue de toute la flottille; j'en ai été satisfait. Une partie de la flottille qui était en rade ce matin a échangé quelques boulets avec les anglais qui ont bientôt repris le large»...

8 thermidor. «Mon Cousin, mon intention est de nommer Monsieur CHAMPAGNY mon ambassadeur à Vienne au ministère de l'Intérieur. Je le lui ai fait connaître, et je viens de recevoir sa réponse. J'attends pour prendre l'arrêté que vous en ayez parlé à CHAPTAL et que vous me fassiez connaître ce qu'il désire»...

17 thermidor. «Mon Cousin, vous pouvez dire confidentiellement à la personne qui vous a remis la note sur la Suisse que je n'approuve point l'établissement d'un état-major général en Suisse, et que mon intention est de m'y opposer. Le Prince Joseph est parti d'ici hier matin. Il restera deux jours à Mortefontaine et se rendra de là à Paris. Il sera de retour au Camp pour le 15 août. Je n'ai pas encore distribué les décorations de la Légion d'honneur. Je le ferai avec quelque pompe au 15 août. Je désire savoir si vous pensez faire quelque chose à Paris pour cette époque»...



53

53

NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)

8 L.S. «Napoleon», la 2^e avec 2 corrections autographes, Calais, Dunkerque, Ostende, Étapes, Arras et Mons 19 thermidor-13 fructidor XII (7-31 août 1804), à l'Archichancelier CAMBACÉRÈS; les lettres sont écrites par Méneval; demi-page ou une page in-4 chaque. [152 à 156, 158, 160, 161]

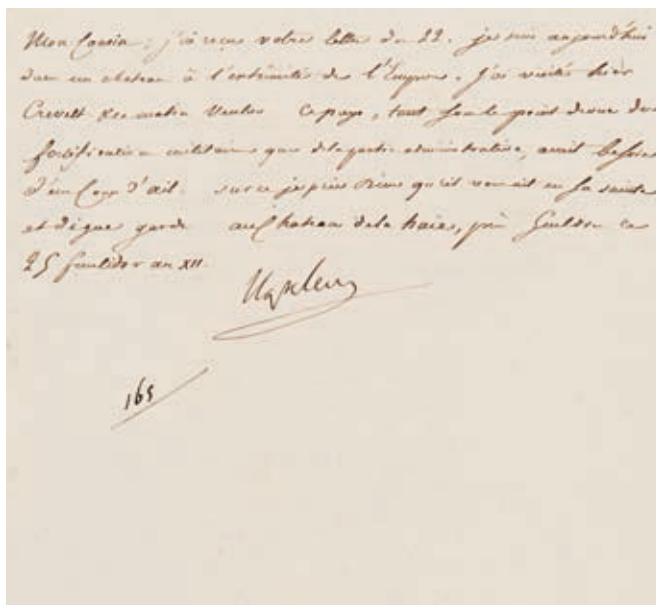
5 000 - 7 000€

Tournée dans le Nord et en Belgique, alors qu'il prépare la cérémonie du Sacre, et qu'il se soucie des finances.

Calais 19 thermidor. Il attend «le rapport du Grand maître des Cérémonies sur Notre-Dame pour régler les objets relatifs au couronnement. J'ai remis à Maret le décret sur les manteaux; je l'ai approuvé. Je juge inutile de faire un décret particulier pour cet objet. J'ai fait l'arrêté qui nomme CHAPTAL Sénateur. J'ai confié à PORTALIS le portefeuille par interim [des Cultes]. Ce serait une mauvaise chose qu'une pension. J'ai nommé Portalis le fils ministre près l'Électeur archichancelier [Dalberg] à Ratisbonne»...
Dunkerque 22 thermidor. Il n'est pas satisfait des explications de Cambacérès: «les règles ne sont pas suivies. [...] Les obligations à peine signées par le Ministre des Finances [Gaudin] doivent être mises dans le grand portefeuille, d'où elles ne peuvent sortir que par un arrêté. Je n'ai autorisé aucune sortie d'obligations de l'an 13. Faites connaître, je vous prie, que les obligations **échéantes** [correction autographe] qui sont sur la place soient sur le champ retirées, c'est vouloir discréditer le Trésor Public que d'en émettre **de** [autographe] cette époque. Non seulement elles ne sont pas en dépôt, mais elles sont même négociées. Je connais des personnes qui en ont acheté. Je crains fort que notre Trésor ne soit dans une fausse direction. Continuez à prendre des éclaircissemens sur cet objet. Comment arrive-t-il que ces obligations si elles n'ont été mises qu'en dépôt, soient négociées et vendues sur la place? Dites au Trésor Public qu'aucune ne doit sortir du Portefeuille que par mon ordre. Je ne condamne pas le ministre du Trésor public; il est trop ami des règles pour avoir permis que des obligations de l'an 14 sortissent du Portefeuille. Cependant Maret m'assure que je n'ai rien signé de relatif à cela».
Dunkerque 22 thermidor: «je compte partir cette nuit pour Ostende. J'ai passé la journée à faire manœuvrer les troupes. Veillez à ce que tout ce qui est relatif au couronnement marche. Je me porte fort bien, quoiqu'on s'obstine à Paris à me faire malade. Je ne conçois pas comment il n'est

pas possible à la Police d'arrêter quelques-uns de ces colporteurs de mauvaises nouvelles qui évidemment sont poussés par les anglais». **Ostende 25 thermidor.** «Je suis extrêmement satisfait de la flottille batave et des troupes du Camp de Bruges. Je ne témoigne pas mon mécontentement au ministre du Trésor Public sur le mauvais agiotage qu'on fait de nos obligations parce que je le crois encore dans le Département de l'Eure. Faites appeler son premier commis pour finir ces affaires». Il faut également convoquer DESPREZ [régent de la Banque de France] et lui dire «combien j'ai été irrité de l'abus de confiance de sa compagnie qui par suite de ses opérations avec le Trésor Public en a reçu des obligations qu'elle a vendues. Si elle était payée pour nous discréditer et pour faire des opérations folles et insensées, elle n'en agirait pas autrement. [...] Les agioteurs ont cru qu'il y avait des arriérés de l'an 9. C'est une chose si contraire à mes principes que j'ai peine à le croire. [...] faites mettre dans le Moniteur un article bien frappé qui fasse sentir qu'il n'y a point d'arriéré». **Ostende 27 thermidor.** Il n'a pas reçu la lettre de Barbé-Marbois. «Quant aux obligations de l'an 14 qu'il croit n'avoir point été négociées sur la place, il est dans l'erreur; car j'en ai vu. C'est ainsi qu'on trompe ce ministre et que dans la vaine belle prospérité, on désorganise nos finances»...
Étapes 3 fructidor. «Je suis à Étapes, j'y resterai quelques jours. Il n'y a rien de nouveau. Je compte rester encore quelque tems dans ces cantons, entre Boulogne, St Omer & Arras, et être à Aix la Chapelle dans dix ou douze jours».

Arras 11 fructidor. Il est «satisfait de l'esprit de ce Département. Il faudrait s'occuper de faire payer par les diligences et autres voitures publiques le million que nous coûte l'entretien des postes; ce million est un fardeau bien lourd pour le trésor, et est insuffisant pour maintenir les Postes. – Le Tribunal de Cassation coûte un million. Je voudrais que par un droit mis sur les produits de ce Tribunal, on gagnât ce million. Enfin je voudrais que par une loi particulière et qui précéderait les codes civil et judiciaire, on diminuât de trois millions les frais de justice [...] Ces cinq millions seraient une grande charge ôtée au Trésor Public. Il est aussi une chose que réclament tous les Départemens, c'est l'abolition du droit de passe. Tous sont d'accord que par une imposition sur les chevaux et sur les bestiaux, on obtiendrait le même produit, en déchargeant la nation d'un impôt vexatoire qui lui coûte la moitié plus qu'il ne rend. [...] Il y a plus d'une rixe de poissardes qui coûtent plus de cinquante écus; et il est des procès qui se termineraient à la satisfaction des parties, si j'autorisais les juges à payer en indemnité ce que coûte la procédure»...
Mons 13 fructidor. «La loi sur les monnaies a passé au Conseil d'état. Je l'ai retardée pendant deux mois, et j'ai cédé en la signant aux sollicitations du ministre des Finances. Je couche ce soir à Mons; je serai probablement dimanche à Aix la Chapelle. Faites dire à M. Lagarde qui a acheté la Cathédrale d'Arras, d'en niveler les débris, puisque c'est une des clauses de son marché. Ces ruines qu'on laisse sur pied sont révoltantes». Il faut préparer «un projet de loi qui obligerait tous les individus qui ont acquis des édifices nationaux ecclésiastiques ou autres dans l'enceinte des villes et à deux lieues aux environs, à en avoir démoli les débris avant le 1^{er} vend^{re} an 14, de manière à faire disparaître les regrets qu'excitent dans les villes la perte de ces monumens. [...] On a l'air en traversant la France de traverser des villes qui ont été bombardées. Ces messieurs ont acheté pour rien, ont vendu le plomb &c., et laissent le reste sur pied». Il faut envoyer sans délai Bigot-Préameneu ou un conseiller d'État à Aix-la-Chapelle «avec tout le travail qu'il peut avoir sur les biens de la rive gauche du Rhin»...



54 (détail)

54

NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)

7 L.S. «Napoleon», Aix-la-Chapelle et Mayence 16 fructidor XII-11 vendémiaire XIII (3 septembre-3 octobre 1804), à l'Archichancelier CAMBACÉRÈS; les lettres sont écrites par Méneval; quart de page ou demi-page in-4 chaque. [162, 163, 165 à 169]

4 000 - 5 000€

Tournée en Allemagne, lors des préparatifs du Sacre.

Aix-la-Chapelle 16 fructidor. «Je suis à Aix-la-Chapelle depuis hier soir. Je suis assez satisfait du Département [de la Roër]. Je compte rester ici plusieurs jours»...

Aix-la-Chapelle 18 fructidor. «Mon Cousin le projet de décret que je vous renvoie paraît remplir mon but. Soumettez-le à la discussion de mon Conseil d'État»...

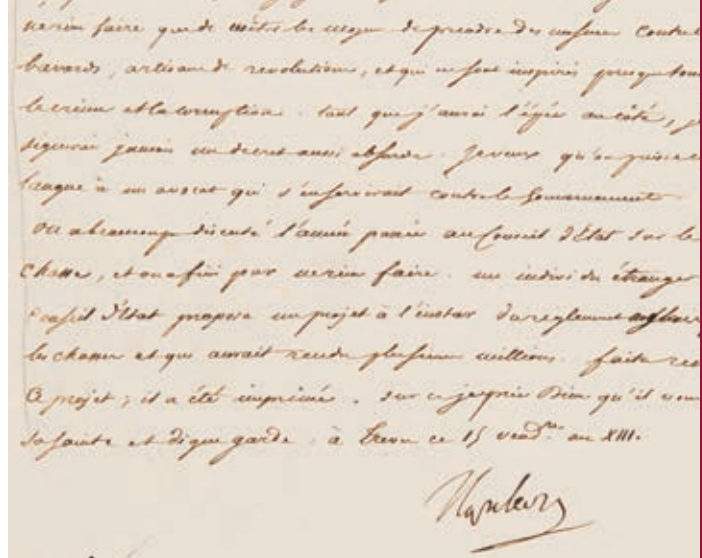
Château de la Hae près Gueldres 25 fructidor. «Je suis aujourd'hui dans un château à l'extrémité de l'Empire. J'ai visité hier Crevelt & ce matin Venloo. Ce pays, tant sous le point de vue des fortifications militaires que de la partie administrative, avait besoin d'un coup d'œil»...

Mayence 4^e jour complémentaire. «Je me suis fait rendre compte de ce que le Pontificat Romain prescrit pour le Sacre je l'ai fait traduire, et je vous l'envoie. Je désire que vous me le renvoyiez avec vos observations, et des modifications plus adaptées à nos mœurs et qui blessent le moins possible la Cour de Rome. Cela nécessitera aussi quelques décorations différentes dans le chœur de l'église. Je désire au reste que vous ne fassiez part à personne si ce n'est à Portalis de ces questions, puisque cela ne serait qu'un vain sujet de bavardage»...

Mayence 3 vendémiaire. «J'ai fait accorder la retraite au Général LEVAVASSEUR. Elle est de sept mille francs. Il n'y a point de difficulté à ce que son frère soit employé dans son grade»...

Mayence 6 vendémiaire. «Je ne sais d'où vient le bruit que le couronnement est retardé, c'est sans doute pour empêcher les étrangers d'y venir»...

Mayence 11 vendémiaire. «L'Impératrice est partie pour S. Cloud où elle arrivera samedi soir. Je pense qu'il est convenable de faire tirer le canon lorsqu'elle passera à S. Denis, et de lui rendre tous les honneurs d'usage. – Je pars aujourd'hui pour Franckendhall, de là j'irai à Kaiserslautern, à Creutznach, Trèves et Luxembourg. Je prendrai là mon parti définitif. Il est très possible que je me rende à Paris»...



55 (détail)

55

NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)

6 L.S. «Napoleon», Trèves 14-16 vendémiaire XIII (6-8 octobre 1804), à l'Archichancelier CAMBACÉRÈS; les lettres sont écrites par Méneval; demi-page in-4 chaque. [170 à 174, 176]

5 000 - 6 000€

Six lettres de Trèves, notamment contre les avocats, l'éducation des filles et les préparatifs du Sacre.

14 vendémiaire. «J'arrive aujourd'hui à Trèves; je suis fort satisfait de l'esprit de tous ces habitants ci. J'imagine que l'Impératrice arrive à l'heure qu'il est à Paris. Vous verrez dans le Moniteur des détails assez intéressants sur une affaire de Boulogne [incendie de la sous-préfecture]»...

15 vendémiaire, sur les diplomates-espions anglais: «je vous renvoie un rapport du conseiller d'État Regnaud. Je désire que vous en confériez avec lui. Je voudrais avoir un rapport dans le genre de celui sur Drake avec quelques lettres originales du M^{re} anglais Taylor par lesquelles il encourage à exciter des intrigues et des insurrections en France. Cela me suffirait pour le faire chasser de Hesse-Cassel. Après cela, voyez de quel tribunal ces misérables sont justiciables»...

15 vendémiaire. «Veillez à ce qu'on ne propose pas au Conseil d'état d'établir une école secondaire dans le bâtiment de la Préfecture, et faites-moi connaître s'il ne serait pas convenable d'établir l'évêque dans son évêché ou dans les bâtiments préparés pour le Préfet»...En tête, Cambacérès a noté: «copier en entier».

15 vendémiaire, au sujet d'un «projet de décret sur les avocats; il n'y a rien qui donne au Grand Juge [Regnier] le moyens de les contenir. J'aime mieux ne rien faire que de m'ôter les moyens de prendre des mesures contre ce tas de bavards, artisans de révolutions, et qui ne sont inspirés presque tous que par le crime et la corruption. Tant que j'aurai l'épée au côté, je ne signerai jamais un décret aussi absurde. Je veux qu'on puisse couper la langue à un avocat qui s'en servirait contre le Gouvernement». Puis il évoque un projet sur le droit de chasse...

15 vendémiaire. «Il y a à Paris une quarantaine de couvents formés par des religieuses qui se sont réunies pour vivre en commun et qui tiennent des écoles publiques pour les petites filles du Quartier. Cela montre la nécessité de pourvoir à l'éducation des femmes. Voyez avec M^r Portalis ce qu'on pourrait proposer de raisonnable sur cette matière»...En tête, Cambacérès a noté: «copier en entier».

16 vendémiaire. «Je désire que vous voyiez le Cardinal Légat [Caprara] pour lui faire comprendre que les députations de l'armée, des villes, des flottes, sont en marche pour se rendre à Paris le 18 Brumaire; qu'il sera donc bien difficile qu'on puisse retarder la cérémonie de beaucoup de jours; que le général CAFFARELLI est parti de Cologne il y a près d'un mois avec la lettre d'invitation pour le voyage du Pape; qu'il doit être arrivé depuis dix jours; qu'au lieu de venir en 35 jours, le Pape peut venir en vingt et être arrivé avant le 18 Brumaire; qu'enfin je désire beaucoup que la cérémonie puisse se faire le premier dimanche après le 18 Br^e»... En tête, Cambacérès a noté: «copier en entier».

NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)

L.S. «Napoleon», Saint-Cloud 4 brumaire XIII (26 octobre 1804), à l'Archichancelier CAMBACÉRÈS; lettre calligraphiée, contresignée par le Secrétaire d'État Hugues MARET; 1 page in-fol. [177]

500 - 700 €**Convocation pour le Sacre.**

«Mon Cousin, la divine Providence et les Constitutions de l'Empire ayant placé la dignité Impériale héréditaire dans notre famille, Nous avons désigné le onzième jour du mois de Frimaire prochain pour la cérémonie de notre Sacre et de notre couronnement. Nous vous en donnons avis par cette lettre, désirant qu'aucun empêchement légitime ne s'oppose à ce que nous soyons accompagné par vous dans cette solennité»...

On joint une lettre non signée, Saint-Cloud 19 brumaire XIII (10 novembre 1804; 1/3 page in-4) [178], au sujet de Regnaud de Saint-Jean d'Angély, procureur général près la Haute Cour impériale. En tête, Cambacérès a noté: «copier en entier».

NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)

3 L.S. «Nap» et «Napoleon», la 2^e avec une ligne autographe, la 3^e avec une correction autographe, Paris et Malmaison 10 pluviôse-3 ventôse XIII (30 janvier-22 février 1805), à l'Archichancelier CAMBACÉRÈS; les lettres sont écrites par Méneval; ¾ page, ¾ page et demi-page in-4. [179-181]

2 500 - 3 000 €**Sur le prochain statut de l'Italie.**

Paris 10 pluviôse. «Mon cousin, je vous envoie le Statut organique de la République italienne. Le Décret de Lyon est son premier acte constitutionnel, comme la constitution de l'an 8 l'est pour nous. Ce statut en contient les modifications. J'ai dicté différentes autres observations sur chaque titre à mettre dans la nouvelle rédaction. Vous lirez aussi les observations de M. Melzi et de la Consulte, et vous verrez s'il y en a qui méritent considération. Quand vous aurez pris connaissance de toutes ces pièces, vous pourrez en causer avec moi. Lisez bien la Constitution de Lyon pour voir les articles dont la suppression serait nécessaire, et ajoutez les observations que votre expérience vous suggérera. Le premier titre est l'*autorité royale*, déjà rédigé dans mon portefeuille. Je désire que vous puissiez me remettre cela bien en règle pour dimanche prochain»...

Paris 11 pluviôse. «Notre très cher et très aimé Cousin, Nous avons décidé de pourvoir aux deux grandes dignités de Grand Amiral et d'Archichancelier d'État. Nous avons résolu d'appeler à celle de Grand amiral notre beau-frère le Maréchal MURAT, et à celle d'Archichancelier d'État notre beau-fils le Colonel général [Eugène de] BEAUHARNAIS. Nous voulons de plus qu'ils aient le titre de Prince»... Il ajoute **de sa main**: «Cela doit rester très secret». Cambacérès a noté en tête: «Copier en entier».

Malmaison 3 ventôse. Il désire savoir «quand vous pensez qu'on pourrait ajourner le Corps législatif. Votre opinion est-elle que je doive le faire par un message ou simplement par un décret accompagné d'un discours **fait** [correction autographe] par une députation du Conseil d'État?»... Cambacérès a noté en tête: «Copier en entier ainsi que ma réponse et le projet».

NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)

7 L.S. «Napoleon» et «Napol», Troyes, Semur, Mâcon et Bourg 13-20 germinal XIII (3-10 avril 1805), à l'Archichancelier CAMBACÉRÈS; les lettres sont écrites par Méneval; 3 pages et 3 demi-pages in-4. [182-188]

4 000 - 5 000 €**En route vers Milan où il va se faire couronner roi d'Italie.**

Troyes 13 germinal. «Mon cousin, je suis arrivé à Troyes hier à 4 heures après midi. J'ai été très content, des chemins, de l'agriculture, et surtout de l'esprit du peuple. C'est un des départemens que j'ai traversés dont je suis le plus satisfait. J'ai déjà vu ce matin tout ce que je désirais voir. Je partirai à 2 heures après midi pour Brienne où je coucherai. Je reviendrai demain à Troyes pour assister à une petite fête que l'on m'y donne. Je me mettrai en route après-demain. – Si vous voulez aller à Bordeaux à mon retour, tâchez que le Code judiciaire soit entièrement terminé. Il y a au Conseil d'État plusieurs affaires dont M. Lacuée est rapporteur et que je désire voir terminer promptement. Il y a un projet relatif à l'appel de quelques vélites pour la Cavalerie que je désirais voir discuter devant moi»

Troyes 14 germinal. «Mon Cousin, je suis allé hier à Brienne; j'en suis revenu aujourd'hui à deux heures. J'irai tout à l'heure à un bal que donne la ville. Demain de bon matin, j'entendrai la messe avant de partir & j'irai coucher à Semur»... Il faut envoyer à Milan «deux ingénieurs qui connaissent bien le mouvement des ports»... «Vous pourrez dire dans la conversation sans l'écrire, sans le dire trop ouvertement, que le Roi de Prusse, l'Électeur archichancelier, les Électeurs de Bavière, de Hesse, de Saxe, de Bade, m'ont fait connaître qu'ils m'ont reconnu comme roi d'Italie»...

Troyes 14 germinal: «le Roi de Prusse vient de me notifier la mort de la Reine Douairière [Frédérique-Louise, veuve de Frédéric-Guillaume II]; il est donc nécessaire de prendre le deuil. On le prend à Berlin pour trois semaines. Je ne sais ce que faisait dans de telles circonstances la Cour de Versailles dont je veux suivre l'usage». Il veut une prompte décision, «afin que le deuil soit fini avant mon arrivée à Milan». Il demande «un projet sur la manière dont je dois porter le deuil, et sur celui que doivent prendre les grands officiers, l'Impératrice, les dames &c. [...] Étant dans l'usage de porter l'uniforme, je ne crois pas devoir changer d'habits»...

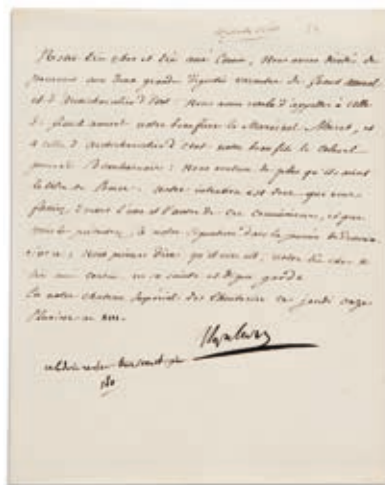
Semur 15 germinal: «je suis arrivé dans cette ville aujourd'hui à 7 heures du soir. J'en partirai demain à 7 heures du matin pour Chalons sur Saône. J'ai été très content de l'esprit du pays que j'ai traversé & sans distinction de classes. Je suis arrivé de Troyes ici toujours sous des arcs de triomphe et les drapeaux des villages environnants venant se ranger sur la grande route. Ce soir il a fait ici un peu de neige fondue»... *Mâcon 18 germinal.* Au sujet du conflit entre le cardinal CAMBACÉRÈS, archevêque de Rouen, et le préfet Beugnot. «Tâchez de les concilier. On ne gagne rien par l'aigreur et l'Église a toujours tout gagné par la douceur et les ménagemens»...

Mâcon 19 germinal. «Mon Cousin, nous portons le deuil depuis le 15; ainsi il finira le 7 floréal». Il s'inquiète du «projet pour l'appel des vélites pour la Garde»...

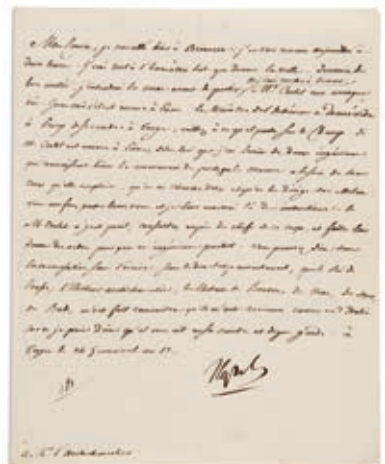
Bourg 20 germinal. Demande de renseignements sur RIVAUD qui a été employé dans la République Cisalpine, est-il propre à une place administrative? »...



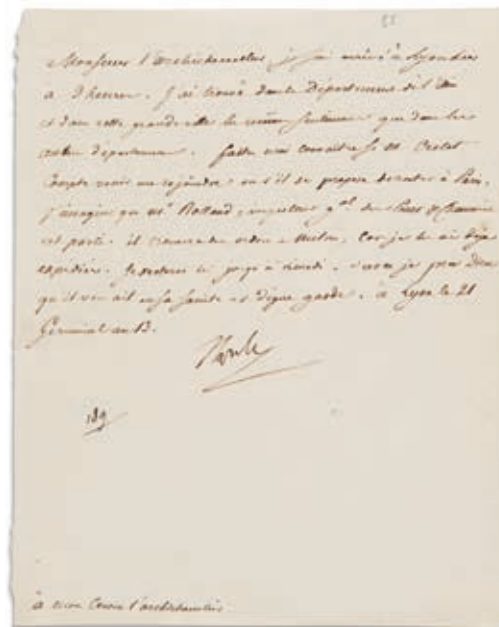
56



57



58



59

59

NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)

6 L.S. «Napole», «Napoleon» ou «Nap», Lyon 21-25 germinal XIII (11-15 avril 1805), à l'Archichancelier CAMBACÉRÈS; les lettres sont écrites par Méneval; 4 demi-pages, 1 page et 1 page et demie in-4. [189-194]

4 000 - 5 000€

Séjour à Lyon en route vers Milan.

21 *germinal*. «Monsieur l'Archichancelier, je suis arrivé à Lyon hier à 3 heures. J'ai trouvé dans le Département de l'Ain et dans cette grande ville les mêmes sentiments que dans les autres départemens». Il veut savoir si Crétet (directeur des Ponts et chaussées) viendra le rejoindre...

21 *germinal*. Sur la danse à l'Opéra et la rivalité entre le jeune DUPORT et VESTRIS. «Il me paraît inconvenable au premier aperçu de laisser faire des ballets à Duport. Ce jeune homme n'a pas encore un an de vogue. Quand on réussit d'une manière aussi éminente dans un genre, c'est un peu précipité que de vouloir enlever celui de gens qui ont blanchi dans ce travail»...

23 *germinal*. «Mon Cousin, par toutes les nouvelles que je reçois de Londres, il me paraît que les anglais sont très piqués de la prise des îles de la Dominique et St^e Lucie. Ils seront bien plus inquiets aujourd'hui, lorsqu'ils sauront le départ de mon escadre de Toulon sortie depuis 14 jours, sans qu'on en ait encore entendu parler. Si elle arrive à sa destination, elle pourra leur faire aux Grandes Indes un mal plus considérable, car j'y ai des intelligences avec les Marattes; et c'est aux officiers d'artillerie et du génie que leur a envoyés le Général Decaen que sont dus les succès qu'ils ont obtenus dans les derniers temps. - Il paraît que deux expéditions de 5 à 6 000 hommes chacune sont parties ou se préparent à partir l'une pour les Grandes Indes et l'autre pour les Indes

occidentales. Ce ne sont ni des milices ni des volontaires qu'on envoie, ce sont les meilleures troupes. Si donc notre flottille reçoit le signal et est favorisée par six heures de bon vent, de brume et de nuit, les anglais surpris se trouveront dégarnis de leurs meilleures troupes. - Je suis fort content des Lyonnais. J'irai voir leurs fabriques aujourd'hui. Demain j'irai à la Cathédrale entendre la grande messe de Pâques. Je partirai mardi pour Chambéry»...

24 *germinal*. Il envoie des projets de décrets pour les fabriques de Lyon: «Le 1^{er} est relatif à un dépôt de l'entrepôt de Marseille que demandent les Lyonnais, le second, à l'institution d'un Conseil de Prudhommes, et par suite à plusieurs organisations pour la police des ouvriers [...] Le 3^e est relatif aux tissus or et argent et a pour but d'empêcher qu'on ne puisse abuser de la confiance publique. Le 4^e est relatif à une demande du Conseil g^{al} des hopitaux de Lyon de poursuivre ses affaires devant les tribunaux de cette ville, sans avoir besoin de l'intervention du Conseil de Préfecture, ce qui met de la lenteur dans les affaires et les fait rester en souffrance. Ordonnez d'abord que ces projets soient imprimés tels qu'ils sont proposés; car il n'est pas juste que, sur la première idée d'un vain bavardage, on dérange les demandes de toute une fabrique»...

25 *germinal*. «Mon Cousin, j'ai été hier entendre la messe de Pâques dans la Cathédrale de Lyon en très grande cérémonie. Le soir j'ai assisté à une très belle fête dans le genre de celle des Maréchaux. Je pars demain pour Chambéry; je serai vendredi à Stupinis [Stupinigi]»...

25 *germinal*. Après un rapport du ministre de la Police contre des notables d'Anvers, coupables de contrebande. «J'ai donné ordre qu'on arrêât tous les prévenus, qu'on mît des inscriptions sur leurs biens et le séquestre sur leurs magasins. Je désire savoir quelle loi les condamne et ce qu'il y a à faire pour les mettre en jugement. Ces affaires sont d'une extrême importance. Ces messieurs faisaient la contrebande presque publiquement»...

NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)

4 L.S. «Napoleon», la 1^{re} avec une ligne autographe, palais de Stupinis [Stupinigi] 2-7 floréal (22 avril 1805), à l'Archichancelier CAMBACÉRÈS; les lettres sont écrites par Méneval; 1 page et 3 demi-pages in-4. [195- 198]

2 500 - 3 000 €

Séjour à Stupinigi, près de Turin.

2 floréal. «Après vos observations, je regarderai comme non- avenues toutes les réclamations qu'on m'a faites sur l'Opéra». **Sur son frère Lucien**: «M. Jérôme Bonaparte est arrivé à Lisbonne avec M^{lle} Paterson sa maîtresse, je lui ai fait donner l'ordre de se rendre près de moi à Milan, et j'ai ordonné que sa maîtresse soit réembarquée pour l'Amérique. Je vous prie de me faire connaître ce qu'il faut faire pour que toute trace de cette affaire disparaisse, et que le mariage soit entièrement annulé, dans les deux cas de son consentement et de son non-consentement. Envoyez moi le modèle des actes qu'il faudrait qu'il signât, s'il y **donnerait** [correction autographe] son consentement»... Il ajoute **de sa main**: «Je suis fort content de Turin».

3 floréal. «Mon Cousin, j'ai reçu les autorités de Turin. Je suis toujours resté à Stupinis, hormis que j'ai fait quelques courses à cheval dans les environs, mais sans entrer dans Turin; je compte y faire mon entrée demain. Du reste je me porte fort bien. Je ne partirai d'ici que dimanche. Les affaires ne vont point mal ici, et je suis satisfait du pays»...

4 floréal. «Je crois qu'au Conseil d'État, on n'entre pas assez dans les besoins des manufactures; je ne vois pas d'inconvénient à accorder les demandes de celles de Lyon. Toutefois, quand vous m'enverrez les résultats des discussions du Conseil d'État, envoyez moi aussi le projet primitif avec vos observations en marge. Les États ne prospèrent point par l'idéologie. Faites discuter les projets, envoyez moi les objections du Conseil, & votre opinion sur le tout; faites-le clairement, afin que dans le grand embarras des affaires que j'ai, les questions se trouvent présentées à mes regards de la manière la plus claire possible»...

7 floréal. «J'ai vu le Saint Père [PIE VII] deux fois; il doit être parti aujourd'hui. Je partirai moi-même lundi, et comme j'ai 25 à 30,000 hommes dans la plaine de Marengo, je resterai quatre ou cinq jours à Alexandrie, pour les faire manœuvrer»...

NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)

4 L.S. «Napoleon» et «Nap», Asti, Alexandrie et Pavie 10-18 floréal XIII (30 avril-8 mai 1805), à l'Archichancelier CAMBACÉRÈS; les lettres sont écrites par Méneval; 3 pages et une demi-page in-4. [199-201, 203]

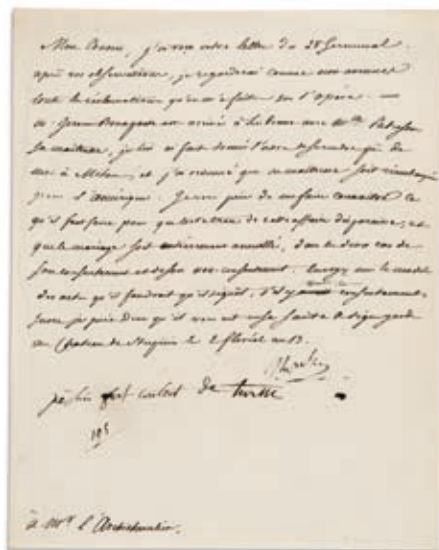
2 500 - 3 000 €

Sur la route de Turin à Milan, en passant par Marengo.

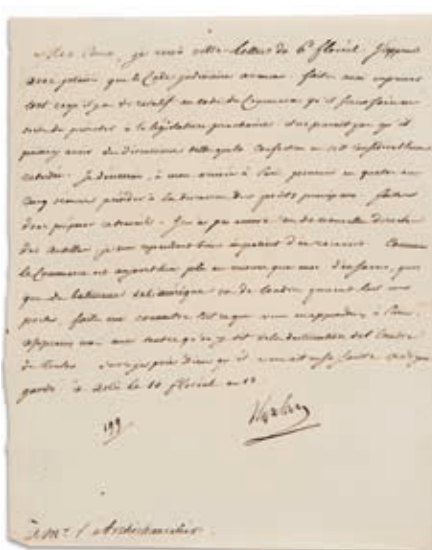
Asti 10 floréal. Il apprend «avec plaisir que le Code judiciaire avance. Faites aussi imprimer tout ce qu'il y a de relatif au code du Commerce, qu'il faut faire en sorte de présenter à la législature prochaine. [...] Je désirerais, à mon arrivée à Paris pouvoir en quatre ou cinq séances présider à la discussion des points principaux. Faites donc préparer ce travail». Il n'a pas de «nouvelles directes des Antilles, je suis cependant bien impatient d'en recevoir. Comme le Commerce est aujourd'hui plus en mesure que moi d'en savoir, puisque des batimens de l'Amérique ou de Londres peuvent lui en porter, faites-moi connaître tout ce que vous en apprendriez à Paris. Apprenez-moi aussi tout ce qu'on y dit de la destination de l'Escadre de Toulon»...

Alexandrie 12 floréal. L'affaire du cardinal Cambacérès (archevêque de Rouen, frère de l'Archichancelier) est «trop ridicule pour que je prenne sur mon tems pour approfondir s'il a raison ou tort. [...] Je ne suis pas en tutelle, et je n'ai pas besoin qu'on dise à quelqu'un qu'il n'a pas ma confiance je trouve cela très déplacé, et un pareil propos me donne peu d'opinion de l'esprit et de la modération du cardinal Cambacérès. Qu'aurait-il donc fait au 11^e siècle de l'Église?» Quant à l'affaire de son frère Lucien: «Je ne conçois rien à vos juriconsultes. Ou M^{lle} Paterson est mariée ou elle ne l'est pas. Si elle n'est pas mariée, il ne faut aucun acte pour annuler son mariage; & si M^r Jérôme contractait un nouveau mariage en France, les officiers de l'État civil l'admettraient, & ce mariage serait bon»...

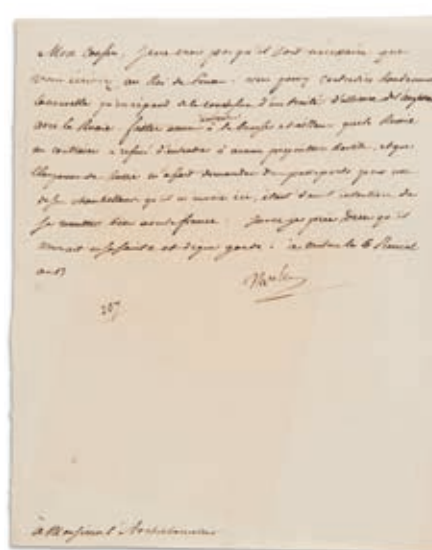
Alexandrie 13 floréal. «Mon cousin, les affaires du Culte marchent très lentement. M. PORTALIS, avec la meilleure volonté, ne voit pas clair. Il ne me reste plus qu'un moyen de lui conserver le portefeuille, c'est de mettre son fils à côté de lui, de manière qu'il prime toutes les jalousies de bureau & fasse expédier toutes les affaires. Si ce moyen ne suffit pas, quelleque considération que j'aie pour les talents et les bons services de M. Portalis, je serai obligé de pourvoir d'une autre manière au service». Puis il évoque «un projet d'insurrection formé dans le département du Cher»... [Pavie 18 floréal]. Nomination des préfets de Marengo et du département du Pô. Ils doivent se rendre «sans délai à leurs nouvelles fonctions»...



60



61



62

NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)

6 L.S. «Napoleon» ou «Napole», la 4^e avec correction autographe, Milan 23 floréal-18 prairial XIII (13 mai-7 juin 1805), à l'Archichancelier CAMBACÉRÈS; les lettres sont écrites par Méneval; 2 pages et 4 demi-pages in-4 (légère brunissure à la 5^e). [204-207, 209-211]

5 000 - 6 000 €

Séjour à Milan pour son couronnement comme Roi d'Italie (6 prairial/26 mai).

23 floréal. **Sur le mariage de son frère Jérôme avec Elizabeth Patterson.**

«S'il s'était marié en France devant les officiers de l'état civil, il faudrait un jugement pour rendre son mariage nul; mais il s'est marié à l'étranger, son contrat n'est inscrit sur aucun registre, il n'y a eu aucune publication de bans, & il est mineur. Il n'y a pas là plus de mariage qu'entre deux amans qui se marient dans un jardin sur l'autel de l'amour devant la lune et les étoiles. Ils se disent mariés, mais quand le prestige est passé, ils s'aperçoivent que ce n'est qu'une amourette. La religion serait plutôt une objection, puisqu'ils ont été mariés par un prêtre; mais j'ai obtenu du Pape une bulle pour casser cet acte. M^r Jérôme est revenu de son erreur; j'ai renvoyé la demoiselle en Amérique, et je suis content du jeune homme qui a de l'esprit, qui sent qu'il a fait une sottise & qui veut la réparer autant qu'il dépend de lui»...

23 floréal. Il faut que PORTALIS «expédie véritablement tout ce qui est relatif aux diocèses du Piémont. Instruisez-vous vous-même de ce qui pourrait rester à faire pour le Clergé de ce pays. J'attache un grand intérêt à ce que, à mon retour par Alexandrie & Turin tout soit terminé. Portalis ne finit rien et perd un tems infini; & l'organisation des diocèses dans le Piémont est de la dernière importance»...

6 prairial. «Je ne crois pas qu'il soit nécessaire que vous écriviez au Roi de Prusse. Vous pouvez contredire hautement la nouvelle qu'on répand de la conclusion d'un traité d'alliance de l'Angleterre avec la Russie. Faites assurer **indirectement** [ajout autographe] à la Bourse et ailleurs que la Russie au contraire a refusé d'entendre à aucune proposition hostile, et que l'Empereur de Russie [Alexandre I^{er}] m'a fait demander des passeports pour un de ses chambellans qu'il m'envoie ici, étant dans l'intention de se remettre bien avec la France»...

9 prairial. «Le peuple de Gênes paraît vouloir sa réunion à la France t. Les avantages de cette réunion et les circonstances me paraissent telles qu'ils doivent me faire passer par-dessus les criailleries de quelques Puissances. Dans le fait, cela ne peut exciter que l'animadversion de l'Angleterre»...

12 prairial. «Mon Cousin, j'ai reçu le projet de décret relatif aux Tribunaux du Piémont, et je l'ai signé. Faites passer le plus promptement possible au Conseil d'État ceux relatifs à la formation de plusieurs sous Préfectures, entr'autres de celle de Ceva. Je recevrai, je pense lundi la députation du Gouvernement de la République de Gênes qui me porte des adresses revêtues de milliers de signatures. [...] Vous sentez combien est délicate l'opération de la réunion, et combien de fausses mesures pourraient nuire. Gênes est un pays où des dilapidations pourraient faire bien du mal. J'y organiserai un nouveau tribunal d'appel. J'ordonnerai aussi très promptement la publication du Code civil. Je resterai à Milan plus de tems que je ne pensais. J'ai beaucoup de troupes à voir à Castiglione. Les fortifications de Mantoue me retiendront aussi longtems. Je compte aller poser la première pierre du pont de Volano à l'embouchure du Pô. Les affaires de Gênes m'employeront beaucoup de tems; de sorte que je crains bien d'être retenu hors de Paris tout l'été»...

18 prairial. «J'ai fait aujourd'hui l'ouverture du Corps législatif. Vous verrez dans le Moniteur la traduction du discours que j'y ai prononcé. Il s'inquiète de la santé de Cambacérès: «Les chaleurs qu'il doit commencer à faire à Paris vous auront rendu l'air auquel votre estomac est accoutumé»...

NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)

6 L.S. «Napoleon» ou «Napole», Brescia, Montirone, Mantoue, Modène et Gênes 23 prairial-12 messidor XIII (12 juin-1^{er} juillet 1805), à l'Archichancelier CAMBACÉRÈS; les lettres sont écrites par Méneval; 4 pages et 2 demi-pages in-4. [212-217]

4 000 - 5 000 €

Brescia 23 prairial. Il a «visité les départements du Haut-Pô & de Mella. Je suis fort content des sentimens de ces peuples. Je le suis beaucoup aussi de ceux des habitans de Brescia. J'ai passé la matinée au milieu des soldats. J'en suis très satisfait sous tous les points de vue. Demain j'aurai 40 bataillons, 30 escadrons et 50 pièces de canon sur le champ de bataille de Castiglione. Je passerai deux jours au Camp, après quoi je me rendrai à Vérone»...

Montirone 25 prairial. Il a «passé toute la journée d'hier au Camp de Castiglione, quoiqu'elle ait été extrêmement chaude et fatigante, c'est une des plus agréables que j'aie passées, par la satisfaction que m'ont causé l'instruction et la bonne tenue des troupes qui ont donné lieu à de très belles manœuvres»...

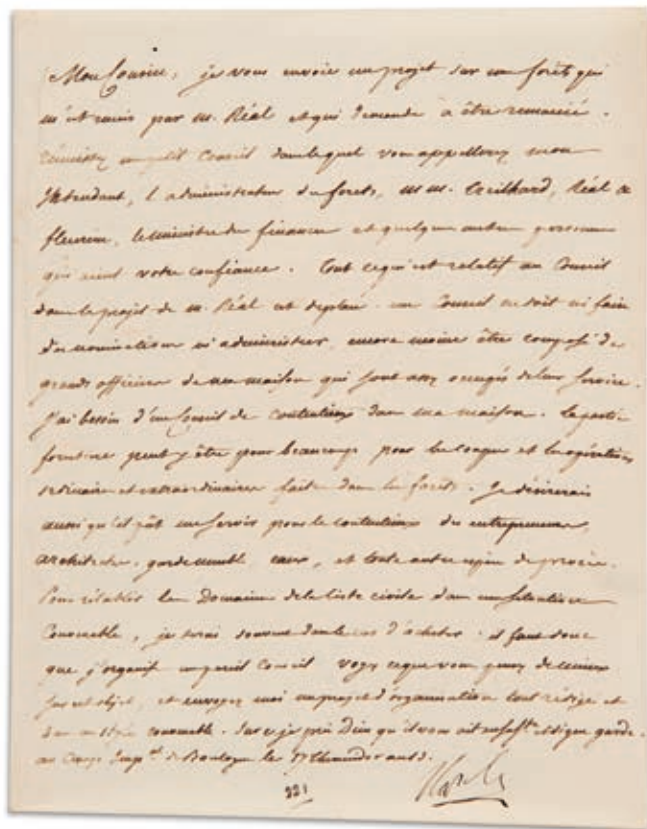
Mantoue 1^{er} messidor. Il voudrait «empêcher les marchés à prime. Il me semble qu'une loi sévère qui infligerait des peines afflictives et infamantes aux agens de change qui feraient de pareils marchés et abuseraient ainsi de la confiance publique serait déjà un bon remède. [...] J'entends beaucoup parler de la crainte d'une mauvaise récolte, il paraît qu'elle ne s'annonce pas bien. Il faudrait peut-être défendre l'exportation des bleds du côté de la Hollande et du Rhin». Il demande des renseignements: «Faites venir vous-même des fermiers, & ne vous fiez pas à ce que l'on vous dira»...

Mantoue 1^{er} messidor. «Je n'ai aucune incertitude sur la paix continentale; vous pouvez l'assurer; & si j'ai laissé entrevoir quelque doute, c'est que j'ai cru qu'il était assez prudent de faire voir que je ne le craignais pas. Voilà trois jours que je suis ici à parcourir les fortifications de Mantoue, ce qui ne laisse pas que de m'occuper. L'Impératrice [Joséphine] est déjà partie pour Bologne où je serai demain»...

Modène 6 messidor. Il transmet une lettre du général Chasseloup-Laubat, à qui il faut faire expédier de l'agent d'urgence: «Le moindre retard peut arrêter les travaux pour la campagne»...

Gênes 12 messidor. «Mon Cousin, j'apprends avec plaisir que votre santé s'améliore. M. l'Architrésorier [LEBRUN] se porte ici fort bien. Il est très propre au Gouvernement de ce pays-ci. Il a les talens nécessaires pour gouverner toute sorte de pays, mais il a de plus les formes et la réserve qui conviennent à Gênes»...En post-scriptum: «Je vous envoie l'allocution du S.P. [Saint-Père] sur son voyage en France que je désire que vous fassiez mettre dans le Moniteur.»

Mon Cousin, j'ai reçu le projet de décret relatif aux Tribunaux du Piémont, et je l'ai signé. Faites passer le plus promptement possible au Conseil d'État ceux relatifs à la formation de plusieurs sous Préfectures, entr'autres de celle de Ceva. Je recevrai, je pense lundi la députation du Gouvernement de la République de Gênes qui me porte des adresses revêtues de milliers de signatures. [...] Vous sentez combien est délicate l'opération de la réunion, et combien de fausses mesures pourraient nuire. Gênes est un pays où des dilapidations pourraient faire bien du mal. J'y organiserai un nouveau tribunal d'appel. J'ordonnerai aussi très promptement la publication du Code civil. Je resterai à Milan plus de tems que je ne pensais. J'ai beaucoup de troupes à voir à Castiglione. Les fortifications de Mantoue me retiendront aussi longtems. Je compte aller poser la première pierre du pont de Volano à l'embouchure du Pô. Les affaires de Gênes m'employeront beaucoup de tems; de sorte que je crains bien d'être retenu hors de Paris tout l'été»...



64

64

NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)

13 L.S. «Napoleon», «Napol» ou «Nap», Saint-Cloud puis Camp impérial de Boulogne 14 thermidor-14 fructidor XIII (2 août-1^{er} septembre 1805), à l'Archichancelier CAMBACÉRÈS; les lettres sont écrites par Méneval; 3 pages et 10 demi-pages in-4 (déchirure marginale à la 12^e). [219-229, 231-232]

7 000 - 8 000 €

Séjour d'un mois au camp de Boulogne avant le départ pour la campagne contre l'Autriche.

Saint-Cloud 14 thermidor à 2 heures du matin. «Mon Cousin, je pars pour aller voir l'armée de Boulogne. Je serai de retour dans dix jours. Tout se fera pendant ce voyage, comme dans le dernier. M. Lavallette fera partir tous les jours un courrier; profitez-en pour m'écrire tous les jours, et n'oubliez pas même toutes les rumeurs du Commerce»...

Camp de Boulogne 16 thermidor. «Mon Cousin, vous aurez appris par le Télégraphe que je suis arrivé à Boulogne. Je vais passer dans une heure la revue de cent mille hommes d'infanterie sur la laisse de basse mer. Les troupes sont très belles et je suis extrêmement satisfait de tout ce que je vois ici»...

17 thermidor. Au sujet d'un projet sur les forêts de la Couronne...«Un Conseil ne doit ni faire des nominations ni administrer, encore moins être composé de grands officiers de ma maison qui sont assez occupés de leur service. J'ai besoin d'un Conseil de contentieux dans ma maison. La partie forestière peut y être pour beaucoup, pour les coupes et les opérations ordinaires et extraordinaires faites dans les forêts. Je désirerais aussi qu'il pût me servir pour le contentieux des entrepreneurs, architectes, garde-meuble, eaux, et toute autre espèce de procès. Pour rétablir les Domaines de la liste civile dans une situation convenable, je serai souvent dans le cas d'acheter; il faut donc que j'organise un pareil conseil. Voyez ce que vous pensez de mieux sur cet objet, et envoyez-moi

un projet d'organisation tout rédigé et dans un style convenable»...

20 thermidor. Au sujet du combat naval des Quinze-Vingt (au nord-ouest de l'Espagne, opposant les 20 vaisseaux franco-espagnols commandés par l'amiral de Villeneuve à 15 vaisseaux anglais): «l'Escadre combinée a eu un combat devant le Ferrol. Elle a rempli le but de sa mission, qui était sa jonction avec l'Escadre du Ferrol. Elle a donné chasse à l'Escadre ennemie, et elle est restée pendant quatre jours maîtresse du champ de bataille; mais on craint d'avoir perdu deux vaisseaux espagnols qui, probablement se battent extrêmement mal, se sont laissés tourner par l'ennemi dans la brume, qui était affreuse pendant le combat. Un vaisseau anglais à ce qu'il paraît a été coulé bas, deux vaisseaux anglais à 3 ponts ont été démâtés. L'Escadre française paraît avoir été peu maltraitée. Je pense qu'on peut considérer cette affaire comme un succès»...

21 thermidor. «Vous verrez dans le Moniteur la notice que les anglais ont donnée de l'affaire. Ils sent[ent] eux-mêmes que le but principal des flottes combinées est rempli, & qu'en attendant, la moitié de leur escadre se trouve hors de combat. Ils paraissent être dans une grande anxiété. La Princesse Caroline est ici depuis hier. Depuis que je suis arrivé, le tems n'a pas encore permis d'aller en rade»...

23 thermidor. Il s'étonne que «la relation du combat des escadres» n'ait pas été mise dans le Moniteur. «Les anglais ont peine à justifier cet événement, et sans le hasard des deux vaisseaux pris, leur défaite était complète et à découvert»...

25 thermidor. «J'ai fait attaquer la croisière anglaise. J'ai été très satisfait de la flottille; elle a fait tout ce que je demandais. J'ai de bonnes nouvelles de mes escadres du Ferrol et de celle de Rochefort qui a rempli sa mission. Par les nouvelles que je reçois d'Angleterre, il paraît qu'elle a été vue sur les Côtes d'Irlande, prenant tout ce qu'elle rencontrait & semant partout l'alarme. Vous verrez dans le Moniteur des articles qui vous feront croire à la guerre prochaine avec l'Autriche. Le fait est que cette Puissance arme; je veux qu'elle désarme; si elle ne le fait pas, j'irai avec 200 mille hommes lui faire une bonne visite dont elle se souviendra longtemps. Cependant, si l'on vous consulte, & dans vos discours, dites que vous ne croyez pas à la guerre, par la raison que je me suis éveillé de bonne heure. Il faudrait en effet être bien fou pour me faire la guerre. Certes, il n'y a pas en Europe une plus belle armée que celle que j'ai aujourd'hui»...La vigoureuse signature est surmontée d'un gros pâté d'encre.

28 thermidor. «Il faudra actuellement s'occuper du code de Commerce, vu que le Code judiciaire est fini. Les escadres combinées sont réunies au Ferrol, où je me trouve en ce moment avoir une force de plus de trente vaisseaux»...

2 fructidor. «Mon Cousin, le tems est très inconstant, il pleut ici beaucoup. Les escadres combinées ont appareillé du Ferrol au nombre de 34 vaisseaux. Au moment même une division de la flottille double le Cap Grinès [Gris-Nez], et a un engagement avec les anglais. La croisière anglaise est maltraitée, et on m'assure qu'elle a un mât de hune coupé»...

6 fructidor. «Je n'ai plus de nouvelles de mes flottes combinées. Je continue à passer en revue les différentes divisions de mon armée». Il se plaint de la conduite de LEBRUN à Gênes...

11 fructidor. «On vous parle beaucoup des mouvements des armées des Côtes sur le Rhin. Vous devez dire que j'ai détaché un Corps de 30 mille hommes pour la sûreté de nos frontières menacées par les préparatifs de l'Autriche»...

13 fructidor. Au sujet des candidats au Sénat conservateur. «Je vous prie d'influer autant qu'il vous sera possible pour éloigner ceux qui auraient de mauvaises notes»...

14 fructidor. «Mon cousin, je vous dirai en grande confiance qu'il n'y a plus un homme à Boulogne, excepté les hommes jugés nécessaires pour la défense de la place et du port. D'ici à peu de jours, nous verrons qui aura les rieurs de son côté de la Cour de Vienne ou de moi»...

NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)

10 L.S. «Napoleon», «Napole» ou «Nap»,
2 vendémiaire-29 frimaire XIV (24 septembre-20
décembre 1805), à l'Archichancelier CAMBACÉRÈS; les lettres
sont écrites par Méneval (sauf la 1^{re}); 2 pages et 8 demi-pages
in-4. [233, 235-240, 242-244]

6 000 - 8 000€

Campagne contre l'Autriche, de La Ferté-sous-Jouarre à Schönbrunn.

La Ferté-sous-Jouarre 2 vendémiaire. Il faut imprimer dans le Moniteur «l'ordre du jour qui organise la grande armée, les réserves de Boulogne, de Mayence et de Strasbourg, les camps volans de Rennes, de Poitiers, d'Alexandrie», ainsi que «le décret qui forme les vélites à cheval». Il faut «un décret pour établir mille vélites à pied»...

Camp impérial de Luisbourg [Ludwigsburg] 12 vendémiaire. «Je suis fort content de l'Électeur de Wirtemberg & en général de l'esprit de l'Allemagne. On y est partout fort irrité contre les anglais, et l'on prend en pitié la conduite de la maison d'Autriche. Ma jonction est faite avec l'armée bavaroise. J'ai aussi avec moi des troupes de Wirtemberg et de Bade. Le tems est superbe. Toutes mes colonnes sont en grande marche, et le mois de vendémiaire ne se passera pas sans de très grands événements»...

Camp impérial d'Elchingen 28 vendémiaire. «Mon Cousin, il faut que M. LEBRUN soit devenu fou. J'écris à la hâte au Prince Eugène des lettres qu'il a l'imprudence d'envoyer à M. Lebrun telles quelles, et M. Lebrun les rend publiques; en vérité à 60 ans, c'est trop de légèreté»...

Camp impérial d'Augsbourg 30 vendémiaire. Après la victoire d'Ulm (19 octobre): «Une armée de cent mille hommes a été détruite comme par enchantement; tous ses généraux, son artillerie, ses drapeaux, ses bagages ont été pris. Il ne s'en est pas échappé en réalité plus de 12,000 hommes. Vous en aurez plus de 70 mille, qui sont actuellement en marche pour la France»...

Munich 5 brumaire. «J'attends, dans quelques jours M^r MARET, pour faire mon travail. Je suis toujours fort occupé. Faites tout ce qui sera possible pour que la Conscription marche avec la plus grande activité»...

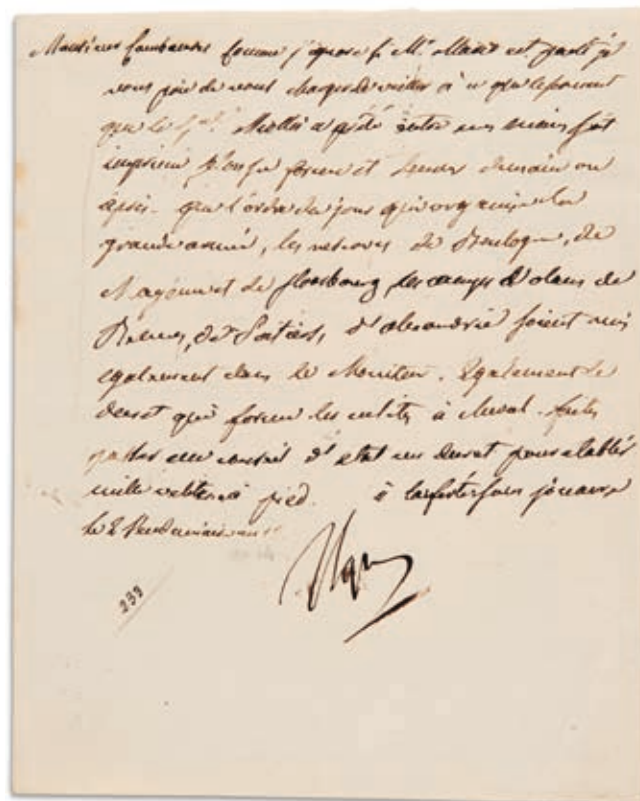
Braunau 8 brumaire. «Nous avons un très mauvais tems, ce qui ne nous empêche pas de faire de grandes marches et d'aller droit à notre but. Nous bivouaquons et marchons dans la boue; mais heureusement que si ce tems nous fait souffrir, il fait encore plus souffrir l'armée Russe qui se retire dans le plus grand désordre»...

Linz 15 brumaire. «Nous sommes à peu de journées de Vienne. Nous n'avons encore atteint les Russes que faiblement. Quelque vite que nous marchions, ils se retirent encore plus vite. Le pays est extrêmement mécontent d'eux. Dans le fait ils ne sont pas aimables: ils ne se contentent pas de piller, ils brûlent et tuent»...

Znaïm 27 brumaire. «Mon Cousin, je vous écris de Moravie. Les trois quarts de la Monarchie autrichienne sont en mon pouvoir, ainsi que ses magasins, ses arsenaux et tous ses établissemens. - Vos finances vont mal, aussi vos banquiers sont bien mauvais. À mon retour à Paris qui ne tardera que de quelques semaines, je m'occuperai d'y remédier»...

Camp impérial de Brunn en Moravie 1^{er} frimaire. «Je ne sais pas comment vous avez pu opiner pour donner 26 millions à Mr Wanlerberg [la fournisseur aux armées Vanlerberghe de Busigny]. Est-ce dans un tems comme celui-ci que je dois être obligé de faire des avances à des hommes qui se sont enfoncés dans de mauvaises affaires»...

Schönbrunn 29 frimaire. «Le tems est assez froid. L'hiver commence à paraître, mais il est beau. Il guérit nos blessés et fait le plus grand bien à l'armée. Nous nous reposons, et tout se répare. Nous avons déjà évacué sur Braunau une partie de l'arsenal de Vienne et beaucoup de choses curieuses. La paix se fera mais, comme je suis décidé à faire une paix qui me mette enfin à l'abri des intrigues de l'Angleterre, il faudra peut-être encore quelques jours pour savoir l'issue définitive qu'auront les négociations. - J'ai fait donner des ordres pour qu'on meuble les Thuilleries [...] Recommandez bien qu'on ne mette dans les appartemens ni odeur ni peintures à la colle ou autres de sorte que je n'aie pas encore à essuyer, après les fatigues de la campagne l'incommodité des odeurs et le caprice des architectes»...



65

66

NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)

2 L.S. «Napoleon» et «Nap», Munich et Strasbourg
7 et 24 janvier 1806, à l'Archichancelier CAMBACÉRÈS;
les lettres sont écrites par Méneval; 1 page et demi-page in-4.
[245, 248]

1 000 - 1 200€

Mariage du Prince Eugène de Beauharnais.

Munich 7 janvier. «Mon Cousin, le mariage de mon fils le Prince Eugène avec la Princesse Auguste de Bavière se fait le 15. Cela retarde mon départ de quelques jours». Il demande d'en faire part aux ministres: «Je sais la part qu'ils prennent à ce qui m'est agréable, et rien ne me l'est davantage que l'union d'une princesse aussi parfaite que la Princesse Auguste avec un enfant pour qui tout le monde connaît mes tendres sentiments. Vous laisserez aussi entrevoir que je n'ai pas été fâché de rester huit ou dix jours ici pour m'assurer que tout ce qui a été convenu s'exécute. Je vous envoie les conditions de la paix; donnez-en connaissance au Sénat, et après vous les ferez publier»...

Strasbourg 24 janvier, au sujet de LEBRUN: «Dites moi en confidence s'il a perdu la tête; je commence à le croire. Bon Dieu! que les hommes de lettres sont bêtes! Tel qui est propre à traduire un poème n'est pas propre à conduire quinze hommes. Rien ne m'étonne depuis que je suis né comme la conduite de M. Lebrun depuis qu'il est à Gênes»...

NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)

10 L.S. «Napoleon», «Napole» ou «Nap», 7 avril-22 novembre 1806, à l'Archichancelier CAMBACÉRÈS; les lettres sont écrites par Méneval (la 4^e par Fain); 2 pages et 8 demi-pages in-4. [249-252, 254-255, 257-260]

7 000 - 8 000 €

Campagne de Prusse, de Paris à Berlin. En tête des lettres, à partir de la 4^e, Cambacérès a noté: «copier en entier».

Paris 7 avril. Annonce du «mariage de la Princesse Stéphanie Napoléon avec le Prince Électoral Charles Louis Frédéric de Bade», auquel devra procéder Cambacérès en qualité d'Archichancelier, le 7 avril, «dans notre Palais impérial des Thuilleries»...

Saint-Cloud 5 août. Au sujet du maire de Bordeaux et de ses adjoints. «Mon intention est au reste de ne point souffrir dans ces places des hommes opposés aux opérations du gouvernement, & beaufrener d'agitateurs»...

Mayence 28 septembre. Il arrive à Mayence «après avoir resté douze heures à Metz. Je suis en très bonne santé. L'Impératrice se porte également très bien»... - **29 septembre.** «le Colonel Arrighi peut fournir à toute la garde du Palais, puisqu'il a les Dragons; mais il faudrait diminuer cette garde. En général, il faut accoutumer Paris à ne plus voir tant de sentinelles. C'est le moyen d'ôter les 6000 hommes que j'y ai laissés et de pouvoir les envoyer aux frontières, à Boulogne ou ailleurs si les circonstances l'exigent»...

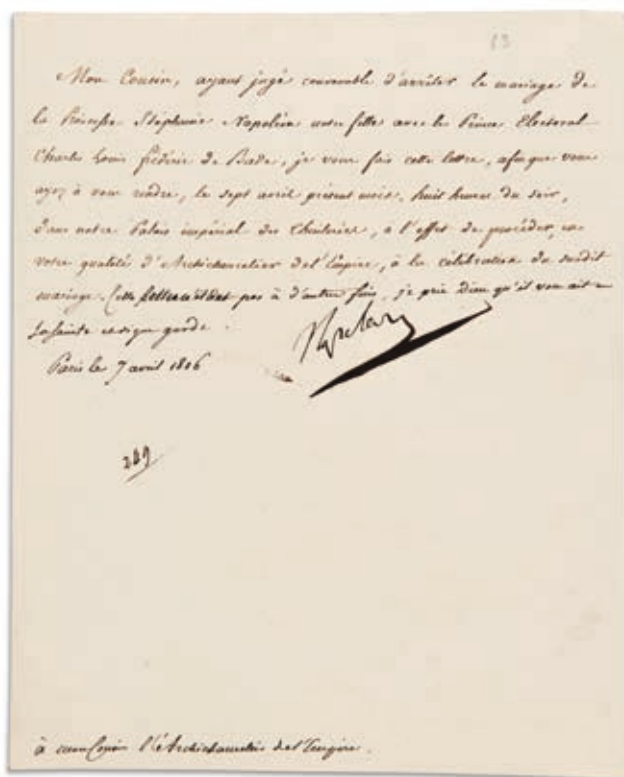
Würzburg 5 octobre. «Je suis à Wurtsbourg depuis deux jours. Je suis logé dans le palais du Grand Duc. Lui & sa principauté se comportent très bien; il fournit son contingent. Les armées sont en observation; on en viendra bientôt aux mains. Du reste, point d'explication diplomatique»...

Bamberg 7 octobre. «M^e le Prince de Bénévent [TALLEYRAND] vous enverra mes communications au Sénat, elles vous feront connaître l'état de la question. Vous y verrez les prétentions de la Cour de Berlin. C'est un vrai délire. Les hostilités ont commencé le 7. J'ai fait entrer mes troupes dans le pays de Bareuth»...

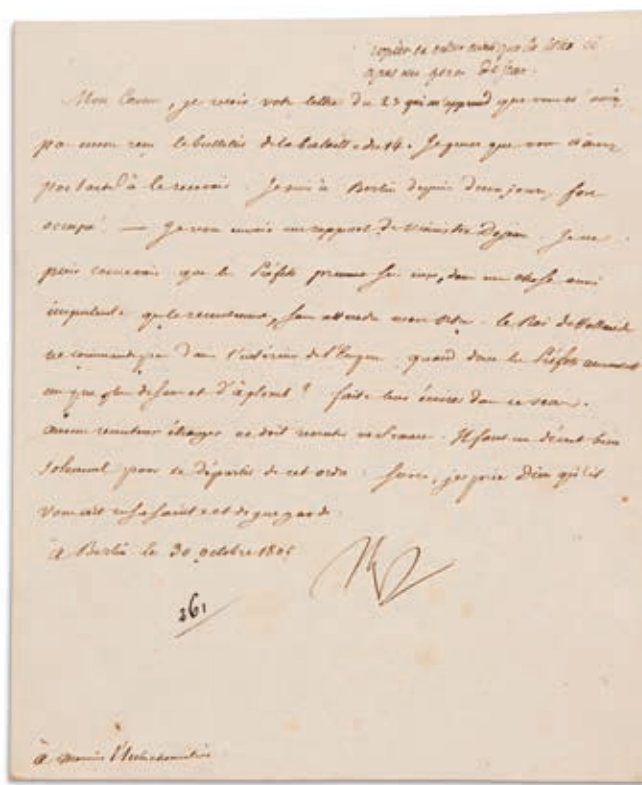
Camp impérial de Dessau 22 octobre. Mon Cousin, j'ai passé l'Elbe. Toutes mes affaires vont au mieux. Le Roi de Prusse, toute son armée et la Nation Prussienne demandent à grands cris la paix. Je serai probablement à Berlin dans quelques jours. J'ai remarqué que le même jour où vous faisiez votre publication au Sénat, je remportais la grande bataille d'Iena»...

Potsdam 25 octobre. «J'approuve qu'on n'ait point convoqué les gardes nationales de la Roer, de l'Oure et de la Meuse inférieure. Le Roi de Hollande [Louis Bonaparte] a eu tort de faire ces demandes. Il n'y a rien de plus dangereux & de moins convenable. Le Roi de Hollande ne connaît pas l'esprit de ces départements»... - **26 octobre.** «Je vous envoie une pièce qui est de l'autre monde. Si les auteurs ne sont pas des fous, ce sont des scélérats qu'il faut sévèrement châtier»...

- **26 octobre.** «Le Roi de Naples [Joseph Bonaparte] envoie deux mille galériens en Italie. J'ordonne que mille restent en Italie, que cinq cents soient envoyés en Corse pour travailler aux chemins et être répartis chez les habitants, et que les cinq cents autres soient envoyés aux marais de Rochefort»...



67



68

NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)

10 L.S. «Napoleon», «Napole» ou «Nap»,
Berlin 30 octobre-22 novembre 1806, à l'Archichancelier
CAMBACÉRÈS; les lettres sont écrites par Méneval;
11 demi-pages in-4. [261-270]

7 000 - 8 000€

Séjour à Berlin à la fin de la campagne de Prusse, et avant la campagne de Pologne. En tête de 8 lettres, Cambacérès a noté : «copier en entier».

30 octobre. Le 23, Cambacérès n'avait «pas encore reçu le bulletin de la bataille du 14 [léna]. Je pense que vous n'aurez pas tardé à le recevoir. Je suis à Berlin depuis deux jours, fort occupé. – Je vous envoie un rapport du ministre Dejean. Je ne puis concevoir que les Préfets prennent sur eux, dans une chose si importante que le recrutement, sans attendre mon ordre. Le Roi de Hollande ne commande pas dans l'intérieur de l'Empire. Quand donc les Préfets auront-ils un peu de sens et d'aplomb ? Faites-leur écrire dans ce sens. Aucun recruteur étranger ne doit recruter en France. Il faut un décret bien solennel pour se départir de cet ordre»... En tête, Cambacérès a noté : «copier en entier ainsi que la lettre ci-après du général Dejean».

31 octobre. «Je viens d'ordonner que le général CANCLAUX serait chargé d'organiser et commanderait trois mille gardes nationales des départemens de la Somme et de la Seine inférieure. Le G^{ral} RAMPON en commande 6000 à S^t Omer, cela fera neuf mille qui pourront se porter soit sur Boulogne, soit sur Cherbourg, selon les événemens. J'ai ordonné que le général LAMARTILLIÈRE en organiserait 3000 à Bordeaux. Pressez pour que tout cela se fasse présentement, afin que mes côtes ne soient pas sans défense tant pour le moment que pour le printemps prochain; car il est possible que mon armée ne soit pas rentrée pour cette époque, quoique de ma personne, j'espère être de retour. [...] Dans toutes probabilités, si les anglais envoient du monde, ce sera en Hanovre pour soutenir la Suède, comme ils en envoient en Sicile pour soutenir le Roi de Naples. – Vous verrez par le vingt-quatre bulletin, la situation de mes affaires ici. Tout va aussi bien qu'il est possible de se l'imaginer. La Prusse est abattue & ne compte plus pour rien. Mes pertes sont légères. On ne saurait se trouver dans une meilleure position»...

3 novembre. «La nouvelle du succès du Général MARMONT [à Weyer] contre les Russes est vraie»...

9 novembre. Après le combat de Lubeck : «Voilà toute l'armée Prussienne finie : il ne reste pas au-delà de la Vistule vingt mille hommes au Roi de Prusse. – Faites venir l'ambassadeur de la Porte. Dites-lui que je sais que la Porte a été forcée de rétablir les deux hospodards, mais que je suis à Varsovie et que je ne ferai point de paix qu'ils ne soient chassés & remplacés par des amis de la Porte; que la Porte doit prendre courage et montrer un peu d'énergie, que toutes les forces Russes vont être obligées de venir sur moi pour défendre la Pologne Russe, qu'il faut que la Porte profite de ce moment pour montrer des troupes à Choczyn et sur les frontières du Dniester»...

10 novembre. «Je vous donne tous mes pouvoirs pour l'affaire de la conspiration jacobine. [...] Il ne faut pas lui donner plus d'importance qu'elle ne mérite. Il est possible qu'un petit exemple ne soit pas inutile, afin qu'à l'avenir les malveillans ne soient pas à l'affût des événemens dans l'espérance de revers, pour remuer. – Je vois avec peine qu'on arrête des diligences. Il faut éveiller la sollicitude de la police et déployer un peu de forces. [...] Mon intention est que les quatre dépôts de dragons qui sont à Paris fournissent chacun un détachement de trente hommes commandés par un officier; ces quatre détachemens formant 120 hommes seront répartis sur les routes de Chartres, sur les confins de l'Orne, du côté des Andelys et d'Évreux. Pour peu que le mal augmente, on formera sur le champ un camp volant composé de carabiniers et voltigeurs des 2^e, 4^e et 12^e régimens d'infanterie légère, des 120 dragons et de plusieurs brigades de gendarmerie. Cette force faisant 5 ou 600 hommes se rendra successivement à Évreux, aux Andelys, à l'Aigle et s'il est nécessaire du côté de Domfront, arrêtera les mauvais sujets et fouillera les forêts. Cela rassurera les bons citoyens et comprimera ce commencement de malveillance. Mais c'est à l'archevêque de Rouen à lancer des monitoires contre ce brigandage public, si le mal augmente»...

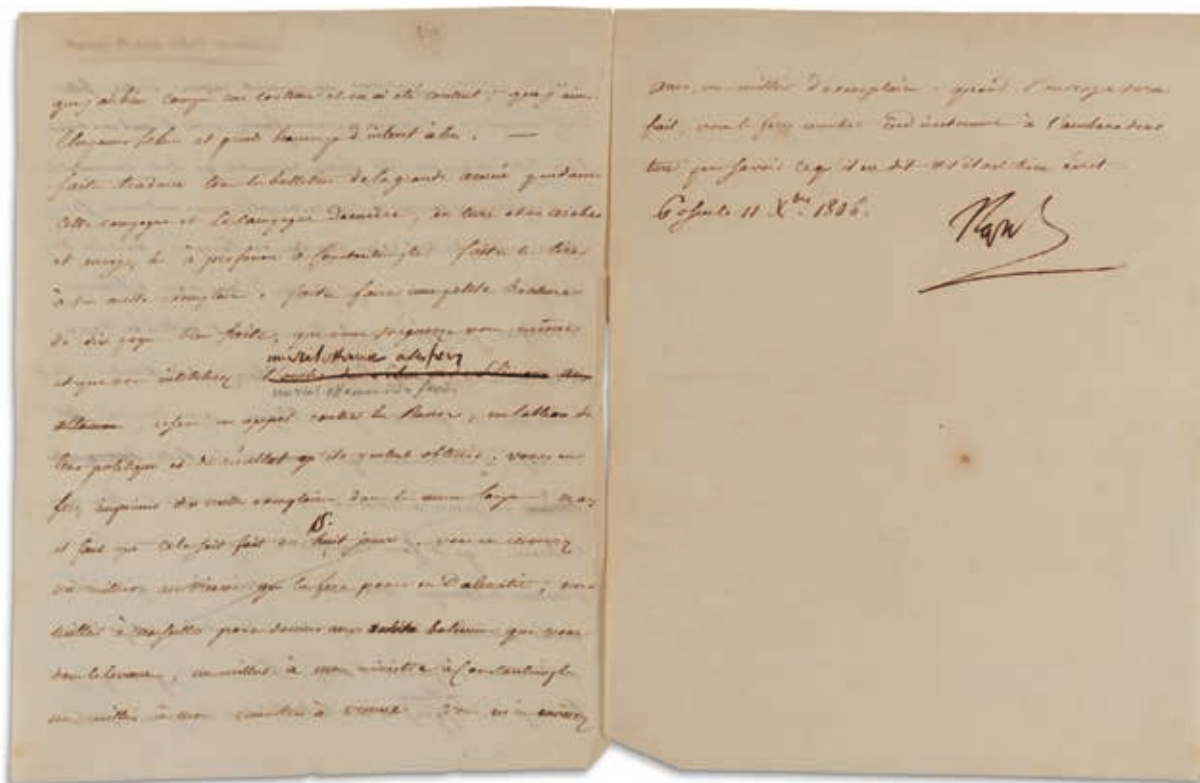
13 novembre. «Je vous envoie un manuscrit trouvé dans le Cabinet du Roi de Prusse. Je désire qu'il soit imprimé à Paris sur beau papier, et que vous fassiez faire par un homme de lettres un précis rapide qui peigne toute l'indignité du partage de la Pologne et son influence sur l'abaissement de la Suède & de la Porte et dès lors sur l'équilibre de l'Europe. Il faut que cette préface de l'éditeur qui sera mise à la tête du livre soit faite pendant l'impression, & que l'ouvrage soit publié sous huit jours. On pourra mettre pour titre : *Manuscrit trouvé dans le Cabinet du Roi de Prusse à Berlin*»...

16 novembre. «Où avez-vous été chercher que l'Espagne était entrée dans la Coalition ? Nous sommes au mieux avec l'Espagne, & cela prouve bien le danger des fausses nouvelles. Toutes les places fortes sont entre mes mains. Le Roi de Hollande retourne de sa personne dans ses états pour en organiser la défense. Tous les troisièmes bataillons que j'ai laissés en France offriront à la belle saison un renfort de 40,000 hommes. Les 20 bataillons que j'ai laissés en Bretagne, y compris ceux de la Marine en formeront 20 mille. Me portant à Warsovie où mes avant-postes sont déjà, pour rétablir la Pologne, l'Elbe et l'Oder seront bien gardés, & le maréchal MORTIER restera toujours avec 40,000 hommes dans le Nord de l'Allemagne pour contenir les anglais & les Suédois, & moi-même je suis placé en échelons pour le secourir en trois jours, s'il le fallait. Ce qu'il y a de fait, c'est que je suis décidé à en finir. Ceci est jeu d'enfants. Quant aux prisonniers, qu'est-ce que cent mille hommes répartis dans toute la France. La plupart seront contents travaillant chez les cultivateurs»...

17 novembre. «Mon Cousin, vous verrez dans le bulletin d'aujourd'hui une suspension d'armes. Ce n'est autre chose que pour asseoir nos quartiers d'hiver. Le P^{re} de Bénévent [TALLEYRAND] vous enverra demain une communication à faire au Sénat non sur cet objet, mais sur la politique générale du moment». Il faut «activer la marche de la conscription et les autres moyens militaires. Vous voyez que notre position n'est pas mauvaise»...

21 novembre. «Vous n'aurez pas tardé à recevoir le bulletin qui vous aura annoncé l'affaire de Lubeck». Sur la question de l'amirauté : «Ce n'est pas dans ce moment qu'il faut agiter ces questions, qui peuvent froisser beaucoup d'intérêts sur nos côtes. – Je vous laisse le maître de disposer des forçats comme vous l'entendrez mais si l'on en envoie en Corse, on les emploiera aux chemins et aux autres travaux; c'est un pays qui en général manque de bras. – Le général JUNOT n'avait point d'ordre à donner à ma Garde, surtout pour son départ. Je suis surpris qu'il se soit mêlé de cela. Je vois avec peine que vous ne montrez pas assez de fermeté. Il faut tenir davantage aux attributions particulières que je vous ai accordées. Personne ne doit donner des ordres à ma Garde que vous. Ainsi donc, si vous ne vouliez pas que les 200 hommes partissent, ils ne devaient point partir. – Si l'armée tâche d'honorer la Nation autant qu'elle le peut, il faut avouer que les gens de lettres font tout pour la déshonorer. J'ai lu hier les mauvais vers qui ont été chantés à l'Opéra. En vérité, c'est tout à fait une dérision. Comment souffrez-vous qu'on chante des impromptus à l'Opéra, cela n'est bon qu'au Vaudeville. [...] On se plaint que nous n'avons pas de littérature; c'est la faute du ministre de l'Intérieur [Champagny]. Il est ridicule de commander une élogie à un poète comme on commande une robe de mousseline. Le Ministre aurait dû s'occuper de faire préparer des chants pour le 2 décembre»...

22 novembre. MARET envoie «un Sénatus-consulte avec un projet de Conseil privé. Vous verrez par ce sénatus-consulte que je demande 80,000 hommes de la Conscription de 1807. Vous recevrez aussi des communications fort importantes dont vous ferez part au Sénat le 2 décembre. J'ai tout lieu d'espérer que cette mesure frappera au cœur de l'Angleterre». Il faudra mettre dans les journaux «des articles qui fassent sentir la nécessité de garder nos conquêtes, jusqu'à ce que l'Angleterre & la Russie rendent les leurs. J'appelle 80,000 conscrits, parce qu'il n'y a que de l'avantage à se trouver prêt au commencement de l'année; que d'ailleurs cet appel ne laisse pas que de faire de l'effet sur nos ennemis. Le résultat de tout ceci doit être la tranquillité générale et une paix solide avec l'Angleterre»...



69

69

NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)

13 L.S. «Napoleon», «Napole» ou «Nap», dont 2 avec corrections autographes, et une non signée, Posen, Kutno, Varsovie, Golymin et Pultusk 29 novembre-31 décembre 1806, à l'Archichancelier CAMBACÈRES; les lettres sont écrites par Méneval (sauf la dernière); 12 pages et 4 demi-pages in-4. [271-284]

8 000 - 10 000€

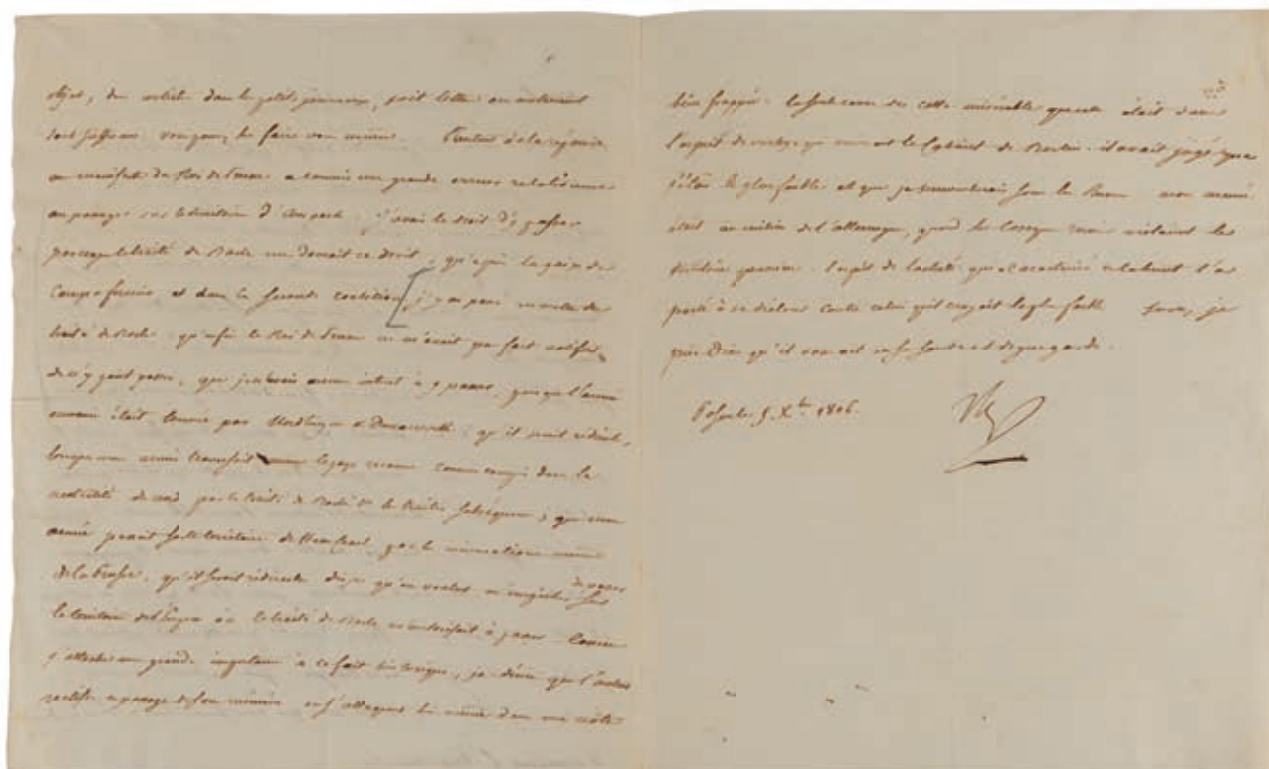
Début de la campagne de Pologne contre la Russie. En tête de lettre, Cambacérés a noté: «Copier en entier»

Posen [Poznań] 29 novembre. Au sujet d'une «ridicule conspiration» jacobine: «tout en croyant qu'il faut donner quelque publicité à cette affaire, je ne veux pas qu'elle doive faire répandre du sang»; cela relève du tribunal criminel...

Posen 1^{er} décembre. «Vous verrez par le bulletin d'aujourd'hui que mes troupes sont entrées à Varsovie. La Pologne toute entière prend les armes. Il est difficile de se faire une idée du mouvement national de ce pays. Les Polonais lèvent des régimens à force. Les plus chauds sont les plus riches. Prêtres, nobles, paysans, tous sont unanimes. La Pologne aura bientôt 60 mille hommes sous les armes. Les grands nobles du pays sont tous des gens de 100 à 500,000 f. de rente. Ce sont eux qui fournissent aux dépenses de leur armée. Au milieu des marches et des mouvemens d'une si grande armée et des excès qui en sont la suite, nous sommes en bals, et je vais demain à un bal que me donne la noblesse de la ville. Les dames m'ont été présentées, elles ont toutes quitté leurs campagnes, c'est la première fois depuis la destruction de la Pologne qu'elles se sont montrées. Tous les gens un peu aisés parlent français, et les paysans aiment la France»...

Posen 2 décembre. «Mon intention est que le manuscrit que je vous ai envoyé soit imprimé à Paris et mis en vente. Vous m'en enverrez une douzaine d'exemplaires. Ce que la vente de cet ouvrage produira, couvrira les frais d'impression»...

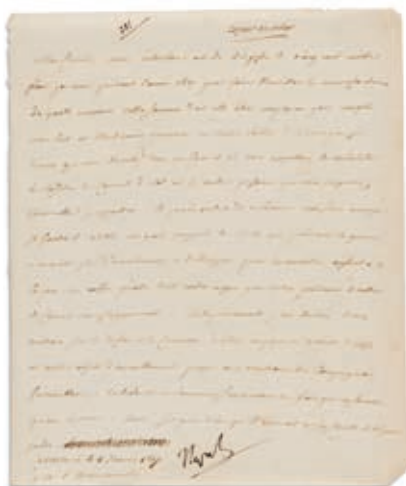
Posen 5 décembre. «Vous aurez vu que la suspension d'armes n'a point été ratifiée par le Roi de Prusse. Ce malheureux prince se trouve aujourd'hui en chemin de perdre sa couronne. Tout vit ici au mieux. Le bulletin d'aujourd'hui vous apprendra la prise de Glogau. Sous peu de jours, vous apprendrez celle de Breslau. Mes troupes ont passé la Vistule et se sont emparées du faubourg de Prag. Les avant-postes sont sur le Bug. Je m'en rapporte au zèle des ministres pour faire marcher la conscription»... Il désire «que vous fassiez démentir par des articles non [ajout autographe] officiels tous ces ridicules bruits de guerre avec l'Espagne. Faites également prévenir le mal qu'on peut dire de l'Autriche avec qui nous sommes bien. [...] L'auteur de la réponse au manifeste du roi de Prusse a commis une grande erreur relativement au passage sur le territoire d'Anspach. J'avais le droit d'y passer parce que le traité de Basle me donnait ce droit; qu'après la paix de Campo-Formio et dans la seconde coalition j'y ai passé en vertu du traité de Basle; qu'enfin le Roi de Prusse ne m'avait pas fait notifier de n'y point passer; que je n'avais aucun intérêt à y passer, puisque l'armée ennemie était tournée par Nordlingen et Donawerth; qu'il serait ridicule, lorsque mon armée traversait même le pays reconnu comme compris dans la neutralité du nord par le traité de Basle & les traités subséquens; que mon armée passait sur le territoire de Hesse-Cassel par les insinuations même de la Prusse, qu'il serait ridicule dis-je qu'on voulut m'empêcher de passer sur le territoire de l'Empire où le traité de Basle m'autorisait à passer. Comme j'attache une grande importance à ce fait historique, je désire que l'auteur rectifie ce passage de son mémoire en s'attaquant lui-même dans une note bien frappée. La seule cause de cette misérable querelle était dans l'esprit de vertige qui animait le Cabinet de Berlin, Il avait jugé que j'étais le plus faible et que je succomberais sous les Russes.



69

Mon armée était au milieu de l'Allemagne quand les Cosaques russes violaient le territoire prussien. L'esprit de lâcheté qui a caractérisé ce cabinet l'a porté à se déclarer contre celui qu'il croyait le plus faible»...
Posen 6 décembre. «Vous aurez lu dans le Moniteur toutes les pièces relatives aux négociations avec l'Angleterre. Rien de nouveau ici. Les Russes ont repassé le Bug et paraissent se concentrer sur leurs frontières»...
Posen 10 décembre. Nomination de Belleville comme «intendant général des États de Hanovre»...
Posen 11 décembre. Il a reçu sa lettre avec un retard de 36 heures, causé par la crue de la Fulde. Ordres pour l'organisation et la levée de gardes nationales. En tête, note de Cambacérés: «les réponses sont avec celles des préfets»...
Posen 11 décembre. Il faut demander à l'ambassadeur de la Porte d'instruire son gouvernement «de tout ce qui se passe en Europe. Vous lui direz que, par un courrier que j'ai reçu d'Jassy & qui a traversé la Pologne, j'ai appris que les Russes étaient entrés à Jassy le 25 novembre; que les Pachas de Choczim & de Bender s'étant retirés dans ces forteresses y sont bloqués; que dans cet état de choses il est nécessaire qu'il instruisse la Porte que je suis à Varsovie, maître de donner des loix & de la secourir; qu'il fasse connaître à son gouvernement la situation de l'Europe et la nécessité de tenir bon; que s'il mollit dans cette circonstance, son indépendance est perdue; que les Russes ne peuvent l'attaquer sérieusement, parce que je les occupe ici; qu'il écrive que j'ai reçu la lettre de l'Empereur Selim; que j'ai bien compris son contenu et en ai été content; que j'aime l'empereur Selim et prends beaucoup d'intérêt à lui. – Faites traduire tous les bulletins de la Grande Armée pendant cette campagne et la campagne dernière, en turc et en arabe, et envoyez-les à profusion à Constantinople. [...] Faites faire une petite brochure de dix pages, bien faite, que vous soignerez vous-même et que vous intitulerez [l'ombre de Selim et de Soliman, *biffé avec correction autographe*:] **un vieil ottoman à ses frères**, ce sera un appel contre les Russes, un tableau de leur politique et du résultat qu'ils veulent

obtenir. Vous en ferez imprimer dix mille exemplaires dans les mêmes langues. Mais il faut que cela soit fait en huit **15** [autographe] jours»...
 En tête, Cambacérés a noté: «à copier en entier avec ma réponse».
Posen 14 décembre. «Je vous laisse le maître de décider comme vous l'entendrez le cérémonial des Invalides»...
Posen 15 décembre. Il a reçu «l'ouvrage sur la Pologne; il me paraît assez bien. Voyez si M^r d'Hauterive ne pourrait pas faire un petit ouvrage sous le titre d'Histoire des trois partages de la Pologne»...
Kutno 18 décembre. Envoi du décret sur la conscription.
Varsovie 20 décembre (non signée). «Je suis à Varsovie depuis deux jours. Il fait encore un tems de mois d'octobre, un tems de dégel et humide, ce qui rend le chemin très mauvais. [...] L'armée Russe borde la Narew, hormis plusieurs têtes de pont que j'occupe. Les bords de la Vistule et Thorn sont occupés par l'armée française»...
Golymin 29 décembre. «Mon Cousin, vous verrez par les bulletins les brillans succès que nous avons obtenus sur l'armée Russe. Sans la rigueur de la saison, nous en aurions obtenu de plus grands encore. Je crois la campagne finie. L'ennemi a mis entre nous des marais & des déserts. Je vais prendre mes quartiers d'hiver. La guerre entre la Porte et la Russie a pris un caractère très régulier. Ma santé est bonne. RAPP a été blessé au bras, mais n'a point de mal, dites-le à sa femme. Je crois que le jeune SÉGUR, en portant un ordre, a donné dans un parti de Cavalerie ennemi. Je crois savoir qu'il n'a point de mal. Je serai dans quelques jours à Varsovie»...
Pultusk 31 décembre. «Veillez au prix des bleds. [...] Vous verrez par les bulletins que nous avons eu les plus rapides succès. J'ai résolu de faire chanter un Te Deum. [...] faites dire, parce que cela est vrai, que bien loin qu'il y ait un traité d'alliance entre la Porte & la Russie ces deux puissances sont en état de guerre & courent aux armes. Au même moment que les Russes sont entrés en Moldavie, les Turcs sont entrés en Valachie, ont occupé Bucharest & fait arrêter le Consul Russe»...



70

70

NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)

8 L.S. «Napol»«Nap», Varsovie 4-29 janvier 1807, à l'Archichancelier CAMBACÉRÈS ; les lettres sont écrites par Méneval ; 2 pages et 6 demi-pages in-4. [285, 288-292, 294-295]

7 000 - 8 000 €

Séjour à Varsovie, avant Eylau et la reprise de la campagne de Pologne.

En tête de toutes ces lettres, Cambacérès a noté : «copier en entier».

4 janvier. Il souhaite «disposer de cinq cent mille francs par mois pendant l'année 1807 pour faire travailler les manufactures», mais que cette somme soit «le moins onéreuse au trésor Public [...] Il faudrait établir un grand magasin des objets qui pendant la guerre n'auraient plus d'écoulement à l'étranger pour les revendre ensuite à la paix, ou enfin prendre tout autre moyen que votre prudence & celle du Conseil vous suggéreront. Indépendamment j'ai destiné deux millions sur le trésor de la Couronne à être employés en achats d'étoffes et autres objets d'ameublement propres aux châteaux de Compiègne, Fontainebleau. Le trésor de la Couronne supportera ces frais qui ne seront qu'une avance».

11 janvier. Au sujet du cardinal MAURY : «On m'a assuré qu'on lui refusait le titre de *Monsieur le Cardinal*. Si cela est vrai, c'est bien ridicule & bien plat»...

16 janvier. À propos de DUDON qui s'est «mal comporté ; «il y a de la lâcheté dans cette affaire. Approfondissez cela ; car je ne veux point de lâches même dans les tribunaux et au Conseil d'état moins que partout ailleurs»...

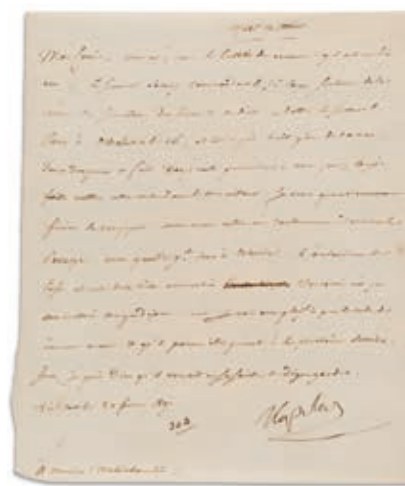
19 janvier. «J'ai pris une mesure pour la distribution des fonds de chaque mois, afin que le retard ne fasse aucun tort au service». Il revient sur l'affaire de Dudon...«Vous verrez par le bulletin d'aujourd'hui que nous venons de prendre la place de Brieg en Silésie»...

19 janvier. Au sujet d'un rapport de Fouché sur des individus «choisis pour officiers de la garde nationale de la Seine inférieure» : Le Loureux, Bourbelles, Malartic, etc., dont un complice de Georges [Cadoudal], un «embaucheur pour les chouans», un «adjudant de Bourmont», des «agents de correspondance anglaise»... «il est impossible de laisser ces hommes en place»...

20 janvier. «Nos affaires ici vont au mieux. J'ai reçu votre lettre aux Ottomans. Je n'ai pas encore pu la lire»...

29 janvier. «J'ai levé mes cantonnemens pour profiter d'une belle gelée et du beau tems qu'il fait pour jeter les Russes au-delà du Niémen. Le thermomètre se maintient depuis quelques jours entre deux ou trois degrés. Les chemins sont superbes. Je désire que l'Impératrice se doute le moins possible de cela, pour lui éviter des inquiétudes»...

29 janvier. «Je ne vois pas d'inconvénient d'ajourner la cérémonie des drapeaux aux Invalides à une autre époque»...



71

71

NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)

6 L.S. «Nap», «Napol» ou «Napoleon», et une lettre non signée, Schlitt, Preussisch-Eylau, Liebstadt 5-21 février 1807, à l'Archichancelier CAMBACÉRÈS ; les lettres sont écrites par Méneval ; 2 pages et 5 demi-pages in-4. [297, 299-302, 304-305]

4 000 - 5 000 €

Autour de la bataille d'Eylau (8 février).

Schlitt 5 février. «Mon cousin, je suis à la poursuite de l'armée Russe. Je l'ai dépotée de toutes ses positions. Je vais la jeter au-delà du Nimen. Le tems que nous avons est magnifique»...Méneval ajoute : « L'Empereur est parti sans signer.»

Preussisch-Eylau 9 février, 5 heures du soir. «La bataille d'Eylau aura probablement des résultats heureux pour la décision de ces affaires-ci. L'ennemi s'est retiré en pleine déroute' pendant la nuit à une marche d'ici. Différens détachemens de cavalerie sont à ses trousses. Les résultats en seront 40 pièces de canon et 12 mille prisonniers. On évalue la perte de l'ennemi à 10 mille blessés et à 4 mille morts ; ce n'est pas exagérer. Malheureusement notre perte est assez forte surtout en gens de marque. Je l'évalue à 15 cent tués et à 4 mille blessés. Si le bulletin n'était pas arrivé, faites mettre dans le Moniteur qu'une grande bataille a eu lieu dans la vieille Prusse, que l'armée Russe a été mise dans une déroute complète. Quarante pièces de canon, seize drapeaux et 10 ou 12 mille prisonniers sont le résultat de cette action qui a eu lieu le 8 février, et qui est une des plus mémorables de la guerre»...

Preussisch-Eylau 12 février. «depuis le 58^e bulletin, il ne s'est rien passé de nouveau. L'ennemi se retire toujours derrière la Prégel. Dans peu de jours, je vais mettre mon armée en quartiers d'hiver. Tout ce qui revient des détails de la bataille est que la perte de l'ennemi a été triple de la nôtre, & la nôtre a été considérable»...

Eylau 12 février. «Mon Cousin, il n'y a point d'inconvénient à faire partir les 180 dragons de ma Garde pour se rendre à Berlin»...

P. Eylau 17 février. «L'armée rentre dans ses cantonnemens ; le froid a tout à fait cessé. Malgré d'assez grandes fatigues, je me porte très bien. La bataille d'Eylau a été fort sanglante. Je vais me rendre dans peu de jours à Thorn & de là à Varsovie»...

Liebstadt 20 février. «Mon Cousin, vous aurez reçu le bulletin des évènements qui ont eu lieu ici. Le général SAVARY commandant le 5^e Corps soutenu de la réserve des Grenadiers du Général OUDINOT a battu le Général Essen à Ostrolenka le 16, et lui a pris huit pièces de canon, deux drapeaux & fait douze cents prisonniers. Vous pouvez toujours faire mettre cette note dans le Moniteur. Je crois que cet événement finira la campagne. Mon armée entre en cantonnemens derrière la Passarge. Mon quartier g^{al} sera à Osterode. L'ambassadeur de Perse et celui de la Porte arrivent à Varsovie où je me rendrai sous peu de jours. - Je vois avec plaisir que le code de Commerce avance et qu'il pourra être présenté à la prochaine session»...

Liebstadt 21 février. «Rédigez un projet de senatus consulte pour la députation Ligurienne»...

NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)

29 L.S. «Napol», «Napoleon» ou «Nap», une avec correction autographe, et 2 lettres non signées, Osterode 23 février-26 mars 1807 à l'Archichancelier CAMBACÉRÈS; les lettres sont écrites par Méneval (une par Fain); 29 pages et 12 demi-pages in-4. [307-331, 333-338]

12 000 - 15 000 €

Séjour à Osterode avant la reprise de la campagne de Pologne. En tête de la plupart des lettres, Cambacérès a noté: «copier en entier».

23 février. «J'ai vu avec plaisir que vous vous amusez à Paris, que vous allez au bal masqué»...

25 février. «J'ai défendu que dans les régiments Suisses on reçut des étrangers. On a cependant la rage d'y recevoir des Prussiens et même des Russes. On met ainsi à mes ennemis les armes à la main. Ce système est trop ridicule. Voyez le ministre Dejean et le ministre de la Police, et qu'il soit pris des mesures pour qu'aucun étranger ne soit admis dans ces régiments. Il est tout simple que je me fie aux Suisses qui sont connus par leur fidélité, et non pas à mes ennemis. Cet objet est très important»...

28 février. «Faites passer une revue de tous les dépôts de ma Garde, & faites partir pour Mayence ce qu'il y a de disponible et en état de faire la guerre, soit en infanterie, soit en cavalerie, soit en artillerie. L'infanterie ira en poste jusqu'à Mayence. Faites-moi connaître où en est l'organisation du 2^e régiment des fusiliers de ma Garde»...

2 mars. «Nous n'avons ici rien de nouveau. Le printemps a l'air de commencer. La neige est fondue». Puis il évoque le cas d'un criminel «manqué par le bourreau», ce qui a provoqué un «mouvement populaire»...

4 mars. «Il fait un tems de printemps. Les ambassadeurs de Perse et de la Porte sont arrivés à Varsovie»...

5 mars. Il se plaint de notes dans le *Moniteur*: «Mon projet n'a jamais été d'aller à Koenigsberg. On dit aussi que je commande mon avant-garde. Tout cela est bêtise. Je vous prie de ne laisser mettre dans le *Moniteur* que les bulletins, ou tout au plus dire qu'on a reçu des nouvelles et qu'on a eu des succès, qu'on en attend les détails. [...] BERTHIER écrit du milieu d'un champ de bataille, fatigué, & ne s'attend pas que ses billets doivent être imprimés. [...] Mes troupes sont toujours cantonnées derrière la Passarge. La ville d'Elbing nous fournit des secours assez importants»...

6 mars. «Nous nous organisons dans nos cantonnements et nous prenons un peu de repos, jusqu'à ce que la saison nous rende les chemins praticables. Il paraît que les Russes ont voulu passer le Danube, & que les Turcs ont obtenu un avantage sur eux et les ont obligés à le repasser»... - «Il a de nouveau tombé de la neige. On donne pour certain que les Turcs ont eu un avantage sur les Russes. Ceux-ci ont voulu passer le Danube; mais le détachement qu'ils avaient envoyé sur la rive droite a été massacré par les Turcs»...

8 mars. «Je vois que vous avez reçu les premières nouvelles de la bataille d'Eylau. Nous n'avons ici rien de nouveau, si ce n'est quelques affaires de cavalerie et de postes où nous avons constamment l'avantage»... - Il lui fait porter «les drapeaux pris à la bataille d'Eylau. Ces drapeaux sont destinés à être placés dans le temple qui va être faite; je vous laisse le maître de faire pour la réception de ces drapeaux ce que vous jugerez convenable»...

11 mars. «la perte que nous avons éprouvée à la bataille d'Eylau, telle qu'elle est portée dans le bulletin, est plutôt exagérée qu'atténuée. Elle se trouve être de trois mille blessés et de quinze cents morts». Si la récolte est mauvaise, «il faut interdire toute sortie de grains»...

12 mars. «Les jours commencent à grandir & le soleil à paraître. - BERTHIER prétend qu'il n'a pas mis dans sa lettre que nous serions-le lendemain à Koenigsberg, & qu'on a eu tort de mettre cela dans le *Moniteur*. C'est une chose bien singulière que lorsque je préviens de ne rien imprimer que le bulletin ne soit arrivé, je ne puisse pas être obéi. Il était tout simple de dire qu'il y avait de bonnes nouvelles. Puisque je ne donnais aucun détail, c'est que j'avais mes raisons. Il n'a jamais entré dans mes projets d'entrer dans Koenigsberg»...

13 mars. «le tems s'est remis au froid. Il gèle de trois degrés, la journée est cependant fort belle. Il n'y a rien d'important, de petites affaires d'avant-postes qui n'ont rien d'important. Un régiment d'housards Russes s'est approché hier de nuit du cantonnement du 69^e qui l'a attiré dans

une embuscade et lui a tué 80 hommes. Nous prenons un peu de repos. J'emploie ce tems à assurer mes subsistances, à cerner Dantzick et à faire les préparatifs du siège. - Il paraît qu'à Paris on se fait de bien fausses idées sur nos pertes; elles ont été au contraire exagérées. Il résulte du relevé des états de l'Intendant général que le nombre des blessés, qui est porté dans le bulletin à 5700, n'est que de 4 300; & d'après les états du corps, le nombre des morts, au lieu de 1900, n'est que de 1500. Vous êtes de drôles de gens à Paris. Je désire que lorsque vous vous trouverez dans le salon de l'Impératrice et que quelqu'une de ses femmes, et elle en a de fort sottes, se permettra des propos, vous la releviez d'importance. Tous ces gens-là désolent cette pauvre Impératrice par de sots propos»...

15 mars. «Il neige aujourd'hui à force et le froid a repris le dessus. Le thermomètre est à 4 degrés. Ce sont les restes de la saison. [...] Le 2^e régiment des fusiliers de la Garde doit être formé. Ce qui avec le régiment de Paris doit faire une réserve de trois mille hommes qui servira à fortifier les camps de S^t Lô, ou de Pontivy, ou de Boulogne selon les circonstances». Il veut connaître la situation à Anvers: «La place est-elle armée comme je l'ai ordonné? Est-elle à l'abri d'un coup de main? Envoyez-y le général MARESCOT pour accélérer les travaux, afin que cette place soit bien armée et à l'abri d'un coup de main, ainsi que Flessingue»...

18 mars. «Je ne pense pas que dans cette saison les anglais puissent tenter aucun débarquement sérieux sur nos côtes. Bientôt les camps de Pontivy, de S^t Lo, de Napoléon [La Roche-sur-Yon] seront en état. S'il arrivait que l'escadre de Rochefort fût partie & ne se trouvât plus à l'île d'Aix, il faudrait augmenter le camp de Napoléon de la légion du Midi et des autres troupes que j'avais destinées à la garde de l'île d'Aix. Cette île sera suffisamment gardée par les canonniers garde-côtes et par 300 hommes du régiment d'ouvriers de la marine que j'ai formé à Rochefort. J'avais placé 3000 hommes dans cette île parce que la présence de l'escadre pouvait tenter les anglais d'y faire un débarquement. Il n'est point indifférent que le Camp Napoléon, si l'escadre de Rochefort a appareillé, se trouve augmenté de 3,000 h[omm]es de plus. [...] Le Général JUNOT pourra se porter partout où il sera nécessaire. Si l'ennemi tentait un débarquement sur Cherbourg, le Général Junot pourrait s'y porter avec le régiment de Paris et le régiment des fusiliers de la Garde, pour renforcer le camp de S^t Lo»... Il évoque ensuite Boulogne, Anvers et Flessingue: «Un Hollandais n'est pas propre à défendre Flessingue. Si le G^{ral} Monnet continue à être malade, que le Général Dejean y envoie un officier général avec l'instruction secrète, si l'île de Zélande était prise, de couper les digues, ce qui rendrait Flessingue imprenable. Si les anglais font des débarquements, je pense qu'ils les feront dans la Baltique»...

19 mars. «On exige à Gênes que tous les contrats de mariage se fassent en français. Prenez des mesures pour qu'on ait la liberté de les faire en italien ou en français. Tout cela est fort égal; & il est fort gênant pour le peuple qui n'entend pas le français de signer ce qu'il ne comprend pas»...

20 mars (non signée). «Les armées Russes ont une épidémie qui leur enlève 200 hommes par jour. Nous avons aussi quelques malades; mais la saison est si inconstante qu'il y a partout des malades en Europe»...

22 mars. Ordre de réunir une commission militaire pour juger Samuel Vuitel: «Il faut que ce misérable espion soit jugé dans les 24 heures et son jugement placardé dans Paris»...

23 mars. «J'ai mis la place de Brest et celle d'Anvers en état de siège. J'ai confié le commandement de la place de Brest au sénateur Daboville que j'en nomme Gouverneur, & celui de la place d'Anvers au Général Ferino, avec le même titre. [...] Il faut qu'ils se rendent sans délai dans leur Gouvernement, qu'ils passent la revue de leurs troupes, qu'ils arment leurs forts, &, sans pousser les choses trop loin, ils se mettent en état d'en imposer à l'ennemi»... - «Quand je demande tout ce qui était disponible la Garde, je suis loin de vouloir y comprendre les officiers et sous-officiers des dépôts destinés à exercer les recrues. Ainsi donc, les maréchaux des logis et les brigadiers nécessaires pour l'instruction des vélites, il faut les laisser, mais faire partir tous les soldats. - Quant au 2^e régiment des fusiliers de ma garde, je vois avec plaisir qu'il continue à rester à Paris pour soigner son armement et son habillement. Le Colonel doit à l'heure qu'il est être arrivé. Il faut faire partir trois cents vélites du dépôt du 1^{er} régiment ou même du second pour les compléter». Puis il se plaint du général JUNOT qui «a formé bien faiblement les six bataillons qui vont au camp de S^t Lô. Qu'il reste à Paris au lieu d'aller à la campagne, qu'il passe tous les jours à midi une parade sur la place Vendôme [...] Le Gouverneur de Paris dans ces tems ci doit toujours rester à Paris, et être tous les jours présent à la parade»...

autres de dévouement sur ces côtes. Don du commandement
impersonnel et extraordinaire. Je vous ai aussi donné à
mon intention de l'Etat. - Vous savez ce que la régularité
en forme l'indication qui est relative à ces choses de commerce
j'ai fait pour la partie de l'intérieur et de l'Etat. J'ai autorisé le
ministre de l'intérieur à faire des dépenses pour le service de la
travaux publics, par exemple, sans être obligé de passer par
le chef de service. Je vous ai autorisé le ministre à donner que
l'Etat de l'argent pour l'achat de chevaux. Mais j'ai aussi fait pour
vous (et à dire que quand une commission ou un conseil ou
de l'armée pour acheter des chevaux. Je lui ai donné de l'argent
pour acheter de la marchandise qui serait utile en temps
de guerre. Je vous ai aussi, bien entendu que la commission de
marchandises pour acheter des marchandises, à quel point de temps.

Don d'achat de marchandises. - Un peu aussi fait, je suppose
qu'il en donne hypothèque. Si nos lois civiles ou militaires
pas, fait un décret qui met la main. - Dans la commission
extra ordinaire, il faut du même extraordinaire. La législation
est pour le bien de la vie. A l'égard de l'Etat, je vous ai aussi
fait des choses, qui qu'il en soit, j'ai aussi fait pour
hypothèque spéciale. Je vous ai aussi, les lois diffuses par un
décret de l'Etat. - J'ai aussi M. de Rougemont, lequel a été
et M. de Rougemont de Rougemont. Je vous ai aussi fait pour
dit en l'ajoutant et digne garde
à l'Oratoire le 26 Mars 1807.

Mar

72 (détail)

24 mars. «Vous aurez vu que tous ces jours-ci je me suis beaucoup occupé de la défense des côtes de France. Je vous ai envoyé un décret sur la formation de cinq Légions de l'intérieur, un sénatus consulte pour la levée de 80,000 conscrits, et un décret qui met Brest et Anvers en état de siège, vous en recevrez qui établit un conseil de guerre pour la défense de l'intérieur. - M^r Dejean doit expédier des selles, des brides et des bottes pour la Grande Armée; mais il doit les expédier sur des caissons appartenans à l'état & non sur des transports du commerce. Vous m'annoncez que 43 caissons sont partis avec les effets de la Garde Impériale. Puisqu'il y a 63 autres caissons, il faut les charger de tous les effets et ne rien envoyer par le roulage»...

25 mars. «On a dû envoyer au dépôt de la guerre à Paris trois planches de la Bataille d'Eylau qui donnent une idée claire de cette bataille. Veillez à ce qu'en trois fois vingt-quatre heures ces trois planches soient gravées à l'eau-forte et répandues dans Paris. Vous pouvez aussi ordonner qu'on fasse un livret des bulletins qui ont trait à cette bataille et de la relation qui en a été faite par un officier français avec ces trois planches. Vous l'enverrez à Milan au Prince Eugène qui le fera traduire en italien et au Roi de Hollande qui le fera traduire en hollandais»... - Maret va envoyer «un décret pour la formation du conseil de guerre. Vous y verrez les pouvoirs que je vous confère. Mon intention est que vous usiez de ces pouvoirs dans des cas imprévus et où des circonstances de guerre m'empêcheraient de vous faire connaître moi-même les mesures que je jugerais nécessaires de prendre. Je vous enverrai dans trois ou quatre jours une instruction détaillée sur les dispositions à faire pour la défense de l'intérieur»...

26 mars. Au sujet de M^{me} de STAËL et de Benjamin CONSTANT. «J'ai écrit au ministre de la Police de renvoyer M^{de} de Staël à Genève, en lui laissant la liberté d'aller à l'étranger tant qu'elle voudra. Cette femme continue son métier d'intrigante. Elle s'est approchée de Paris malgré mes ordres. C'est une véritable peste. Mon intention est que vous en parliez sérieusement au ministre, car je me verrais forcé de la faire enlever par la Gendarmerie. Ayez aussi l'œil sur Benjamin Constant, et, à la moindre chose dont il se mêlera, je l'enverrai à Brunswick chez sa femme. Je ne veux rien souffrir de cette clique, je ne veux point qu'ils fassent des prosélites et qu'ils m'exposent à frapper de bons citoyens»... Puis il évoque une nouvelle levée de troupes pour protéger les côtes d'un débarquement. Quant aux fabriques de Lyon, «j'ai voulu prêter sur gage, c'est-à-dire que quand une manufacture ou une maison de commerce serait menacée d'une faillite de lui prêter de l'argent sur moitié prix de ses marchandises qui seraient mises en réserve dans un coin de ses magasins [...] Un prêt ainsi fait, je suppose qu'il me donne hypothèque. Si nos lois civiles ne me la donnaient pas, faites un décret qui me la donne. Dans des circonstances extraordinaires, il faut des mesures extraordinaires. La législation est pour les besoins de la vie»...

28 mars. Il lui a fait savoir «que j'approuvais que le régiment des fusiliers de la Garde ne partît pas encore. Donnez ordre au colonel ARRIGHI de se rendre en toute diligence à son corps qui a 300 hommes à cheval et qui se rend à l'armée»...

30 mars. «J'approuve fort votre idée relativement à l'Odéon, de le faire construire en deux ans; le travail n'en sera que plus solide. - Je ne sais pas comment j'ai oublié de donner des ordres au ministre Dejean pour le passage des troupes Espagnoles. Mon intention est de les nourrir et de les bien traiter. Faites leur connaître qu'on leur délivrera une paire de souliers de mes magasins à Mayence et que, du moment de leur entrée en Hanovre leur habillement, armement, équipement, tout, excepté le solde, sera à mes frais. Leur passage en France sera également à mes frais. - Pressez le passage de ces troupes; dans les circonstances, vous sentez que cela est de grande importance». Il faut «presser le départ de ces 14 000 hommes»... - Il ordonne de faire partir 820 chevaux...«Les chefs verront combien de palefreniers il conviendra de louer pour conduire ces chevaux. Il paraîtrait, pour qu'ils soient bien soignés, qu'un palefrenier pour deux chevaux serait nécessaire. Vous m'enverrez l'ordre de route, & je ferai connaître au maréchal KELLERMANN mes intentions sur ces chevaux. [...] Cette mesure a deux buts: le 1^{er} de ne pas nourrir à Paris ces 800 chevaux, ce qui est une dépense de 800 f. par jour; le second d'avoir de bons chevaux pour réparer les pertes que ma Garde fera dans la campagne»... En bas de la lettre, Cambacérès a noté: «Le 10 mandé pour midi les trois chefs des corps de cavalerie écrit au général Dejean de se trouver à la conférence, ou que les chefs viendraient chez lui».

31 mars. «On ne me parle plus de cette célèbre escadre anglaise qui avait été vue sur nos côtes. - JUNOT m'écrit toujours avec du grand papier de deuil qui me donne des idées sinistres quand je reçois ses lettres. Faites-lui donc connaître que cela est contraire à l'usage & au respect, & qu'on n'écrit jamais à un supérieur avec le caractère de deuil d'une affection particulière»...

1^{er} avril. «Je vous remercie de ce que vous me dites relativement à l'accouchement de la Vicereine d'Italie. Il faut que vous demandiez l'acte de naissance de l'enfant pour le faire inscrire sur les registres de ma famille. S'il est nécessaire pour cela [correction autographe:] **d'une lettre close**, vous m'écrirez. Je désire que vous réunissiez un conseil qui sera composé des ministres des Finances, du trésor Public & de l'admⁿ de la guerre, et de MM. Defermon, Lacuée, Béranger & Cretet, si ce dernier est à Paris. Vous leur communiquerez la note ci-jointe, et vous me ferez connaître le résultat des opinions de ce conseil»... - Longue «Note» sur les finances et le budget de l'exercice 1808, le décalage de douze mois pour l'affectation des obligations, et le financement des dépenses militaires, notamment en payant «la solde de la Grande armée avec les revenus d'un pays conquis», et en lançant un emprunt à 5%...

NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)

29 L.S. «Napol», «Nap» ou «NP», dont une avec addition autographe, et une avec 5 lignes autographes, plus 2 lettres signées par Méneval, Finckenstein 2-29 avril 1807, à l'Archichancelier CAMBACÉRÈS; les lettres sont écrites par Méneval (5 par Fain); 22 pages et 14 demi-pages in-4. [339-345, 347-356, 358-361, 363-372]

18 000 - 20 000€

Séjour au château de Finckenstein en Pologne. En tête de la plupart des lettres, Cambacérès a noté «copier en entier».

2 avril. «Je suis venu porter mon quartier général à Finckenstein qui est une très belle maison appartenante à M. le comte de Donna [DONA] Grand maître de la maison du Roi de Prusse. Il rédige une note à insérer dans le Moniteur: «D'Elbing. On nous annonce l'Empereur. Nous l'attendons d'un moment à l'autre ici. 11 y a beaucoup de cavalerie cantonnée dans les environs de notre ville & tous nos ateliers sont occupés à travailler pour cette cavalerie. On estime à 4 000 le nombre des chevaux que les Français ont tiré de l'île du Nogat qui est sans contredit un des plus beaux pays de la Prusse. Des trains considérables d'artillerie sont arrivés de Varsovie par la Vistule devant Dantzick»...

3 avril. «Mon cousin, je reçois votre lettre du 23 mars avec les pièces relatives à la comptabilité du Sénat, que j'ai signées. Il n'y a rien ici de nouveau»... - «vous recevrez demain un grand article de Constantinople, que vous ferez imprimer dans le Moniteur. Il suffit quant à présent de vous dire que les affaires vont au mieux de ce côté là, que les anglais ont échoué & ont été obligés de repasser le Bosphore»...

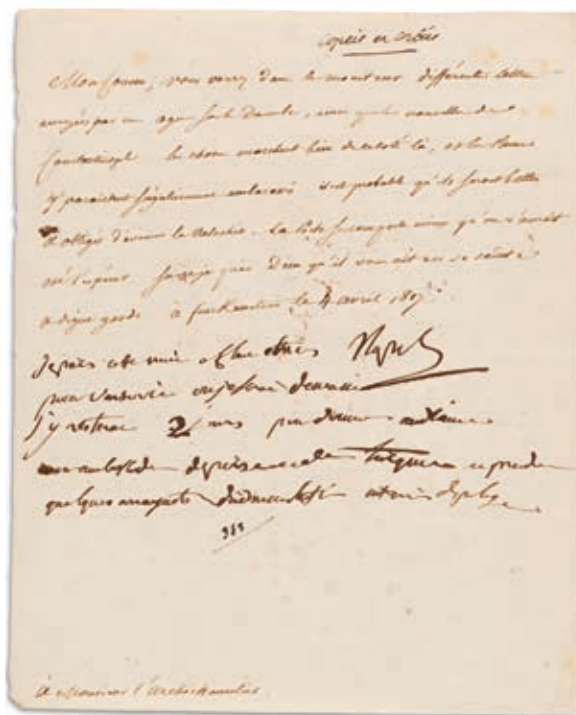
4 avril. «Portez je vous prie une grande attention au double approvisionnement de bled que j'ai ordonné avant de partir. L'expérience n'apprendra-t-elle donc rien, & faudra-t-il que l'on soit dans le besoin? C'est l'objet auquel M^r Champagny doit fixer toute son attention. Les *mais* et les *si* ne sont pas de saison, & il faut avant tout qu'il réussisse»... Note de Cambacérès: «la réponse du m. de l'intérieur est du 16 avril, dans le carton». - «Vous verrez dans le Moniteur différentes lettres envoyées par mes agens sur le Danube, ainsi que les nouvelles de Constantinople. Les choses marchent bien de ce côté là, et les Russes y paraissent singulièrement embarrassés. Il est probable qu'ils seront battus & obligés d'évacuer la Valachie. La Porte se comporte mieux qu'on n'aurait osé l'espérer». **Il ajoute 5 lignes autographes:** «Je pars cette nuit à franc étrier pour Varsovie où je serai demain. J'y resterai 2 jours pour donner audience aux ambassadeurs de Perse et de Turquie et prendre quelques arrangements d'administration intérieure de Pologne».

5 avril. «J'ai pris, il y a quinze jours, un décret pour prêter aux fabricans sur nantissement. Toutes ces prétendues délicatesses que l'on met en avant sont des bêtises et des sophismes. Un manufacturier a ou n'a pas besoin. [...] Au lieu d'être un objet de discrédit, cela est au contraire un moyen de crédit. Je ne vois pas non plus que l'objection que l'obligation pour les neutres de réexporter des marchandises françaises anéantirait les entrepôts réels soit bien grave. Les affaires de finances se jugent par des considérations de finances, les délits politiques par le code politique, les affaires de commerce par des considérations de commerce»... Etc. - «Je vois avec peine l'esprit financier qui domine au Conseil. Les ministres du trésor Public & des finances devraient cependant se souvenir qu'il m'en a coûté 25 millions en l'an 10 pour me procurer quelques milliers de quintaux de bleds. L'objection que ces bleds ne peuvent venir à Paris est un sophisme»...

6 avril. «J'approuve fort le parti qu'a pris le ministre de la Marine [Decrès]. Il ne faut faire aucun pas rétrograde en rien. Je vois avec peine que votre santé soit dérangée. Heureusement j'espère que ce n'est qu'un des dérangemens que vous avez tous les jours. Si vous vouliez ne pas vous droguer, vous vous porteriez beaucoup mieux, mais c'est une vieille habitude de vieux garçon. [...] Je vous donne aujourd'hui l'ordre de faire partir le 2^e régiment des fusiliers de la Garde»...

9 avril. «Le dégel commence enfin à se faire sentir. Tous les lacs dégèlent; il n'y a plus de neige sur la terre, il ne gèle plus les nuits. Tout porte à penser que nous sommes arrivés au commencement du printemps»...

10 avril. Il s'inquiète d'une lettre de Lacuée: «Le mal qui en résulterait est incalculable. Où serait la sécurité des citoyens, si sans un danger imminent



73

on revenait sur la conscription? [...] L'année prochaine la paix sera faite; & si elle ne l'est pas, la conscription de 1808 recrutera mes armées, & celle de 1809 recrutera mes réserves. Des jeunes gens de 18 ans sont très propres à défendre l'intérieur. S'il arrivait de grands revers, & que la Patrie fût en danger, on sortirait des règles ordinaires, et il faudrait mieux alors rappeler les conscriptions passées»...

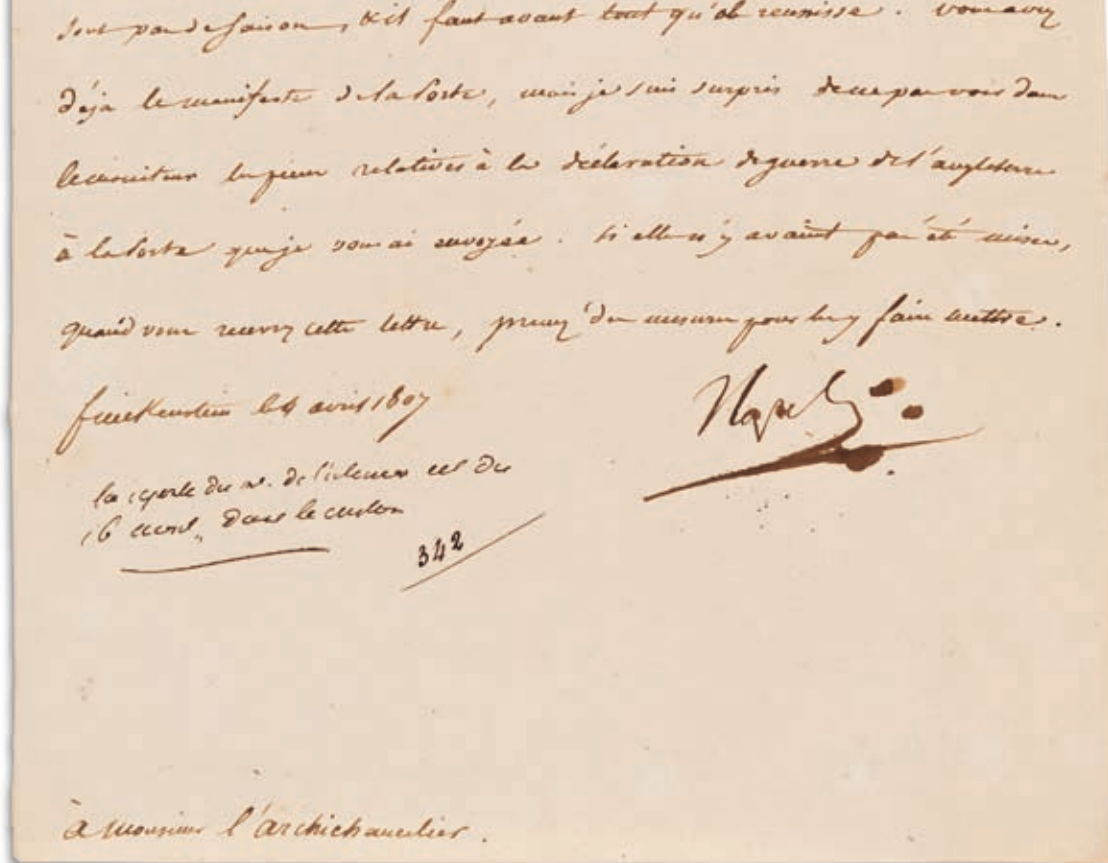
11 avril. «Il n'y a rien ici de nouveau. Les Suédois ont fait une excursion avec quelques mille hommes, pendant que le Maal MORTIER s'était porté ailleurs. Cela ne doit donner aucune inquiétude»... - «Je vois que vous n'avez pas encore reçu le message et les différens décrets que j'ai pris pour assurer la défense de l'intérieur de l'Empire»...

12 avril. «Je vous ai donné l'ordre de faire partir le 2^e Régiment des fusiliers de la garde; ce Régiment manque d'officiers et de sous-officiers, mais ils sont tous ici. Je viens d'ordonner qu'il en partirait tous les jours, autant qu'il en pourrait partir [...] de sorte qu'une partie sera arrivée à Mayence en même temps que le Régiment; l'autre partie rejoindra en route; et avant son arrivée à Magdebourg, le Régiment sera complet en officiers et sous-officiers»...

13 avril. «J'approuve ce que vous avez fait relativement au capitaine de l'Abeille»... - «Je vous ai déjà écrit, pour le 2^e régiment de fusiliers de la Garde, que tous les officiers & sous-officiers étaient partis en poste pour le rejoindre; partie rejoindra à Mayence, partie à Magdebourg. Je suppose que ce régiment sera le 28 à Mayence comme je l'ai ordonné»...

14 avril. «J'apprends avec plaisir que le Sénat consulte a passé. Les lettres de Lacuée m'avaient donné de l'inquiétude. Mais j'avais compté sur votre bon esprit et sur votre fermeté, & j'avais pensé que vous ne vous laisseriez pas amuser par de vains sophismes dans une affaire aussi importante»...

15 avril. Il s'agace d'apprendre «que la conscription de 1808 ne pourra pas partir avant trois mois». Il faut expédier le «décret comme si je l'avais signé. On me l'enverra effectivement et je le signerai, [ajout autographe:] **mais on l'exécutera tout d'abord.** Arrêtez dans le Conseil de guerre le jour où toutes les opérations de la conscription seront fixées. Mais pour Dieu, ne perdez pas un moment. Éloignez toute vaine formalité, et qu'on commence sur le champ la formation de mes cinq Légions. [...]»



73 (détail)

Je lève en partie l'obstacle de l'habil[emen]t en formant des bataillons provisoires de garnison composés de paysans nuds mais armés pour mes places d'Allemagne où je les ferai habiller. Ce sont des soldats qu'il faut en France et en Allemagne, & non de vaines formalités. La rapidité de la levée de cette conscription peut décider les Puissances à la paix. Elle tranquilliserait sur les expéditions qu'on peut tenter sur nos côtes, & elle mettrait beaucoup de troupes à ma disposition»...

18 avril. «J'ai été extrêmement sensible à ce que me dit le Sénat dans son adresse»... – Au sujet de l'Opéra: «quel que soit le plaisir que j'aie de m'occuper de tout ce qui peut concerner le bien de mes peuples et du détail de l'administration, ce serait cependant aller trop loin que de me mêler des querelles de théâtre. Je vous charge donc exclusivement de la surveillance de l'Opéra jusqu'à mon retour. Je ne veux plus en entendre parler. Faites-y régner une sévère discipline, faites-y respecter l'autorité, et que ce spectacle qui intéresse les plaisirs de la Capitale soit maintenu dans toute sa prospérité»...

19 avril. «Je vois avec plaisir que vous ayez fait partir 300 hommes du régiment des fusiliers de la Garde qui sont ici. [...] Je suis fort étonné que le plan de la bataille d'Eylau ne soit pas encore arrivé»... – «mon intention est que le Général JUNOT, si aucune circonstance majeure ne s'y oppose, parte dans les premiers jours de mai pour passer la revue corps par corps des troupes du Camp de St Lô. Il verra les troupes trois jours de suite, un jour pour passer l'inspection des armes, de l'habillement & prendre note des places vacantes; le second jour pour les faire manœuvrer en régiments, le 3^e jour pour les faire manœuvrer en divisions. Il ira inspecter les forts de Cherbourg pour voir si tout est en état. Tous les jours il me rendra compte, par un rapport détaillé de la force des troupes, de leur instruction, de leur santé, de leur esprit. – Il se rendra de là au camp de Pontivy où il fera la même chose. Il verra les forts qui protègent la rade de l'Orient et spécialement le fort Penhièvre. De là, il se rendra au Camp de Napoléon & à l'île d'Aix»...Cambacérès a noté: «écrit le 29 au général Junot et lui envoyé copie de cette lettre écrite le même jour au général Dejean de suivree les dispositions analogues». – «Mon intention est de convoquer le Corps législatif pour le premier juin», pour le budget et les autres projets de loi...

20 avril. Il ne comprend pas bien les remarques de Cambacérès: «cependant il faut bien que je cède à l'opinion d'un si fameux jurisconsulte. Comment, lorsque j'ai acheté par exemple une aune de toile, peut-on venir me l'ôter, sous prétexte qu'il y avait une hypothèque sur le marchand?»... Etc.

21 avril. «Le tems est devenu tout d'un coup affreux. La terre s'est couverte de neige. Il fait un tems horrible & froid. Le thermomètre cependant commence à monter depuis une heure. Le temps qu'il fait ne ressemble pas mal au tems qu'il fait à Noël à Paris. [...] Je pense qu'il est convenable de ne pas tarder plus longtemps à remettre aux Invalides l'épée et les décorations de Frédéric. Cela peut être l'objet d'une petite fête dans une salle des Invalides où l'on placera un trône qui restera vacant. Vous vous y rendrez de ma part et déposerez là ce trophée devant les invalides réunis. [...] Vous pourrez faire composer quelque ode en l'honneur des braves d'Iena. Ce serait une circonstance naturelle pour faire porter devant vous aux Invalides les drapeaux pris dans la campagne qui sont, je crois, au nombre de 400, & qui y seraient déposés en attendant que le temple fut construit. Dans le moment où on lève une nouvelle conscription, il serait bien de charger un orateur de faire un discours sur l'avantage de faire la guerre hors de sa patrie, sur le mérite et les vertus militaires, enfin sur les succès qu'on a obtenus»...

24 avril. «Recommandez bien au ministre Dejean d'accélérer l'arrivée des Espagnols' autant que cela sera possible»...

25 avril. «Vous ne sauriez trop persuader à M. de Champagny qu'en France dans un espace de dix ans il y a plusieurs bonnes années, plusieurs médiocres suivies d'une très mauvaise, et que dès lors sans le double approvisionnement qui doit toujours exister, nous nous trouverions dans le plus grand danger. Je vais monter à cheval dans une heure pour faire une vingtaine de lieues sur le bas de la Vistule jusqu'à la mer»...

27 avril. «Je vois avec plaisir que le 2^e régiment des fusiliers de la Garde sera rendu le 28 à Mayence. Le siège de Dantzick continue. Le feu est commencé depuis trois jours»...

29 avril. «L'ambassadeur Persan est ici depuis deux jours. – L'expédition anglaise doit être sortie des ports d'Angleterre à l'heure qu'il est. Dès l'instant qu'il vous sera connu qu'elle est engagée dans les mers du Nord vous ferez donner ordre aux deux bataillons du 5^e rég^t d'infanterie légère portés au complet de se rendre à Paris. Si jamais la Hollande était attaquée sérieusement, vous feriez marcher du camp de Boulogne et du camp de St Lô des renforts pour se joindre aux troupes Hollandaises et défendre ce royaume. Un courrier a été assassiné et volé; les deux dépêches qu'il portait, du 22 avril, sont ici en «duplicata», en «copie conforme», signées par Ménéval, concernant l'envoi de «2 ou 300 caissons», et la gendarmerie et les équipages de réquisition»...

29 avril. «L'Empereur de Russie et le Roi de Prusse sont à leur armée dans la petite ville de Bartenstein. Le siège de Dantzick se poursuit vigoureusement»...

NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)

28 L.S. «Napol» ou «Nap», dont deux avec corrections
autographes, Finckenstein 1^{er}-30 mai 1807, à l'Archichancelier
CAMBACÉRÈS; les lettres sont écrites par Méneval (2 par Fain);
13 pages et 19 demi-pages in-4. [373-395, 397-401]

15 000 - 20 000€

Séjour au château de Finckenstein en Pologne, pendant le siège de Dantzig, qui capitule le 27 mai. En tête de la plupart des lettres, Cambacérès a noté «copier en entier».

1^{er} mai. «Vous trouverez cijoint le journal du siège de Dantzig que vous ferez mettre dans le Moniteur»...

2 mai. «Le poste de S. Cloud doit être fourni par les compagnies des vétérans de la Garde qui sont je crois, de 200 h[omm]es. Faites former de ces compagnies un détachement de 60 hommes, et faites-le caserner à la caserne la Garde à cheval. Ce détachement pourra fournir tous les jours quinze hommes pour le service du Palais», sous les ordres des généraux d'Harville ou Ordener. «J'ai jugé à propos de mettre tous les dépôts de ma Garde sous le commandement du général ORDENER». Il faut traduire en commission militaire le patron de Saint-Valéry-en-Caux qui «conduisait les passagers à bord de la station anglaise, et était muni d'un sauf-conduit anglais»...Note de Cambacérès: «Le 17 mai transmis au g^l Ordener l'ordre de former le détachement».

3 mai. **Sur sa sœur Pauline.** «Il me semble que j'ai écrit à la Princesse Pauline qu'elle pouvait aller aux eaux. Je ne m'y étais opposé que comme conseil, parce que je vois que les médecins conseillent les eaux à leurs malades, quand ils veulent s'en débarrasser, & je regardais comme préférable qu'elle attendît la santé dans sa maison, sans courir la chercher sur les grands chemins»... – «Mon Cousin, je reçois votre lettre du 24 avril. Il n'y a rien de nouveau»...

4 mai. «Vous vous trouvez investi de tous les pouvoirs nécessaires pour remettre l'ordre à l'Opéra [...] Je trouve que vos observations sur les spectacles gratuits sont fondées. Mais qui donne ces autorisations? On dit que M. Bonet commet aussi beaucoup de dilapidations en accordant des billets et des loges gratuits»...

6 mai. «Le tems est ici superbe. Tout commence à végéter. Nous nous apercevons enfin que nous sommes au mois de mai. Vous trouverez ci-joint un article additionnel à l'armistice conclu avec les Suédois, que vous ferez mettre dans le Moniteur. [...] Le siège de Dantzig se continue avec la plus grande activité»...

7 mai. «Mon intention est donc qu'aucune résolution ne soit prise qu'en vertu décret spécial ou d'une autorisation spéciale. Vous avez le droit de prendre des résolutions sur un mouvement de guerre après avoir l'avis du conseil militaire. Vous [2 corrections autographes:] **avez** le droit de prendre des résolutions sur les affaires de l'Opéra, **actuellement** que vous aurez reçu l'autorisation spéciale que je vous en ai donnée, mais vous ne l'aviez pas reçue alors. Ainsi donc vous ne pouvez prendre aucune résolution pour les finances, pour faire arrêter un citoyen &c. Le ministre doit me faire son rapport, comme si j'étais à Paris, & s'il y a urgence de circonstances, prendre sur lui. Vous pouvez même l'y inviter dans un conseil de ministres, mais non mettre à couvert sa responsabilité par une résolution à laquelle il ne peut obtempérer»... – «Il est ridicule que lorsque j'ai besoin de conscription, M^r LACUÉE ne veuille l'appeler que le 5 juillet. D'ailleurs tous ces calculs de bureau sont faux.

37
Monsieur le Ministre
Monsieur, j'ai reçu votre lettre du 27 avril. Je n'apprends
pas la résolution que vous avez prise relativement aux affaires de l'Opéra,
portant que l'archichancelier sera chargé d'en arrêter pendant son
séjour, je m'en suis fait un point d'honneur de garder la résolution.
Mon intention est donc qu'aucune résolution ne soit prise qu'en
vertu d'un décret spécial ou d'une autorisation spéciale. Vous
avez le droit de prendre des résolutions sur un mouvement de guerre
après avoir l'avis du conseil militaire. Vous ^{avez} le droit de
prendre des résolutions sur les affaires de l'Opéra, ^{actuellement} que vous aurez reçu
l'autorisation spéciale que je vous en ai donnée, mais vous ne l'aviez
pas reçue alors. Ainsi donc vous ne pouvez prendre aucune
résolution pour les finances, pour faire arrêter un citoyen &c.
Le ministre doit en faire son rapport, comme si j'étais à Paris, & s'il y a
urgence de circonstances, prendre sur lui. Vous pouvez même l'y inviter
dans un conseil de ministres, mais non mettre à couvert sa responsabilité.

De Napoléon à l'Archichancelier

74

pour une résolution à laquelle il ne peut obtempérer. Tout cela
est pour la forme qui s'en va en fumée, car pour l'Opéra, vous avez
été depuis investi d'autorité spéciale. Je ne vous en ai
donné que pour l'Opéra. Faites la résolution que vous jugerez
convenable pour cela. Je suis bien sûr d'avoir eu le droit de
faire cette explication sur ce sujet sans que vous n'en ayez
eu besoin. Je prie Dieu qu'il
vous ait en sa sainte et digne garde.

À Finckenstein le 7 mai 1807.

Napoléon

74

Le 5 juillet sera justement le moment de la récolte qui est une espèce de fête champêtre où les jeunes gens aiment à être chez eux. Cette idée d'opérer simultanément dans toute la France est mauvaise. [...] Pourquoi mettre toute la France en crise à la fois, et rester tout le mois de mai et de juin la bouche béante dans de vaines formalités, et ouvrir le champ aux intrigues de la malveillance». Il faut que «la conscription arrive le plutôt possible. [...] Mes légions doivent être formées au mois de juin, pour me servir en juillet et août»... Etc.

Elbing 8 mai. «Je vois avec plaisir que le 5 juin partiront les premières levées de la Conscription. Par ce moyen tout se trouve arrangé. Vous recevrez demain la suite du bulletin du siège de Dantzick. Le général DROUET a fait une expédition sur une île que forme un canal sur la rive droite de la Vistule sous Dantzick. Cette île était confiée à la garde de mille Russes, dont 400 ont été tués et 600 pris. Nous avons pris toutes les redoutes qui la défendaient & 17 pièces de canon. Notre tranchée était le 7 à six toises de la place; on couronnait le chemin couvert. Tout porte à penser que cette place ne tardera pas à se rendre. Je suis à Elbing où je viens de passer la revue de 18000 hommes de Cavalerie en bon état et parfaitement disposés. C'est un des plus beaux coups d'œil qu'on puisse voir»...

Finckenstein 10 mai. Au sujet de la royaliste M^{me} d'Avaux qui serait à Montmartre. «Je ne suppose pas que le Ministre de la Police [Fouché] ait pu prendre sur lui de faire revenir une femme qui a été éloignée de la capitale par un ordre civil. Je suppose encore moins qu'elle ose violer son ban sans l'autorisation de la Police.

11 mai. «J'approuve fort que vous ayez choisi la Pentecôte pour donner une fête»...

12 mai. «Mon Cousin, je reçois votre lettre du 3 mai dans laquelle je vois que 300 chevaux la Garde sont de nouveau partis pour rejoindre l'Armée»...

14 mai. «Ce que vous dites relativement au Corps Législatif me paraît sensé. Il me semble que de ma propre autorité je ne puis nommer M. Fontanes et qu'il faut que des candidats me soient présentés»...

15 mai. «Je vois avec plaisir que le Code de commerce sera présenté au Corps législatif». Le général Junot a mis trop longtemps à partir... Il se plaint que Dejean ne lui ait pas envoyé les états de situation dont il a besoin...Cambacérés a noté: «écrit le 24 au g^d Dejean 2 lettres écrit une autre le 25».

16 mai. «Je suis très fâché que vous ne m'ayez pas dit que l'on n'était point d'accord sur le bien que ferait le voyage de la Provence à la Princesse Pauline. [...] J'étais contraire à ce voyage [...] Si j'avais reçu votre lettre plutôt, je ne l'aurais certainement pas autorisé»...

18 mai. «Je vous remercie de ce que vous me dites à l'occasion de la mort du petit Napoléon [fils aîné de Louis Bonaparte et d'Hortense de Beauharnais]. J'ai déjà écrit à l'Impératrice d'être raisonnable, & j'espère qu'elle le sera»...

20 mai. «Les sénateurs commandant les Légions qui iront au chef-lieu de leur Légion doivent y jouir des honneurs qui leur sont attribués, mais seulement dans la ville qui est le chef lieu de leur Légion»...

21 mai. «Il ne faut pas que le commandement dont j'ai chargé le Sénateur Ordener le dérange de ses fonctions auprès de l'Impératrice qui sont plus importantes»...

22 mai. «J'attends à demain pour vous envoyer le bulletin qui probablement annoncera la reddition de Dantzick. Hier à 9 heures du soir, comme on allait monter à l'assaut, le Gouverneur a demandé à entrer en pourparlers. Il est cependant inutile de rien faire mettre dans les journaux, mais vous pouvez le faire dire en société. Cette prise sera très importante, parce qu'outre les grandes ressources que je trouverai dans cette place, j'aurai l'avantage d'avoir un grand nombre de troupes disponibles»...

23 mai. «Vous pouvez faire mettre dans les journaux que les Anglais ont reçu des échecs considérables en Égypte, et que de nombreux renforts ont dû partir de Sicile pour venir au secours des troupes de l'expédition»...

24 mai. «J'espère que la cérémonie [trophées de Frédéric II] que vous aurez faite sera d'un bon effet»...

25 mai. «Vous verrez par le bulletin que Dantzick nous a ouvert ses portes. Nous trouvons dans cette importante place une immense artillerie, des magasins considérables de marchandises anglaises & du bled pour nourrir l'armée pendant deux ans. - Les Anglais prennent toutes sortes de moyens pour tirer des armes de France et de Hollande; il faut prendre des mesures «afin qu'il ne sorte aucune arme ni de France ni de Hollande, pas même pour aller en Amérique»...Cambacérés a noté: «écrit le 3 juin au ministre de la police et à celui des finances.

Le roi de Hollande est parti de Laeken [?] écrit aussi le même jour au ministre de la guerre. Le dossier est au n° 8 carton du ministre de la police».

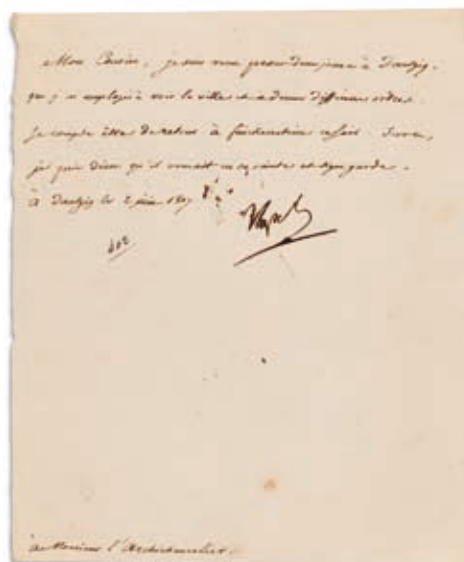
26 mai. «Les troupes françaises sont entrées ce matin à Dantzick. [...] Il y a dans cette place une quantité considérable de canons et de magasins de toute espèce, de bled &c. pour nourrir l'armée plusieurs années. Si vous croyez utile [correction autographe] de faire tirer le canon, vous pouvez le faire. Ne considérez que le bien que cela peut faire sur la Conscription». Puis sur les fonctions du général Ordener: «Quand je lui ai donné le commandement des dépôts de la Garde, c'est que je pensais que l'Impératrice était à Paris. Mon intention est, que si l'Impératrice était encore à Laeken, il y retourne, & qu'il ne garde le commandement des dépôts qu'autant qu'il est compatible avec ses devoirs auprès de l'Impératrice»...

28 mai. «Il me semble que la cérémonie de remise de l'épée de Frédéric aux Invalides s'est fort bien passée, et que tout cela s'est fait convenablement». Il n'a pas reçu «les planches de la bataille d'Eylau»...Cambacérés a noté: «Le 5 juin, à l'arrivée de cette lettre, écrit à M. de Lavalette». - Au sujet d'un meurtre commis par un officier: «tuer un homme, c'est un peu fort. La loi est pour tous. Vous verrez par les bulletins les bonnes nouvelles de Turquie»...

29 mai. «Vous avez vu dans le bulletin tous les détails de la prise de Dantzick. Il n'y a rien autre chose de nouveau à l'armée»...

30 mai. «Je crois que j'irai demain voir Dantzick. Nous y découvrons tous les jours de nouveaux magasins qui rendent cette conquête encore plus importante»... - «J'ai écrit à M^r Dejean pour que des mesures soient prises pour que l'Infanterie Espagnole, qui vient par les Pyrénées, soit transportée en poste à Mayence afin qu'elle arrive dans le tiers moins de tems qu'elle n'en mettrait sans cette précaution. [...] instruisez-moi du jour où les Espagnols devront arriver sur le Rhin»...Cambacérés a noté: «écrit le 8 juin au ministre Dejean conformément aux termes de cette lettre».

copie en lettres
Mon Cousin, j'ai reçu votre lettre du 3 mai. Vous parlez du bulletin que Dantzick nous a ouvert ses portes. Nous trouvons dans cette importante place une immense artillerie & de nombreux magasins considérables de marchandises anglaises & du bled pour nourrir l'armée pendant deux ans. - Les Anglais prennent toutes sortes de moyens pour tirer des armes de France & de Hollande. Il faut prendre des mesures afin qu'il ne sorte aucune arme ni de France ni de Hollande, pas même pour aller en Amérique, ceci pour couvrir bien, c'est qu'il en faut. Je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte & digne garde.
Fait à Paris le 26 mai 1807
P.S. Joignant la continuation
ajourné du siège de Dantzick par le lieutenant
Paris 3 juin au
Le bulletin est au n° 8. La
primaire de la police



75

75

NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)

3 L.S. «Napol» et «Nap», Dantzig, Marienbourg et Finckenstein 2-4 juin 1807, à l'Archichancelier CAMBACÉRÈS; les lettres sont écrites par Méneval; demi-page in-4 chaque. [402-404]

1 000 - 1 200€

Après la prise de Dantzig (Gdansk).

Dantzig 2 juin. «Je suis venu passer deux jours à Dantzig, que j'ai employés à voir la ville et à donner différents ordres. Je compte être de retour à Finckenstein ce soir»...

Marienbourg 3 juin. «L'importante place de Neiss en Silésie a capitulé. Bientôt le Prince Jérôme aura achevé toute la conquête de la Silésie»...

Finckenstein 4 juin. «Mon Cousin, je reçois votre lettre du 26 et celle du 27. Il n'y a ici rien de nouveau»...

76

NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)

11 L.S. «Napol», «Nap», «NP» ou «Napoleon», et une signée par Méneval, Tilsit 20 juin-8 juillet 1807, à l'Archichancelier CAMBACÉRÈS; les lettres sont écrites par le baron Fain ou Méneval; 8 pages et 7 demi-pages in-4. [407-408, 410-412, 414-415, 417-421]

8 000 - 10 000€

Négociations de Tilsit avec la Russie et la Prusse. En tête de la plupart des lettres, Cambacérès a noté: «copier en entier».

20 juin. «Il faut tâcher de finir ce Code de commerce afin de le présenter tout entier à la prochaine session du Corps législatif»...Cambacérès a noté: «écrit le 2 juillet à Mr Regnaud de faire commencer la discussion samedi 4 et mardi 7 au plus tard».

21 juin. «Vous aurez su par le Prince Borghèse et par les différents courriers, le détail des événements qui se sont passés depuis peu de jours. Nous prenons un moment de repos. Tout va ici parfaitement bien»...

22 juin. «Je désire que vous voyez le ministre de l'Intérieur pour qu'on se dépêche de mettre la dernière main à St Denis. En attendant que St Denis soit prêt, on déposera le corps du petit. Napoléon dans chapelle de l'église Notre-Dame»... - «Je n'ai pas signé le projet de décret contenant

des mesures relatives au commerce du Levant, parce que je ne l'ai pas trouvé bien». Il expose dans le détail ses remarques et ses objections...

23 juin. «La conspiration de Naples n'est pas grand'chose. Les quatre ou cinq mille Napolitains que la Reine Caroline y avait envoyés, ont été défaits ou pris, c'est là le principal. Le Roi de Naples [Joseph Bonaparte] paraît fort content de son pays»...

30 juin. «Il n'y a ici rien de nouveau. Le prince Kurakin a été nommé par l'Empereur de Russie pour traiter de la paix. Il a des conférences avec M^r de Talleyrand. Il faut espérer que sous peu de jours la paix sera conclue»...Méneval a noté: «S.M. l'Empereur, montant en ce moment à cheval, & ne devant rentrer que tard, m'autorise à expédier cette lettre sans qu'il l'ait signée».

3 juillet. «Je désire que vous témoigniez mon mécontentement à mon Conseil d'État sur l'avis qu'il a délibéré le 26 mai, au sujet d'une affaire relative au Sieur Busoni. Il me semble qu'au lieu d'être mon conseil, il m'établir le sien. C'est à moi à lui demander ce qu'il faut faire, et c'est lui qui veut que je le lui dise. Une autre chose m'a également surpris: c'est la demande qu'il fait s'il convient ou non de rapporter une décision décrétée. Comment ignore-t-il que c'est insulter à la dignité de la législation que de présumer la volonté de la changer?»...

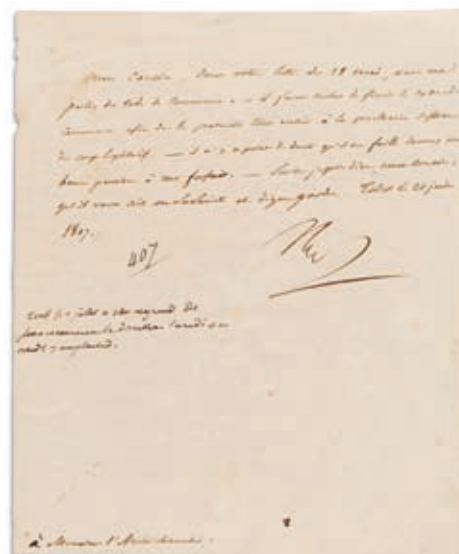
4 juillet. «J'espère que j'apprendrai demain que vous avez reçu la nouvelle de la bataille de Friedland»...

5 juillet. «Je ne vois pas d'inconvénient que le général Marescot visite les places de Hollande & prenne connaissance de l'état de défense dans lequel elles se trouvent»...

6 juillet. «La Reine de Prusse est arrivée de Memel & vient aujourd'hui me faire une visite. Tout me porte à penser que la paix sera conclue dans très peu de jours»...

7 juillet. «La Reine de Prusse a diné hier chez moi. [...] J'ai convoqué le Corps législatif pour le 13 août. Je pense que tout sera prêt. Parlez aux ministres des Finances et du Trésor publics pour que tout ce qui est relatif au budget et au compte annuel soit tout prêt»...

8 juillet. «La paix a été signée ce matin. Comme le Sénat doit en avoir connaissance avant tout, ne puis encore en communiquer les articles. La plus grande intimité s'est établie entre l'Empereur de Russie et moi, & j'espère que notre système marchera désormais de concert. - J'ai rendu au Roi de Prusse ses États jusqu'au Thalweg de l'Elbe, de manière que tout ce qui est sur la rive gauche m'appartient. J'ai donné la Pologne Prussienne à la Saxe. Faites mettre la note suivante dans le Moniteur. "La paix a été signée à Tilsit le 8 juillet, entre les Empereurs de France & de Russie, représentés par le Prince de Bénévent, ministre des Relations extérieures, et par le Prince Kurakin, ancien vice chancelier de Russie & le Prince Labanoff. L'échange des ratifications aura lieu demain. Le traité sera incessamment envoyé pour être communiqué au Sénat, conformément à l'usage & aux constitutions de l'Empire". - Si vous voulez faire tirer soixante coups de canon pour cette annonce, vous en êtes le maître»...



76

NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)

7 L.S. «Napol», «Napoleon», «Nap» ou «NP», 10 juillet-6 novembre 1807, à l'Archichancelier CAMBACÉRÈS; les lettres sont écrites par Méneval; 3 pages et 4 demi-pages in-4. [422-428]

5 000 - 7 000 €**Retour en France après la campagne de Pologne et le traité de Tilsit.**

En tête de la plupart des lettres, Cambacérés a noté: «copier en entier». *Koenigsberg 10 juillet.* «Je suis arrivé ce matin à trois heures à Koenigsberg. Mon départ de Tilsit et ma séparation de l'Empereur Alexandre avec qui j'ai passé vingt jours dans cette ville, ont été marqués par toutes sortes de témoignages d'amitié réciproque»...

Koenigsberg 12 juillet. «Je compte partir demain de Koenigsberg pour Dresde. C'est vous dire assez que je ne tarderai pas à être à Paris. Tout va selon mes souhaits»...

Koenigsberg 13 juillet. Le Prince de Bénévent [TALLEYRAND] vous envoie le traité de paix conclu avec la Russie & celui avec la Prusse. Vous voudrez bien convoquer le Sénat, vous y rendre, & faire les communications de ces traités dans la forme ordinaire. Vous les ferez ensuite imprimer au bulletin des lois, et dans le Moniteur. Si vous le jugez convenable, vous ferez faire la publication de la paix dans Paris le soir même de la publication au Sénat, par des hérauts d'armes»...

Dresde 18 juillet. «Je suis arrivé à Dresde hier au soir très bien portant. J'ai fait plus de deux cents lieues sans m'arrêter. Me voilà à moitié chemin de Paris»...

Saint-Cloud 12 août. Il prie de lui apporter «le projet de sénatus consulte relatif au Tribunal, et le projet de décret relatif aux titres»...

Paris 21 août. Mariage de son frère Jérôme: «ayant jugé convenable d'arrêter le mariage du Prince Jérôme Napoléon avec la Princesse Frédérique Catherine Sophie Dorothee de Wurtemberg, je vous fais cette lettre, afin que vous ayez à vous rendre» le 22 août à «huit heures du soir dans notre Palais impérial des Thuilleries à l'effet de procéder en votre qualité d'Archichancelier de l'Empire, à la célébration du susdit mariage, en présence du Prince Camille Borghese, du Prince Grand Amiral Grand Duc de Berg [Murat], et du Prince vice-connétable [Berthier], que j'ai choisis pour témoins conjointement avec ceux de la Princesse de Wurtemberg»...

Fontainebleau 6 novembre. Au sujet d'un bulletin de police: «Puisque vous êtes à Montpellier, je désire que vous vérifiez ces faits et que vous me fassiez connaître ce que s'en pensez»...

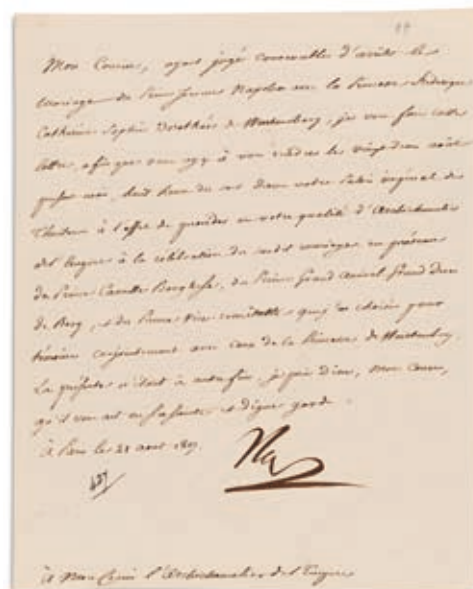
NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)

L.S. «NP», et une lettre non signée, Saint-Cloud et Orléans 26 mars-2 avril 1808, à l'Archichancelier CAMBACÉRÈS; les lettres sont écrites par Méneval; demi-page et 1 page in-4. [429-430]

700 - 800 €

Saint-Cloud 26 mars. «Mon Cousin, je vous envoie un mémoire sur la Librairie. Il y en a un autre au Conseil d'État. Il y a aussi au Conseil d'État un projet sur les refontes. Lorsque ces deux projets prêts, vous m'en préviendrez, et je ferai venir le Conseil d'État à Saint-Cloud pour les discuter. Il y a encore au Conseil différents projets importants qui dorment dans les cartons des Sections»...

Orléans 2 avril (non signée). **Sur sa sœur Pauline Borghese.** «Il serait nécessaire que le Prince Borghese se rendît à Nice pour y prendre la Princesse & la conduire à Turin. Voyez les ministres de l'intérieur et de la guerre pour convenir des honneurs à rendre au Prince & à la Princesse jusqu'au Col de Tende et à Turin, et pour lever toutes les difficultés qui pourraient entraver son départ»...Cambacérés a noté en bas: «La lettre est arrivée le dimanche à 10 heures, écrit de suite à M. le p. Borghese: il est venu à onze heures – écrit aux deux ministres»...



77

NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)

9 L.S. «Napol» ou «Nap», et une lettre non signée, Bayonne 15 avril-9 mai 1808, à l'Archichancelier CAMBACÉRÈS; les lettres sont écrites par Méneval (la 2^e par Fain); 2 pages et demie et 8 demi-pages in-4. [433-439, 441-443]

7 000 - 8 000 €**Négociations de Bayonne avec l'Espagne, jusqu'à l'abdication forcée du roi Charles IV.**

15 avril. «Mon intention est de donner le titre de Comte aux anciens archevêques qui font partie du chapitre de Saint-Denis, & celui de Baron aux évêques qui font partie du même chapitre. Vous pouvez conférer le titre de comte à M. de Ségur»...

17 avril. «Le Roi de Westphalie demande que le S^r Beugnot retourne à Cassel; je n'y vois pas d'inconvénient pourvu qu'il ne prête aucun serment. Il paraît que le Roi s'en désiste. [...] Nous commençons à sentir ici les chaleurs»...

22 avril. «Le Prince des Asturies, les Ducs de l'Infantado & de San Carlos, le chanoine Escoiquitz, l'Infant Don Carlos, tout cela est ici. J'attends sous peu de jours le Roi Charles, la Reine et plusieurs Grands d'Espagne. Il faut espérer que tout cela finira bien»...

23 avril. «Mon cousin, dans votre lettre du 20, vous ne me parlez pas du nouveau Prince ni de sa mère. Cependant il me semble que votre intervention était nécessaire dans tout cela»... [Naissance le 20 avril de Charles-Louis-Napoléon, fils de Louis Bonaparte, roi de Hollande, et d'Hortense de Beauharnais.]

25 avril. «J'avais déjà appris, avant l'arrivée du S^r Villeneuve, l'accouchement de la Reine de Hollande. Je ne vous remercie pas moins des détails que vous me donnez»...

26 avril. «J'ai vu ce matin le Prince de la Paix [GODOY]. Cet homme a été bien maltraité et bien malheureux. Il veut décidément se fixer en France»...

29 avril. Au sujet d'un document à insérer dans le Moniteur.

7 mai. Au sujet du beau-père du général d'Hautpoul.

8 mai. «J'approuve que l'on mette sur les armoiries des Grands Dignitaires le bonnet d'électeur, mais non pas la couronne fermée. [...] En général, mon intention est que les actes du Conseil du Sceau ne soient pas contresignés; c'est-multiplier la besogne inutilement. À quoi bon d'ailleurs le contreseing? [...] Les familles sont bien aises d'avoir la signature de l'Empereur»...En tête, Cambacérés a noté: «copier en entier».

9 mai. «Mon cousin, le Roi Charles, la Reine, l'ancienne Reine d'Étrurie, et un des Infants seront rendus à Fontainebleau le 20 mai, et de là iront habiter Compiègne. [...] Le Prince des Asturies et son frère l'Infant Don Carlos, et Don Antonio leur oncle seront rendus à Valençay de demain en huit. J'ai écrit au prince de Bénévent [Talleyrand], au ministre de la Police [Fouché], sur ces différents objets»...

NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)

20 L.S. «Napole», «Napo», «Nap» ou «NP», et une non signée, Bayonne 11 mai-19 juillet 1808, à l'Archichancelier CAMBACÉRÈS; les lettres sont écrites par Méneval; 14 pages et 12 demi-pages in-4. [444, 445, 448-457, 459-464, 466, 467]

10 000 - 12 000 €

Séjour à Bayonne pour organiser le royaume d'Espagne donné à son frère Joseph; première conspiration du général Malet. Trois lettres sont annotées par Cambacérès: «copier en entier».

11 mai. Il envoie «un sénatus-consulte pour la réunion de Parme et Plaisance et de la Toscane à la France. Vous le présenterez au conseil privé, & lorsqu'il aura été délibéré, vous le porterez au Sénat. Les orateurs diront que Parme & Plaisance sont réunis à l'Empire, parce qu'ils forment le complément du territoire de Gênes; que la réunion de la Toscane est nécessaire pour augmenter nos côtes et dès lors le nombre de nos matelots, et aussi pour rendre central le port de la Spezzia, où j'ai ordonné l'établissement d'un port militaire, comme celui de Toulon; que ces dispositions sont donc le résultat de la nécessité où nous placent nos ennemis de nous mettre en mesure pour arriver au rétablissement de la liberté des mers»...

14 mai. «Je vous renvoie toutes les demandes de majorat qui me sont faites. Vous devez me préparer sur chacune d'elles un rapport que vous me soumettez au premier travail que j'aurai avec vous. C'est à vous à prendre en attendant tous les éclaircissemens convenables pour savoir si les demandeurs ont justifié de toutes les conditions voulues par la loi, afin que je puisse prononcer avec connaissance de cause»...

16 mai. «Il n'y a ici rien de nouveau. L'Espagne est fort tranquille, et il faut regarder les affaires à peu près comme finies»...

17 mai. «Présentez-moi un projet de décret pour charger les avocats au Conseil de la poursuite de toutes les affaires auprès du Conseil du sceau des titres»...

21 mai. Il approuve la demande faite par LACÉPÈDE pour l'adoption de son fils. «Il n'y a point de difficulté d'accorder les lettres patentes de chevalier aux conseillers d'État & autres qui justifient du revenu de trois mille francs exigé par la loi. [...] Je ne suis point d'opinion que les traitemens puissent servir de fortune. [...] Tous les militaires de ma Garde qui peuvent faire la même justification doivent obtenir aussi des lettres patentes. [...] Je suis d'opinion que les lettres parentes portant institution de majorat doivent être enregistrées et mises au bulletin des lois, et que l'enregistrement doit être fait sur une simple ampliation»... - «Il n'y a pas d'inconvénient que vous alliez à Fontainebleau voir le Roi Charles, lorsqu'il arrivera. Je désire que mon Premier Chambellan Rémusat soit à Fontainebleau pour recevoir ce Prince, et faire disposer les appartemens. Plusieurs Dames et M. de Luçay ont reçu ordre de s'y rendre. J'y ai fait tenir un équipage de chasse [...] Les ministres ne doivent pas se déranger pour y aller»...

25 mai. Sur le futur NAPOLÉON III (né le 20 avril): «Je désire que le fils du Roi de Hollande qui vient de naître s'appelle Charles Louis Napoléon»...

31 mai. Réaction à une proclamation des administrateurs de la Monnaie (sur la démonétisation de la monnaie de billon): «Est-ce une manière d'agiter le peuple? [...] Je ne conçois pas davantage ce qu'a fait le général Clarke, sans vous en donner avis [translation du cœur de Vauban aux Invalides]. Comment un ministre fait-il une cérémonie publique à Paris sans que je l'aie ordonnée? [...] Je ne conçois vraiment plus rien à ce qui se fait à Paris»...

9 juin. «Le Roi de Naples [JOSEPH] que j'ai reconnu comme Roi d'Espagne est ici depuis deux jours. [...] Le Roi de Hollande [LOUIS] m'écrit que des nouvelles de Londres du 27 mai annoncent la mort du Roi d'Angleterre. Cette nouvelle a fait ici une grande sensation mais je vois avec peine que le Courrier de Paris d'aujourd'hui n'en parle pas»...

12 juin. «Les membres de la Junte arrivent ici. Vous verrez dans le Moniteur les nouvelles d'Espagne. Le Roi d'Espagne est à Bayonne depuis trois jours, de sorte que voilà le Royaume de Naples vacant»...

16 juin. Première conspiration du général MALET. «Je ne vois pas d'inconvénient que vous assistiez aux funérailles de l'Archevêque de Paris. Je désire que vous me parliez de cette affaire dans laquelle se trouvent compromis Florent Guyot & Jacquemont. Qu'est-ce que c'est que ces deux hommes»...

Mon Cousin, j'ai reçu votre lettre du 5. J'apprends qu'il en reste encore quelques-uns du grand Dignitaire les bonnet d'Etat, mais non pas la couronne fermée. Le Premier d'Etat n'a pas besoin de couronnes latérales, pour qu'il ne garde pas copie des lettres patentes. L'empereur, comme président, est qu'il a été du Conseil du Sceau car j'ai pu contresigner; c'est pourquoi l'empereur n'a pas gardé copie de l'original et rassure-t-il la copie? Cela ne remplirait pas le but. La famille sera bien aise d'avoir la signature de l'empereur. Vous ferez constater cette division dans la signature du Grand d'Etat. - Vous pouvez demander la lettre patente, car pour faire l'acte de constitution, il faut dire la signature est de, il faut que l'empereur y joigne l'acte et pour faire la même chose pour les autres pour

De Napoléon I^{er} Archichancelier

79

Mon Cousin, j'ai reçu votre lettre du 28. J'ai couru vite à cette proclamation des Administrateurs de la Monnaie. Sans vous en avoir parlé, et sans la jeter, de la Police. c'est une manière d'agiter le peuple? répondre leur en sus. Le Sceau. J'ai couru pas davantage. Ça n'a fait le général Clarke, sans vous en donner avis. Comment un ministre fait-il une cérémonie publique à Paris, sans que j'en aie ordonné? Comment l'acte est-il fait sans des patentes sans mon décret? J'ai couru vraiment plus rien à ce qui s'est fait à Paris. Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait, mon Cousin, en sa sainte et digne garde.

à Bayonne le 31. mai 1808.

De Napoléon I^{er} Archichancelier

80

17 juin. Il est frappé par les interrogatoires de Florent-Guyot et Jacquemont. « Cette affaire mérite d'être suivie. Jacquemont nie tout, non seulement ce que dit Mallet, mais encore ce que dit Florent-Guyot. Cet homme trempe visiblement dans un complot. [...] Je vous prie de faire une enquête sur les personnes qui voyaient journellement ce Jacquemont. Faites venir le Préfet de Police et témoignez-lui ma satisfaction de l'activité qu'il met dans la poursuite de ce complot. [...] On m'assure qu'on tient chez FOUCHÉ les propos les plus extravagants. Depuis les bruits sur le divorce, on dit qu'on en parle toujours dans son salon, quoique je lui aie connaît dix fois mon opinion là-dessus. Le résultat de tout cela est de déconsidérer le Souverain et de jeter du vague dans les esprits. [...] parlez-en à Fouché et dites-lui qu'il est tems qu'on finisse de s'occuper de cette matière-là, et qu'on est scandalisé de voir la suite qu'il y met. Est-il étonnant après cela que des hommes comme Florent-Guyot, Jacquemont & autres, sur ces hypothèses, commencent à tramer des complots. Ce n'est pas que j'aie le moindre doute la fidélité de Fouché, mais je redoute la légèreté de sa tête qui en propageant ces idées, en fait naître d'autres et des projets que par métier ensuite il est obligé de réprimer »... **On joint la minute de la réponse** (23 juin) dictée, puis corrigée par Cambacérès avec deux additions autographes.

22 juin. « La Junte a continué ses séances. Dans quatre ou cinq jours vous connaîtrez la nouvelle constitution d'Espagne »...

29 juin. Il a lu les interrogatoires des complices de Malet, dont le général Guillaume. « On ne peut être plus mécontent que je ne le suis de ce Ministre de la Police qui laisse éclater sa haine contre le Préfet de police, au lieu de le soutenir, de l'encourager et le diriger. [...] Je désire que vous souteniez dans toutes les circonstances le Sieur DUBOIS, et que vous lui donniez des témoignages d'estime. Prévenez bien ses ennemis et ses détracteurs que je lui en donnerai moi-même des preuves d'autant plus éclatantes qu'on voudra plus déprécier son zèle. Je juge par mon jugement & par ma raison, & non sur l'opinion des autres. Il est certain que depuis l'an 8 le parti anarchiste n'a cessé de tramer en France une conspiration sourde. J'ai constamment pardonné. Il faut faire aujourd'hui un exemple qui coupe court à toutes ces machinations »...

4 juillet. « Faites ce qui est convenable pour garnir la caisse de la Légion d'honneur et celle du Conseil du Sceau »...

7 juillet. « Je vois avec plaisir ce que vous mandez du Sénateur CHAPTAL et de l'intention où il est d'éviter d'accréditer, autant qu'il dépend de lui, les bruits des malveillans »...

9 juillet. « Le Roi d'Espagne [Joseph] est parti ce matin avec toute la Junte, ce qui lui faisait une escorte de plus de cent voitures. Je l'ai accompagné plusieurs lieues. Il couche ce soir à St Sébastien ; il va à très petites journées »... - « Je vous envoie une copie de la Constitution de l'Espagne. Faites-la imprimer dans le Moniteur en espagnol. Faites attention qu'il y a, à la fin, une acceptation signée de tous les membres de la Junte, ayez soin que cela y soit également mis ».

13 juillet. Irritation contre FOUCHÉ, qui a mis en cause le Sénat et le Préfet de police Dubois, dans l'affaire Malet... « Enfin expliquez-moi ce qu'a Fouché dans tout cela. Est-il fou, à qui en veut-il ? Personne ne l'attaque. Personne n'attaque le Sénat. Qu'est-ce que cela veut dire ? Je commence à ne plus rien comprendre à la conduite de ce ministre. [...] L'envie contre le Préfet de Police peut-elle le porter à de pareils excès ? »...

17 juillet. « J'ai cru longtemps que c'était la rivalité contre le Préfet de Police qui portait M. FOUCHÉ à se conduire ainsi Je commence à craindre que Fouché qui a la tête gâtée ne favorise des brouillons dont il espère se servir, et ne veuille point décourager des gens qui prévoient des circonstances de morts ou des événements extraord[inai]res, puisqu'il songe lui-même tant à l'avenir, témoin ses démarches pour un divorce ». Napoléon demande à Cambacérès d'assembler le conseil de police pour faire le point sur la conspiration, et répondre aux cinq assertions qu'il indique, notamment la mise en cause du Préfet Dubois. « Mr Fouché me prend pour trop imbécille. [...] vous éclaircirez tout ce tripotage. D'une affaire de rien, qui montre quelques malveillans à punir et à réprimer, le bavardage de M. Fouché lui donne une immense importance. Il y a dans toute cette affaire un esprit et une conduite que je ne comprends pas. [...] Où en serait-on si on ne réprimait les malveillans que lorsqu'ils ont une armée ; & si dans un état bien organisé, on n'arrêtait pas des essais qui ont pour but d'inquiéter et d'altérer la tranquillité publique ».

19 juillet : « vous m'instruisez que vous quittez votre hôtel au mois d'août ; ce qui donnera le tems d'y établir la Secrétairerie d'État avant la fin de l'automne »...

81

NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)

6 L.S. « Napoleon », « Nap » et « NP », 24 juillet-19 septembre 1808, à l'Archichancelier CAMBACÉRÈS ; les lettres sont écrites par Méneval ; 2 pages et 4 demi-pages in-4. [470, 471, 473-476]

4 000 - 5 000 €

Auch 24 juillet-Toulouse 25 juillet. « Vous voyez que j'avance mon voyage. Je serai demain à Toulouse ». En post-scriptum, le 25 : « Je suis arrivé aujourd'hui à Toulouse, à 10 heures du matin »

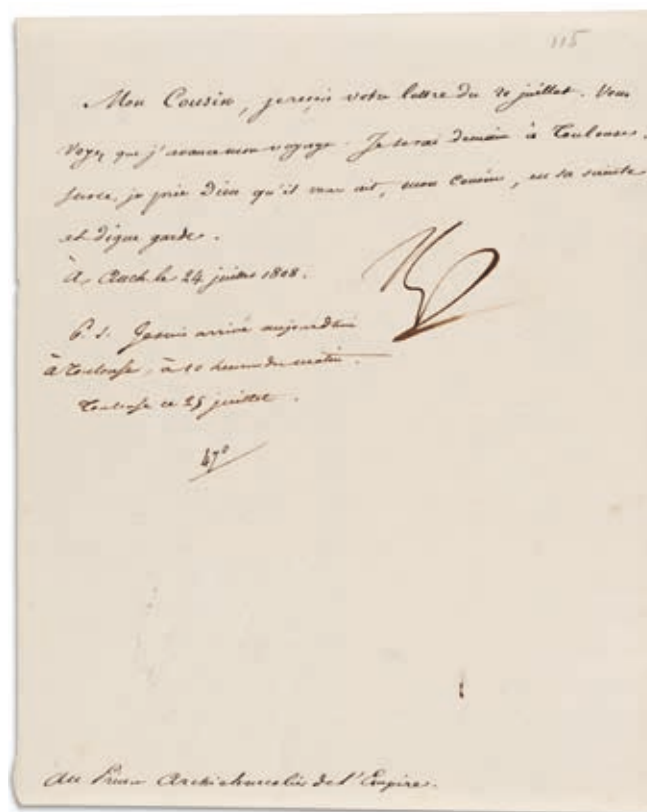
Toulouse 26 juillet. « Mon Cousin, je suis à Toulouse depuis deux jours. Je suis fort satisfait de l'esprit de ce pays. La chaleur est aussi forte ici qu'à Paris »...

Bordeaux 2 août. « Je suis arrivé ici avant-hier. J'en partirai probablement demain pour Rochefort »...

Bordeaux 3 août. « Je pars dans une heure pour être demain à Rochefort. Je serai promptement à Paris, car j'ai grande hâte d'y arriver. Mais je n'ai pas voulu, puisque je l'avais annoncé, ne pas passer par la Vendée »...

Rochefort 6 août. « Vous voyez que j'avance sur Paris. Je pars aujourd'hui de Rochefort pour traverser la Vendée »...

Saint-Cloud 19 septembre. « Mon cousin, j'approuve que vous gardiez les décrets relatifs aux titres. Présentez-moi un décret pour donner le titre de Comte au conseiller d'État Saint-Marsan que j'emploie dans les Relations Extérieures. Portez-moi également demain la liste des personnes auxquelles j'ai conféré des titres, parce qu'il en est plusieurs auxquels j'en voudrais donner de propre mouvement »...



81

NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)

5 L.S. «Nap», «Napo» et «NP», 24 septembre-21 octobre 1808, à l'Archichancelier CAMBACÉRÈS; les lettres sont écrites par Méneval; demi-page in-4 chaque. [477, 479-482]

4 000 - 5 000€

Entrevue d'Erfurt avec le Tsar Alexandre I^{er}.

Kaiserslautern 24 septembre. «Mon Cousin, je suis arrivé à Kaiserslautern. Donnez de mes nouvelles à l'Impératrice; je me porte fort bien. Le tems a été superbe jusqu'ici. J'ai des nouvelles que toute la Cour de Russie était déjà arrivée à Koenigsberg»...

Erfurt 30 septembre. «Les Princes et les étrangers affluent de tous côtés à Erfurt, et les choses continuent à marcher à la satisfaction commune»...

Erfurt 1^{er} octobre. «Mon Cousin, Nous désirons qu'assisté du Secrétaire

de l'État de la famille Impériale vous fassiez dresser un acte constatant la naissance de la Princesse Louise Julie Caroline, quatrième enfant de notre Sœur la Reine de Naples [Caroline Murat]»...

Erfurt 9 octobre. «Les Conférences continuent ici; tout va au mieux; il n'y a du reste rien de nouveau»...

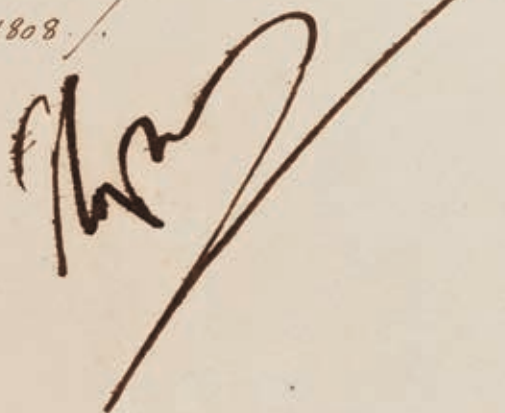
Saint-Cloud 21 octobre. «Mon Cousin, présentez-moi un projet de décision pour conférer au Vice-amiral Ganteaume le titre de Comte»...

82 (détail)

122

Mon Cousin, Nous désirons qu'assisté du Secrétaire de l'État de la famille Impériale vous fassiez dresser un acte constatant la naissance de la Princesse Louise Julie Caroline, quatrième enfant de notre Sœur la Reine de Naples. Vous vous conformerez, pour ce qui concerne la désignation des témoins, à ce qui est prescrit par l'article 19. du Statut familial. Sur ce nous prions Dieu qu'il vous ait, mon Cousin, en sa sainte et digne garde. Écrit à Erfurt, ce 1^{er} octobre de l'an 1808.

480



Mon Cousin, je vous envoie une lettre pour le *Séjour*
 Du Corps Législatif vous pourriez insinuer l'idée que
 Corps législatif décréterait un monument sur les hauteurs
 de Mars (montmartre) dans lequel serait conservée la
 mémoire de cette preuve d'estime que je donne au Corps législatif.
 Les Collèges électoraux feraient les frais de ce monument.
 Tous les membres verseraient à cet effet une somme de
 mille francs chacun dans l'espace de dix ans, c'est-à-dire
 de cent francs par an, ce qui ferait quinze millions ou
 quinze cent mille francs par an. une Députation
 du Corps législatif ferait charge de ces projets, les
 que ce monument fut décrété avant la fin de la présente
 session. Il fera aussi une commission du Corps législatif
 pour faire le plan, devis, & les détails de l'exécution.
 En on mêle dans tout cela des idées du code de Commerce,
 An Pierre Corodochaudin

83 (détail)

83

NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)

13 L.S. «Napol», «Nap» ou «NP», 4-28 novembre 1808,
 à l'Archichancelier CAMBACÉRÈS ; les lettres sont écrites
 par Fain (3) ou Méneval ; 4 pages et demie et 10 demi-pages in-4.
 [483-495]

8 000 - 10 000€

Campagne de Napoléon en Espagne.

Bayonne 4 novembre. «Mon cousin, je suis arrivé à Bayonne le 3, à deux heures après minuit. Je pars dans ce moment pour porter mon quartier général à Tolosa, les opérations sont commencées. L'ennemi est déjà battu de tous côtés ; les prisonniers arrivent. Le tems est assez mauvais»...

Vittoria 7 novembre. «Je suis ici depuis avant-hier et je m'occupe fort d'organiser l'armée. Différens événemens militaires ont eu lieu. Mes troupes achèvent d'arriver. J'attends ce soir la garde Impériale»..

Vittoria 8 novembre. «Les opérations ont commencé ici. Vous verrez par le bulletin ce qui s'est passé jusqu'aujourd'hui. Je porte ce soir mon quartier général plus loin»...

Burgos 13 novembre. «Vous pourriez insinuer l'idée que le Corps Législatif décréterait un monument sur les hauteurs de Mars (Montmartre) dans lequel serait conservée la mémoire de cette preuve d'estime que je donne au Corps Législatif. Les collèges électoraux feraient les frais de ce monument. Tous les membres verseraient, à cet effet, une somme de mille francs chacun dans l'espace de dix ans, c'est-à-dire de cent francs par an, ce qui ferait quinze millions ou quinze cent mille francs par mois. Une Députation du Corps Législatif serait chargée de me porter le vœu que ce monument fût décrété avant la fin de la présente session. Il sera nommé une commission du Corps Législatif pour suivre les plans, devis, & les détails de l'exécution. Qu'on mêle dans tout cela des idées du code de Commerce, du code Napoléon, du code criminel &c. C'est un moyen d'avoir un beau monument que la position de Paris réclame, et de le faire faire aux frais de personnes que cela ne gênera pas»...

Burgos 16 novembre. Il veut «conférer le titre de Comte au Général de division DELABORDE, & au Général de division LOISON, si ce dernier ne l'est déjà. Je désire accorder également le titre de Baron aux Généraux de brigade Solignac, Taviel, Rouyer, et aux Colonels Foy, Maransin, Prost, Mangin-Douence, et Daboville employés au 8^e corps que commande le Duc d'Abrantès, pour les services qu'ils m'ont rendus. [...] Je me réserve de leur donner à tous un majorat transmissible à leurs familles»..

Burgos 17 novembre. Il veut «conférer le titre de comte au Conseiller d'État BEUGNOT. Présentez à ma signature ses lettres patentes»...

Burgos 18 novembre. «Les bulletins vous feront connaître que les affaires vont grand train. - Mon intention est de donner le titre de Comte au Sieur MOLÉ Préfet du Département de la Côte d'or»...

Burgos 19 novembre. «J'approuve que l'on ne mette le Code criminel à exécution que le 1^{er} janvier 1810, si telle est l'opinion du Conseil. Pour le reste des loix, lorsqu'elles auront été portées au Corps Législatif, je pense comme vous que le 15 décembre, ce corps pourrait être dissous»...
 Burgos 21 novembre. «J'ai vu avec intérêt que la loi de finance avait fait plaisir»...

Aranda 25 novembre. «Vous aurez vu par les bulletins que je vous ai envoyés que les événemens continuaient à se succéder ici avec la rapidité convenable. Ne serait-il pas utile d'empêcher les journaux de semer des bruits ridicules et de donner des nouvelles hasardées presque toujours fausses?»...

Aranda 28 novembre. «J'ai fait élever à la Magdeleine un monument à la gloire de la Grande Armée. Il faut que le Corps Législatif fasse ériger sur les hauteurs de Montmartre une espèce de temple de Janus qui porte pour titre :

Les Députés des Départemens au Corps Législatif et les membres des Collèges électoraux de l'Empire français ont fait élever ce temple &c &c. Dans ce monument se feraient les premières publications solennelles de la paix et la distribution des prix décennaux. Ce serait une espèce de temple de Janus. Il en peut coûter moins de trente à quarante millions. Le Corps Législatif doit me présenter une pétition pour solliciter une loi par laquelle chaque membre des Collèges électoraux (et ils sont au nombre de trente ou quarante mille), sera invité à verser mille ou trois mille francs selon sa fortune, & chacun payera cette somme par cinquième chaque année. Par ce moyen on aura en cinq ans trente ou quarante millions qui seront employés à pousser vivement les travaux ; & on fera de ce temple un des plus beaux monumens de l'Univers»... - «Mon Cousin, je suis choqué et indigné de tout ce que j'entends dire de la Caisse Lafarge. Je désire qu'avant huit jours, le Conseil d'État ait prononcé et que bonne justice soit faite à ces cent mille actionnaires»...

Aranda 28 novembre. «Les bulletins ne sont pas des pièces avouées ; ils doivent paraître dans le Moniteur sans qu'on sache d'où ils viennent. Vous devez seul en prendre connaissance et ne les montrer à qui que ce soit ; ce serait alors leur donner une signature qu'ils n'ont pas»...



84 (détail)

84

NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)

10 L.S. «Nap» ou «NP», dont une avec une ligne autographe, Madrid, Benavente et Valladolid 10 décembre 1808-13 janvier 1809, à l'Archichancelier CAMBACÉRÈS; les lettres sont écrites par Méneval ou Fain; demi-page in-4 chaque. [497-506]

7 000 - 8 000€

Napoléon à Madrid, et retour en France.

Madrid 10 décembre. Vous avez bien fait de refuser au ministre de la Marine l'approbation qu'il vous demandait, puisqu'il a l'autorisation nécessaire pour informer et qu'informer, c'est la même chose que juger»...

Madrid 15 décembre: «J'ai besoin de neuf auditeurs pour les Ponts & Chaussées. [...] J'entends prendre des jeunes gens qui sachent leur géométrie, leur trigonométrie et leur algèbre, & qui aient quelques notions de mécanique»...Note autographe de Cambacérès: «M. de Montalivet pour mardi 27 à onze heures et demie ou à quatre heures».

Madrid 16 décembre. «J'ai envoyé le décret pour terminer la session du Corps Législatif au 30 décembre»...

Chamartin 21 décembre. «J'attache une grande importance à l'affaire de la compagnie Lafarge; et j'attends la décision du Conseil d'État qui j'espère, sera juste et sévère»...

Madrid 22 décembre. «Il faut que les projets de loi à présenter au Corps Législatif se soient trouvés dans les estaffettes qui sont perdues. – Le tems est ici superbe; il n'y a pas d'exemple d'un si bel hiver. Depuis que j'ai mis le pied en Espagne, je n'ai pas encore vu une goutte de pluie»...

Benavente 31 décembre: «Je vois qu'il a fait à Paris le même tems qu'en Espagne du 18 au 21. Les projets de loi auront sans doute été pris, car je ne les ai pas reçus. Vous aurez dû recevoir mon décret pour fermer le Corps Législatif au 30 Xbre»...

Valladolid 7 janvier 1809. «Je suis arrivé hier au soir à Valladolid. – Le m^{al} Soult doit être à Lugo, en Galice, à la poursuite des anglais, qui marchent sur la Corogne pour s'y rembarquer»...

Valladolid 8 janvier. «Je vous remercie de ce que vous me dites relativement à la nouvelle année. J'espère que le même compliment se renouvellera encore une trentaine de fois; mais pour cela il faut être un peu sage. – Il faut désavouer l'idée que l'Autriche veuille nous faire la guerre: vous n'êtes pas cependant, je crois, de ceux qu'il faut convaincre que si elle la faisait, elle sonnerait sa dernière heure. J'ai en Italie et en

Allemagne beaucoup plus de forces qu'il n'en faut contr'Elle»...

Valladolid 9 janvier. Il remercie Cambacérès de sa lettre du 1^{er} janvier.

Valladolid 13 janvier. «Mon cousin, j'ai reçu votre lettre du 5 janvier».

Il ajoute **de sa main**: «Tout va fort bien ici».

85

NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)

4 L.S. «Nap» ou «NP», Paris 29 janvier-2 mars 1809, à l'Archichancelier CAMBACÉRÈS; les lettres sont écrites (sauf une) par Méneval; 2 pages et 2 demi-pages in-4. [507, 509-511]

1 500 - 2 000€

29 janvier. «Mon Cousin, Je désire conférer le titre de comte au S^r MONTESQUIOU Grand Chambellan de mon Palais»...

24 février. «Mon Cousin, je suis informé que plusieurs de mes sujets désirant de participer aux avantages résultant de mes statuts du 1^{er} mars 1808, se sont adressés aux préfets de mes départements respectifs à l'effet de nous faire parvenir leurs demandes en permission d'instituer des majorats dans leur famille. Les préfets ne se sont point cru autorisés à recevoir ces requêtes; en sorte qu'elles n'ont eu, jusqu'ici, aucune suite. Mon intention est que ces requêtes, ou toutes autres pour le même objet, qui seraient à l'avenir adressées aux préfets, soient recueillies, nonobstant les dispositions de l'article 27 du 1^{er} des statuts du 1^{er} mars, par lequel il est réglé que ces sortes de demandes nous doivent être directement adressées»...

28 février. Mon Cousin, je désirerais que le Duché de Guastalla fût constitué, c'est-à-dire que le Conseil du Sceau eût dans ses registres la contenance des biens qui consistent en 100,000 francs de rente sur l'État, 100,000 francs en terres, 80,000 francs sur le produit des salines, et en 300,000 francs que je vais y adjoindre sur le Grand Duché de Berg. Je désirerais qu'à ce Duché fût joint un hôtel à Paris et que cette affaire fût tellement finie qu'il ne pût jamais y avoir ni embarras ni dislocation de biens»...

2 mars. «Mon Cousin, montrez cette pièce au comte Regnaud & faites lui comprendre que de pareilles recommandations pour des juifs ne peuvent que lui faire beaucoup de tort»...

NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)

13 L.S. «Napoleon», «Napole», «Napo», «Nap» ou «NP»,
2 avec corrections autographes, 12 mai-28 juillet 1809,
à l'Archichancelier CAMBACÉRÈS; les lettres sont écrites
par Méneval, 2 par Fain; 9 demi-pages in-4. [517-524, 526-530]

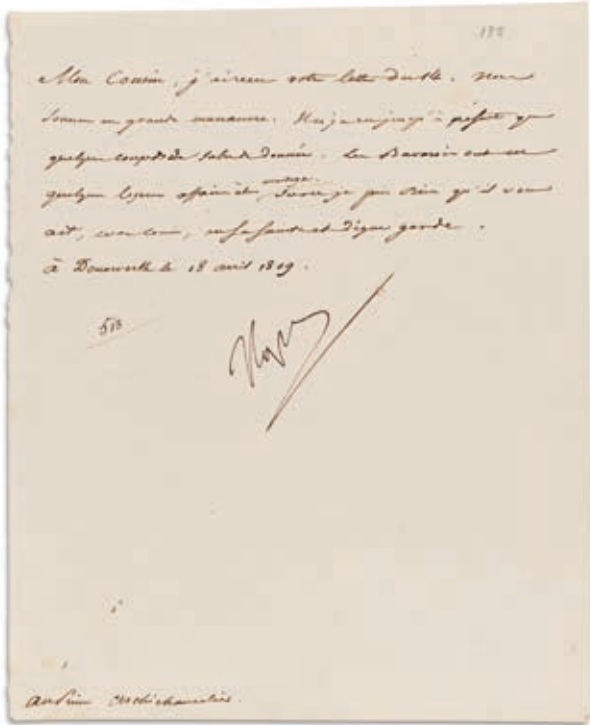
10 000 - 12 000 €

Entrée dans Vienne, et installation à Schönbrunn.

Schönbrunn 12 mai. «Mon Cousin, nous sommes entrés dans Vienne, le frère de la duchesse de Montebello vous donnera des détails. L'ordre du jour vous fera connaître l'état des choses. Vous pouvez le faire imprimer, & [proclamer *biffé avec correction autographe*] lire dans tous les théâtres»...
Ebersdorf 20 mai. «Je vois avec pitié le peu de consistance de l'opinion de Paris, les craintes perpétuelles, et tous ces effets de la badauderie et de la malveillance. J'en suis fâché pour le Peuple de Paris, et pour vous autres qui y êtes. Il faut avoir bien peu d'esprit pour croire à ces inepties et donner tête baissée dans la croyance que la Prusse nous déclare la guerre. Il est vrai aussi que le ministre de la guerre [Clarke] a fait tout ce qu'il a pu pour alarmer le public, et qu'on a donné comme surs des bruits qui n'ont pas le sens commun»...

Ebersdorf 27 mai. «Mon Cousin, j'expédie un page à l'Impératrice pour la prévenir de l'arrivée d'Eugène avec toute son armée. En attendant que le Bulletin vous arrive, je vous envoie la proclamation ci-jointe. Vous pourrez la faire publier dans tous les spectacles, si elle vous parvient le soir. Envoyez la par courrier extraordinaire en Hollande et en Espagne»...

Ebersdorf 31 mai. **Mort de Lannes** (qui avait été blessé à Essling). «Mon Cousin, le Duc de Montebello est mort ce matin. [...] J'écris à Munich et à Strasbourg pour que si la Duchesse était en route, on l'empêche d'aller plus avant. Faites donner des lettres patentes à son fils aîné. Le Duc de Montebello a péri moins de sa blessure que d'une fièvre pernicieuse qui s'est jointe à la maladie. Il a été assisté dans ses derniers moments par le Docteur Frank»...
Schönbrunn 10 juin. «La situation du Ministre de l'Intérieur [Cretet] me peine.



86

NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)

3 L.S. «Nap» et une lettre non signée, 17 avril-3 mai 1809,
à l'Archichancelier CAMBACÉRÈS; la première lettre est écrite
par DUROC, les autres par Méneval; demi-page in-4 chaque.
[512-515]

1 200 - 1 500 €

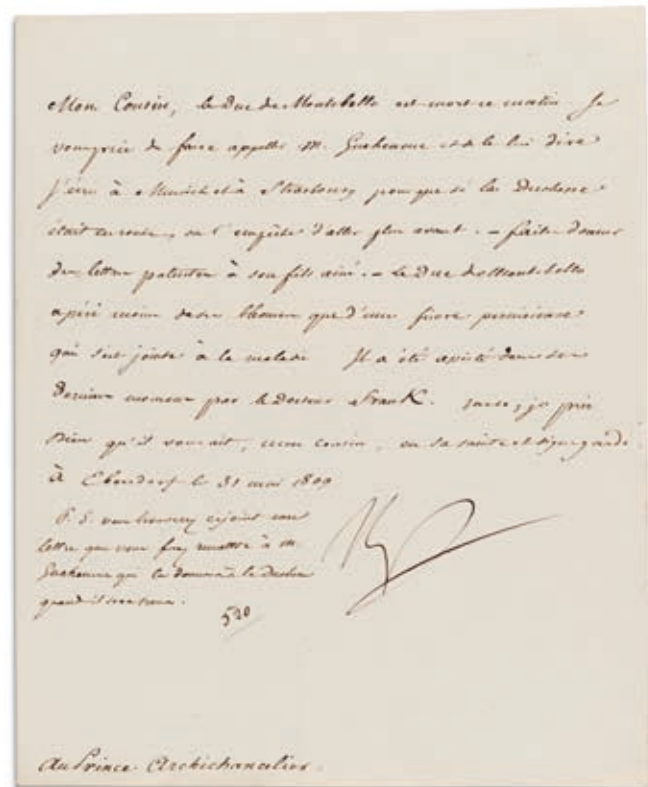
Campagne en Allemagne contre l'Autriche.

Donauvert [Donauwörth] 17 avril. Mon cousin, je suis arrivé à Donauvert le 17 à quatre heures du matin. Les Autrichiens ont fait leur déclaration de guerre comme vous l'avez appris et nous sommes en pleine manœuvre. Il n'y a encore rien eu de sérieux de fait de part et d'autre. Ma santé est bonne. Des événements importants ne tarderont pas à avoir lieu. Les Tyroliens sont insurgés»...

Donauwörth 18 avril. «Nous sommes en grande manœuvre. Il n'y a eu jusqu'à présent que quelques coups de sabre de donnés. Les Bavares ont eu quelques légères affaires à leur avantage»...

Burghausen 30 avril [non signée]. «Tout marche ici grand train et va aussi bien que je puis le désirer»...

Enns 5 mai. «Vous avez été impatient de recevoir des bulletins; mais enfin vous devez les avoir reçus. Les opérations continuent à marcher ici. Rien autre chose de nouveau»...



87

votre lettre du 17 juillet. C'est
 mon gré qu'on a fait sortir le Pape
 d'un ordre et contre mon gré qu'on
 mais je ne suis instruit de cela
 que c'est exécuté. Au moment
 d'un quelque part, & que une intention
 et exécution, je verrai les mesures
 prises, je puis rien qu'il voulait,
 et digne garde. à Schönbrunn le

Napier

Vos lettres paraissent laisser peu d'espérance»...

Schönbrunn 13 juin. «Il n'y a rien ici de nouveau. Les Polonais ont non seulement reconquis tout le Duché de Varsovie, mais encore sont maîtres d'une grande partie de la Galicie. Le 2 du mois, les Autrichiens ont évacué Varsovie»...

Schönbrunn 25 juin. «Votre correspondance n'est pas instructive et ne me dit rien de l'opinion de Paris et de ce que j'ai intérêt de savoir à une si grande distance 5578. Ne serait-il pas possible de lui donner un tour plus intéressant et plus utile»...

Schönbrunn 29 juin. Il autorise Cretet, malade, à aller prendre les eaux. «Je charge le ministre de la Police [Fouché] du portefeuille de l'Intérieur pendant l'absence de M. Cretet»..

Wolkersdorf 9 juillet. «Mon Cousin, j'ai reçu votre lettre du 3 juillet; je l'ai lue avec intérêt»...

Schönbrunn 14 juillet. «Il faudrait s'occuper au Conseil d'État d'un règlement sur les agens de change; vous voyez combien cela est nécessaire. On fait courir les bruits les plus criminels, & cela tient, non à la malveillance, mais à des spéculations sur la hausse ou la baisse. Il est instant de faire cesser ce jeu d'agiotage qui compromet la tranquillité publique»...

Schönbrunn 15 juillet. «J'apprends qu'il y a des discussions dans la famille du Maréchal Lannes, un prêtre, mauvais sujet, voudrait dépouiller ses enfans. Je désire que vous preniez des mesures pour prévenir ces scandales, et que vous fassiez connaître que je veux intervenir dans ces affaires. Mon intention est de nommer un tuteur d'office. J'ai confiance dans la mère, je n'en ai aucune dans les oncles. Je veux qu'ils ne se mêlent en rien des affaires du Maréchal»...

Schönbrunn 23 juillet, avec 2 corrections autographes. «C'est **sans** mes ordres et contre mon gré qu'on a fait sortir le Pape de Rome; c'est encore **sans** mes ordres et contre mon gré qu'on le fait entrer en France. Mais je ne suis instruit de cela que dix ou douze jours après que c'est exécuté. Du moment que je saurai le Pape stationnaire quelque part, & que mes intentions pourront être connues à tems et exécutées, je verrai les mesures que j'aurai à prendre»...

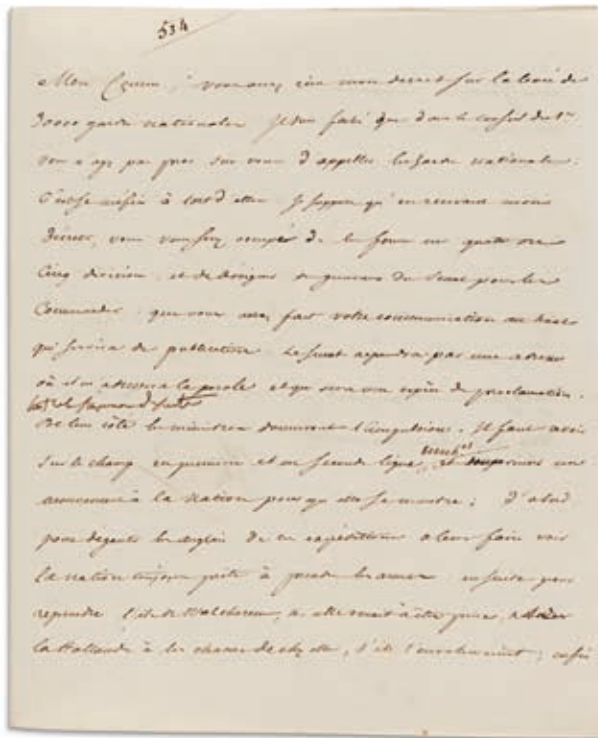
Schönbrunn 28 juillet. «Je suis fort aise que le Conseiller d'état Jaubert ait été nommé subrogé tuteur des enfans du duc de Montebello. Ainsi tout se trouve par là arrangé conformément à mes désirs»...

«Mon Cousin, j'apprends qu'il y a des discussions dans la famille
 du Maréchal Lannes. un prêtre, mauvais sujet, voudrait dépouiller
 ses enfans. Je désire que vous preniez des mesures pour prévenir ces
 scandales, et que vous fassiez connaître que je veux intervenir dans
 ces affaires. Mon intention est de nommer un tuteur d'office. J'ai
 confiance dans la mère; je n'en ai aucune dans les oncles. Je veux
 qu'ils ne se mêlent en rien des affaires du Maréchal. Parly si cela
 peut s'effectuer et sans faire de scandale, de faire tout pontifier
 d'urgence pour causer cela avec le forum judiciaire. non sans
 que par la suite de famille le duc ait été ouï dans une sorte
 d'exception. Il faut tout faire de suite de suite de suite de suite
 sans de mauvais sujet. Je veux que vous sachiez que vous êtes
 de la sainte et digne garde. à Schönbrunn le 15 juillet 1809.

523

Napier

Al. P. de Schönbach



88

88

NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)

17 L.S. «Napole», «Napo» ou «NP», dont une avec une ligne autographe, Schönbrunn 3-30 août 1809, à l'Archichancelier CAMBACÉRÈS; les lettres sont écrites par Méneval; 14 pages et 6 demi-pages in-4. [531-546, et une non numérotée]

12 000 - 15 000 €

Séjour à Schönbrunn en août 1809, alors que les Anglais débarquent à Walcheren.

3 lettres sont annotées par Cambacérès: «copier en entier».

3 août. «Mon Cousin, je ne puis adopter le projet de décret que vous m'envoyez relatif au duc de Montebello. J'y ai suppléé par la lettre ci-jointe»... – «notre intention est que vous fassiez incessamment procéder, en présence de notre Conseil du sceau des titres, à la constitution de la dotation attachée au titre du Duc de Montebello, ce qui n'a pu être fait du vivant du feu maréchal. Cette constitution sera faite en la personne du Duc et en celle de Louis-Napoléon Lannes, son fils aîné, actuellement vivant»...

7 août. «Sur la nouvelle que les Anglais tentent un débarquement dans le Nord, je vous envoie un décret dont vous ferez usage, si les circonstances l'exigent. Je ne vois pas quel est le but de cette expédition. Je ne puis rien craindre pour Flessingue, puisque j'ai donné l'ordre au commandant de couper les digues et de noyer l'île de Walcheren. Je ne puis rien craindre pour mon escadre, puisqu'en cas d'événement, elle peut remonter jusqu'à Anvers qui est à l'abri de toute attaque»...

8 août 1809, 6 heures du matin. Sur la levée de 30 000 gardes nationales. «Je suppose qu'en recevant mon décret, vous vous serez occupé de les former en quatre ou cinq divisions, et de désigner des généraux du Sénat pour les commander». Il ajoute **de sa main**: «Tout cela s'imprimera de suite». «De leur côté, les ministres donneront l'impulsion. Il faut avoir sur le champ en première et en seconde ligne 80 000 h[omm]es, et imprimer un mouvement à la Nation pour qu'elle se montre; d'abord pour dégoûter les Anglais de ces expéditions & leur faire voir la nation toujours prête à prendre les armes; ensuite pour reprendre l'île de Walcheren, si elle venait à être prise, & aider la Hollande à les chasser de chez elle, s'ils l'envahissaient; enfin pour favoriser les négociations entamées ici,

& certes cela leur nuira, si l'on me croit embarrassé par le débarquement des Anglais. Ainsi donc tous les moyens d'influencer l'opinion publique doivent être pris, les gardes nationales de chaque département doivent être désignées & réunies; et les anciens soldats qui voudraient faire cette campagne pour battre les Anglais doivent être invités à se réunir à Lille pour former une légion»...

10 août. «Mon Cousin, je suis fâché que vous ayez fait si peu d'usage des pouvoirs que je vous ai donnés dans ces circonstances extraord[inai]res. Réunissez fréquemment le conseil des ministres. Ne laissez pas les Anglais venir vous prendre dans votre lit. Au premier bruit d'une descente, vous auriez dû lever 30,000, 40,000, 60,000 gardes nationales, autoriser le ministre de la Guerre à envoyer le Prince de Ponte Corvo [Bernadotte] et le maréchal Moncey pour réunir & commander toutes les troupes. L'attitude qui a été prise dans cette occasion est humiliante et honteuse et excitera les Anglais à renouveler de pareilles expéditions. Il fallait que des bataillons de gardes nationales se levassent en un instant, en tel nombre que les Anglais vissent ce qu'ils avaient à craindre»... – «Mon Cousin, mon intention est de transporter au jeune Lacour l'un de mes pages la dotation de quatre mille francs dont jouissait le Général de division Lacour son père»...

11 août. «Il est déplorable qu'il y ait déjà six grands jours de perdus, sans que vous ni les ministres ayez rien fait. Il devrait déjà y avoir 20,000 gardes nationales en mouvement pour défendre Anvers; ce genre de troupes est fait surtout pour les places. Cette inactivité de votre part et de celle du Conseil des ministres est affligeante. On ne dit rien au Public. Comment laisse-t-on errer l'opinion sur un événement qui intéresse éminemment la Nation? Il fallait imprimer tous les jours un bulletin officiel, car l'imagination va toujours au-delà de la réalité. Des objets de cette espèce, on n'a pas le droit de les cacher au Public; cela le touche de trop près»...

12 août. «J'admire votre tranquillité, quand vous croyez qu'il y a 40,000 Anglais sur nos côtes et que vous savez que le général S^{te} Suzanne officier de mérite sur lequel je m'étais reposé de la défense du Nord, est malade. Vous auriez dû tenir un conseil pour savoir s'il fallait donner le commandement au Roi de Hollande; ce parti est le plus absurde de tous. Le Roi de Hollande pensera à couvrir Amsterdam & vous laissera prendre dans votre lit à Paris. Il y a vraiment du vertige. Votre conduite dans cette circonstance met l'alarme en France. On croit d'autant plus qu'on voit moins. Il y aura onze jours de perdus, lorsque vous recevrez mes lettres; les Anglais auraient dû être sur le point de se rembarquer. Vous auriez dû tenir de fréquents conseils dans cette circonstance inopinée»...

15 août. «Mon Cousin, vous recevrez trois lettres patentes qui instituent des principautés sous le titre de Principautés de Wagram, d'Eckmühl et d'Essling en faveur du prince de Neufchatel [Berthier] & des Ducs d'Awersstedt [Davout] et de Rivoli [Masséna]; et des décrets qui nomment huit Ducs & beaucoup de Comtes et de Barons. Au reçu de ces actes, rendez vous au Sénat pour les y porter & faire entériner les lettres de Prince et de Duc. Vous remarquerez que les ministres que j'ai nommés Ducs sont de la fondation du Gouvernement, si j'en excepte le général Clarke que j'ai regardé comme se trouvant dans un cas particulier, ayant été Gouverneur de Vienne et de Berlin, & ayant été longtemps attaché à mes travaux. Les ministres Mollien, Decrès, Cretet, Dejean, Bigot-Préameneu ne sont pas nommés; il ne vous échappera pas qu'ils sont beaucoup moins anciens. Les autres me servent depuis dix ans. Mon intention est que cela soit dit dans la conversation, pour que personne n'interprète mes motifs, et ne conçoive de la jalousie contre ceux auxquels j'ai accordé cette distinction»...

16 août. «Mon Cousin, on m'assure que le Roi de Hollande a reçu une lettre de vous qui lui donne le commandement de mes troupes comme Connétable. Je puis concevoir que le ministre de la Guerre ignore nos constitutions, mais ce qui me surprend étrangement, c'est que vous puissiez les ignorer et que vous ne sentiez pas que je puis seul disposer du commandement de mes armées, & que personne ne peut s'arroger ce droit. Il me tarde d'apprendre que cette anarchie a eu son terme, et qu'un ou plusieurs maréchaux sont partis pour commander sur les différents points, puisque le général S^{te} Suzanne qui avait ma confiance est venu à me manquer»... – «Vous réunirez les ministres, & vous leur ferez connaître que le ministre de la guerre par un ignorance absolue de nos constitutions, a pensé que la dignité de connétable donnait le droit de commander mes armées; que c'est une erreur de 600 ans de date; que les Princes et les grands dignitaires ne sont rien; que le Connétable n'est pas comme autrefois un vieux soldat chef de l'armée; que cette dignité

pour favoriser l'organisation actuelle en, à l'égard de
 leur intérêt si l'on ne croit en l'avenir par le débarras
 du anglais. ainsi de tout le moyen d'influence d'opinion
 politique d'aujourd'hui par, l'égard national de chaque
 département d'indulgence d'origine d'origine : est la dernière
 folie qui voudrait faire cette campagne pour battre
 les anglais d'aujourd'hui à l'égard de l'Etat pour
 former une légion. l'anglais qui s'agit et voudrait
 en faire et d'organiser. à Schœnbrunn le 8 août
 1809 à 6 heures du matin.



88

est purement civile, et que celui qui en est revêtu n'a pas plus le droit de commander mes armées, que le Grand amiral n'a celui de commander mes flottes; que je ne puis que blamer cette ignorance de nos constitutions et que je désire que cela n'arrive plus»...

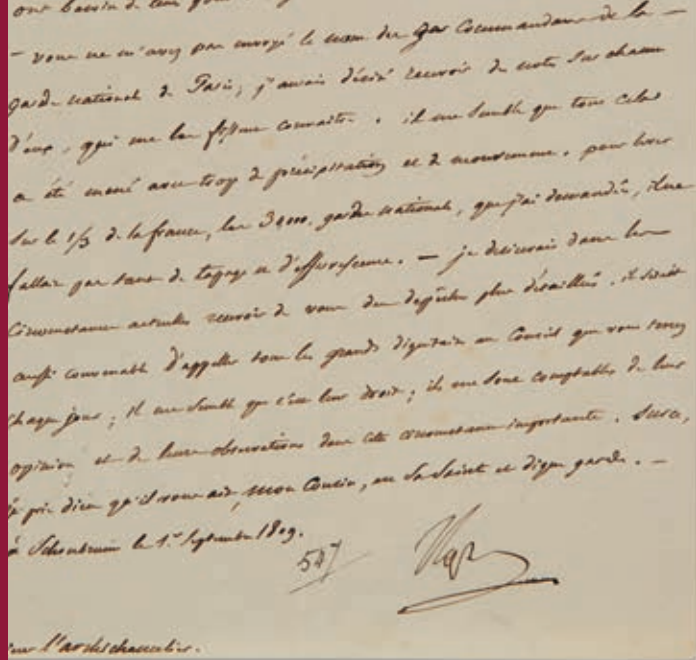
17 août. «Mon Cousin, je donne l'ordre au Ministre Secrétaire d'État [Maret] de vous adresser l'état de toutes les donations que j'ai faites depuis l'institution des titres. Il faut que mon Procureur g^{al} près le Conseil du sceau monte une machine pour la surveillance de ces biens, & fasse transcrire sur un registre ad hoc ceux qui adviennent réversibles à ma Couronne»... - «Vous recevrez un décret par lequel j'ai arrêté la formation & la dotation des quatre Duchés que je me suis réservé dans le Royaume de Naples. Vous voudrez bien le faire enregistrer au Sénat»...

20 août. Agacement contre un bulletin d'Anvers: «Celui qui l'a écrit est un sot. Un fort comme Lillo peut se défendre vingt jours avant de se rendre, à moins qu'il n'ait pour commandant un traître ou un lâche. Des bombes ne font point rendre un fort. Anvers, par l'Escaut, est imprenable, à cause des chaloupes canonnières et des batteries qui sont établies à droite et à gauche du fort. L'Escaut n'a que 400 toises de large à Anvers. Ainsi il n'y a

absolument rien à craindre pour cette place. Quant à l'idée de couler des bâtimens pour obstruer la passe de l'Escaut, rien qu'une pareille idée me fait frémir d'indignation. Un lâche ou un homme qui n'a aucune notion de la guerre et qui veut se mêler de ce qui ne le regarde pas, peut seul concevoir une pareille pensée. Je rougis pour ceux qui l'ont eue. [...] Les avis qu'a la Cour de Vienne par ses ambassadeurs & par toutes ses relations, sont que les Anglais n'ont que 16,000 hommes de troupes de débarquement»...

22 août. «Votre discours et l'adresse du Sénat m'ont paru bien. Je vous enverrai demain ma réponse au Sénat que vous pourrez faire également imprimer»... - Il écrit au ministre des Finances «sur la noblesse des États Romains, [...] il faut vous occuper de cela, sans ébruiter l'idée principale qui ne doit être connue que par l'exécution. Il faut l'appliquer à toutes les familles historiques telles que celles des Pape et autres grandes maisons. La même chose doit être faite en Toscane pour une centaine de maisons historiques»...

30 août. «Puisque l'usage est de ne faire connaître au Sénat la nomination des Ducs que par l'enregistrement de leurs lettres patentes, mon intention n'est pas de m'éloigner en rien de l'usage reçu»...



89 (détail)

89

NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)

8 L.S. «Napo», «Nap» ou «NP», Schönbrunn 1^{er} septembre - 14 octobre 1809, à l'Archichancelier CAMBACÉRÈS; les lettres sont écrites par Fain (4), Duroc (1) ou Méneval; 3 pages et 4 demi-pages in-4. [547, 548, 550-555]

5 000 - 7 000 €

Fin du séjour à Schönbrunn, jusqu'à la signature du traité de Vienne.

1^{er} septembre. «On a mal fait de faire voyager en poste les gardes nationales. On abuse de ce moyen qui épuise les campagnes, fatigue les troupes et coûte un argent énorme. Faire marcher en poste des hommes sans armes, qui ont besoin de tems pour s'organiser, c'est une véritable folie. Vous ne m'avez pas envoyé le nom des commandans de la Garde nationale de Paris; j'aurais désiré recevoir des notes sur chacun d'eux, qui me les fissent connaître. Il me semble que tout cela a été mené avec trop de précipitation et de mouvement, pour lever sur le 1/3 de la France, les 30,000 gardes nationales, que j'ai demandées, il ne fallait pas tant de tapage et d'effervescence»...

4 septembre. «Il reste actuellement à voir ce que feront les Anglais; c'est folie de s'imaginer qu'ils puissent vouloir tenter de remonter le fleuve; qu'ils s'exposent en pleine campagne en passant le canal de Bergopzoom, ou en tournant cette place, cela est plus probable; mais à quoi cela avancerait-il? Les troupes du Prince Ponte Corvo [Bernadotte], les inondations, les forts, et enfin les remparts d'Anvers rendraient cette opération vaine. En supposant que les Anglais se soient présentés sur la côte avec 30,000 h^{es} on peut établir comme certain qu'ils n'en ont plus maintenant que 25 000 h^{es}, évaluer à 5,000 ceux qu'ils ont eu hors de combat tant par mort et blessures que par maladies, dans une île comme celle de Walcheren, c'est bien peu et il y en aura eu sûrement davantage. Les généraux doivent avoir reçu aujourd'hui mes instructions et connaître de quelle manière je désire qu'on se comporte autour d'Anvers»...

Gravenek [Grafenegg] 9 septembre. Mon cousin, j'ai passé hier ici la revue du corps du duc de Raguse. Je vais partir dans une heure pour retourner à Vienne. Les négociations se continuent. On a répandu à Paris le bruit que j'étais malade, je ne me suis jamais mieux porté»...

12 septembre. «Mon Cousin, je vois que, par le télégraphe, le Prince de Pontecorvo [Bernadotte] vous a rendu compte directement: il a eu tort de vous adresser sa dépêche et vous avez eu tort de la recevoir. Faites connaître à ce Prince que c'est toujours au ministre de la Guerre qu'il doit s'adresser. - Le ministre de l'Intérieur [Cretet] ne s'étant pas encore rétabli, je pense qu'il serait convenable qu'il demandât sa retraite [...] l'activité des circonstances où nous nous trouvons et où nous pouvons nous trouver, exigent au ministère un homme sain et jouissant de toutes ses facultés»...

24 septembre. «Le ministre de la Guerre [Clarke] vous communiquera un projet de sénatus-consulte pour la levée de 30 000 conscrits. Je me

suis décidé à faire cette levée; vous en verrez les raisons dans le rapport que doit faire le ministre de la Guerre. Dans votre discours au Sénat, vous aurez soin d'appuyer sur ce qu'a de juste et de bienfaisant l'idée d'épargner l'armée d'Allemagne en ne voulant pas la porter dans une même année des bords du Danube sur le Guadalquivir, et de faire sentir que cette idée tend à économiser le sang français»...Cambacérés a noté en tête: «copier en entier».

28 septembre. «Mon Cousin, je reçois votre lettre du 22 avec la démission de M. CRETET. Tout ce que demande M. Cretet lui sera accordé; il aura le titre de Ministre d'État, il sera admis au conseil; et de plus, aussitôt que je le verrai un peu rétabli, je lui confierai la surintendance des bâtimens de la Couronne»...

29 septembre. «Mon Cousin, le mémoire que vous m'avez envoyé sur les expropriations administratives ne traite pas la question avec assez d'étendue. Vous trouverez ci-joint mon opinion rédigée en projet pour être envoyée au Conseil d'État»...

14 octobre. «Mon Cousin, je vous expédie une estafette extraordinaire pour vous informer que la paix a été signée ce matin à 9 heures»...

90

NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)

4 L.S. «Nap», 21 octobre-22 décembre 1809, à l'Archichancelier CAMBACÉRÈS; les lettres sont écrites par Méneval; 1 page et 3 demi-pages in-4. [556-559]

2 000 - 2 500 €

Retour en France.

Nymphenburg près Munich 21 octobre. «Mon cousin, je suis à Munich depuis hier. J'attends encore avant de partir un courrier de Vienne. Aussitôt que je l'aurai reçu, je partirai pour ne plus m'arrêter»...

Munich 22 octobre. «Mon cousin, je serai le 26 ou 27 à Fontainebleau. Aussitôt que vous saurez que j'y suis arrivé, rendez vous y et engagez les ministres à y venir avec leurs portefeuilles. Les Grands Dignitaires peuvent également y venir. Je désire que vous parliez au ministre des Finances pour que Lavalette fasse mettre une grande quantité de chevaux sur la route de Fontainebleau. Je suis fort désireux de vous voir. J'ai attendu à Munich que les ratifications fussent échangées; Champagny m'apprend qu'elles l'ont été le 19 à onze heures du soir. Je ne perdrai donc plus que quelques douzaines d'heures à Stuttgart & dans les résidences qui sont sur ma route»...

Fontainebleau 28 octobre. «Mon Cousin, je vous envoie des notes sur lesquelles je désire que vous méditez, et que vous me présentiez des idées claires. - Apportez-moi demain tout ce qui est relatif au sénatus-consulte pour les biens de la Couronne; car j'ai hâte de finir cette affaire»...En tête, Cambacérés a noté: «copier en entier».

Trianon 22 décembre. «J'ai chargé le M^{re} Secrétaire d'État [Maret] de présenter à ma signature une lettre close pour la convocation du conseil de famille. - Vous pouvez venir à Trianon quand vous le jugerez convenable»... [Il s'agit de la séparation de Louis Bonaparte et sa femme Hortense.]

91

NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)

18 L.S. «Napol», «Nap» ou «NP», et une lettre non signée, 13 janvier-12 décembre 1810, à l'Archichancelier CAMBACÉRÈS; la plupart des lettres sont écrites par Méneval, et par Mounier (1), Duroc (1), Fain (1); 12 pages et 10 demi-pages in-4. [560-578, 582-583]

12 000 - 15 000 €

Paris 13 janvier. «Mon Cousin, mon ministre des Cultes [Bigot de Préameneu] vous portera des réponses à plusieurs questions que j'ai proposées à un petit conseil du clergé. Il souhaite avoir «vos observations sur les réponses, désirant m'assurer si elles sont conformes aux principes de l'Église Gallicane, de l'École de Paris et des Parlemens»...

Paris 21 janvier. « Mon Cousin, je vous envoie l'état des jeunes gens des départemens de la Belgique qu'on me propose de nommer auditeurs. Prenez des renseignemens sur leur compte, et faites m'en un rapport particulier. En nommant ces jeunes gens auditeurs, j'ai deux buts d'abord celui d'attacher les Belges au Gouvernement, et de ne pas les laisser se considérer comme étrangers à l'Empire; et ensuite de faire entrer dans les places des personnes qui par leur fortune pourront soutenir leur rang »...

Paris 2 mars. Au sujet du mariage de son officier d'ordonnance Tascher avec la princesse de Leyen.

Compiègne 27 mars (non signée), au sujet d'un décret d'amnistie.

Compiègne 10 avril. Au sujet d'un « projet d'organisation des nouvelles provinces réunies à la France. [...] La division territoriale me paraît bonne, mais il faut désigner les sous-préfectures et les cantons, décider de quelle Cour d'appel le pays ressortira, ou s'il faut en créer une nouvelle, décider le nombre des tribunaux, le nombre des députés au Corps législatif, organiser les Collèges, arrêter les Classes et tout ce qui est du ressort de la marine, enfin régler toutes les parties de l'administration. [...] Il faudra parler des affaires ecclésiastiques, régler le diocèse ou consistoire auquel appartiendront les différentes églises »...

Rouen 31 mai. « Mon Cousin, je trouve dans un journal un règlement sur les pensions de l'Université, qui est une véritable loi, et où le Grand maître [Fontanes] a dépassé ses attributions, puisque son arrêté tend à charger le Trésor Public de frais immenses et faits arbitrairement. Comment les membres de l'Université professant en 1791 ont-ils droit à des pensions ? et comment l'Université qui n'existait pas alors peut-elle se mêler de cela ? [...] il me semble que l'Université va bien loin. Chargez les ministres d'État de rédiger un projet de décret pour prévenir à l'avenir de pareils abus »...

Saint-Cloud 14 juin. Sur l'Université: « Faites-moi connaître si la décision du Grand Maître est conforme à mes décrets; car si elle s'en écartait, le Grand Maître imposerait aux citoyens une augmentation qu'il ne serait pas dans le droit d'imposer »...

Saint-Cloud 24 juin. « Mon Cousin, il est très important de faire passer mardi au Conseil la loi qui règle les conditions de l'armistice. Il est ridicule d'accoutumer le peuple à jouer avec les faux et avec la résistance à la force armée. Je n'ai jamais entendu pardonner ces deux délits. Si on l'a fait en l'an 10, on a mal fait. D'ailleurs, c'était un renouvellement de gouvernement, ce qui est une circonstance bien différente. L'hypothèse de l'an dix ne peut plus revenir; mais les circonstances qui motivent l'amnistie se reproduiront tous les 5 ou 10 ans, pour des mariages, des naissances &c. Il faut donc que le règlement soit rédigé avec beaucoup de sévérité, en ne faisant dire au décret que ce qu'il dit, & non ce qu'il ne dit pas »...

Saint-Cloud 3 juillet. Au sujet des conditions financières du mariage du comte Tascher avec la princesse de Leyen, et de la dotation d'un comté...

Rambouillet 12 juillet. « Mon Cousin, l'Intendant g^{al} du Domaine Extraord^e me rend compte que si les porteurs d'actions ne sont pas nantis de leurs actions, c'est la faute du Conseil du sceau qui ne fait point leurs expéditions. Faites-les faire dans la semaine »...

Rambouillet 17 juillet. Il charge son cousin de « rédiger un projet de sénatus-consulte pour la réunion de la Hollande, comprenant le partage des départemens, le nombre des députés à nommer, les différens collèges, la désignation des sénatoreries, les principes de l'organisation de la justice, et tout ce qui est du ressort d'un sénatus-consulte »... - « Mon intention est de nommer dimanche prochain cent auditeurs, les anciens étant tous placés ».

Saint-Cloud 20 juillet. « Mon cousin, je vous prie de réfléchir et de m'apporter ce soir la minute de l'acte que je dois faire pour sommer le roi de Hollande [Louis Bonaparte] comme prince français de rentrer dans le territoire de l'Empire aux titres du statut de la famille. Je vous prie également de me faire connaître dans quelle situation se trouve la reine de Hollande et ses enfants qui aux termes de l'article 4 ne sont pas susceptibles d'apanage puisqu'ils ne sont pas fils de l'Empereur et la marche à suivre dans cette affaire pour affecter à la reine et à ses enfants, leurs droits. Quant à l'aîné ses droits sont assurés comme grand-duc de Berg; mais ce Duché venant à lui manquer, il faut que ses droits soient assurés. Je vous prie de me parler des armoiries que doivent porter la reine et les princes ainsi que du titre. Il me semble qu'il n'y a point d'inconvénient à leur laisser dans leurs armoiries quelque chose qui rappelle la Hollande »...

Saint-Cloud 30 juillet. Il demande des renseignemens « pour bien connaître la fortune, le train de maison et les opinions » de plusieurs dames, dont la maréchale de Mailly, M^{me} de Richelieu, « belle-mère de celui qui est à Odessa », M^{me} de Duras, M^{me} de Talmont, « femme de celui qui a été tué dans la Vendée », etc. « J'ai besoin d'avoir des notes exactes sur les opinions

Mon Cousin, je trouve dans un journal un règlement sur les pensions de l'Université, qui est une véritable loi, et où le Grand maître a dépassé ses attributions, puis que son arrêté tend à charger le Trésor Public de frais immenses et faits arbitrairement. Comment les membres de l'Université professant en 1791 ont-ils droit à des pensions ? et comment l'Université qui n'existait pas alors peut-elle se mêler de cela ? Prenez ces renseignemens, et faites m'en un rapport sur la loi. Chargez les ministres d'État de rédiger un projet de décret pour prévenir à l'avenir de pareils abus. J'aurai grand plaisir de vous dire ce qu'il en est, mon Cousin, en fait de loi et de décret.

À Paris le 5 mars 1810.

563

Nap.

Al. P. Archiduc d'Autriche.

de tous ces individus qui sont très opposés, sur la manière dont ils les manifestent, sur leur fortune, sur leur âge, et sur les lieux où sont situées leurs terres. Vous sentez que j'ai déjà des notes sur eux, mais je désire les confronter avec celles que vous me donnerez »...

Trianon 5 août. « Mon Cousin, je vous prie de voir le Procureur général près la Haute Cour et de me remettre un rapport sur l'affaire Dupont, Marescot &c. Je ne conçois rien à la marche de ce fonctionnaire »... Note autographe de Cambacérès: « le 8 au matin écrit à M. Regnaud pour lui demander le rapport »...

Saint-Cloud 22 août. Réunion pour statuer sur le « rapport du Procureur Impérial près la Haute Cour [...] cette affaire ne peut pas rester ainsi; d'autant moins que vous verrez par le rapport du Procureur Impérial qu'il croit le sieur Vedel innocent »...

Fontainebleau 27 septembre. « Mon Cousin, je désire que vous teniez un conseil auquel vous appellerez mes ministres d'État, pour la rédaction du Sénatus-consulte sur la réunion de la Hollande, et d'un autre Sénatus-consulte pour la levée de 32 mille conscrits pour la Marine »... - « Je vous envoie des lettres que j'écris aux officiers du Sénat. Je désire qu'en les leur remettant vous leur fassiez connaître que cette affaire étant désagréable, on doit se borner à inscrire ma lettre dans les registres, sans en parler, et en regardant la chose comme ancienne et comme une mesure qui est de droit. Nos constitutions devant faire considérer une absence à l'étranger, sans autorisation et au bout d'une année, comme une renonciation »... On joint une P.S. par 5 sénateurs (Garnier, Chaptal, Clément de Ris, Lacépède..., au reçu de la lettre close.

Paris 12 décembre. « J'accorde volontiers au Baron Bernadotte frère du Prince Royal de Suède les 11700 francs de rentes que le Prince a sur le Grand Livre. Ces 11 000 francs formeront la dotation de sa Baronie »...

On joint une L.S. par Hugues MARET duc de Bassano, Fontainebleau 9 novembre 1810, avec une note concernant la réunion de la Hollande.

NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)

11 L.S. «Nap», «Nap» ou «NP», 8 janvier-25 août 1811, à l'Archichancelier CAMBACÉRÈS; la plupart des lettres sont écrites par Méneval, 2 par Fain; 12 pages et 5 demi-pages in-4. [584-594]

8 000 - 10 000 €

Paris 8 janvier. Sur la Hollande. «Tous les décrets du Roi [...qui élèvent des individus à la noblesse de Hollande doivent être regardés comme non-avenus. Le décret numéroté 49 doit exister dans ce sens qu'il donne le droit au Général Dumonceau de porter le titre de comte; mais il s'appellera le comte Dumonceau, & non le comte de Begerduin»... Etc.
Rambouillet 15 mai. «Mon Cousin, l'ouverture du Corps Législatif ne se fera qu'après le 9 juin. Cependant la cérémonie du baptême du Roi de Rome ayant lieu ce jour là, les Députés au Corps Législatif pourront se réunir entr'eux pour y assister»...

Caen 25 mai. «Mon Cousin, je suis extrêmement satisfait de la Normandie et de la ville de Caen. Demain, je compte partir pour Cherbourg. Je pense que je n'irai pas à Granville, cela m'éloignerait trop. J'espère être toujours de retour à la fin du mois. – J'ai pris un décret pour ajourner le Corps Législatif, comme on l'a fait à l'époque du Couronnement»...

Trianon 17 juillet. «Mon Cousin, je vous envoie un rapport du Grand Juge. Je vous prie de me faire connaître vos observations»...

Saint-Cloud 3 août. Au sujet de l'ordre de l'Union (décoration hollandaise créée par Louis Bonaparte): «Il est tems de déterminer ce que l'on fera de cet ordre. L'écusson et la devise ne peuvent me convenir. Un Grand État ne peut pas prendre pour devise: *Fais ce que dois adviene que pourra*. C'est la devise d'un Preux. Il faudrait chercher une devise qui fit sentir l'avantage de l'union de la Baltique, de la Méditerranée, de l'Adriatique et de l'Océan. Ce grand événement qui caractérise vraiment l'Empire pourrait motiver l'ordre de l'Union»...

Saint-Cloud 6 août. «Le projet du Conseil d'État sur les Français à l'étranger ne me plaît pas. Je vous envoie une nouvelle rédaction, sur laquelle je désire que vous me fassiez connaître votre opinion. [...] Je n'aime pas le mot de *mort civile*. [...] Je ne veux pas de rigueur pour ceux dont j'ai autorisé la naturalisation. Tout Français qui agit en conséquence de son droit doit conserver un privilège, même dans les pays où existe le droit d'aubaine. C'est un respect que je veux avoir pour le sang français, lorsque le sujet dont il s'agit est en règle et est muni de ma permission: permettre et punir me paraissent une chose contradictoire»... Etc. Puis il commente un décret relatif aux Belges qui se sont soumis aux Autrichiens: «Il faut dire que l'état d'exception par lequel je rends ces Français encore plus étrangers à la France que les Autrichiens eux-mêmes, doit cesser à mort, et que leurs enfans, qui seront alors considérés comme autrichiens, pourront à ce titre hériter en France comme tous les Autrichiens, hormis toutes fois, des héritages qui leur reviendraient par les droits que leurs pères ont perdus»...

Rambouillet 12 août. Au sujet du «projet sur l'ordre de l'Union. [...] Je désire que le nombre des commandeurs soit porté à 500, & celui des chevaliers à cinq mille. Cela donnera les moyens de soulager la Légion d'honneur qui s'accroîtra sans cela à l'infini. Il faudrait aussi changer quelque chose à la plaque, qui a la même forme que l'aigle de la Légion d'honneur. La réunion consiste dans la réunion de la Hollande, des anséatiques, de Rome et de la Toscane. Si l'on pouvait faire entrer dans la décoration quelque signe qui rappellât ces trois grandes réunions, cela serait d'un bon effet. L'aigle pourrait soutenir le médaillon par exemple, enfin il faut imaginer une autre plaque que l'aigle seul qui forme le type de la Légion d'honneur. Le nombre des départemens réunis est je crois, de 19, en y comprenant ceux de Rome et de la Toscane. Il est probable que le Piémont & Gênes seraient bien aises de trouver quelques souvenirs là-dedans»...

Saint-Cloud 19 août. «Mon Cousin, on se trouve tous les jours embarrassé pour les titres des Romains et des habitans des Départemens de la Lippe, du Hanovre et de Hambourg. Je désire que vous me présentiez sans délai un projet sur cet objet. Je pense qu'il n'y a aucune utilité à mécontenter toute la noblesse des pays nouvellement réunis. Il paraît plus simple de la reconstituer et d'obliger ceux qui ont des titres à en solliciter la confirmation. On déterminerait leurs armoiries, leurs livrées, leurs titres, et, par là, celui de Prince et de Duc ne seraient plus si communs.

Cette disposition pourrait être appliquée aux nobles Toscans. Gênes, le Piémont et la Hollande ont été révolutionnés; ils continueront de suivre nos principes»...

Saint-Cloud 22 août. «Le premier fonctionnaire à Gênes est le Préfet qui a un rang inférieur au Général de division et à la Cour Impériale, ce qui me porte à désirer d'y avoir un Gouverneur auquel on pourrait donner le commandement de la Division. Il aurait une centaine de mille francs de traitement, une maison, ce qui serait une belle retraite pour un Maréchal, et en même tems établirait là un grand fonctionnaire qui ayant l'action de la police, les spectacles&c. pourrait être utile sans gêner l'administration. Il serait, comme de raison, sous les ordres du Gouverneur G^{ral} de Turin qui est un Grand Dignitaire. Un pareil gouverneur à Bruxelles paraîtrait également utile», ainsi qu'à Rotterdam et Livourne...

Trianon 26 août. «Mon Cousin, jusqu'à ce que j'aie pourvu à la place de Grand Chancelier de l'ordre de la Réunion, vous en ferez les fonctions»...

Trianon [26] août. «Mon Cousin, je vous renvoie les modèles des plaques & croix de l'ordre de la Réunion. Ces modèles me paraissent beaucoup mieux. Il faudrait augmenter peut-être le nombre des flèches afin qu'il y en ait autant que de nouveaux départemens réunis. Par départemens réunis j'entends tous ceux qui sont réunis depuis que je suis Empereur, c. à d. le Piémont, Gênes, la Toscane & Rome, la Hollande, Hambourg, la Catalogne. Je vois dans vos dessins la Louve romaine, le Lion de Hollande. Il faudrait quelque attribut pour Gênes, pour le Piémont, pour la Toscane, pour Hambourg, pour la Catalogne. [...] Il me semble qu'il faudrait couronner l'aigle, lui mettre des foudres dans les serres, mettre des abeilles dans le fond de l'écusson, un certain nombre d'N, et sur une espèce d'autel, [...] quelque chose qui rappellât le Piémont, Gênes, la Toscane, Rome, la Hollande, les villes anséatiques, la Catalogne. Je lis, pour légende, l'union fait sa force, il faudrait faire entendre que ces provinces ne seront jamais séparées de l'Empire, mettre par exemple unies pour toujours»...

NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)

7 L.S. «Nap», 25 septembre-26 décembre 1811, à l'Archichancelier CAMBACÉRÈS; la plupart des lettres sont écrites par Méneval, et 2 par Fain; 5 pages et demie et 3 demi-pages in-4. [595, 596, 598-602]

4 000 - 5 000 €

Tournée d'inspection des côtes en Belgique et Hollande.

En rade de Flessingue 25 septembre. «Mon Cousin, faites mettre dans le Moniteur la note ci-jointe. Je suis à bord du Charlemagne. La journée d'hier a été très belle; aujourd'hui il vente grand frais»...

À bord du Charlemagne en rade de l'Escaut 26 septembre. «Je suis depuis deux jours à bord du Charlemagne. Nous avons été 36 heures sans communiquer avec la terre, parce qu'un coup de vent de l'équinoxe s'est fait sentir. Cela ne m'a pas empêché de bien manger et de bien dormir. La mer était forte et houleuse; cependant la rade est fort bonne. Le tems devenant meilleur, je compte demain faire manœuvrer l'escadre»...

Gorcum 6 octobre. «Mon Cousin, je pars ce matin pour me rendre et arriver de bonne heure à Utrecht. J'ai vu ici Monsieur l'Architrésorier [Lebrun] dont la santé ne m'a point paru se mal trouver du séjour de la Hollande»...

Nimègue 30 octobre. «Je serai demain à Wezel; aussi vous voyez que je me rapproche. [...] Je suis extrêmement satisfait de la Hollande»...

Düsseldorf 3 novembre. «Mon Cousin, je désire que vous voyiez la Reine d'Espagne [Julie Clary, femme de Joseph Bonaparte] et que vous lui fassiez connaître que je désire que la Princesse de Suède [Désirée Clary, sœur de Julie, femme de Bernadotte] quitte Paris et retourne en Suède. Cela est d'autant plus portant qu'il est probable que les mesures que prend le Gouvernement Suédois vont amener la guerre entre la Suède et nous et qu'il ne serait pas convenable que la Princesse se trouvât ici dans ce moment; que je pense donc que la Princesse ne doit pas perdre un moment, ni attendre mon arrivée, pour se rendre en Suède auprès de son mari»...

Düsseldorf 3 [novembre]. «Mon Cousin, sans rime ni raison, les Préfets forment des Gardes d'honneur et donnent des grades et des épaulettes

Palais des Tuileries 26 décembre. « Le comte Auguste TALLEYRAND, lors de son mariage, déclara à la famille de sa femme qu'il avait une somme de deux cent mille francs, comme lui ayant été donnée par son cousin le prince de Bénévent, alors ministre des relations extérieures. Cependant le prince de Bénévent exigea des bons à ordre pour la d^e somme. Ces bons, qui depuis ont été mis dans la circulation, sont entre les mains des agents de change, de sorte que s'ils devaient être acquittés dans un court délai, le comte Auguste Talleyrand serait dans le cas d'être déshonoré. Je ne puis approuver ce double procédé. Les clauses matrimoniales sont sacrées, et puisqu'on disait que le prince de Bénévent donnait 200,000 F il ne devait pas exiger des billets; mais puisqu'il les avait exigés la délicatesse ne permettait pas qu'il les mit dans la circulation. N'ayant fait le sacrifice de 2,200,000 F, pour acheter l'hôtel du prince de Bénévent, qu'afin de lui faciliter l'arrangement de ses affaires, je désire que cette somme serve aussi à arranger l'affaire du comte Auguste Talleyrand ». Napoléon charge Cambacérès d'arbitrer cette affaire..

NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)

L.S. «Napo», Paris 13 février 1812, à l'Archichancelier
CAMBACÉRÈS; la lettre est écrite par Méneval; 1 page in-4. [604]

700 - 800 €

Au sujet du «jugement de ceux qui ont pris part à la capitulation de Baylen. Les considérations que vous exposez sur le défaut d'organisation de la Haute Cour, et sur l'inconvénient de livrer cette affaire à l'épreuve des débats judiciaires, m'ont déterminé à la renvoyer, ainsi que vous me l'avez proposé, à un Conseil d'enquête»...

NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)

7 L.S. «Napole», «Nap» ou «NP», et une lettre non signée, 13-28 mai 1812, à l'Archichancelier CAMBACÉRÈS; les lettres sont écrites par Méneval; 1 page et 6 demi-pages in-4.
[605-610]

4 000 - 5 000 €

Mayence 13 mai. « Je pars de Mayence pour aller coucher à Wurtzbourg. La poussière est affreuse. Je me porte bien, ainsi que l'Impératrice »...
Wurtzbourg 14 mai (non signée). « Je pars de Wurtzbourg pour Bareuth ». Nous avons eu une meilleure journée hier et un peu moins de poussière »...
Dresde 17 mai. « Je suis surpris que Daru, avant de partir, n'est pas expédié le décret sur les subsistances. – Demain arrivent ici l'Empereur et l'Impératrice d'Autriche, ce qui m'obligera à rester deux ou trois jours à Dresde. Il n'y a du reste rien de nouveau sur les frontières. L'Empereur Alexandre est arrivé à Vilna. Un courrier du Comte de Lauriston parti de Pétersbourg le 2 mai m'annonce que les apparences sont encore gardées ; aucun Russe n'est entré jusqu'ici sur le territoire autrichien ni sur celui du Grand Duché »...

Dresde 21 mai. « Je suppose que M^r l'Architrésorier [Lebrun] est parti pour Amsterdam ; dans ces circonstances, sa présence m'y paraît nécessaire. Je reste encore ici quelques jours ; il n'y a rien de nouveau sur la frontière »...

Dresde 23 mai. « Mon Cousin, je reçois votre lettre du 17 août où je vois qu'il n'y a rien de nouveau à Paris »...

Dresde 26 mai. « J'attends aujourd'hui le Roi de Prusse à Dresde, ce qui retardera de deux ou trois jours mon départ pour la Vistule. La saison du reste est ici fort arriérée, de sorte que les herbes ne sont pas aussi avancées qu'elles le sont ordinairement à cette époque »...

Dresde 27 mai. «Le Roi de Prusse est arrivé ici hier, & ce matin m'a été présenté le Prince Royal. Il n'y a rien de nouveau»...

Dresde 28 mai. « Je pars à quatre heures du matin pour me rendre sur la Vistule »...

588
 After Cassin, je vous envoie un bon de 100 piens relatifs
 à l'acte du Vénien. Il faut bien déterminer ce qu'en font
 des et al. L'écrit de la hère ne peut enlever
 un grand état en quel que point pendant : fini ce
 bon adieu qui paraît, et la hère d'un bon.
 Il faut bien choisir un Dresseur qui fait bien le service de
 l'union des Vénien, de la main d'un ami, du service
 et du Vénien. A grand écartement je m'achève vraiment
 l'épave pour un bon motif de l'acte du Vénien. Il faut
 choisir un maître comme un bon et un Dresseur d'épave.
 On a dit, en montrant que quel est un bon et un Dresseur
 du Vénien qui font l'épave de 100 grand bon, des
 100 Commandeurs et de 1000 Chanceliers. Voilà des
 amis dont On a dit, et si on laisse l'épave, et
 on reçoit la lettre à donner. L'acte du Vénien
 hollandais programme et fait l'épave; et si on veut
 à l'attention l'acte de l'épave.

Mon Cousin, je dois te venir le dire d'urgence
ce que vous lui ferez connaître que je dois que l'Empire de
l'Inde quitte Paris en toute hâte. C'est une question
plus importante que il est possible que les autres que grand le
Gouvernement indien. Ceci comme la guerre entre la France et
vous et ce n'est pas comme que le Empire de l'Inde
est dans la même, je le pense donc que l'Empire indien qu'on
en menant à l'Inde avec nous, pour l'Inde même aussi
l'Empire indien - l'Inde, je pense donc il sera en l'Inde
et d'après cela. - D'après le 2 novembre 1844.

601

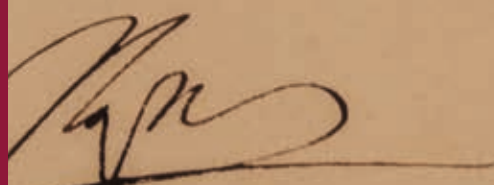
Handwritten signature: *Alfred*

179
à Monsieur Cousin, j'ai reçu votre lettre du 21 mai. Le
Roi a bien été amené ici hier, & a assisté au baptême
du Prince Royal. Il a été très bon. J'ai vu
jeune femme d'un air si paisible & si gai
à Dordrecht 27 mai 1817.

611

MS

Atte Paris Antibes

votre lettre du 23 me paraît
 un blé à Caen, à 33 f,
 de la part du Préfet. = j'ai
 hier, à Posen. 17 y j'opérerai
 il est probable que demain
 à Posen de nouveaux sur
 Narbonne que j'avais
 hier, m'a rapporté une
 politesse, mais qui ne contient
 toute fois nos armées
 en manœuvres. - j'ai -
 à Dresde; mais elle
 Prague, comme je vous l'ai
 signifié. - Sur ce, je prie
 à votre digne garde. Posen


NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)

11 L.S. «Napo», «Nap» ou «NP», 1^{er}-16 juin 1812,
 à l'Archichancelier CAMBACÉRÈS; les lettres sont écrites
 par Méneval, ou par Fain (4); 3 pages et 8 demi-pages in-4.
 [613-623]

7 000 - 8 000 €**De Posen (Poznań) à Königsberg (Kaliningrad).**

Posen 1^{er} juin. «La taxation du blé à Caen, à 33 f, me paraît une grande
 bêtise de la part du Préfet. Je suis arrivé avant-hier, au soir, à Posen.
 J'y passerai encore la journée d'aujourd'hui. Il est probable que demain
 je serai à Thorn. Il n'y a rien de nouveau sur les frontières. Le comte de
 Narbonne que j'avais envoyé près de l'Empereur [de] Russie, m'a rapporté
 une lettre de ce Prince, pleine de politesses, mais qui ne contient que des
 choses insignifiantes. Toutes fois nos armées s'avancent et sont prêtes
 à manœuvrer. J'ai laissé l'Impératrice assez triste, à Dresde; mais elle
 doit aller dans peu de jours à Prague, [...] ce qui, je crois, la dissipera»...

Thorn 3 juin. «Je suis arrivé hier au soir à Thorn. La chaleur commence
 à être forte dans ce pays. Du reste, je pense que l'Impératrice est tou-
 jours à Dresde»...

Thorn 4 juin. «Il est possible que je parte demain pour me porter sur
 Dantzick. Rien de nouveau du reste sur la frontière. Tout est toujours
 pacifique»...

Thorn 6 juin. «Il fait ici extrêmement chaud. Je compte partir dans deux
 heures pour Dantzick. L'armée est en mouvement, cependant tout a
 encore une couleur pacifique»...

Dantzick 8 juin. «Je suis depuis hier à Dantzick. Il y a beaucoup de choses
 à y faire. Aussi suis-je continuellement en mouvement»...

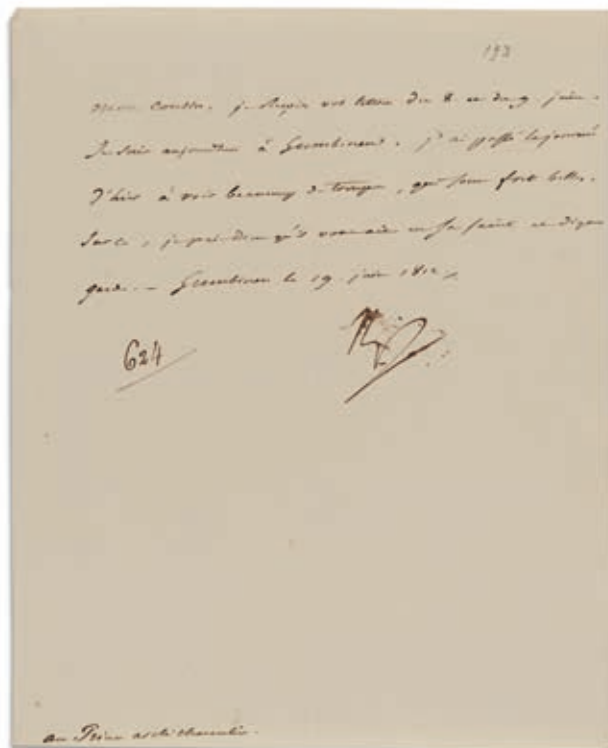
Dantzick 9 juin. «Tout est encore calme sur la frontière»...

Marienburg 12 juin. «Je suis à Marienbourg. Il est convenable de faire
 mettre dans les journaux tout ce qu'on mettra dans les gazettes de Prague
 et de Vienne relativement au séjour de l'impératrice à Prague. La Police
 et les Relations extérieures reçoivent ces gazettes. - Je pars dans l'in-
 stant pour Königsberg: nous sommes toujours en grands mouvemens»...

Königsberg 13 juin. «Mon Cousin, je suis à Königsberg, depuis hier au
 soir: tout est encore tranquille sur la frontière»...

Königsberg 14 juin. «Est-ce que vous ne commencez pas à avoir des
 légumes en France? Quand vous lirez cette lettre, nous serons à la fin de
 Juin; il me semble que vous devez avoir des haricots et autres légumes:
 cela devrait pourtant soulager la consommation. - Faites mettre dans
 le Moniteur que j'ai passé aujourd'hui la vue de la division Grandjean,
 composée de Polonais et que j'en ai été fort content. Je ne vois pas
 d'inconvénient, non plus, à ce qu'on mette dans le Moniteur les nouvelles
 du voyage du Roi Charles et toutes celles de Prague, relatives au séjour
 de l'Impératrice»...

Königsberg 16 juin. «Je vois avec plaisir s'avancer la saison où vous serez
 hors d'inquiétude pour les subsistances; tout est tranquille ici; il n'y a
 encore rien de nouveau sur la frontière. Je compte partir cette nuit de
 Königsberg»... - «Mon cousin, je crois avoir ordonné des approvision-
 nemens de siège au Havre, à Cherbourg, à Brest. Les circonstances ne
 portent pas à penser qu'on n'ait rien à craindre. Je pense donc qu'on
 pourrait prendre les 5/6^{mes} de ces approvisionnemens pour la nourriture des
 troupes, sauf à les remplacer dans les magasins aussitôt la moisson faite»...



97

97

NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)

14 L.S. «Napol», «Nap» ou «NP», 19 juin-26 juillet 1812, à l'Archichancelier CAMBACÉRÈS; les lettres sont écrites par Méneval, par Fain (3) ou Mounier (1); 6 pages et 9 demi-pages in-4. [624-637]

10 000 - 12 000€

Débuts de la campagne de Russie.

Gumbinnen [Goussev] 19 juin. «Je suis aujourd'hui à Gumbinnen. J'ai passé la journée d'hier à voir beaucoup de troupes, qui sont fort belles»... Gumbinnen 20 juin. «Ma santé est fort bonne. L'Impératrice me mande de Prague qu'elle se porte bien. Je compte partir d'ici cette nuit»...

Wilkowski [Vilkaviskis] 22 juin. «Mon Cousin, je suis aujourd'hui à Wilkowsky. J'en pars ce soir, & je me trouverai fort près des frontières. Le Duc de Bassano vous aura envoyé les communications à faire au Sénat. Je vous envoie pour votre gouverne la proclamation à l'armée. Il est nécessaire que vous l'ignoriez, puisque cela annoncerait une affaire bientôt: il est préférable que cela arrive avec le premier bulletin. [...] Je crois que le passage du Niémen aura lieu le 24»...

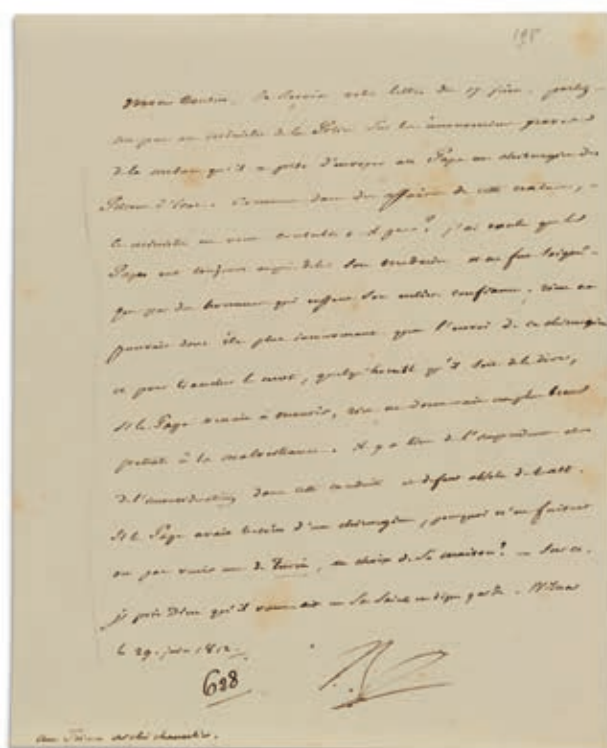
Kowno [Kaunas] 25 juin. «Les hostilités ont commencé. J'ai passé le Niemen et la Vilia, et je me suis emparé de Kowno. Il n'y a eu jusqu'ici aucune affaire sérieuse. La chaleur est excessive»...

Wilna [Vilnius] 29 juin. «Parlez un peu au ministre de la Police [Savary] sur les inconvénients graves de la mesure qu'il a prise d'envoyer au Pape un chirurgien des prisons d'État. Comme dans des affaires de cette nature, ce ministre ne vous consulte-t-il pas? J'ai voulu que le Pape eut toujours auprès de lui son médecin et ne fut soigné que par des hommes qui eussent son entière confiance; rien ne pouvait donc être plus inconvenant que l'envoi de ce chirurgien et pour trancher le mot, quelque horrible qu'il soit de le dire, si le Pape venait à mourir, rien ne donnerait un plus beau prétexte à la malveillance»...

Wilna 2 juillet. «Les affaires ici marchent assez bien, quoiqu'après des chaleurs excessives nous avons d'épouvantables orages. L'eau tombe par seaux»...

Wilna 14 juillet. «Mon Cousin, j'ai reçu votre lettre du 2 juillet, où je vois que les premières communications à faire au Sénat vous sont arrivées»...

Wilna 16 juillet. «La demande du Prince Kourakin d'envoyer un secrétaire de légation sur les derrières était absurde. Il fallait bien se garder de lui donner aucune espèce de passeport»...



97

Gloubokoïé 18 juillet. Sur Barère de Vieuzac. «Il y a bien des années qu'il m'envoyait ainsi des notes; j'ai été obligé de lui interdire ces communications, parce qu'il se mêle toujours de traiter des questions qu'il ne connaît pas, et qu'il ne sait jamais ce qu'il dit. - Je suis arrivé ici à une heure. Je suis logé au couvent des Carmes, le pays est très beau et les moissons sont magnifiques»...

Gloubokoïé 19 juillet. «L'ennemi a évacué son camp retranché de Drissa, où il travaillait depuis 6 mois. Ces immenses travaux sont en notre pouvoir et les magasins que l'ennemi avait sur la rive droite de la Dvina ont été brûlés par lui. Le mouvement que j'ai fait faire au Prince d'Eckmühl [Davout] et au G^{al} Grouchy sur Mohilow et Orcha, sont la cause de cette retraite précipitée. Nous sommes enfin ici dans un beau pays»...

Gloubokoïé 21 juillet. «Les affaires continuent à bien aller. Vous recevrez demain le 8^e bulletin. Nous nous sommes emparés de l'immense camp retranché de Drissa auquel l'ennemi avait travaillé pendant une année sans coup férir. Nos avant-postes ont passé le Borysthène & sont à moitié chemin de Smolensk; déjà le mouvement se fait sentir sur Moscou. L'Empereur Alexandre était le 18 à Witepsk. Le Corps du Prince Bagration est tout à fait acculé»...

Kamen 24 juillet. «Nous marchons sur Witepsk. Toutes les manœuvres des Russes paraissent avoir but de couvrir Moscou & S. Pétersbourg»...

Bechenkovitski 25 juillet. «Vous aurez reçu le 9^e Bulletin. Les connaisseurs se seront aperçu qu'il présageait quelque chose. Ils verront que j'ai attiré l'ennemi hors de son camp retranché et de sa ligne fortifiée, sans y perdre un seul homme. L'ennemi occupe Witepsk en force. S'il ose attendre, il ne serait pas impossible qu'il y eut sous peu de jours une bataille importante. Le prince d'Eckmühl [Davout] a eu le 23 une bataille à Mohiloff. J'en attends les détails. On sait seulement que le 23 à 6 heures du soir la victoire s'est déclarée en faveur du P^{re} d'Eckmühl, & que la position de l'ennemi avait été emportée. L'ennemi prétendait entrer dans Mohiloff. Je vous instruis de cela pour votre gouverne, mais je désire que vous n'en disiez rien. Il y a eu aujourd'hui ici une affaire d'avant-garde où nous avons pris 8 pièces de canon et quelques centaines d'hommes. [...] Ces détails présagent de grands événements. Je vous les donne pour vous mettre au fait, afin que vous sachiez à quoi vous en tenir sur les bruits qui couraient & que vous n'ayez pas d'inquiétude. Il est nécessaire même de n'en point parler à l'Impératrice à laquelle il est bon d'épargner l'inquiétude des événements»...

Bechenkowitschi 26 juillet. «Les affaires continuent à bien aller. Les Russes sont terrifiés. Ils ont évacué toutes leurs belles positions et brûlé leurs beaux magasins. Le pays est bon et nous offre beaucoup de ressources»...

NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)

12 L.S. «Napo», «Nap» ou «NP», et une lettre non signée, Vitebsk (souvent écrit Witepsk) 28 juillet-12 août 1812, à l'Archichancelier CAMBACÉRÈS; les lettres sont écrites par Ménéval, sauf une par Mounier; 3 pages et 11 demi-pages in-4. [638-650]

8 000 - 10 000 €

Napoléon à Vitebsk.

28 juillet (non signée). «Mon Cousin, je suis arrivé à Witepsk. Nous avons eu dans les journées du 26 et du 27 des combats qui nous ont tous été extrêmement avantageux. Deux Généraux Russes ont été tués; nous avons fait bon nombre de prisonniers, et enlevé à l'ennemi toutes ses positions. On évalue sa perte à 7 ou 8,000 hommes, la nôtre peut se monter à 4 ou 500. L'ennemi nous a montré son armée, comme pour recevoir une bataille, mais il a évacué Witepsk. Nous sommes ainsi maîtres de tout le cours de la Duina. La chaleur est assez forte aujourd'hui. – L'Empereur a quitté l'armée et s'est rendu à Moscou avec le Grand Duc Constantin. Au combat qu'a soutenu le P^{re} d'Eckmuhl à Mohilow les Russes ont perdu 2 généraux Russes, 3000 hommes & 1500 prisonniers. Cela est pour votre gouverne et pour que vous n'ayez pas d'inquiétude...Ménéval ajoute: «Cette lettre est envoyée sans être signée par ordre de l'Empereur, S.M. montant à cheval pour se porter en avant».

29 juillet. «Vous verrez par le Bulletin ce qu'il y a de nouveau ici. Les affaires vont aussi bien qu'on peut le désirer; nous sommes maîtres des grandes positions défensives et offensives du pays entre le Borysthène et la Dwina... – Il s'étonne de la conduite du Préfet de Lille. Déposséder un particulier de sa propre maison par la Garde Départementale & par une espèce de blocus est un acte de tyrannie qui ne se voit pas en Turquie. Mon intention est que cette affaire soit discutée au Conseil d'État par une commission du contentieux [...] S'il est évident par la simple analyse de pièces que le Préfet est coupable, il faut le déclarer suspendu de ses fonctions, jusqu'à ce qu'il soit jugé. Cet exemple est nécessaire parce que la justice est le premier besoin des peuples surtout dans un Empire aussi étendu»...

30 juillet. «Il n'y a rien de nouveau. L'ennemi se concentre, à ce qu'il paraît, pour couvrir Smolensk. Nous nous tenons en ligne pour nous reposer un moment et nous rafraîchir. La chaleur est horrible, pire que dans les pays les plus méridionaux; on sent qu'elle n'est pas naturelle»...

31 juillet. «La chaleur est toujours extrêmement forte, jusqu'à 26 degrés. Les affaires continuent à bien aller, comme vous le verrez par le bulletin»...

2 août. «Vous avez reçu le 10^e bulletin. Vous recevrez demain le 11^e. Tout va ici fort bien. La chaleur est excessive & dure depuis une huitaine de jours»...

4 août. «Le Bulletin vous donne les dernières nouvelles. Le duc de Reggio [Oudinot] a eu des combats avantageux près de Polotsk, dans lesquels il a pris 14 pièces de canon et fait trois mille prisonniers»...

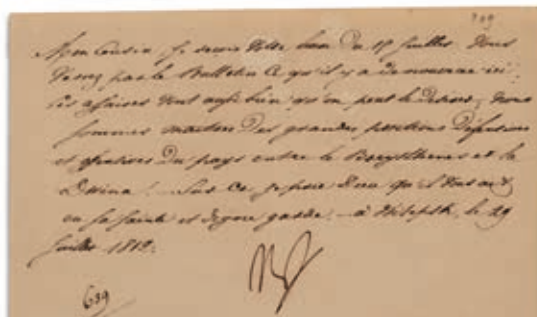
5 août. «Nous continuons à éprouver ici une chaleur excessive»...

6 août. «Je vous envoie une lettre de faiseurs d'opéras. Vous sentez que j'ai autre chose à faire qu'à m'occuper de ces babioles. Je vous donne plein pouvoir pour arranger cette affaire»...

7 août. «La chaleur est ici extrêmement forte. Les affaires continuent à bien aller; ma santé est fort bonne»...

11 août. «Mon Cousin, j'ai reçu votre lettre du 28 juillet; il n'y a ici rien de nouveau»... – «Mon Cousin, je reçois votre lettre du 29 juillet, où je vois qu'il n'y a rien de nouveau, et que la récolte s'annonce partout avec la plus belle apparence»....

12 août. «Je pars à minuit pour me porter sur le Borysthène. Nous marcherons probablement sur Smolensk. Il est possible que nous ayons une bataille. Gardez cela pour vous afin de ne donner inquiétude à personne»...



98 (détail)

NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)

10 L.S. «Napole», «Napo», «Nap» ou «NP», 15 août-3 septembre 1812, à l'Archichancelier CAMBACÉRÈS; les lettres sont écrites par Ménéval, et 2 par Fain; 4 pages et 6 demi-pages in-4. [651-660]

7 000 - 8 000 €

L'avancée vers Moscou.

Au bivouac de Boiarynkowa [Boyaryntsova] 15 août. «Mon Cousin, je vous écris sous la tente du champ de bataille de Krasnoï où nous avons eu une affaire assez belle. On a pris 8 pièces de canon la plupart de 12. 12 à 1500 prisonniers ont été faits. Nous marchons sur Smolensk: il pourra y avoir une grande bataille. Gardez cela pour vous. Le pays ici est le plus beau que nous ayons vu; la récolte est très belle»...

Smolensk 20 août. «Les bulletins vous mettront au fait des nouvelles. Tout va bien ici. La chaleur est excessive»...

Smolensk 23 août. «Le 13^e et le 14^e bulletin vous auront instruit de la situation des choses. La chaleur est toujours extrêmement forte ici»...

Dorogobouj 26 août. «Vous verrez que nous sommes rapprochés de trente lieues de Moscou, et que nous n'en sommes plus qu'à cinquante lieues. L'ennemi paraît fort affaibli. Il faudra bien cependant qu'il essaie de défendre Moscou, ce qui probablement donnera lieu à une bataille»...

Dorogobouj 26 août. «Mon Cousin, je vous dis confidentiellement et pour vous seul, qu'il est possible qu'il y ait une bataille dans 3 ou 4 jours et que, si le résultat m'est favorable, comme tout porte à l'espérer, nous soyons du 4 au 6 septembre à Moscou. S'il y a donc quelques retards dans l'estafette, il ne faut pas s'en alarmer. Le Duc de Bassano, étant à Vilna, aura soin de vous écrire tous les jours. – Notre avant-garde sera demain à 5 jours de Moscou. Gardez-vous de laisser rien pénétrer de cela; mais que cela soit seulement pour votre gouverne»...

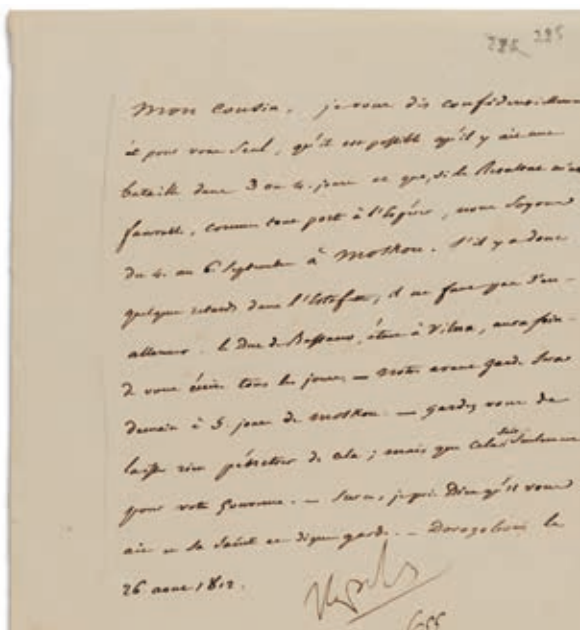
Slavkovo 27 août. «Le quartier général est aujourd'hui à Zaskow dans un petit château sur les bords d'un lac. Il n'y a rien de nouveau»...

Viazma 29 août. «L'ennemi continue sa retraite sur Moscou»...

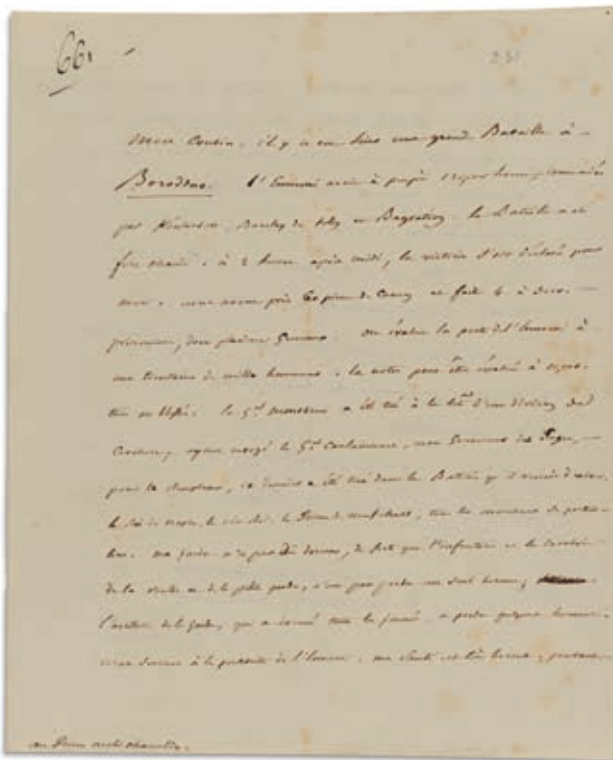
Viazma 30 août. «Vous verrez par le bulletin les dernières nouvelles. Le tems s'est un peu adouci; il a un peu plu, ce qui a calmé la chaleur»...

Velitchevo 1^{er} septembre. «Il est convenable que l'Impératrice se montre à St Cloud, le dimanche, dans son parc; mais il ne l'est pas qu'elle aille à Versailles toutes les fois que les eaux jouent, surtout y ayant déjà été une fois. Tout cela est de très petites choses, sans aucun inconvénient, mais qui cependant, dans un pays comme Paris, doivent être observées»...

Ghjat [Gjatsk (aujourd'hui Gagarine)] 3 septembre. «Nous avons ici le tems de l'automne. On me fait espérer ce tems jusqu'au 15 octobre. C'est la meilleure saison pour faire la guerre, parce que les granges sont pleines et que la terre est couverte de toute espèce de biens. Depuis moins de cinquante ans, la culture a fait de singuliers progrès dans ce pays»...



99 (détail)



100

100

NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)

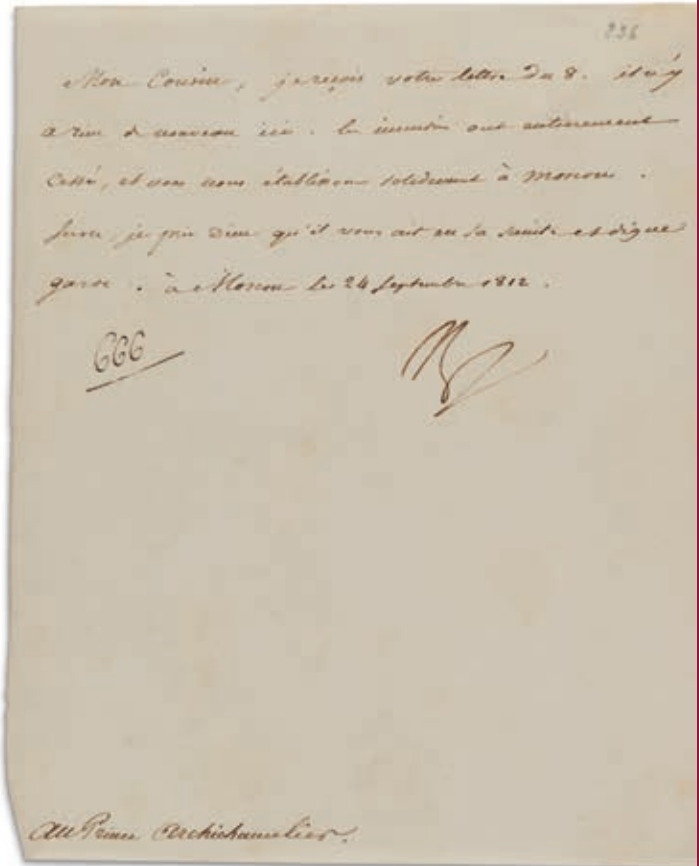
Lettre dictée et 2L.S. «Nap», 8-9 septembre 1812, à l'Archichancelier CAMBACÉRÈS; la première lettre est écrite et signée par le baron Fain, les deux autres sont écrites par Méneval; 2 et 1 pages et demi-page in-4. [661-663]

2 000 - 2 500€

Bataille de la Moskowa ou Borodino.

Des hauteurs de Borodino 8 septembre. «Mon Cousin, il y a eu hier une grande Bataille à Borodino. L'Ennemi avait à peu près 120,000 hommes, commandés par Koutouzow, Barclay de Tolly et Bagration. La Bataille a été fort chaude. À 2 heures après midi, la victoire s'est déclarée pour nous. Nous avons pris 60 pièces de canon et fait 4 à 5000 prisonniers, dont plusieurs Généraux. On évalue la perte de l'ennemi à une trentaine de mille hommes, la nôtre peut être évaluée à 10,000 tués ou blessés. Le G^{al} Montbrun a été tué à la tête d'une division de cavalerie; ayant envoyé le G^{al} Caulaincourt, mon Gouverneur des Pages, pour le remplacer, ce dernier a été tué dans la batterie qu'il venait d'enlever. Le Roi de Naples [Murat], le vice Roi [Eugène], le Prince de Neufchâtel [Berthier], tous les maréchaux se portent bien. Ma Garde n'a pas dû donner, de sorte que l'infanterie et la cavalerie de la vieille et petite garde, n'ont pas perdu un seul homme; l'artillerie de la Garde, qui a donné toute la journée, a perdu quelques hommes. Nous sommes à la poursuite de l'ennemi. Ma santé est très bonne; pourtant je suis excessivement enrhumé, d'avoir monté à cheval plusieurs fois les nuits; la tente d'ailleurs commence à être fraîche la nuit Je vais monter à cheval. Vous recevrez un bulletin par le prochain courrier. – Nansouty a été blessé, mais légèrement. Rapp a eu de légères contusions, il n'y a pas eu d'autres personnes de ma maison, de blessées. Le bruit a couru que le Prince d'Eckmühl [Davout] avait été tué, son cheval ayant été tué sous lui; il n'a pas eu de mal. – Nous n'avons pas pris de drapeaux parce que les Russes ont pris le parti, au moment du combat, de les envoyer à la réserve et de ne plus en avoir»...Fain ajoute au bas de la lettre: «Sa Majesté, montant à cheval, ordonne que cette lettre parte sans sa signature», et il signe «le Baron Fain».

Mojaisk 9 septembre. «Tout va bien ici. Vous verrez par le bulletin que la perte des Russes est énorme. Je suis fort enrhumé. Le mois d'octobre n'a duré ici que trois jours; nous sommes en novembre. Quel climat! Il y a huit jours nous avions 23 degrés de chaleur; il gèle aujourd'hui»... – «Il fait froid ici. J'ai gardé aujourd'hui la chambre. Ma santé du reste est bonne. Le bulletin vous aura mis au fait de tout»...



101 (détail)

101

NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)

5 L.S. «Nap» ou «NP», Moscou 18-28 septembre 1812, à l'Archichancelier CAMBACÉRÈS; les lettres sont écrites par Méneval; 1 page et 4 demi-pages in-4. [664-668]

5 000 - 6 000€

Napoléon au Kremlin, dans Moscou incendiée.

18 septembre. «L'incendie de la ville commence à se calmer. J'en ai parcouru aujourd'hui les principaux quartiers, c'était une ville superbe, je dis c'était, car aujourd'hui plus de la moitié est consumée. Nous avons trouvé des caves pleines de vin et d'eau-de-vie qui nous seront d'un grand besoin. Je suis logé au palais des Czars, au Kremlin qui est une espèce de citadelle entourée de hautes murailles de 15 ou 1800 toises de développement»...

23 septembre. «Tout va ici assez bien. La saison n'est ni froide ni chaude. Ma santé est fort bonne. Les incendies ont tout à fait cessé»...

24 septembre. «Il n'y a rien de nouveau ici. Les incendies ont entièrement cessé, et nous nous établissons solidement à Moscou»...

27 septembre. «Il n'y a ici rien de nouveau»...

28 septembre. «Nous n'avons ici rien de nouveau»...

NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)

7 L.S. «Nap», «Nap» ou «NP», Moscou 3-18 octobre 1812, à l'Archichancelier CAMBACÉRÈS ; les lettres sont écrites par Méneval, sauf 2 par Fain ; 3 pages et 4 demi-page in-4. [669-675]

7 000 - 8 000 €

Napoléon à Moscou.

3 octobre. «Mon Cousin, j'ai donné la retraite au Conseiller d'État MALOUEY. C'est un radoteur et un intrigant. Je n'aime pas qu'un homme qui a été Constituant, et qui a passé une partie de sa vie chez les Anglais, se mêle de ce qui ne le regarde pas. Laissez entrevoir à Defermon, Quinette, que je ne veux point d'intrigues et que si on se mêle de ce qui ne regarde pas des particuliers, on perdra ma confiance. J'ai fait connaître au ministre de la Police mes intentions relativement à d'autres individus»...

4 octobre. «Le Duc de Bassano [Maret] a écrit au ministre d'Amérique [Barlow] de se rendre à Vilna pour arranger ce qui est relatif à ses affaires. Il n'y a ici rien de nouveau»...

6 octobre. «J'espère que vous ne tarderez pas à m'apprendre que les farines ont baissé. Il n'y a pas d'inconvénient à faire que le Roi [d'Espagne, Joseph] veut, relativement au séquestre mis sur une petite somme à Valence»...

8 octobre. «Mon Cousin, j'ai reçu vos lettres du 20. Celles du 21 m'apprendront que vous êtes instruit de la bataille de la Moskova. Ma santé est fort bonne. L'armée s'est bien remise ici de ses fatigues. Je pense qu'il faut que les ministres s'occupent du budget de 1813. J'approuve que vous réunissiez le conseil privé pour l'examen des demandes de grâces formées par des militaires & autres»...

12 octobre. «Le Duc de Bassano a dû écrire au ministre des États-Unis de se rendre à Vilna pour conférer avec lui»...

14 octobre. «Il n'y a rien de nouveau ici»...

18 octobre. «Mon Cousin, faites venir le comte REGNAUD et faites-lui connaître que j'ai vu avec peine qu'il se mêle de ce qui ne doit pas le regarder et qu'il ait des négociations avec les Américains ; que ce n'est pas son affaire, et que cela me donne lieu de soupçonner que cette conduite est intéressée ; qu'il ne se mêle point d'intriguer et qu'il ne s'occupe que de ce qui le regarde. Témoinnez mon mécontentement au duc Dalberg [de] ce qu'il a montré les pièces de sa négociation au C^{te} Regnaud qui n'y a que faire & auquel il ne doit aucun compte»...

NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)

6 L.S. «Nap» ou «NP», 24 octobre-11 novembre 1812, à l'Archichancelier CAMBACÉRÈS ; les lettres sont écrites par Méneval, Fain (1) ou Mounier (1) ; 3 pages et demie et 3 demi-pages in-4. [676-681]

5 000 - 6 000 €

Retraite de Russie, et tentative de coup d'État du général Malet.

Borowsk 24 octobre. «Mon Cousin, vous verrez par le dernier bulletin que les affaires vont ici selon mes désirs. L'évacuation est conforme à mes projets. Nous avons ici un très beau tems, même chaud ; les gens du pays le trouvent extraordinaire. Nous en profitons pour gagner nos quartiers d'hiver ; car il est probable que dans une quinzaine de jours le tems sera rigoureux»...

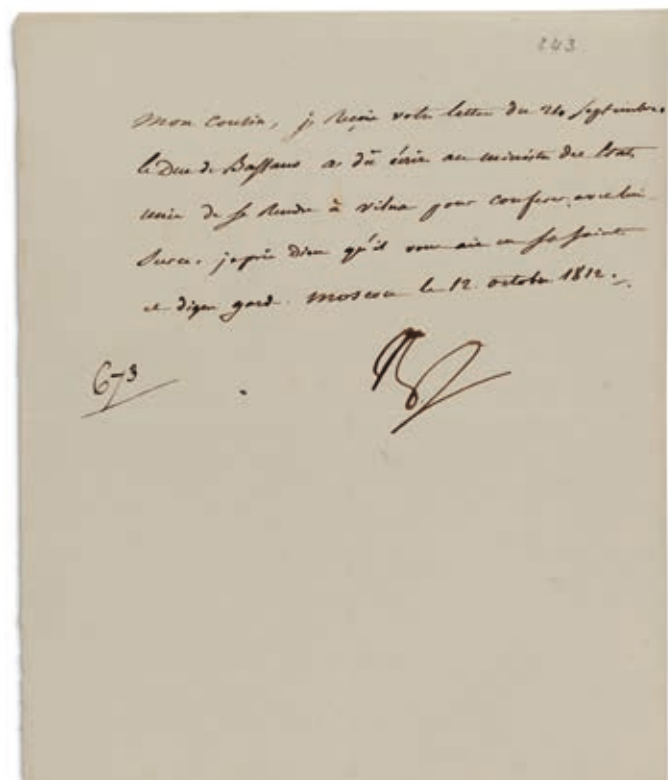
Viazma 1^{er} novembre. «Vous aurez vu par les Bulletins que j'ai jugé à propos de me rapprocher de 100 lieues. L'hiver est trop long et trop rude pour rester à de si grandes distances ; mes communications d'ailleurs en seront plus faciles et je ne serai pas obligé d'employer trop de ponde pour les garder. Du reste nous avons un tems superbe, 3 degrés de froid, ce qui sèche les chemins et le plus beau soleil possible»...

Semlevo 3 novembre. «Nous avons ici un très beau tems, deux ou trois degrés de froid & un soleil sans nuage. C'est un grand bonheur dans ces circonstances, qui favorise bien nos opérations»...

Michalowska [Mikhaïlovka] 6 novembre. «Comme j'ai un chiffre avec le ministre de la Police [Savary], je lui fais connaître mes intentions dans trois lettres en chiffres qu'il vous montrera. Le ministre a la rage de placer dans les cohortes de mauvais officiers réformés, même sous le Directoire & sous le Comité de Salut Public. Ce qu'il envoie à l'armée fait pitié. Il a ainsi désorganisé mes cohortes et organisé la perte de tout. Il est tems qu'il se ravise & qu'il mette le commandement de mes cohortes en des mains sûres»...

Michalovka [Mikhaïlovka] 7 novembre. **Conspiration du général Malet.** «Mon Cousin, j'ai vu avec plaisir votre conduite dans la journée du 23. J'ai approuvé votre manière de communiquer avec l'Impératrice. Témoinnez ma satisfaction à Réal et autres dont vous avez été content. Faites les moi connaître»...

Smolensk 11 novembre. «Mon Cousin, vous recevrez deux Décrets que je viens de prendre relativement au Régiment de la Garde de Paris, et à la 10^e Cohorte de la Garde nationale [qui avaient participé à la tentative de Malet]. Ce sera sans doute le Duc de Conegliano [Moncey] ou le Maréchal Sérurier qui prononcera le discours aux Invalides. Vous aurez soin que ce discours soit dans le bon esprit, qu'il inculque que l'Empereur ne meurt pas ; que le Sénat n'a pas le droit de changer les loix fondamentales de l'État, et que le Serment n'est pas prêté à un seul individu &c. - Le Ministre de la Guerre fera partir les soldats sous de bonnes escortes. Tous les officiers sont destitués et mon intention est qu'ils ne soient jamais réemployés. Le Général Lamotte est destitué ; et s'il n'est coupable de rien, mon intention est qu'il soit envoyé à 100 lieues de Paris. Je ne vois pas figurer dans tout cela le G^{al} Desnoyers. Quant au C^{te} Frochot, je suppose que sur les bruits qui ont couru, il écrira à vous ou à moi, j'attends cette lettre pour fixer mon opinion sur son compte. Faites en sorte que la cérémonie des Invalides soit religieuse et solennelle. Je ne puis que vous recommander de nouveau de purger Paris d'un tas de gens qui ont trempé dans les premières conspirations, soit dans celle de Mallet, soit dans celle de Servan. Je vous ai déjà fait connaître que je désirais que tout cela fut imprimé. Je sais bien que cela peut avoir des inconvénients pour le moment ; mais c'est plus avantageux pour l'avenir. Recommandez au grand maître de l'Université [Fontanes] de faire adroitement insinuer dans les écoles le principe que l'Empereur ne meurt pas, suivant l'ancien adage de la monarchie, "le Roi est mort, vive le Roi"»...



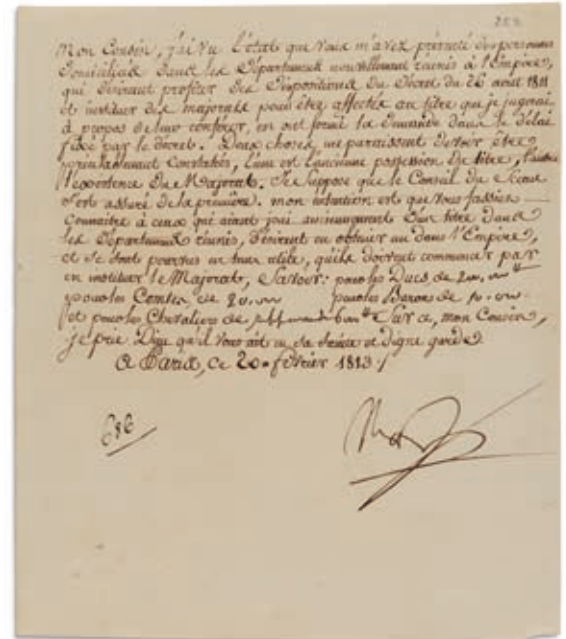
NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)

2 L.S. «NP» et «Nap», la 2^e avec additions autographes,
23 janvier-20 février 1813, à l'Archichancelier CAMBACÈRES;
la 1^{ère} est écrite par Fain; demi-page et 1 page in-4. [685-686]

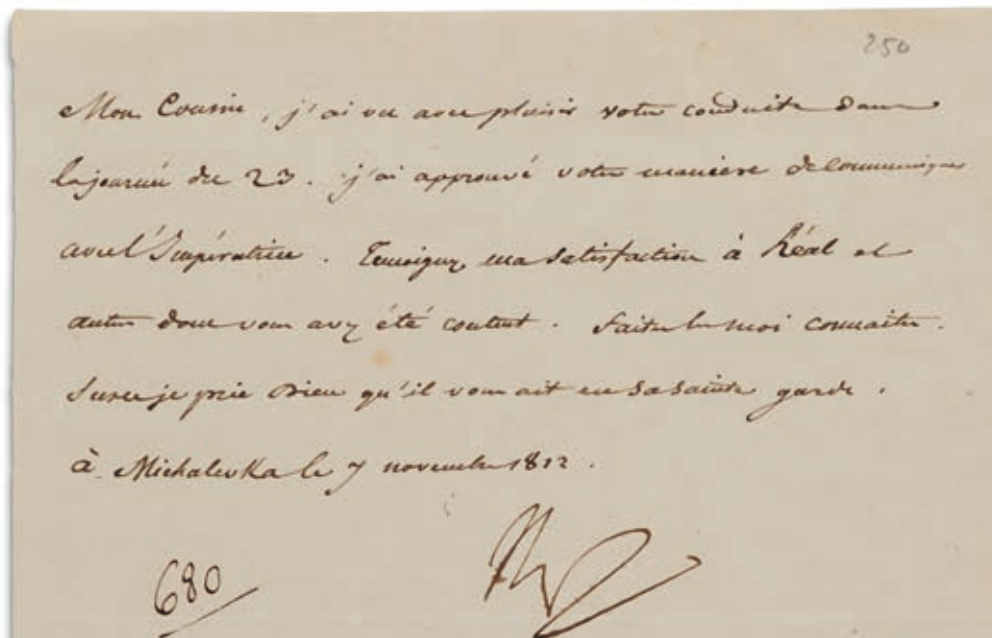
1 200 - 1 500 €

Fontainebleau 23 janvier. «Mon Cousin, je vous renvoie cette lettre. Vous auriez dû la lire avant de me l'envoyer; vous auriez vû qu'elle était d'un fou»... On joint la lettre anonyme en question, du 20 janvier, adressée «A Sa Majesté Napoléon [...] pour l'informer d'un complôt qui l'intéresse»: «La France entière te témoigne sa reconnaissance de ce que ta clémence a bien voulu épargner les réformés; le bruit sourd qui sen est répandu a fait dissoudre la plus affreuse des Révolutions. 500 jeunes gens après s'être unis par la coupe de sang qu'ils ont bue avaient juré qu'ils se disputeraient jusqu'au dernier mourant la gloire de ta mort»... Etc.

Paris 20 février. «Mon Cousin, j'ai vu l'état que vous m'avez présenté des personnes domiciliées dans les départemens nouvellement réunis à l'Empire qui désirant profiter des dispositions du décret du 26 août 1811 et instituer des majorats pour être affectés au titre que je jugerai à propos de leur conférer, en ont formé la demande [...] Deux choses me paraissent devoir être préalablement constatées, l'une est l'ancienne possession du titre, l'autre l'existence du Majorat. Je suppose que le Conseil du Sceau s'est assuré de la première. Mon intention est que vous fassiez connaître à ceux qui aiant joui anciennement d'un titre dans les départemens réunis, désirent en obtenir un dans l'Empire, et se sont pourvus en tems utile, qu'ils doivent commencer par en instituer le Majorat, savoir: pour les Ducs de **200,000 ff**, pour les Comtes de **20,000**, pour les Barons de **10,000**, et pour les Chevaliers de **justifier revenu de 6000 ff**»... Le secrétaire avait laissé des blancs, les sommes (en gras) ont été ajoutées par Napoléon de sa main.



104



NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)

17 L.S. «Napol», «Nap» ou «NP», 17 avril-8 juin 1813, à l'Archichancelier CAMBACÉRÈS ; la plupart des lettres sont écrites Fain, 3 par Mounier ; 14 pages et demi et 7 demi-pages in-4. [687-691, 696, 698, 699, 701-705, 707-710]

8 000 - 10 000€

Débuts de la campagne en Allemagne et en Saxe.

Mayence 17 avril. «Mon Cousin, je suis arrivé en 40 heures à Mayence, fort bien portant et sans aucun accident. La voiture du Grand maréchal [Duroc] ne m'a pas encore rejoint. Je resterai quelques jours à Mayence pour pourvoir à bien des choses qui manquent»...

Mayence 18 avril. «Aussitôt que la Régente [Marie-Louise] commencera à signer, c'est-à-dire, quand j'aurai quitté Mayence, vous pourrez faire mettre en service ordinaire ceux des nouveaux maîtres des requêtes qui seront nécessaires»...

Mayence 19 avril. «Je trouve fort ridicule qu'on propose un sursis pour un nommé Sala qui a passé à l'ennemi. Il n'y a ni sursis ni grâce pour un pareil délit»...Irritation contre le ministre de la Guerre [Clarke duc de Feltre] qui s'est «servi du Télégraphe pour dire au G^{al} Delmas de se rendre à l'armée. [...] il y a vraiment de la folie à se servir du Télégraphe pour lui dire de rejoindre, comme si c'était un Sauveur qu'on envoyait à l'armée. Le Ministre de la Guerre a peu de tact. C'est donc à vous que je me plains de ces maladroites. – Quand la Régente aura commencé à signer, je dois vous faire connaître que mon intention est qu'elle ne signe les brevets et nominations militaires que jusqu'au grade de chef d'escadron et de bataillon exclusivement, et pour les sous-lieutenants, je désire qu'elle ne signe la nomination d'aucun à moins qu'il ne s'agisse d'élèves sortant de S^t Cyr ou de S^t Germain, ou d'anciens Sergens

proposés par leurs corps. Quant aux nominations en faveur de jeunes gens de famille, il faut que cela me soit renvoyé. Je désire que vous apportiez une attention particulière à ce qu'aucun Irlandais, étranger, émigré ou jeunes gens qui n'auraient pas encore servi dans l'armée ne soient compris dans les nominations militaires soumises à la signature de Sa Majesté. [...] Si vous n'apportez pas attention à cela, le Ministre de la guerre finirait par empiéter l'armée, et il en ferait tant, que je serais forcé de lui retirer ma confiance»...

Mayence 21 avril. «Il est nécessaire que la Régente ne signe rien de ce qui est relatif aux gardes d'honneur, à moins d'urgence. Vous me ferez envoyer directement tout le travail ; sans quoi le ministre de la Guerre me tirera de l'armée des hommes qui m'y sont nécessaires, pour les placer là»...

Mayence 22 avril. «Je partirai cette nuit, ou demain pour l'armée. Nous n'avons ici rien de nouveau. Vous verrez par le Moniteur la situation de l'armée au 20. Aussitôt que je partirai de Mayence, il est probable que je me rendrai à Erfurt, où se trouve le Prince de la Moskova [Ney]»...

Weissenfels 1^{er} mai (veille de la bataille de Lützen). «Ma santé est fort bonne. Les affaires ici vont bien»...

Pegau 4 mai. «Vous verrez par les relations envoyée à l'Impératrice quelle est la situation actuelle des affaires. On ne peut pas aller mieux ; rien n'égale surtout la valeur, la bonne volonté et l'amour que me montrent tous ces jeunes soldats ; ils sont pleins d'enthousiasme»...

Waldheim 7 mai. «Vous aurez vu par les articles du Moniteur les nouvelles de l'armée. Tout va bien ici»...

Dresde 11 mai. «Il est tout simple que le serment des Évêques soit prêté entre les mains de la Régente. Il est tout simple également que la Régente accorde les frais d'établissements aux Évêques comme c'est l'usage. Je désire que vous me fassiez une note sur le remplacement du grand juge [Régner duc de Massa], si cela devenait nécessaire. Faites des recherches dans toutes les cours. Il faudrait un homme d'un grand talent. – Je suppose que le ministre de la Guerre ne fait rien mettre au Moniteur des nouvelles officielles de l'armée d'Espagne, qu'auparavant il ne l'ait soumis

Mon Cousin, je suis arrivé en 40 heures à
Mayence, fort bien portant et sans aucun accident.
La voiture du Grand maréchal ne m'a pas encore rejoint.
Je resterai quelques jours à Mayence pour pourvoir à
bien des choses qui manquent. — J'ai j'espère bien qu'il
vous sera un soldat indigne garde. Mayence le 17. avril

1813.

687

[Signature]

à la Régence. Il est bon toutes fois, que cela paraisse comme extrait des lettres du ministre de la Guerre, puisque c'est la marche naturelle et qu'on n'a adopté une autre forme pour les nouvelles de la Grande Armée, qu'à cause que c'est moi qui la commande»...

Dresde 14 mai. «Mon Cousin, vous trouverez ci-joint une lettre ouverte pour le ministre de la Guerre. Vous la lui remettrez après en avoir pris copie pour votre gouverne. Veillez à ce qu'on ne mette dans les gardes d'honneur que des hommes qui soient dans l'esprit de l'institution»... On joint la copie de la lettre de Napoléon au duc de Feltre, du 4 mai, au sujet des gardes d'honneur.

Buntzlau 26 mai (après la bataille de Bautzen). «Nous sommes enfin en pleine Silésie; nous poursuivons l'ennemi vivement. On prend à Paris beaucoup trop sérieusement l'alarme sur l'Autriche. Les choses n'en sont pas à ce point; mais il est tout simple que je sois en mesure partout. Les affaires ici vont bien»...

Rossnig 30 mai. «Mon Cousin, je suis fâché que vous n'ayez pas conseillé à l'Impératrice de faire grâce le 23 au matin à l'homme condamné à mort. Vous avez été trop magistrat dans cette affaire. Il n'aurait pas fallu que cette grâce vînt du droit de l'individu, mais du propre mouvement de l'Impératrice, à cause du jour. Saisissez la première occasion de lui faire faire un ou deux actes de son propre mouvement ce qui est sans inconvénient pour la justice et qui serait d'un bon effet sur l'opinion publique»...

Neumarkt 4 juin. Un armistice a été conclu entre les deux armées pour deux mois. J'occupe toute la haute Silésie où je vais faire camper mon armée. Comme le pays est beau et très abondant l'armée se remettra bien de ses fatigues. Ma santé est fort bonne. Il ne faut pas que l'armistice ralentisse tous nos préparatifs de guerre; c'est au contraire une raison de les redoubler, car ce n'est qu'autant qu'on verra que nous sommes formidables sur tous les points, que la paix pourra être sûre et honorable»...

Haynau 7 juin. «Mon Cousin, je n'approuve pas que l'Impératrice aille à Notre-Dame. Ces grandes pompes doivent être rares, sans quoi elles deviennent triviales. Si l'Impératrice y allait pour la victoire de Wurtschen [Bautzen], Elle serait obligée d'y aller pour toutes les autres victoires.

Autant il était bien fait d'y aller pour la victoire de Lützen, victoire inattendue et qui a changé la position de nos affaires, autant cette fois ce serait inutile. Avec un Peuple comme le nôtre, il faut plus de tenue que cela. Je n'approuve pas non plus qu'on n'ait pas chanté le Te Deum à cause de la Pentecôte. Je désire qu'en général, le Te Deum soit chanté le Dui suit immédiatement la réception de la nouvelle. Le retard n'a que des inconvénients. La Guerre a ses chances. Il serait ridicule de chanter un Te Deum pour une victoire, lorsque, dans l'intervalle, on aurait appris une défaite»...

Haynau 7 juin. «Mon cousin, vous recevrez un décret par lequel je transmets le Duché de Frioul à la fille du grand maréchal [Duroc, mort de ses blessures à Bautzen]. Je désire que vous fassiez connaître ce décret à sa veuve et que vous régliez tout ce qui est relatif au placement des 100 000 f. par an ainsi qu'au placement des intérêts. Le Duché étant de plus de 200,000 f, il restera donc cent mille francs à la disposition de la veuve; [...] j'ai à cœur que les intérêts de la pupille soient bien ménagés»...

Bunzlau 8 juin au matin. «Mon Cousin, le Grand Écuyer [Caulaincourt] doit avoir écrit au Comte Rémusat pour demander des comédiens à Dresde. Je désire assez que cela fasse du bruit dans Paris, puisque cela ne pourra que faire un bon effet à Londres et en Espagne, en y faisant croire que nous nous amusons à Dresde. La saison est peu propre à la comédie. Il ne faut donc envoyer que 6 ou 7 acteurs tout au plus, mais de bons choix et capables de monter 6 à 7 pièces. Il faudrait également les faire voyager sans éclat et de manière à ne faire aucun embarras sur la route. Il n'en faut pas moins laisser faire à Paris les demandes, comme si toute la tragédie devait partir et laisser bavarder sur ce sujet»...

Goerlitz 8 juin. «Mon Cousin, le B[aro]n MÉNEVAL, maître des requêtes, secrétaire des commandemens de l'Impératrice, ne doit rien faire. Je n'approuve point que vous l'ayez chargée d'effacer ce qui doit être retranché des nouvelles qu'on met dans les journaux. C'est au ministre de la Guerre à avoir soin de cela. Il est tout naturel, cependant, de communiquer les nouvelles à l'Impératrice avant de les mettre dans les Gazettes, mais cela n'influe en rien sur ce qui doit être publié»...

253

Mon Cousin, j'ai reçu votre lettre du 19.
Je partirai cette nuit, ou demain pour l'armée. Nous
n'avons ici rien d'important. Nous avons vu
moniteur la situation de l'armée au 20. — aufaiton
quelques parties de Mayence, il est probable qu'il
me conduira à Erfurt, où se trouve le Prince de
la Moskowa. — Sur ce, je prie Dieu qu'il
vous ait en la sainte et douce garde. Mayence
le 22. août 1810.

691



NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)

16 L.S. «Napol», «Nap» ou «NP», Dresde 15 juin-9 juillet 1813, à l'Archichancelier CAMBACÉRÈS ; 6 lettres sont écrites par Fain ; 20 pages et 6 demi-pages in-4. [711, 712, 714-724]

8 000 - 10 000€

Séjour à Dresde, pendant la campagne de Saxe.

15 juin. «J'ai décidé que tous les Budgets des communes traient signés aussi par la Régente. Le Secrétaire d'État [Maret] vous indiquera encore un grand nombre de petites affaires que je n'ai pas le temps de voir et que je signe de confiance»...

18 juin. «Je suis très satisfait de tout ce que vous faites, et vous avez trop d'expérience pour rien faire qui puisse avoir sérieusement de l'inconvénient ; mais les hommes ne peuvent pas voir constamment de même sur les détails. Je continuerai toujours à vous faire connaître ma façon de voir, et si quelquefois nous différons, vous ne devez pas vous en affecter. – C'aurait été une grande sottise de contremander le *Te Deum*, tandis qu'il ne pouvait y avoir aucun inconvénient à le maintenir tel qu'il était annoncé. Je ne vous aurais donc jamais blâmé d'avoir proposé à l'Impératrice d'assister au *Te Deum* : seulement ce n'était pas dans ma manière [...] Désormais, je désire qu'il n'y ait pas de délai entre l'arrivée de la nouvelle et le *Te Deum*, parce qu'à la guerre les événements peuvent changer et que par conséquent tout délai peut avoir de l'inconvénient». Puis il en vient à un incident qui a provoqué une migraine à l'Impératrice : «Pour éviter que pareille chose se renouvelle, j'ai prescrit les dispositions suivantes au Duc de Vicence [Caulaincourt] faisant les fonctions de Grand maréchal : à l'avenir, aucune cérémonie, aucun cercle ne sera contremandé. S'il y a messe, on la dira comme cela aura été annoncé ; seulement au moment de la dire on préviendra que S.M. ne sort pas de ses appartements [...] Enfin le roi de Rome est là. S'il n'y avait pas eu contr'ordre, le jour dont il s'agit, il aurait reçu gaiement tout le monde, et c'aurait été une nouvelle preuve qu'il n'y avait pas de mauvaise nouvelle»...

21 juin. «M. Auguste Choiseul, qui était colonel dans les gardes du Roi d'Espagne ne doit pas être dans les gardes d'honneur, s'il a quitté le service du Roi sans congé»...

22 juin. «Chargez les SS^{rs} Vilmain [Villemain] et Victorin Fabre de faire l'oraison funèbre, l'un du Duc de Frioul [Duroc] et l'autre du duc d'Istrie [Bessières]. Il n'y a pas besoin de prêtres»...

22 juin. Longue lettre au sujet de la pension de la veuve de DUROC, duc de Frioul, et de la dotation à sa fille, et la tutelle de cette dernière. «J'ai le droit de retour sur ces sortes de biens. Ceux qui en jouissent sont des feudataires. Plusieurs sont officiers de ma maison, par toutes ces circonstances je me réserve le droit de nommer ou de faire nommer le tuteur qui doit administrer la dotation en cas de minorité. Ceci est hors des règles du Code Napoléon. Autrefois le Roi nommait les tuteurs des princes de sa famille ou des personnes à qui il s'intéressait. Je suis le tuteur-né de tous les donataires, et j'ai un intérêt direct à la conservation des dotations»... Etc.

26 juin. «J'apprends qu'une foule de questions contentieuses retardent la vente de biens des Communes. [...] Il importe, dans la situation actuelle des affaires, de soutenir le Trésor ; tout le reste est indifférent»...

30 juin. «Tous les bavardages des Ministres sur la paix font le plus grand mal à mes affaires, car tout se sait et j'ai vu plus de 20 lettres de Ministres étrangers qui écrivent chez eux, qu'on veut la paix à tout prix à Paris ; que mes ministres me le mandent tous les jours &c. C'est ainsi qu'on peut rendre la paix impossible, et la faute en est surtout au ministre de la Police [Savary]. Il faudrait qu'au lieu de ce ton pacifique, on prit un peu le ton guerrier. [...] Je sais très bien qu'une paix qui ne serait pas conforme à l'opinion qu'on a en France de la force de l'Empire, serait très mal vue par tout le monde»...

1^{er} juillet. Au sujet de la situation en Espagne. «La question se renferme dans ces deux hypothèses : ou le Roi [JOSEPH] a été battu ; ou les affaires ont pu se rétablir. – Si le Roi a été battu, qu'il ne puisse rester à Pampelune et qu'il y ait crainte de le voir revenir, c'est le cas de lui envoyer quelqu'un à qui vous ne devez pas dissimuler que vû le mauvais esprit qu'il a montré en Espagne, je craindrais que sa présence ne semât le trouble relativement à la Régence. – Si le Roi avait eu un succès et était parvenu à rétablir les affaires, mon intention serait toujours la



106

même : je désirerais toujours qu'il quittât le commandement dont il est absolument incapable ; qu'il le remit au Duc de Dalmatie [SOULT] et qu'il restât à Vittoria ou à Pampelune»...

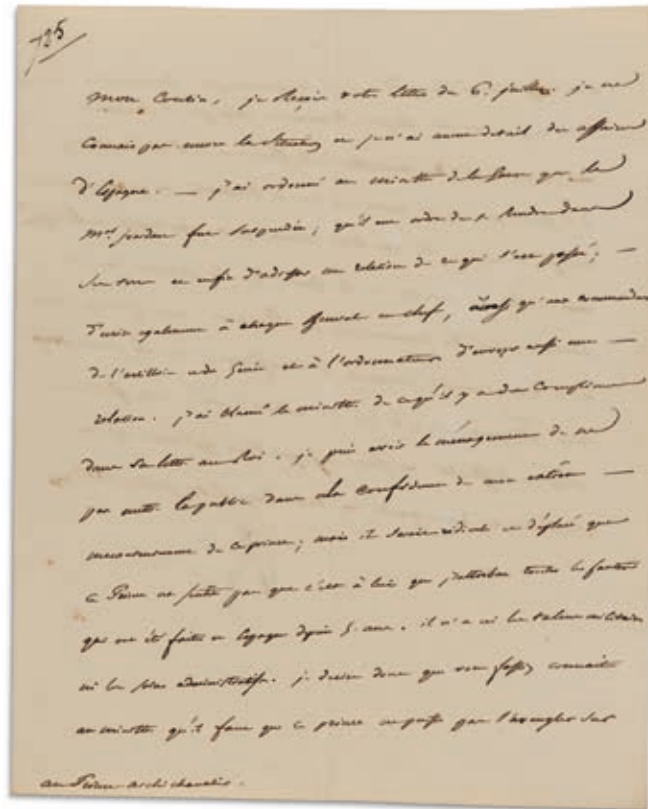
3 juillet. «Il n'y a ici rien de nouveau. Les négociations ne sont pas encore commencées : je suppose qu'elles commenceront le 5 ou le 6»... – «Moyennant les pièces qu'a remises M. de Choiseul, il n'y a rien à dire. Je ne vois pas de difficulté à ce qu'on l'emploie dans les Gardes d'honneur»...

5 juillet. «J'attends le règlement que vous vous proposez de faire passer au conseil sur la tutelle»...

6 juillet. «Les deux littérateurs qui doivent faire l'éloge du duc d'Istrie et du duc de Frioul [Bessières et Duroc] le prononceront devant moi, dans une solennité qui sera ordonnée à cet effet»... – «J'ai ordonné que des réquisitions fussent faites dans les départements environnant Bayonne, pour les besoins de l'armée d'Espagne. [...] Dans la distribution que j'ai signée pour le mois de juillet, j'ai ouvert un crédit en bons de la Caisse d'amortissement. Il faut que dans le Conseil des Ministres vous insistiez pour que le Ministre de la Guerre et de l'administration de la Guerre mettent tout leur discernement à bien employer ces bons. Il est tout simple que l'argent n'arrivant pas aussitôt que les besoins, j'emploie cette ressource. Ces bons ne peuvent jamais être comparés à des assignats, puisqu'ils portent intérêt à 5 pour cent, qu'ils sont remboursables dans un an, ou 18 mois»...

7 juillet. «J'approuve fort le parti que vous avez pris de faire décider administrativement toutes les affaires contentieuses. En effet, il n'y a rien là de judiciaire, il n'y est point question d'intérêts particuliers ; il ne s'agit que d'affaires de Communes, ou plutôt de l'exécution d'une Loi»... – Après une mesure d'éloignement de l'orfèvre BIENNAIS. «Le Duc de Rovigo [SAVARY] ne connaît ni Paris, ni la Révolution. Si on le laissait faire, il aurait bientôt mis le feu en France. [...] Si le Duc de Rovigo voulait éloigner de la France tous ceux qui ont pris part à la révolution, il n'y resterait plus personne ; et comment peut-on faire un crime à des hommes de cette classe de leur exaltation dans la révolution, lorsque le Sénat, le Conseil d'État, et l'armée sont pleins de gens qui y ont marqué par la violence de leurs opinions ?»... Etc.

9 juillet. «J'ai pris des mesures pour l'armée d'Espagne. J'ai ordonné que des réquisitions fussent faites en Languedoc, et qu'elles fussent payées en bons de la caisse d'amortissement, admissibles en paiement des biens communaux. J'ai mis, à cet effet, dans la distribution de juillet, des fonds à la disposition des ministres»...



107

107

NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)

23 L.S. «Napol», «Nap» ou «NP», et une lettre non signée (L.A.S par le baron FAIN), 11 juillet-15 août 1813, à l'Archichancelier CAMBACÉRÈS; 8 lettres sont écrites par Fain; 26 pages et demie et 8 demi-pages in-4. [725-746]

15 000 - 20 000€

En Allemagne, de l'armistice à la reprise des hostilités, avant la bataille de Dresde, et après la défaite de Vittoria en Espagne.

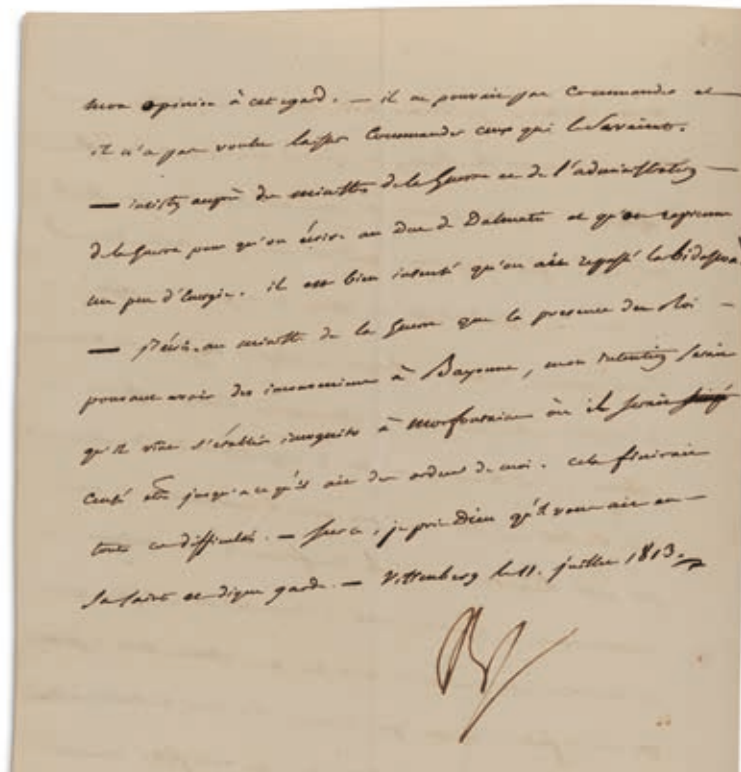
Wittenberg 11 juillet. **Sévère critique de son frère Joseph, après la défaite de Vittoria** (21 juin). «Je ne connais pas encore la situation, et je n'ai aucun détail des affaires d'Espagne. J'ai ordonné au ministre de la Guerre que le M^{al} Jourdan fut suspendu; qu'il eut ordre de se rendre dans ses terres et enfin d'adresser une relation de ce qui s'est passé; – d'écrire également à chaque Général qu'il faut que ce prince ne puisse pas s'aveugler sur mon opinion à cet égard. – Il ne pouvait pas commander, et il n'a pas voulu laisser commander ceux qui le savaient. [...] la présence du Roi pourrait avoir des inconvénients à Bayonne, mon intention serait qu'il vînt s'établir incognito à Morfontaine...» – «Le Conseil d'État a très bien fait de faire vendre les biens dits de la Société économique de Genève. Non seulement c'est une bonne mesure en finances, mais aussi en politique. Cela efface les traces d'indépendance et d'état à part qui se trouvaient encore dans ce coin de la France»...

Magdebourg 12 juillet. «Je reconnais la nécessité de donner des secours aux réfugiés Espagnols. J'ai chargé le duc de Bassano d'y affecter un million sur les fonds extraordinaires de son Budget»... – Au sujet du «traitement qu'éprouvent les Français prisonniers en Angleterre». Il demande de «faire faire une enquête devant une commission composée de sénateurs et de

maréchaux. Cette enquête sera publique et imprimée. On y fera paraître tous les hommes estropiés qui sont revenus d'Angleterre»...

Dresde 16 juillet. «Je désire que le 22 l'Impératrice parte de manière à être le 24 à Mayence. J'irai l'y trouver. Elle mènera avec elle la Duchesse, 2 Dames du Palais, 2 femmes rouges, 2 femmes noires, 1 Préfet du Palais, 2 chambellans, 2 écuyers, [...] 4 pages, qu'on distribuera sur la route afin de moins fatiguer ces jeunes gens, son secrétaire des commandemens [Ménéval] s'il se porte bien, son médecin; et de plus Elle mènera avec Elle un service de bouche composé de sorte que sa table puisse être bien servie, vû que je n'amènerai personne avec moi et qu'il est possible que plusieurs Rois et Princes d'Allemagne viennent la voir. Il sera pourtant inutile d'apporter le service de vermeil. – Le Comte Caffarelli accompagnera l'Impératrice pour assurer les escortes». Il donne l'itinéraire avec les étapes, le cortège comprenant en tout 12 voitures...Il rédige un article à insérer dans le Moniteur le jour du départ de Marie-Louise... – «Je vois avec plaisir ce que vous me dites des bons de la Caisse d'amortissement et des bons des Douanes. C'est le moyen le plus clair d'assurer bien le service»...

Dresde 20 juillet (lettre non signée). **Sur son frère Joseph**: «mon intention était que le roi d'Espagne se rendît à Morfontaine et qu'il y gardât le plus grand incognito. Je désire que vous ne le voyiez pas. S'il demandait à vous voir vous répondriez qu'il y a défense de ma part. Mon intention est qu'il ne voye aucun de mes ministres. [...] Vous ferez connaître de la manière la plus positive au Roi que jusqu'à mon retour, mon intention est qu'il ne voie personne. – Il vient de m'écrire une lettre où il accuse le ministre de la Guerre et tout le monde. – La faute de tout est à lui seul. La relation des Anglais montre assez avec quelle ineptie cette armée a été conduite [...] Sans doute le Roi n'était pas militaire; mais il est responsable de son immoralité et la plus grande immoralité c'est de faire un métier qu'on ne sait pas. S'il manquait à l'armée une chose, c'était un homme et s'il y avait à l'armée quelqu'un de trop, c'était le Roi. [...] Si vous mettiez ici de la faiblesse et ne fesiez pas connaître clairement mes intentions, le Roi recevrait du monde, deviendrait un centre d'intrigues, et cela me mettrait dans la nécessité de le faire arrêter, car ma patience est à bout»... Etc. Le baron FAIN ajoute en fin: «Sa Majesté, immédiatement après m'avoir dicté cette lettre, est montée en voiture pour faire une course de 24 heures dans la basse Lusace, du côté de Luckau, et m'a ordonné de faire partir l'estafette sans que sa lettre fût signée».



107 (détail)

Dresde 22 juillet. «Je suis revenu ce matin d'une course d'une cinquantaine de lieues que j'ai faite en Basse-Lusace. Je suppose que l'Impératrice est partie et qu'elle couchera ce soir à Châlons. Je ne pense pas qu'elle soit avant le 25 à Mayence; je compte y être rendu pour ce jour-là»...

Dresde 24 juillet: «l'Impératrice a dû partir le 23. Elle sera par conséquent le 26 au matin à Mayence»... - «Tous les individus que la police a renvoyés de Paris [...] me paraissent être de mauvais sujets tout-à-fait du ressort de la police. Ceux qui sont compris dans le Sénatus-consulte devraient être retenus dans des prisons d'État, puisqu'ils ont un acte contre eux»...

Mayence 27 juillet. Au sujet des ennuis financiers du comte Murair. - Ordre de distribuer en son nom un secours de 200.000 francs pour l'Espagne.

Mayence 28 juillet. Au sujet des ennuis financiers du comte Murair: «Cette somme est trop forte pour moi. Cependant mon intention est que vous preniez des arrangements convenables pour tirer d'affaire ce magistrat. Comme il paraît qu'il est dans les mains des usuriers et que d'ailleurs il a par lui-même quelques ressources, faites en sorte que cela coûte le moins possible. Voyez donc les mesures à prendre et tâchez que j'en sois quitte pour 200,000 f.»...

Mayence 31 juillet. «Mon Cousin, l'Impératrice compte partir le 2 août; elle n'arrivera à Cologne que le 3 au soir: elle se propose de faire ce voyage sur le Rhin. Elle couchera probablement le 4 Aix-la-Chapelle, le 5 à Givet, le 6 à Reims, le 7 ou le 8 à Compiègne; elle sera donc le 9 ou le 10 à St Cloud»... - Demande de renseignements sur un «individu qu'on voudrait que je nommasse Conseiller à vie de l'Université»... - «Je vois que le Grand Juge [Régnier duc de Massa] est de retour de son congé. Faites moi connaître quel est l'état de sa santé»...

Mayence 1^{er} août. «Je pars pour être rendu demain matin à Wurzburg et y voir mes troupes. Je verrai demain aussi celles que j'ai à Bamberg. Je serai du 3 au 4 à Dresde. - L'Impératrice part demain pour Cologne; elle sera de retour du 8 au 10»...

Dresde 5 août. «Mon Cousin, ce qui vient d'arriver à Bruxelles est un scandale public. Donnez ordre sur le champ que le maire d'Anvers et les autres accusés soient retenus par mesure de haute police, et voyez avec le comte Merlin à faire casser ce jugement. Il y a prévarication. Ne pourrait-on pas tenter aux jurés un procès en prévarication, qu'on laisserait ensuite traîner en longueur?»...Note autographe de CAMBACÉRÈS: «écrit le 11 au ministre de la police conféré le même jour avec le Cte Merlin».

Dresde 6 août. «Les négociateurs sont à Prague mais ils ne font pas grand chose. Toutes les probabilités sont à la guerre. C'est ce qu'on va voir dans peu de jours»...

Dresde 7 août. «Je verrais avec plaisir que l'Impératrice allât à Cherbourg', d'abord pour jouir du beau spectacle de l'introduction de la mer dans le bassin; ensuite pour donner de la solennité à cette opération. [...] L'Impératrice partirait le 17 ou le 18, et l'opération pourrait avoir lieu pour le jour de sa fête. Les principales autorités du Département s'y trouveraient, et un spectacle aussi intéressant ne manquera pas d'attirer un grand concours de curieux. Faites mettre dans les journaux tous les détails du voyage de l'Impératrice à Mayence, et de son retour. Cela ne peut être que d'un bon effet»...

Dresde 12 août. «Mon cousin, le ministre des Relations extérieures [Maret] vous a fait connaître que l'Autriche nous a déclaré la guerre. Son manifeste est assez insignifiant. L'analyse en bon français est qu'elle croit l'occasion bonne pour reprendre son influence. Les négociations de Prague n'ont pas eu lieu. On n'a pas même pu échanger les pouvoirs. Les Plénipotentiaires n'ont pas même pu se voir. Les affaires d'Espagne ont relevé les espérances; l'intrigue anglaise a fait le reste. Le 17 nous nous battons. Je désire que l'Impératrice fasse son voyage de Cherbourg, et que ce ne soit qu'à son retour qu'elle apprenne tout cela. [...] Je vous prie de faire réunir le Conseil des Ministres pour savoir s'il ne faudrait pas lever 25,000 conscrits dans les départements du Languedoc et de la Guyenne, qu'on dirigerait sur Bayonne pour renforcer les armées d'Espagne»...

Dresde 13 août. «Je porte demain mon Quartier général à Bautzen. Toute l'armée est en mouvement; nous nous préparons à nous battre le 17. Le temps s'est remis au beau, et les chaleurs sont assez fortes»...

Dresde 14 août. Au sujet de l'acquittement à Bruxelles du maire d'Anvers, accusé de fraude: instructions pour faire «reprendre tous les prévenus et arrêter les jurés qui ont été compromis. [...] Aux circonstances extraordinaires il faut des mesures extraordinaires; nos Constitutions y ont pourvu»...

Dresde 15 août. «La déclaration de guerre de l'Autriche doit faire présager quelques grandes batailles qui nécessairement coûteront du monde. La tournure malheureuse et inattendue qu'ont prise les affaires d'Espagne exige aussi qu'il soit pourvu à la sûreté de la frontière. Il est donc nécessaire de faire une levée de 25 à 30,000 hommes dans les provinces du midi, pour Bayonne et Perpignan. La conscription de 1815 me paraît trop jeune et c'est une ressource qui ne deviendra disponible que l'année prochaine. [...] Faites faire un projet pour lever 60,000 hommes, dans tous les bons départements, pour Wezel, Strasbourg, Mayence, afin de nourrir la guerre du Nord. [...] Le fait est que la France sera encore la puissance qui lèvera le moins de monde, puisque la Russie, la Prusse, l'Autriche, l'Espagne ont tout leur monde sous les armes. [...] Le Général MOREAU est arrivé à Berlin; il était parti d'Amérique avant d'avoir appris la bataille de Lutzen, alors que ces Messieurs comptaient entrer en France»...

NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)

12 L.S. «Napol», «Nap» ou «NP», et 2 lettres non signées,
16 août-31 octobre 1813, à l'Archichancelier CAMBACÉRÈS;
5 lettres sont écrites par Fain; 11 pages et 6 demi-pages
in-4. [747-758, 763, 765]

8 000 - 10 000€

Campagne d'Allemagne, de la bataille de Dresde à celle de Leipzig.

Bautzen 16 août. «Si l'Impératrice passe à Rennes', il est nécessaire que la Province en soit prévenue d'avance. Comme je n'y ai jamais été, il faudrait que l'Impératrice s'y arrêât eux ou trois jours et qu'on fit quelque chose pour remuer la population de la Bretagne»... – «L'Autriche nous a déclaré la guerre. L'armistice est dénoncé et les hostilités commencent. Nous sommes en grandes manœuvres. Une partie de l'armée Russe et Prussienne est entrée en Bohême. J'augure bien de la campagne. – MOREAU est arrivé à l'armée Russe. JOMINI, chef d'état-major du Prince de la Moskova a déserté. C'est celui qui a publié quelques volumes sur les campagnes et que depuis longtemps les Russes pourchassaient, il a cédé à la corruption. C'est un militaire de peu de valeur; c'est cependant un écrivain qui a saisi quelques idées saines sur la guerre. Il est Suisse»...
Reichenbach 18 août. «Mon Cousin, je serai ce soir à Goerlitz. Vous devez avoir reçu les communications du duc de Bassano sur la guerre d'Autriche. Je vous ai mandé ce qu'il était nécessaire de faire pour les levées de l'armée d'Espagne. Le ministre de la Guerre doit ordonner la construction de redoutes sur les points convenables, afin que le territoire de l'Empire ne soit pas attaqué. J'ai pris des mesures pour former des colonnes mobiles, afin de faire rentrer 50 000 réfractaires dont on a besoin pour compléter différents cadres»...

Loewenberg 22 août. «Nous sommes ici en opération, et les affaires vont bien. Les communications du Duc de Bassano vous auront fait connaître notre situation politique, et les bulletins vous instruiront des combats qui ont déjà eu lieu et qui ont tous été à notre avantage»...

Goerlitz 24 août. «Je viens de Loewenberg où j'ai battu l'armée ennemie de Silésie. Je suis entré en Bohême et me suis emparé des principaux débouchés; mes troupes ont poussé jusqu'à 16 lieues de Prague. Je me porte actuellement sur Dresde pour attaquer les corps ennemis qui se sont portés dans cette direction. L'armée que j'ai dirigée sur Berlin doit être aujourd'hui dans cette ville. Ainsi vous voyez que les affaires sont engagées de tous côtés avec une grande activité. Je suis au centre, et l'ennemi est partout aux extrémités. J'espère bien de la disposition des choses»...

Dresde 27 août au soir. «Mon Cousin, je suis tellement fatigué et tellement occupé que je ne peux pas vous écrire longuement. Le Duc de Bassano s'en charge. Les affaires vont ici fort bien»...

Dresde 29 août au matin. «J'espère pouvoir vous écrire dans la journée plus en détail. J'apprends qu'en attendant le Duc de Bassano vous a envoyé des notices. Les affaires vont ici fort bien. Nous n'avons dans ce moment pas loin de 25 000 prisonniers»...

Bautzen 6 septembre. «Mon Cousin, nous sommes ici toujours en mouvement. J'ai été hier à Gorlitz où j'ai chassé l'armée ennemie de Silésie au-delà de la Neisse. Je serai probablement ce soir à Dresde»...

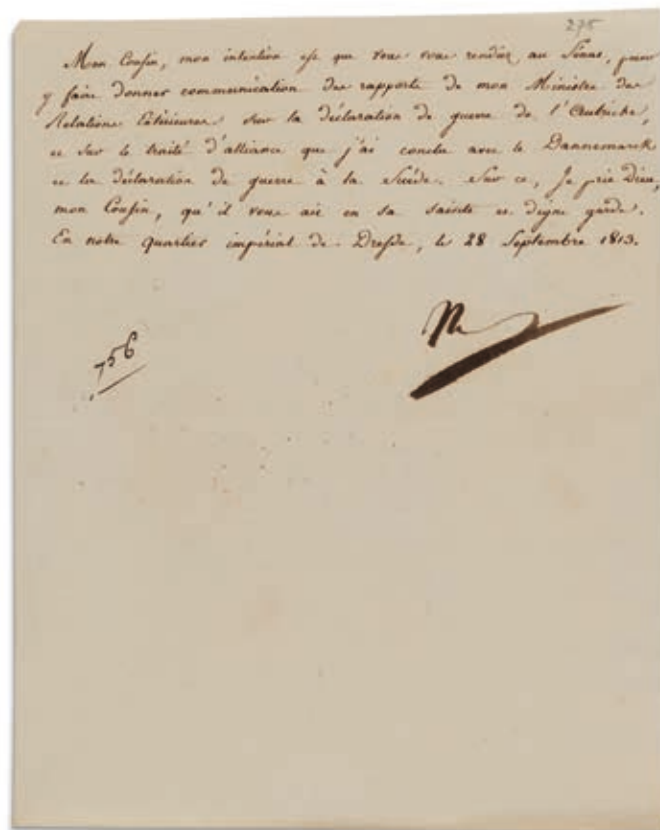
Hartau 24 septembre. «Je suppose que vous avez reçu les pièces du Duc de Bassano sur la déclaration de guerre de l'Autriche»...

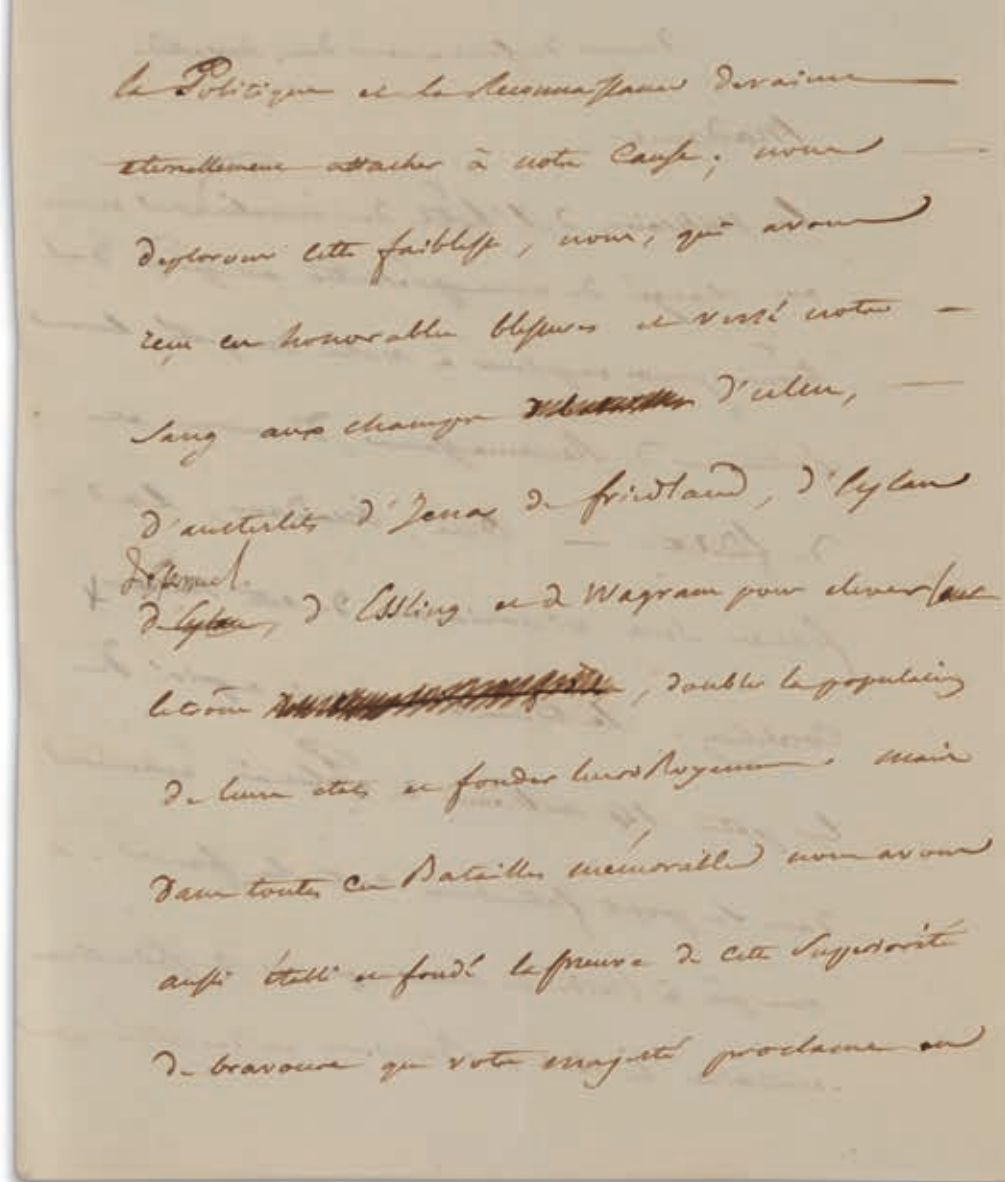
Dresde 28 septembre. «Mon Cousin, mon intention est que vous vous rendiez au Sénat pour y faire donner communication des rapports de mon ministre des Relations extérieures sur la déclaration de guerre de l'Autriche, et sur le traité d'alliance que j'ai conclu avec le Danemarck et la déclaration de guerre à la Suède»...

Wurzen 9 octobre. – Lettre non signée. «Dans la position actuelle de mes armées, le M^{al} S^t Cyr est à Dresde, le Roi de Naples [Murat] sur la haute Mulde. Je manœuvre avec le reste de mon armée pour faire lever le siège de Wittenberg que l'ennemi attaque. Il est possible que cela donne lieu à une bataille dont je tiens le succès pour certain, et qui aurait une grande influence sur les affaires. Le tems est malheureusement fort mauvais. Le P^{re} de Neuchâtel [Berthier] se rétablit. Ma santé est parfaite»... – Lettre en partie chiffrée, non signée (avec sa transcription en clair). «Le Roi de Westphalie [Jérôme] a quitté Cassel d'une manière ridicule. 2 500 Cosaques ont fait tout ce tapage. Si le Roi n'avait pas éparpillé 7 à

8 mille hommes de troupes qu'il avait, et ne s'était pas sauvé, il n'aurait pas jeté l'alarme, et ses troupes réunies ne l'auraient pas abandonné. Il s'est rendu à Coblenz». Il doit retourner dans son royaume le plus tôt possible. «En général, je suis fort humilié du rôle ridicule que joue ce prince qui n'a ni qualités administratives, ni bon sens. S'il était resté à Cassel, ses troupes ne se fussent pas débandées et il se serait conservé maître de son royaume. [...] La pire de toutes les espèces est celle des freluquets»... – Une l.a.s. du baron Fain précise: «L'Empereur montant à cheval a ordonné que ces deux lettres partissent sans être signées»...
Gotha 25 octobre. «Mon Cousin, vous verrez une lettre tout à fait aimable que m'a écrite la princesse Pauline. Je la fais mettre dans le Moniteur avec ma réponse. Comme vous êtes fort dans la confiance de cette princesse, écrivez-lui pour lui faire connaître combien cette démarche de sa part m'a fait plaisir»...

Francfort 31 octobre à 4 heures. «J'arrive à Francfort. L'armée Bavaroise et l'armée Autrichienne qui était opposée à la Bavière, formant 60 mille hommes, étaient venues se poster à Hanau, voulant me couper de la France. Je les ai battus hier d'importance; je leur ai pris du canon, des drapeaux et six mille hommes»...





109

NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)

10 L.S. «Nap» ou «NP», Mayence 2-6 novembre 1813, à l'Archichancelier CAMBACÉRÈS ; 9 lettres sont écrites par Fain ; 15 pages et 2 demi-pages in-4. [766-775]

7 000 - 8 000€

Séjour à Mayence, lors du retour en France après la désastreuse campagne d'Allemagne.

2 novembre. «Je suis arrivé à Mayence. Je tâche d'y rallier, d'y reposer et d'y réorganiser l'armée. Dites au ministre de la guerre de ne pas répandre partout l'alarme sur le manque de fusils ; qu'il y a beaucoup de fusils en France ; que beaucoup, à la vérité, ne sont pas de calibre ou sont de calibre étranger, mais qu'on peut s'en servir pour l'armement armement des gardes nationales, et qu'on ne peut pas dire qu'on n'a pas de fusils...» - «Je vous envoie un rapport du grand Écuyer sur les estafettes qui ont été perdues. Communiquez-le aux ministres afin qu'ils sachent ce qui ne m'est pas parvenu et qu'ils m'envoient le duplicata de ce qu'il y avait d'important»...

3 novembre. «Mon Cousin, dites un mot aux conseillers d'État et Sénateurs, qui me paraissent en général bien pusillanimes. On me dit de tous côtés qu'ils montrent une grande peur et peu de caractère. Soyez donc bien persuadés que mon infanterie, mon artillerie et ma cavalerie ont une telle supériorité sur celles de l'Ennemi qu'il n'y a rien à redouter, et qu'aussitôt que je connaîtrai bien les ennemis auxquels j'ai affaire, et que je n'aurai plus à craindre de trahison ni des croquenjambe, je les battrai aussi vite que les autres. Il faut des conscrits et de l'argent ; mais la France fournira encore moins que les autres puissances de l'Europe. Je suis fâché

de ne pas être à Paris ; on m'y verrait plus tranquille et plus calme que dans aucune circonstance de ma vie. J'ai dit toute la vérité, parce que j'estime la nation ; mais sachez que les bulletins qui sont exacts, exagèrent cependant plutôt les pertes qu'ils ne les diminuent...» - «Quoique je sois arrivé à Mayence, l'Impératrice doit continuer à exercer les fonctions de Régente, jusqu'à ce qu'il en soit autrement ordonné»...

4 novembre. «Vous aurez reçu la convocation du Corps législatif pour le 2 X^{bre}. Il faut qu'on prépare au Conseil d'État tout ce qu'on doit y porter et que les ministres des finances et du trésor préparent leurs comptes. J'espère faire moi-même l'ouverture...» - «J'ai écrit au ministre de la Guerre pour les Drapeaux que je l'ai chargé de présenter à l'Impératrice. Cette présentation doit avoir lieu dans la Salle du trône autour duquel toutes les autorités seront réunies. Au sortir de cette cérémonie, le ministre ira porter les Drapeaux aux Invalides. J'ai envoyé à l'Impératrice la réponse qu'Elle devra faire au ministre. Il sera convenable que quelques jours après une députation de 30 invalides parmi lesquels il y ait plusieurs centaines et ayant le Gouverneur à leur tête, vienne remercier l'Impératrice de ce qu'elle a dit, soit d'eux, soit de la supériorité du courage de l'armée française. Il faudra soigner le discours du Gouverneur ; vous trouverez ci-joint une note qui vous indiquera comment je le conçois». Est joint à la lettre le projet de «Discours du Gouverneur des Invalides», suivi de la «Réponse à faire par l'Impératrice» (4 pages), avec une **addition autographe**, dans la liste des batailles : «d'Eckmühl».

5 novembre. «Mon Cousin, en pensant mieux à ce que je vous ai écrit hier relativement aux Invalides, je trouve qu'il y aurait de l'inconvenant

l'homme de la nation française. un contre trois,
 nous avons toujours été victorieux et conduits
 par notre Empereur, quelque influence le nombre
 de nos ennemis, cela ne nous a jamais déla
 fortune, nous finirons toujours par être
 victorieux. nous en jugeons par nous,
 les français nous prêteront tout sacrifice
 pour maintenir l'intégrité de la langue, celle du
 Royaume d'Italie et nos droits maritimes contre
 l'Angleterre. — nous vous prions, Madam,
 de permettre que le duc de votre majesté de
 lettre que vous a écrite l'Empereur, soit

109

à mettre cette maison en mouvement. Il sera donc plus convenable de
 mettre tout simplement les Drapeaux aux Invalides sans faire jouer à
 ceux-ci aucun rôle... - « Mon Cousin, je vous envoie une lettre du Roi
 Louis, qui me paraît une folie. Je suppose que ce Prince n'est pas venu
 à Paris. S'il y vient comme Prince français, mon intention est d'oublier
 toutes ses sottises, tout ce qu'il a imprimé et de l'y recevoir. S'il y vient
 comme Roi de Hollande, et qu'il veuille persister dans cette chimère, il
 ne doit pas être reçu. S'il avait fait la sottise de venir, on ne doit lui faire
 aucune visite et il faut qu'il reste incognito chez Madame [ajout auto-
 graphe:] à Pont. L'Impératrice surtout ne doit pas le voir... »

6 novembre. « Ma présence est encore nécessaire ici pour la réorganisation
 de mon armée. Aussitôt que les affaires me permettront de m'éloigner,
 je me rendrai à Paris... » - « Le Roi de Westphalie [Jérôme] a fait acheter
 la terre de Stains. Cette démarche est je crois contraire aux statuts sur la
 famille Impériale. Je désire que vous le vérifiez. Il me semble qu'un article
 dit qu'aucune acquisition ne peut être faite en France par un prince de la
 famille, qui occupe un trône étranger (sans ma permission). Si je ne me
 trompe pas, donnez ordre au Grand Juge de faire venir le notaire qui a
 fait l'acte, de lui faire connaître l'article des statuts, et de faire annuler la
 vente. J'ai ordonné au Roi de Westphalie de se rendre à Aix-la-Chapelle.
 Je suis indigné de ce qu'au moment où tous les particuliers sacrifient
 leurs intérêts pour la défense de la Patrie, un Roi qui perd son trône ait
 assez peu de tact pour choisir cet instant pour acheter des terres, et avoir
 l'air de ne penser qu'à ses intérêts particuliers. J'ai fait connaître au Roi
 de Westphalie que mon intention était que la Reine allât le rejoindre... »

110

NAPOLEON I^{er} (1769-1821)

3 L.S. « Nap » ou « NP », 18-20 novembre 1813, à l'Archichancelier
 CAMBACÉRÈS; demi-page in-4 chaque. [777-779]

1 000 - 1 200 €

Saint-Cloud 18 novembre. « Je vous envoie des pièces que j'avais confiées
 au duc de Frioul [Duroc], et qui m'ont été rapportées. Je désire que vous
 me disiez un mot là-dessus... »

Palais des Tuileries 20 novembre. « Mon Cousin, ayant jugé convenable de
 remplacer le Comte de Cessac [LACUÉE] dans ses fonctions de ministre
 Directeur de l'administration de la Guerre, vous vous transporterez au dit
 ministère, pour y recevoir le portefeuille que vous remettrez au Comte
 DARU, que j'ai nommé pour remplacer le Comte de Cessac... » - « Mon
 Cousin, ayant jugé convenable de remplacer le Duc de Massa [RÉGNIER]
 dans ses fonctions de Grand-Juge Ministre de la Justice, vous vous trans-
 porterez au dit ministère, pour recevoir le portefeuille que vous remettrez
 au Comte MOLÉ que j'ai nommé pour remplacer le duc de Massa... »

NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)

5 L.S. «Nap» ou «NP», 31 janvier-14 mars 1814, à l'Archichancelier CAMBACÉRÈS; 3 lettres sont écrites par Fain; 15 pages in-4. [780, 784, 787-789]

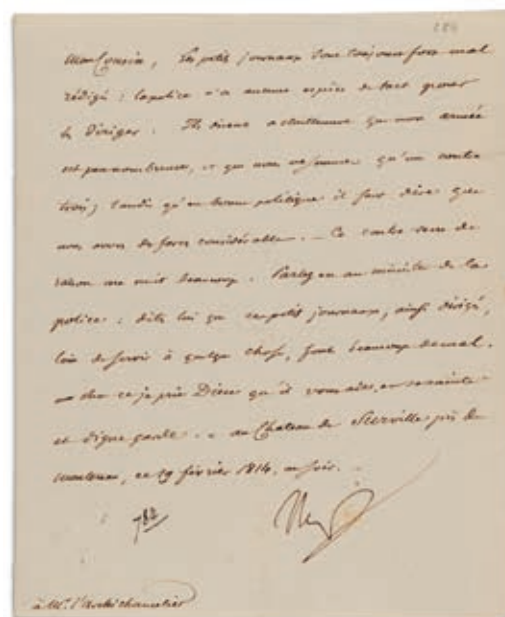
3 000 - 4 000€

Campagne de France.

Brienne 31 janvier. «Je ne vois pas d'inconvénient à tout ce que vous me proposez pour les différens services. Je suppose que vous avez reçu l'ordre de service. L'idée que vous avez eue de prendre ce qui a été fait l'année dernière me paraît très convenable»...

Château de Surville près de Montereau 19 février. «Les petits journaux sont toujours fort mal rédigés: la police n'a aucune espèce de tact pour les diriger. Ils disent actuellement que mon armée est peu nombreuse, et que nous ne sommes qu'un contre trois; tandis qu'en bonne politique il faut dire que nous avons des forces considérables. Ce contre-sens de raison me nuit beaucoup. Parlez-en au ministre de la police: dites-lui que ces petits journaux, ainsi dirigés, loin de servir à quelque chose, font beaucoup de mal»...

Soissons 13 mars. «Je suis surpris qu'un homme de votre expérience qui me connaît depuis 20 ans, m'écrive de pareilles choses. Croyez-vous que je sois tombé en quenouille et que je sois assez faible pour que l'opinion de 2 à 3 badauds influe sur la mienne? J'estime et j'aime le duc de Conegliano [Moncey]; mais s'il était entré dans mes calculs d'envoyer le duc de Padoue [Arrighi] et Ornano, ce qu'on m'aurait dit que cela pouvait déplaire, ne m'aurait donné que plus de motifs de les envoyer. Sachez bien que quelques soient les circonstances et les événemens, tant que je vivrai, je commande. Comment avez-vous pu croire de telles absurdités? La seule raison du pays de naissance ces deux généraux m'eût ôtée cette idée! La peur vous a ôtée le jugement. L'Impératrice a plus d'esprit que vous autres. Elle a refusé d'envoyer Méneval ou Molé me parler de paix. Elle a bien fait. Je les aurais renvoyés de ma chambre. Je ne puis voir que faction et l'idée de se rendre populaire dans la supposition que je ne veux pas la paix. D'ailleurs comme tout se sait, cela fait mal dans l'opinion et chez l'étranger. [...] J'ai su également bon gré à l'Impératrice d'avoir continué de passer par le souterrain et de n'avoir pas adhéré aux conseils du Roi [Joseph] qui prétendait que cela avait l'air d'avoir peur. L'Impératrice n'est pas une actrice: c'est son attachement à la France et à son mari qui doivent la faire aimer et estimer du public et non les détails de sa vie privée. Comment le Roi pense-t-il ainsi à changer les habitudes du palais. C'est désavouer ce que j'ai fait. [...] Tout cela n'est que de petites choses mais cela me ferait craindre pour le sort de la France si le Roi régnait un jour! Car avec de la faiblesse on va à l'échaffaud et c'est en parlant sans cesse à Louis 16 de la nécessité de plaire au peuple et de céder à l'opinion qu'on a perdu ce prince! C'est aux peuples à plaire à leur Souverain et non aux souverains à plaire au peuple. Il suffit que le Souverain soit juste et fasse le bien de son peuple. - À ce qu'il me semble l'Impératrice n'a pas besoin de vos conseils, cependant je dois vous faire connaître que vous devez en toutes choses lui dire de ne pas s'éloigner de sa manière accoutumée; elle est parfaite et me plaît, ce qui vaut mieux que de plaire au public et ce qui d'ailleurs n'a pas mal réussi; qu'elle ne change donc absolument en rien aucune de ses habitudes. [...] Je vous passe votre peur, dont j'espère que vous serez bientôt guéri: vous vivez tranquillement et sans orage le reste de vos jours possédant mon estime et mon entière confiance pour vos bons services pendant 20 années. Tâchez de persuader au Roi que la manière de me conduire ne sera jamais de me faire peur du public; que je ne crains pas, que je me moque des 6 000 personnes qui font l'opinion à Paris; et que je sais mes relations et ma manière d'être avec 39,994 000 habitants des provinces et des campagnes. Voilà ce que vous ne savez pas assez: le Roi ignore sans doute que je ne suis pas un homme nouveau en France!»... Reims 14 mars, 10 h. du matin. «Mon Cousin, il a été question de faire des adresses pour me demander la paix. Cette idée qui est un véritable crime n'a pas pu être ignorée de vous: pourquoi ne me l'avez vous pas fait connaître et comment n'avez-vous pas fait connaître aux autres combien cette idée était criminelle et propre à faire mauvais effet sur l'opinion, sur l'étranger et sur moi. Est-ce qu'il y aurait quelqu'un assez fou pour supposer qu'ayant toute la responsabilité et les dangers des



111

affaires, je voulusse en laisser la popularité à un autre? Y aurait-il encore quelqu'un qui voudrait se dire le 1^{er} citoyen de Paris. Si ces idées sont venues, comment n'avez-vous pas fait ouvrir les yeux sur l'impossibilité et même le danger personnel qu'on encourt dans de pareilles démarches? [...] Mon Dieu! que tout cela est bête! [...] Vous pouvez vous en expliquer auprès du Roi [Joseph], qui paraît se tromper et surtout auprès de l'Impératrice dont le tact est de beaucoup supérieur à celui de tous ces messieurs, mais qui cependant doit empêcher toutes ces ridicules intrigues. Je ne sais trancher tous ces petits nœuds gordiens qu'à la manière d'Alexandre; cette manière est toujours favorable à l'Empire. Il faut la prévenir, et c'est à vous à le faire en leur faisant connaître qui je suis: qu'on sache bien que je suis plus qu'à Austerlitz. Tous ceux qui jugeraient de moi par eux feraient un calcul dont ils seraient la dupe. Si l'adresse projetée m'était arrivée, je ferais arrêter le Roi et le ferais mettre à Vincennes parce que cette adresse ne se pouvait pas se faire sans l'ordre de la Régence et sans le désir de se populariser à mes dépens. Je suis l'homme de la nation: personne ne m'en séparera jamais; je sais mon pouvoir sur elle et me moque de toutes les petites coteries. Le mouvement de ces petites molécules organiques n'aurait d'autre résultat que de me faire de la peine et de produire leur perte. [...] Je commande la Garde nationale; je n'entends pas qu'on la cajole; elle fera ce que je veux et je n'ai pas besoin d'intermédiaire. Le peuple des faubourgs et des boutiques se fera toujours gloire de faire ce que je voudrai et les hommes qui voudront faire les petits tribuns, ne feront jamais rien devant moi qui suis tribun et Dictateur!»... Etc.

Reims 14 mars à midi. «Mon Cousin, il se passe à Paris des choses que je ne comprends pas du tout. On a été faire auprès de l'Impératrice des démarches pour l'engager à écrire à son père contre mes sentimens et mes intentions. Il a été question aussi de faire des adresses pour la paix: le Prince Borghèse m'apprend actuellement que le sieur Faypoult s'est rendu en Italie avec une mission qu'il tient du ministre de la Guerre et d'après mes ordres. Le S^r Faypoult a été attaché à la personne du Roi en Espagne et dès lors je ne le considère plus comme Français. Je ne conçois rien à cette mission. [...] Enfin il me paraît que MOLÉ suit une ligne d'intrigue: il est probable qu'il ne s'en aperçoit pas. Faites-lui ouvrir les yeux là-dessus. Rappelez-lui qu'il n'y a d'autorité en France que la mienne; qu'en mon absence c'est la Régente seule qui peut donner des ordres et autoriser des démarches quelconques; que cette autorité est le résultat de la confiance illimitée que j'ai dans le caractère et le bon sens de la Régente; que si donc quelque intrigue se tramait, on ferait beaucoup de mal à l'État mais que je suis aussi entier et aussi absolu dans l'exercice de mon autorité qu'à mon retour de Wagram. Il paraît qu'à Paris, la tête tourne bien facilement»...

2 13

Mon cousin, mon intention est que les anciens ministres, les conseillers d'État, et autres individus marquans qui ont été employés sous le gouvernement de Louis XVIII, ne puissent rester en France et jouir de leurs biens que lorsqu'ils auront, par une déclaration adressée au Ministre dans les attributions duquel ils se trouvent, reconnu l'Empereur Napoléon pour le Souverain légitime de la France. Je désire donc que vous me présentiez dès demain une liste comprenant l'ancien chancelier d'Ambray, les conseillers d'État et tous les autres individus dont il est convenable d'exiger cette déclaration, qui devra être simple, claire et sans si ni mais. Ceux qui ne la feront pas, ne pourront rester en France, et le séquestre sera mis sur tous leurs biens. On devra néanmoins excepter de cette disposition les 13 individus qui, par mon décret de Lyon, ont été déclarés traîtres.

Paris le 1^{er} avril 1815.

191

au P^{re} Archichancelier

112

112

NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)

7 L.S. «Nap» ou «NP», Paris 1^{er} avril-10 juin 1815, à l'Archichancelier CAMBACÉRÈS; une lettre est écrite par Fain; 3 pages et 4 demi-page in-4. [791, 792, 797-801]

4 000 - 5 000€

Cent-Jours; l'Archichancelier est également ministre de la Justice.

1^{er} avril. «Mon cousin, mon intention est que les anciens ministres, les conseillers d'État, et autres individus marquans qui ont été employés sous le gouvernement de Louis XVIII, ne puissent rester en France et jouir de leurs biens, que lorsqu'ils auront, par une déclaration adressée au Ministre dans les attributions duquel ils se trouvent, reconnu l'Empereur Napoléon pour le Souverain légitime de la France. Je désire donc que vous me présentiez dès demain une liste comprenant l'ancien chancelier Dambray, les conseillers d'État et tous les autres individus [addition autographe:] de votre département dont il est convenable d'exiger cette déclaration, qui devra être simple, claire et sans si ni mais. Ceux qui ne la feront pas, ne pourront rester en France, et le séquestre sera mis sur tous leurs biens. On devra néanmoins excepter de cette disposition les 13 individus qui, par mon décret de Lyon, ont été déclarés traîtres»...

8 avril. «J'ai vu avec étonnement que dans le Bulletin des loix, la formule n'est plus celle-ci: Napoléon par la grâce de Dieu et les Constitutions de l'Empire, Empereur des Français. On ne met plus que: Napoléon Empereur des Français; d'où vient un changement aussi notable?»...

19 mai. «Je suis dans l'intention de composer la Chambre des pairs et d'en nommer d'abord 80 membres. Désirant m'aider des lumières des personnes qui ont ma confiance, je vous invite à me remettre dimanche une liste de 120 personnes que vous choisirez comme si vous étiez

chargé de cette nomination. S'il en est parmi elles que je ne connaisse pas, vous voudrez bien joindre des notes à leurs noms. Ce travail restera secret entre vous et moi»...

22 mai. Destitution de magistrats du Tribunal civil de Marseille, dont le Président Rigordy.

27 mai. «Les membres des Collèges électoraux et les députés à la Chambre des représentans arrivent à Paris. Je désire que vous en receviez un certain nombre chaque jour et que votre maison leur soit ouverte tous les soirs»...

Palais de l'Élysée 10 juin. Nous avons nommé les membres de la Chambre des Pairs [...] Nous avons fait connaître à chacun d'eux sa nomination par une lettre close; Notre intention est que, lorsqu'ils se présenteront samedi à la Chambre, vous fassiez la vérification de leurs titres afin qu'ils puissent immédiatement prendre séance»...

10 juin. «Mon cousin, vous m'avez communiqué l'adresse de la Chambre des pairs; quelques légers changemens donneraient à cette adresse une couleur qui lui manque; je désire que l'on dise aux Étrangers et aux Français, qu'un revers ne nous étonnerait pas; si vous, le Bureau et le comité de rédaction ne voyez pas d'inconvénient à ce léger changement, il me serait agréable; vous pourriez assembler demain la Chambre des Pairs; le bureau lui communiquerait cette idée, qui est utile à exprimer; s'il y avait dissentiment d'opinion dans le bureau et le comité de rédaction vous garderiez ce billet comme non avenu»...

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

La vente sera faite au comptant et conduite en Euros.

Les acquéreurs paieront, en sus des enchères, des frais de 11.90%^{HT} soit 14.28%^{TTC}. (Pour les livres uniquement bénéficiant d'une TVA réduite: 11.90%^{HT} soit 12.55%^{TTC}).

Les acquéreurs via le live paieront, en sus des enchères et des frais acheteurs, une commission de 1.80%^{TTC} (frais 1.5%^{HT} et TVA 0.30%) qui sera reversée à la plateforme Drouot Digital (cf. Enchères via Drouot Digital).

GARANTIES

L'ordre du catalogue sera suivi.

Une exposition préalable permettant aux acquéreurs de se rendre compte de l'état des biens mis en vente, il ne sera admis aucune réclamation une fois l'adjudication prononcée. Les reproductions au catalogue des œuvres sont aussi fidèles que possible, une différence de coloris ou de tons est néanmoins possible. Les dimensions ne sont données qu'à titre indicatif.

Le texte en français est le texte officiel qui sera retenu en cas de litige. Les descriptions d'autres langues et les indications de dimensions en inches ne sont données qu'à titre indicatif et ne pourront être à l'origine d'une réclamation.

L'état de conservation des œuvres n'est pas précisé dans le catalogue, les acheteurs sont donc tenus de les examiner personnellement avant la vente. Il ne sera admis aucune réclamation concernant d'éventuelles restaurations une fois l'adjudication prononcée.

Les rapports de conditions demandés à la SELARL Aguttes & Perrine et à l'expert avant la vente sont donnés à titre indicatif. Ils n'engagent nullement leur responsabilité et ne pourront être à l'origine d'une réclamation juridique. En aucun cas, ils ne remplacent l'examen personnel de l'œuvre par l'acheteur ou par son représentant.

ENCHÈRES

Le plus offrant et dernier enchérisseur sera l'adjudicataire.

En cas de double enchère reconnue effective par le Commissaire-priseur, le lot sera remis en vente, tous les amateurs présents pouvant concourir à cette deuxième mise en adjudication.

Important: Le mode normal pour enchérir consiste à être présent dans la salle de vente. Toutefois, nous acceptons gracieusement de recevoir des enchères par téléphone d'un acquéreur potentiel qui se sera manifesté avant la vente. Notre responsabilité ne pourra être engagée notamment si la liaison téléphonique n'est pas

établie, est établie tardivement, ou en cas d'erreur ou omissions relatives à la réception des enchères par téléphone.

Nous acceptons gracieusement les ordres d'enchérir qui ont été transmis. Nous n'engageons pas notre responsabilité notamment en cas d'erreur ou d'omission de l'ordre écrit.

En portant une enchère, les enchérisseurs assument la responsabilité personnelle de régler le prix d'adjudication, augmenté des frais à la charge de l'acheteur et de tous impôts ou taxes exigibles. Sauf convention écrite avec la SELARL Aguttes & Perrine, préalable à la vente, mentionnant que l'enchérisseur agit comme mandataire d'un tiers identifié et agréé par la SELARL Aguttes & Perrine, l'enchérisseur est réputé agir en son nom propre. Nous rappelons à nos vendeurs qu'il est interdit d'enchérir directement sur les lots leur appartenant.

ENCHÈRES VIA DROUOT DIGITAL OU AUTRE PLATEFORME LIVE

Une possibilité d'enchères en ligne est proposée. Elles sont effectuées sur le site internet drouotonline.com, qui constitue une plateforme technique permettant de participer à distance par voie électronique aux ventes aux enchères.

La SELARL Aguttes & Perrine ne saurait être tenue pour responsable de l'interruption d'un service Live en cours de vente ou de tout autre dysfonctionnement de nature à empêcher un acheteur d'enchérir via une plateforme technique offrant le service Live. L'interruption d'un service d'enchères Live en cours de vente ne justifie pas nécessairement l'arrêt de la vente aux enchères par le commissaire-priseur.

RETRAIT DES ACHATS

Les lots qui n'auraient pas été délivrés le jour de la vente, seront à enlever sur rendez-vous, une fois le paiement encaissé.

Pour organiser le rendez-vous de retrait, veuillez contacter le responsable indiqué en ouverture du catalogue.

Sauf dispositions spécifiques mentionnées dans le présent catalogue, les conditions de retrait des achats sont les suivantes: Au-delà d'un délai de quinze jours de stockage gracieux à AGUTTES-Neuilly, ce dernier sera facturé:

- 15€ / jour de stockage coffre pour les bijoux ou montres d'une valeur < à 10 000€ & 30€/ jour pour ceux d'une valeur > à 10 000€.
- 3€ / jour pour tous les autres lots < 1m³ & 5€/jour/m³ pour tous ceux > 1m³

Il est conseillé aux adjudicataires de procéder à un enlèvement de leurs lots dans les meilleurs délais afin d'éviter ces frais de magasinage qui sont à régler avant l'enlèvement.

Le magasinage n'entraîne pas la responsabilité du Commissaire-Priseur ni de l'expert à quelque titre que ce soit.

Dès l'adjudication, l'objet sera sous l'entière responsabilité de l'adjudicataire. L'acquéreur sera lui-même chargé de faire assurer ses acquisitions, et la SELARL Aguttes & Perrine décline toute responsabilité quant aux dommages que l'objet pourrait encourir, et ceci dès l'adjudication prononcée.

Les lots seront délivrés à l'acquéreur en personne ou au tiers qu'il aura désigné et à qui il aura confié une procuration originale et une copie de sa pièce d'identité.

Les formalités d'exportations (demandes de certificat pour un bien culturel, licence d'exportation) des lots assujettis sont du ressort de l'acquéreur et peuvent requérir un délai de 4 mois. L'étude est à la disposition de ses acheteurs pour l'orienter dans ces démarches ou pour transmettre les demandes au Service des Musées de France.

RÈGLEMENT DES ACHATS

Nous recommandons vivement aux acheteurs de nous régler par virement bancaire. **Aucun règlement par carte bancaire.**

Conformément à l'article L.321-14 du code du commerce, un bien adjudgé ne peut être délivré à l'acheteur que lorsque la société en a perçu le prix ou lorsque toute garantie lui a été donnée sur le paiement du prix par l'acquéreur.

Moyens de paiement légaux acceptés par la comptabilité :

- Espèces: (article L.112-6 : article L.112-8 et article L.112-8 al 2 du code monétaire et financier)
 - Jusqu'à 1 000 €
 - Ou jusqu'à 15 000 € pour les particuliers qui ont leur domicile fiscal à l'étranger (sur présentation de passeport)
- Virement: Du montant exact de la facture (les frais bancaires ne sont pas à la charge de l'étude) provenant du compte de l'acheteur et indiquant le numéro de la facture.

Crédit du Nord
Titulaire du compte: AGUTTES & PERRINE SERLARL
Code Banque 30076 - Code agence 02092
N° compte 37881100200 - Clé RIB 42
IBAN FR76 3007 6020 9237 8811 0020 042
BIC NORDFRPP

DÉFAUT DE PAIEMENT

Les règlements sont comptants.

La SELARL Aguttes & Perrine réclamera à l'adjudicataire défaillant des intérêts au taux légal majoré de 5 points et le remboursement des coûts supplémentaires engagés par sa défaillance, avec un minimum de 500€, incluant en cas de revente sur folle enchère :

- la différence entre son prix d'adjudication et le prix d'adjudication obtenu lors de la revente
- les coûts générés par ces nouvelles enchères

COMPÉTENCES LÉGISLATIVE ET JURIDICTIONNELLE

Conformément à la loi, il est précisé que toutes les actions en responsabilité civile engagées à l'occasion des prisées et des ventes volontaires et judiciaires de meuble aux enchères publiques se prescrivent par cinq ans à compter de l'adjudication ou de la prisée.

La loi française seule régit les présentes conditions générales d'achat. Toute contestation relative à leur existence, leur validité, leur opposabilité à tout enchérisseur et acquéreur, et à leur exécution sera tranchée par le tribunal compétent du ressort de Paris (France).



possible que plusieurs d'entre eux d'Allemagne
viennent la voir. il sera pourtant sauté qu'on
apporte le service de vermeil. — le Comte Caffarelli
accompagnera l'Impératrice pour accompagner les Escorts.
— l'Impératrice couchera le 1.^{er} jour chez le Prince
de Chalon; le 2.^o jour, chez le Prince à Metz et
le 3.^o jour à Mayence. Son voyage sera accompagné
par ces trois villes et à Mayence afin qu'on
lui rende les honneurs qui lui sont dus. — Pour
le premier service de voyage se composera de 4 voitures.
Son second service de 4 voitures et son troisième —
de 4 voitures. Total 12 voitures. — autant qu'il
sera possible le commandant militaire fournira
les Escorts. la gendarmerie de la Route sera
sous les armes et en grande tenue. tous les

Ceremonial prescrit par le Reglement sera observé.
— le General Commandant la Division l'aussu yagera
sur le territoire de la Division. — le jour du depart
de l'Imperatrice, vous ferez mettre dans le Moniteur
un article ainsi conçu: "S. M. l'Imperatrice —
" Reine et Regente s'en rendra à Mayence pour
" y passer 8. jours dans l'hyver d'y voir la
" Majesté l'Empereur. Sa Majesté couchera —
" aujourd'hui 22. à Chalon; demain 23 à Metz et
" le 24. à Mayence. S. M. se rendra de nouveau
" les premiers jours d'août." vous m'aviserez par
le telegraphe quand l'Imperatrice partira de Metz
et le jour où Elle arrivera à Mayence; j'en ferais
mon depart en consequence. — 1: quelques minutes



AGUTTES

SELARL AGUTTES & PERRINE | COMMISSAIRE-PRISEUR JUDICIAIRE